



## L'avenir d'Israël

- Les Israéliens s'appêtent à porter Ariel Sharon au pouvoir

- La victoire du chef de la droite pourrait encourager l'expansion des colonies

- Portrait d'un baroudeur obstiné, faucon de toujours

- Le point de vue de Claude Lanzmann

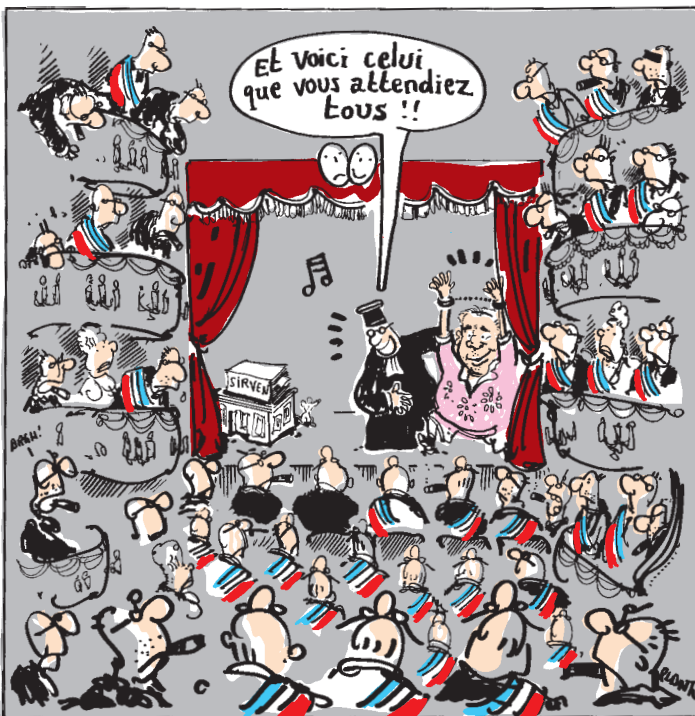
Lire pages 2, 3, 15 et 18 et notre éditorial page 16

## Le dossier qui accuse Alfred Sirven

- Extradé d'Allemagne, le personnage central de l'affaire Elf devait arriver mardi soir à Paris
- « Le Monde » détaille les charges retenues contre lui par la justice
- Son nom est cité près de 4 000 fois dans le dossier
- Ses détournements se monteraient à 1,5 milliard de francs

ALFRED SIRVEN devait arriver à Paris dans la soirée du mardi 6 février, au terme de la procédure simplifiée d'extradition que lui a appliquée, avec son accord, la justice allemande. Le personnage central de l'affaire Elf, ancien directeur des « affaires générales » du groupe pétrolier, alors entreprise publique, était retenu à Francfort depuis samedi, après son arrestation vendredi aux Philippines. Ecroué à la prison de la Santé à Paris, Alfred Sirven devait être présent à l'audience de reprise du procès de Roland Dumas, mercredi 7 février. La présidente du tribunal souhaite que l'instruction de l'affaire soit poursuivie à l'audience et donc qu'Alfred Sirven soit entendu et confronté avec les autres prévenus. Il était jusqu'alors jugé par contumace.

Son nom est cité à 3649 reprises dans le dossier Elf, compte non tenu de l'affaire Dumas et de celle des frégates de Taïwan. Son omniprésence dans ce dossier manifeste combien il était l'homme-clé des opérations spéciales du groupe pétrolier. Les opérations contestées sous la présidence



de Loïk Le Floch-Prigent représentent 3 milliards de francs. Sur ce total, Alfred Sirven est soupçonné d'être l'opérateur du détournement de 1,5 milliard. Le Monde détaille l'ensemble des charges retenues contre lui par la justice. Ce dossier Sirven comporte sept grands chapitres : son rôle dans le règlement financier du divorce de Loïk Le Floch-Prigent (18 millions de francs) ; l'implantation d'Elf au Venezuela (20 millions de dollars de commissions) ; ses commissions au Moyen-Orient, en Angola et au Congo-Brazzaville ; les rachats de compagnie pétrolière (Ertol) ou de raffinerie (Leuna) en Espagne ou en Allemagne ; la vente par Elf d'un terrain dans les Hauts-de-Seine ; faveurs et salaires versés à des personnalités ; vente à Taïwan de frégates françaises sur laquelle Christine Deviers-Joncour bénéficia d'une commission de 45 millions de francs.

Lire notre dossier pages 6 et 7 et la chronique de Pierre Georges page 36



GOUVERNEMENT

## Kouchner ministre

Bernard Kouchner revient au gouvernement. L'ancien représentant de l'ONU au Kosovo devait être nommé, mardi 6 février, ministre délégué à la santé, auprès d'Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité. Dominique Gillot garderait le secrétariat d'Etat aux handicapés et se verrait attribuer la responsabilité des personnes âgées. Le portefeuille ministériel de M. Kouchner a fait l'objet d'après discussions avec M<sup>me</sup> Guigou qui souhaitait conserver son grand ministère.

p. 36

## Lionel Jospin en campagne

TOUT en se tenant officiellement à l'écart de la campagne municipale, Lionel Jospin y est en réalité très présent et prévoit des voyages dans les villes où ses ministres sont à la peine, Dole (Dominique Voynet), Montbéliard (Pierre Moscovici), Avignon (Elisabeth Guigou). Le Monde continue son tour de France des villes en campagne. Aujourd'hui, Limoges, où des étrangers occupent des fonctions dans le développement économique de la capitale du Limousin. Allemands, Danois, Britanniques, ils sont devenus des ambassadeurs pugnaces de la cité. Mais ils s'étonnent encore de la propension des Limougeaux à se plaindre de leur sort.

M. Jospin p. 10, Limoges p. 13

## El Guerrouj, le champion marocain embarrassé par les cadeaux du roi

IDOLE de la jeunesse marocaine, héros national, le triple champion du monde du 1 500 mètres Hicham El Guerrouj n'a plus la cote auprès des habitants de sa région natale de Berkane, dans le nord du royaume, non loin de la frontière algérienne. A l'origine de ce divorce, il y a le sort de deux domaines agricoles d'Etat offerts en location par le Palais au jeune athlète de vingt-six ans, en récompense de ses exploits sportifs. Plusieurs centaines de personnes, des saisonniers pour la plupart, travaillent sur ces deux exploitations de 336 hectares spécialisées dans la production de roses et d'une variété d'agrumes précoces, les oranges à peau fine.

Depuis que la nouvelle du « don royal » est tombée, Berkane, la capitale des clémentines, est sur le pied de guerre. Une manifestation réunissant plusieurs milliers de personnes a eu lieu au début du mois à l'appel de syndicats et de partis politiques. Et, de locale, l'affaire est devenue nationale. « Notre athlète peut se passer de ce genre de privilèges », observe dans un communiqué la Fédération nationale du secteur agricole (FNSA), qui a invité El Guerrouj à refuser le cadeau royal pour « préserver sa renom-

mée et sa popularité ». « Je suis déçu, confie au Monde le champion issu d'un milieu populaire. Je pensais que les habitants seraient contents de me voir revenir dans ma région natale. »

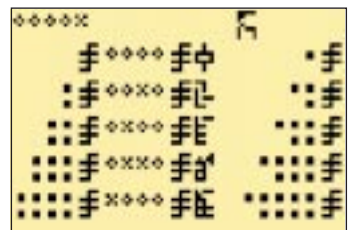
L'affaire mobilise l'opinion parce que les deux fermes qui vont être louées, pour une longue durée, constituent le fleuron de la société publique Sodea (Société de développement agricole). Le déficit chronique de l'entreprise va se creuser, selon les syndicats, ce qui risque de conduire au démantèlement de la Sodea, premier employeur rural du royaume. « Un don royal ne se refuse pas », se défend El Guerrouj. « Je vais investir mon argent dans les deux fermes, installer des systèmes d'irrigation sophistiqués, construire des frigos et embaucher des ingénieurs. »

El Guerrouj ne se serait pas mis en mauvaise posture s'il s'était contenté du premier don royal qui lui avait été fait en 1998 par celui qui n'était encore que le prince héritier du Maroc, le futur Mohammed VI. Il s'agissait de 240 hectares d'une exploitation d'Etat vouée à la culture des céréales dans la même région de Berkane, mais qui nécessitait de gros investissements avant d'être rentables. Poussé dit-on par

son entourage, l'athlète avait refusé le cadeau et jeté son dévolu sur les deux autres fermes. « Je ne voulais pas investir des millions de dollars dans une affaire non rentable », se défend El Guerrouj.

Ce n'est pas la première fois que le Palais distribue des fermes héritées de la « marocanisation » des terres au tout début des années 1970. Au moins un ancien chef de gouvernement, plusieurs ministres, et une kyrielle de gouverneurs et de gradés de l'armée ou de la gendarmerie ont bénéficié tout au long du règne de Hassan II de la générosité royale. Mais c'est la première fois que l'opinion publique s'en émeut et que la presse ose dénoncer des « pratiques d'un autre temps », selon le magazine Maroc Hebdo. « Il n'y aura plus ce type de passe-droit », assure en privé un ministre socialiste. Une convention, fait observer un autre membre du gouvernement, vient d'être signée entre le ministère de l'emploi et celui de l'agriculture pour louer à 300 ingénieurs agronomes au chômage des terres agricoles propriété de l'Etat.

Jean-Pierre Tuquoi



EXTRATERRESTRES

## Où es-tu, E.T. ?

Après un quart de siècle de silence dépité, l'homme a repris ses tentatives de contact avec une éventuelle intelligence extraterrestre. Une société privée américaine a émis un message (photo) qui fait appel à des notions de mathématiques, de chimie, de physique, d'astronomie et de biologie. En attendant une hypothétique rencontre du troisième type...

p. 26

## « Wall Street » contre « F. T. »



KAREN ELLIOTT HOUSE

DIRECTRICE internationale du groupe américain Dow Jones, éditeur du Wall Street Journal, Karen Elliott House accentue son offensive sur le marché européen. Elle cherche à tailler des croupières à son rival britannique, le Financial Times, et à développer l'information électronique.

Lire page 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 207 - 7,50 F



Offre spéciale jusqu'au 28 février 2001

# REPRISE

jusqu'à **35.000 F\***

pour l'achat d'une Citroën récente XM.

**25.000 F\***  
pour l'achat d'une Citroën récente Xantia ou Evasion.

**10.000 F\***  
pour l'achat d'une Citroën récente Xsara.

**8.000 F\***

pour l'achat d'une Citroën récente Saxo ou Berlingo.

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

**CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime**  
Fournisseur officiel en bonnes affaires

● FAIBLE KILOMÉTRAGE ● PRIX ATTRACTIF ● GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE ● FINANCEMENT À LA CARTE

Paris 15 <sup>e</sup>	10, place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 <sup>e</sup>	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cagnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

\*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles.

## Allemagne : comment parler de l'extrême droite ?

COMMENT parler de l'extrême droite en Allemagne ? L'année dernière a montré combien il était difficile, dans un pays encore traumatisé par son passé, de traiter le sujet en gardant la tête froide, tant pour les observateurs allemands qu'étrangers. Marquée par une mobilisation sans précédent de la presse et de la classe politique contre la violence néonazie, l'an 2000 s'est achevé sur une catastrophe médiatique : sur la foi d'un faux scoop du quotidien Bild et de la justice qui avait arrêté un peu vite trois suspects, le pays a cru, fin novembre, qu'un enfant d'immigrés irakiens avait été noyé en 1997 par une bande de skinheads dans une piscine devant deux cents baigneurs dans une petite ville de Saxe, à Sebnitz. L'histoire s'est révélée fautive, le parquet de Dresde l'a confirmé il y a peu.

Le « tremblement de terre » de Sebnitz fait figure de catastrophe annoncée dans un pays à la sensibilité à fleur de peau, qui menait croisée depuis quelques mois contre l'extrême droite. Le problème de la violence néonazie, qui a fait une centaine de morts depuis la réunification, est indéniable. Selon le Tages-spiegel, les délits d'extrême droite (profanations, appels à la haine raciale...) ont augmenté de 40 % en

2000 - cette hausse s'explique en partie par la forte mobilisation pour censurer les délits. Les actes violents seraient passés de 740 à 840, mais n'ont pas retrouvé le niveau atteint dans la foulée de la réunification. L'objectif est de parvenir à un équilibre entre l'indifférence qui avait fini par s'installer dans les années 1990 et l'« hystérie », selon l'expression du Spiegel, de l'an 2000. Le problème n'est pas comparable à celui qui a pu exister en France - parle-t-on trop ou pas assez du Front national ? Car parler de l'extrême droite en Allemagne, c'est, qu'on le veuille ou non, jeter à la figure du pays son passé nazi.

L'enjeu pour les médias étrangers est de savoir si l'image qu'ils donnent du pays est exacte, le risque étant d'entretenir le cliché des Allemands au passé incurable. La presse anglo-saxonne a mis en « une » la photo des néonazis défilant porte de Brandebourg en janvier 2000. Ce choix ne va pas nécessairement de soi : la manifestation a existé, mais il aurait été inexact d'en déduire que Berlin était aux mains des Chémises brunes.

Arnaud Leparmentier

Lire la suite page 16



CINÉMA

## Un amour fantôme

Avec *Sous le sable*, François Ozon crée une excellente surprise qui marque le retour de Charlotte Rampling. Histoire d'un amour fantôme, histoire aussi d'une complicité entre la comédienne et un jeune réalisateur. A l'opposé, *La Vérité si je mens ! 2*, attendu depuis quatre ans, a perdu de sa saveur.

p. 30 à 33

International	2	Aujourd'hui	26
France-Société	6	Météorologie	29
Régions	13	Jeux	29
Carnet	14	Culture	30
Horizons	15	Guide culturel	33
Entreprises	20	Kiosque	34
Communication	22	Abonnements	34
Tableau de bord	23	Radio-Télévision	35



**PROCHE-ORIENT** La victoire du chef du Likoud à l'élection, mardi 6 février, d'un premier ministre en Israël étant pratiquement acquise, l'attention se porte déjà sur les para-

mètres qui permettront de mesurer le poids du succès : le taux de participation, celui des abstentionnistes et des votes arabes. ● UNE VICTOIRE d'Ariel Sharon risque d'en-

courager l'expansion des colonies. Dès lundi soir, des colons ont réoccupé Havat Maon, une implantation sauvage au sud d'Hébron en Cisjordanie, dont l'armée les avait délogés

en novembre 1999. ● TSAHAL a imposé, mardi, un bouclage total de la Cisjordanie et de Gaza, parce qu'elle prend un sérieux de récentes menaces d'attentat. ● LE PROCÈS de

deux Palestiniens accusés d'avoir participé au lynchage de deux soldats israéliens en octobre 2000 à Ramallah s'est ouvert lundi. (Lire aussi notre éditorial page 16.)

## Israël : lendemains difficiles pour Ariel Sharon

Le taux de participation, le nombre des abstentionnistes et de ceux qui auront choisi le bulletin blanc de même que la tendance majoritaire du vote arabe compteront dans le poids politique de la victoire annoncée du chef du Likoud

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

Seul, désormais, compte l'écart, ces quelques points qui feront la différence entre la défaite honorable ou la déroute, ouvriront ou fermeront la possibilité d'un gouvernement d'union nationale évoqué à droite comme à gauche. Car pour le reste, tout paraît déjà joué : selon tous les sondages, les électeurs israéliens devraient élire, ce mardi 6 février, le chef du Likoud, Ariel Sharon, au poste de premier ministre.

C'est la première fois qu'une telle élection a lieu. Dans l'ancien système électoral, les électeurs élaient leurs députés qui, ensuite, désignaient le premier ministre selon les rapports de force parlementaires issus du scrutin. Depuis,

### Le président

du Congrès juif américain reçu à l'Elysée

Le président du Congrès juif américain, Bruce Ramer, reçu lundi 5 février, à l'Elysée, à la tête d'une délégation, s'est déclaré d'accord avec le président Jacques Chirac pour considérer que « le processus de paix au Proche-Orient » peut être relancé. « Je dirais que nous sommes d'accord sur les objectifs ultimes du processus de paix au Proche-Orient et que nous avons tous deux l'espoir que ce processus peut être remis sur les rails », a déclaré M. Ramer à l'issue d'une audience d'une heure et demie dont il s'est dit « très honoré ». « Le président est d'avis que la paix peut être réalisée et nous en sommes d'accord », a-t-il ajouté, exprimant sa reconnaissance au chef d'Etat français pour avoir été « très généreux de son temps ».

La conversation, « franche et directe », a porté sur un certain nombre de sujets, « y compris le processus de paix, les élections en Israël, la région du Proche-Orient en général, et les relations entre la France et les Etats-Unis, a-t-il dit. C'était un bon entretien ». - (AFP.)

une réforme électorale a distingué entre l'élection du premier ministre, désormais élu au suffrage universel direct, et les élections législatives. Cette fois, à la suite de la démission, en décembre 2000, d'Ehoud Barak, seul le premier ministre doit être désigné.

Ce mardi, quatre millions et demi d'électeurs étaient convoqués dans plus de 7 600 bureaux de vote. Le scrutin devait être clos à 22 heures (21 heures, heure française). Quelque 15 000 policiers et soldats ont été déployés dans tout le pays par crainte des attentats.

### APPELS AU BOYCOTT

Plusieurs paramètres seront particulièrement observés, à commencer par le taux de participation. A moins d'un changement de dernière minute, déçus du travailliste Ehoud Barak ou électeurs de droite insatisfaits de la candidature d'Ariel Sharon devraient théoriquement grossir l'armée des abstentionnistes et des votes blancs que, pour ne pas changer la règle et risquer d'introduire de la confusion, la commission électorale a décidé de ne pas distinguer des votes nuls.

L'importance des abstentionnistes sera une mesure intéressante de la crise politique que traverse le pays, notamment chez les électeurs de gauche, dont beaucoup auraient préféré avoir à voter Shimon Pérès plutôt qu'Ehoud Barak.

### Bouclage des territoires palestiniens

L'armée israélienne, craignant des attentats le jour du scrutin, a annoncé le bouclage, mardi 6 février, des territoires palestiniens. Les autorités affirment prendre au sérieux la menace d'attentats pendant et après le scrutin. Le Jihad islamique, responsable de plusieurs attentats depuis 1994, a menacé, lundi, de « porter les coups les plus douloureux à Israël dans les jours qui viennent », après la mort de l'un de ses membres tué par l'armée israélienne dans la bande de Gaza.

Treize organisations palestiniennes, dont le Fatah du président Yasser Arafat, ont appelé à un « jour de colère », mardi, à l'occasion du scrutin. Par ailleurs, de violents accrochages ont éclaté, lundi, dans la bande de Gaza. Un soldat israélien a été tué et un enfant palestinien a été blessé par balles à la poitrine. - (AFP.)

La mobilisation des électeurs des villages arabes sera également particulièrement étudiée. La plupart des partis et des associations culturelles ou religieuses arabes ont appelé au boycott, pour protester contre la mort de treize des

leurs tombés dans la répression des manifestations de solidarité avec l'Intifada. Mais au cours de ces dernières semaines, certains partis de la gauche arabe ont appelé, au diapason de la direction palestinienne, à faire barrage à

jours, plus personne ne se faisait d'illusion dans le camp d'Ehoud Barak qui, sans convaincre, assurait qu'il pouvait gagner. Tandis qu'Ariel Sharon maintenait un profil bas qui lui a fort bien réussi, M. Barak a labouré le pays en expliquant que l'élection était un choix entre la paix et la guerre. Il a été peu compris. Pour beaucoup d'Israéliens, angoissés d'être plongés dans une crise où ils sont impuissants, cette élection est avant tout un choix entre le désordre et le retour au calme, condition nécessaire avant toute reprise d'un quelconque processus de négociation avec les Palestiniens.

### UNE CORDE SENSIBLE

L'essentiel du message d'Ariel Sharon a d'ailleurs porté sur ce point, le chef du Likoud affirmant qu'il ne négocierait pas sous la violence. En filigrane, et sans que jamais Ariel Sharon ne l'affirme explicitement, les Israéliens ont aussi compris que le passé d'homme à poigne du candidat pouvait, si nécessaire, l'amener à utiliser la manière forte, solution qu'au fond d'eux-mêmes beaucoup d'électeurs approuvent.

Alors qu'Ehoud Barak demandait à l'électeur de faire un choix douloureux, appuyant implicitement sur la division des Israéliens, Ariel Sharon a appelé de ses vœux un gouvernement d'union nationale, insistant, lui, sur l'unité à retrouver face au danger commun.

Depuis plusieurs jours déjà, une équipe de collaborateurs travaillait sur la composition du prochain gouvernement comme sur son programme. En parlant d'union nationale, Ariel Sharon a réussi à pincer une corde sensible. Au point que nombreux sont les dirigeants travaillistes à envisager la participation de leur parti à son gouvernement. Le candidat du Likoud, à plusieurs reprises, a annoncé qu'il était disposé à offrir le poste de ministre de la défense à Ehoud Barak et celui de ministre des affaires étrangères à Shimon Pérès.

Le premier a répondu qu'il n'était pas disposé à participer à un gouvernement qui compterait dans ses rangs des élus d'extrême droite. Le second n'a rien affirmé ni rien exclu.

Georges Marion

## Ouverture du procès militaire de deux Palestiniens inculpés dans le lynchage de Ramallah

### BET EL (Cisjordanie)

de notre envoyée spéciale

« Non coupables », a plaidé l'avocat pour ses deux clients accusés d'avoir participé au lynchage de deux soldats israéliens dans la station de police de Ramallah, le 12 octobre 2000. L'audience publique du tribunal militaire, qui s'est tenue, lundi 5 février, sur la base de Bet El, située à près d'un kilomètre du lieu où s'est déroulée la tragédie, aura duré moins d'une heure.

Le temps d'entendre les deux actes d'accusation et les requêtes du défenseur. Le président du tribunal, militaire et juriste, une large kippa sur la tête, a lu les actes d'accusation en hébreu, presque en murmurant, sans doute pour permettre à celui qui assure la traduction simultanée en arabe de mieux se faire entendre.

Le premier inculpé, Raad Jamil Cheikh, 26 ans, chauffeur de la police palestinienne, est accusé d'« homicide volontaire ». Le second, Ali Mahmoud Hamdan, 23 ans, est poursuivi pour avoir donné des coups de

piéd à l'un des soldats étendus sur le sol. D'autres personnes impliquées auraient été arrêtées quelques jours après les faits. On parlait alors d'une dizaine d'arrestations. Ce chiffre n'est ni infirmé ni confirmé par l'armée.

D'après certaines personnes, un troisième inculpé pourrait bientôt comparaître devant la justice militaire, qui est compétente pour les questions de sécurité dans les territoires. La publicité de cette première audience, décidée par l'armée, n'est pas exceptionnelle. Sa tenue à la veille des élections est, semble-t-il, totalement fortuite.

### EXAMEN PSYCHIATRIQUE

Ce matin-là, lorsque les deux soldats réservistes – le caporal Vadim Novesche, 33 ans, d'Or Akiva, et le sergent-chef Yossef Avrahami, 38 ans, de Petrakh Tikva – arrivent par erreur devant un barrage de la police palestinienne à Ramallah, Raad Cheikh est un des policiers qui les emmènent au poste de police du centre-ville. L'accusé se serait joint à la foule pour participer au lynchage. Il

aurait frappé Vadim Novesche avec une barre de fer « sur la tête et d'autres parties du corps jusqu'à ce que le soldat pousse des cris d'agonie et commence à saigner ». Ensuite, il serait allé « se laver les mains », couvertes du sang de sa victime.

Les aveux du prévenu sont accablants pour la police palestinienne. « Le commandant du poste de police Halil Hassan (...) a donné l'ordre [à ses hommes] si jamais ils étaient arrêtés et interrogés de dire que les deux soldats avaient été tués par des civils. » Pendant la longue lecture de l'exposé des faits, l'inculpé reste imperturbable.

Pourtant, il risque une lourde peine de prison, voire la peine de mort – toujours commuée jusqu'à maintenant en peine de prison. L'avocat Jawad Boulos, un Arabe israélien, invité à commenter l'acte d'accusation, est concis : « Ce n'est pas vrai. » D'après lui, Raad Cheikh a avoué à la suite de « pressions illégales » et c'est afin de le démontrer qu'il a demandé un délai à la cour pour la reprise des audiences, ce qui lui est accordé.

Ali Hamdan, l'air simplet, jette un regard à sa mère dans l'assistance. Avant l'audience, voilée de blanc, celle-ci avait démenti avec véhémence toute implication de son fils dans cet événement. « Il n'a jamais appartenu au Hamas, au Jihad islamique ou au Fatah. Et ce jour-là, il n'était pas à Ramallah, il travaillait à l'American Colony [NDLR : grand hôtel de Jérusalem-Est], où il fait la plongée », a-t-elle affirmé.

Ali Hamdan se penche vers l'un de ses gardes pour lui poser une question. Le militaire lui répond au creux de l'oreille. Les deux sourient. Quand vient son tour d'écouter les chefs d'accusation, il se lève, cherchant un regard amical à droite, à gauche, se tortillant, s'adossant au mur.

L'avocat demande un examen psychiatrique complémentaire pour Ali Hamdan, qui ne serait pas « mentalement stable ». La cour accède à cette requête. La date du jugement n'a pas encore été fixée.

Catherine Dupeyron

## Une victoire du chef du Likoud risque d'encourager l'expansion des colonies de peuplement

### KARMEI TZUR (Cisjordanie)

de notre envoyé spécial

C'est ici que le docteur Schmouel Gillis est mort, dans la ligne droite qui grimpe la colline, juste après le camp de réfugiés d'El Aroub incrusté depuis des décennies en bordure de la route n° 60 et pas très loin d'une pépinière à la surprenante raison sociale : Love and Peace. Jeudi 1<sup>er</sup> février, en début de soirée, Schmouel Gillis regagnait sa maison, dans la colonie de Karmeï

Tzur, entre Jérusalem et Hébron, lorsqu'une rafale de pistolet-mitrailleur est partie d'une voiture doublant la sienne. Le médecin a été tué sur le coup, et sa voiture est allée s'abîmer dans un champ voisin. Depuis, un véhicule blindé israélien monte parfois la garde devant le camp d'El Aroub, l'armée a renforcé ses patrouilles sur la route qui dessert les nombreuses colonies établies entre Jérusalem et Hébron, et un petit tas de pierres a

été érigé sur le lieu de l'attentat, en mémoire de la victime.

Agé de quarante-deux ans, père de cinq enfants, issu d'une prestigieuse famille de médecins, le docteur Gillis était un hématalogue réputé, travaillant à l'hôpital Hadassah, à Jérusalem. C'était aussi un colon et un juif pieux de Karmeï Tzur, implantation de quelque quatre-vingts familles qui n'accueille que des pratiquants. Schmouel Gillis s'y était installé il y a onze ans, pour,

assure son beau-frère, « vivre dans une petite communauté tout en construisant la terre d'Israël ». C'était, enfin, un officier de réserve, commandant dans une unité parachutiste spécialisée dans la collecte de renseignements derrière les lignes ennemies. Mais, de cela, il ne parlait jamais et, aujourd'hui encore, les siens ne veulent pas plus en dire.

Depuis sa mort, des centaines de personnes, médecins, collègues de travail, militaires de haut grade et hommes politiques sont venus présenter leurs condoléances à sa famille, sous le regard surpris des habitants de Karmeï Tzur, dont beaucoup ignoraient que leur voisin, discret et modeste, était aussi connu. Le chef de l'Etat, Moshe Katsav, et le chef d'état-major, le général Shaoul Mofaz, étaient annoncés.

Ehoud Barak, qui envisageait de venir, a dû se décommander « pour des raisons techniques ». Il y a peu, les habitants d'une autre colonie qui pleuraient l'un des leurs avaient brutalement fait savoir au premier ministre, qui envisageait de venir saluer la famille, qu'il n'était pas le bienvenu. « Mais nous, nous l'aurions reçu, assure l'un des voisins du docteur Gillis. Karmeï Tzur est une communauté paisible. »

Depuis le début de la seconde Intifada, des dizaines d'attaques ont eu lieu sur les routes de Cisjordanie, soulevant l'inquiétude et la colère des colons. Une bonne dizaine d'entre eux y sont morts, mitraillés par des voitures plus rapides que les leurs. « Nous n'étions pas habitués à cela, explique un habitant de Karmeï Tzur. Il

y avait des pierres sur la route, des coups de feu même, mais pas ces fusillades. On a mis du temps à s'adapter. » Beaucoup voyagent désormais dans les autobus aux vitres de plastique et à la carrosserie renforcée que les compagnies ont ressortis du garage ; d'autres continuent d'utiliser leur voiture mais, explique l'un de ceux-là, « je

« Nous respectons les terres arabes et leurs propriétaires, mais celles-ci n'ont jamais été cultivées. Il n'y a rien au cadastre, et aucun propriétaire n'est jamais venu les réclamer »

roule vite et j'essaie de ne pas me laisser doubler, surtout lorsque le conducteur n'est pas seul ».


Il y a encore peu, le sort des colons n'émouvait guère les foules israéliennes. Nettement plus à droite que le centre de gravité politique du pays, minoritaires et isolés, les colons étaient considérés comme les empêcheurs de la paix, voire, parfois, comme des cibles

légitimes. Peu trouvaient à redire à leur probable déplacement après la signature d'un accord de paix. Mais, malgré les pressions de ses troupes les plus radicales, la direction politique des colons a finalement joué, réussissant à empêcher tout débordement extrémiste. Hormis quelques exceptions, les représentations individuelles n'ont pas eu lieu. Après quatre mois d'Intifada, durant laquelle les colons ont été particulièrement visés, les Israéliens sont en train de refaire bloc.

Judi, en réponse à l'assassinat du docteur Gillis, Karmeï Tzur a agrandi unilatéralement son territoire, repoussant de 200 mètres sa grille d'entrée. Les terres englobées dans le nouveau périmètre devraient être bientôt loties. « Nous respectons les terres arabes et leurs propriétaires, mais celles-ci n'ont jamais été cultivées, assure l'un des habitants. Il n'y a rien au cadastre, et aucun propriétaire n'est jamais venu les réclamer. » Il est de toute façon convaincu que l'expansion est la seule réponse aux attaques menées contre les siens. « Un mort, un peu de territoire en plus », déclare-t-il, au diapason de beaucoup de ses amis.

Lundi, des colons ont réoccupé Havat Maon, une implantation sauvage au sud d'Hébron dont ils avaient été expulsés par l'armée en novembre 1999. Pour certains colons, l'élection probable du chef du Likoud, Ariel Sharon, au poste de premier ministre pourrait constituer un encouragement à la poursuite du mouvement.

G. M.



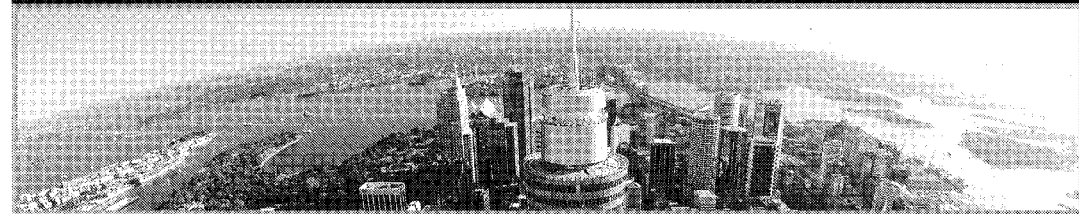
**ETUDES SUPERIEURES DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT INTERNATIONAL**

**SUP RESEAU**  
1 Concours Commun  
3 SESSIONS 2001  
7 ÉCOLES DE COMMERCE EN RESEAU

ISEG PARIS	01 44 78 88 88
ISEG BORDEAUX	05 56 52 01 19
ISEG LILLE	03 20 85 06 96
ISEG LYON	04 78 62 37 37
ISEG NANTES	02 40 89 07 52
ISEG STRASBOURG	03 88 36 02 88
ISEG TOULOUSE	05 61 62 35 37

**BACHELIERS S, ES, L**  
**LE CHOIX DE L'INTERNATIONAL**  
CURSUS EN 4 ANS APRÈS BAC, dont :  
• 6 à 12 mois en Universités Partenaires (EUROPE et USA)  
• 12 mois en entreprise, stages et missions en France ou à l'étranger

CENTRE D'INFORMATION: GROUPE ISEG 28 rue des Francs Bourgeois 75003 Paris Tél. 01 44 78 88 88. [www.iseg.fr](http://www.iseg.fr)  
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR







## Ariel Sharon a très mauvaise presse dans les pays arabes

**CONTRAIREMENT** à l'ancien chef du Likoud et ancien premier ministre, Benyamin Nétanyahou, Ariel Sharon n'a droit à aucun bénéfice du doute dans les pays arabes. L'expérience leur a appris que, comme il le dit lui-même, le candidat de la droite au poste de premier ministre fait toujours ce qu'il dit ; et ce qu'il dit est aux antipodes de leurs attentes. Qui plus est, la pratique du Likoud au pouvoir, après les précédents Nétanyahou et Itzhak Shamir, a détrompé tous ceux d'entre eux qui ont pu croire que seule la droite israélienne peut faire la paix sans être accusée de trahison par les siens. A cet égard, tous ceux qui, aujourd'hui, au sein de la gauche israélienne, pensent que Yasser Arafat et les dirigeants arabes souhaitent le succès de M. Sharon sont en retard d'une décennie.

Qu'ils soient gouvernants ou gouvernés, les Arabes n'ont pas oublié les résistances qu'Itzhak Shamir avait opposées au lancement du processus de paix, fin octobre 1991, au point de mettre hors de lui l'ancien secrétaire d'Etat américain, James Baker, pourtant réputé avoir des nerfs d'acier. Ils gardent également en mémoire la devise maîtresse d'Itzhak Shamir : « beaucoup de processus et peu de paix ». Ils se souviennent d'un M. Nétanyahou, crédité par la communauté internationale d'un désir sincère de faire la paix, mais qui y est allé à reculons. Avec Ariel Sharon au pouvoir en Israël, ce sera pareil, voire pire, pensent-ils aujourd'hui.

M. Sharon d'ailleurs annoncé la couleur : s'il est élu premier ministre, il ne négociera en aucun cas « sous la menace de la violence » et réprimera plus brutalement encore toute révolte palestinienne. Il maintiendra la souveraineté israélienne sur Jérusalem-Est et ne démantèlera aucune colonie de peuplement. Il ne reconnaîtra en aucun cas le droit au retour des réfugiés palestiniens, tout en se vantant d'être le principal artisan de la venue en Israël d'un million de juifs russes au nom d'un autre droit au « retour ». Il accepte la création d'un Etat palestinien, mais uniquement sur 40 % de la Cisjordanie – et à Gaza – et à condition que cet Etat soit démilitarisé. Bref, M. Sharon promet bien moins que ce que le premier ministre sortant, Ehoud Barak, a déjà accepté et que les Palestiniens ont jugé nettement insuffisant. *Last but not least*, il maintiendra le Golan syrien occupé sous souveraineté israélienne.

### PROVOCATEUR PYROMANE

M. Sharon, qui a toujours clamé que la patrie des Palestiniens est la Jordanie, mais qui a fini par se résoudre à l'idée que depuis le lancement du processus de paix, cette thèse n'était plus défendable, n'en demeure pas moins un boute-feu. Tout récemment encore, il affirmait que les dirigeants jordaniens lui avaient confié leurs craintes de voir le président palestinien, Yasser Arafat, renverser le roi Abdallah II. Amman en est resté interloqué et Abdallah II n'est sans doute pas disposé à jouer, pour le chef du Likoud, le rôle de Monsieur relations publiques au sein des pays arabes que feu son père le roi Hussein s'était chargé de camper pour Benyamin Nétanyahou.

Le passé du chef actuel de la droite israélienne est également gravé dans toutes les mémoires arabes. Les massacres des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila, en septembre 1982, sont certes la partie la plus noire et la plus connue de son parcours et sa visite-provocation sur l'esplanade des Mos-

quées, le 28 septembre 2000, l'exemple le plus récent de ses turbulences. De plus en plus, l'expression « criminel de guerre » est employée à son propos et des comités se sont constitués dans de nombreux pays pour réunir les preuves de ses « crimes » et les porter devant la justice. M. Sharon est enfin l'emblème du provocateur pyromane, qui n'a pas hésité à élire domicile au cœur de la partie arabe de Jérusalem, qui a multiplié la construction de colonies de peuplement lorsqu'il était ministre de l'habitat du gouvernement Shamir, qui s'est ultérieurement fait le champion de la colonisation à outrance, qui a enfin humilié Yasser Arafat en refusant de lui serrer la main lorsqu'il était ministre des affaires étrangères du gouvernement Nétanyahou...

### COLONISATION

Certains, tels le Hezbollah libanais et, plus généralement, les mouvements islamistes, disent qu'il n'y a pas de différence en Israël entre le Parti travailliste et la droite, voire que cette dernière, dont M. Sharon est le parangon, a au moins le « mérite » d'agir « à découvert », montrant ainsi ce qui, à leurs yeux, est le vrai visage de l'Etat juif. Pour d'autres, la dégradation jugée inévitable de la situation sous un gouvernement conduit par Ariel Sharon est un mal quasi souhaitable, l'abcès ne pouvant crever que s'il est surinfecté, étant entendu que les Etats-Unis, parrains du processus de paix, et la communauté internationale seront forcés de mettre le holà. D'autres encore se raccrochent à l'espoir que M. Sharon ne sera pas en mesure de gouverner, tout simplement parce que l'éclatement de la scène politique en Israël rend ce pays ingouvernable. L'Etat juif, disent-ils, ira, à plus ou moins brève échéance, vers de nouvelles élections anticipées.

Les Palestiniens des territoires occupés et une partie au moins des Palestiniens israéliens estiment quant à eux, depuis la nouvelle Intifada, que le choix entre Ehoud Barak et Ariel Sharon est un choix entre deux « bourreaux » et qu'en tout état de cause les travaillistes et le Likoud ont rivalisé de zèle en matière de colonisation.

En attendant le verdict des urnes, peu de dirigeants arabes se sont publiquement prononcés. Tandis que M. Arafat s'est abstenu de dire quoi que ce soit, le ministre palestinien de la culture et de l'information, Yasser Abed Rabbo, lui, n'a pas hésité à appeler le « camp de la paix » en Israël et les Palestiniens israéliens – qui représentent 13 % de l'électorat – à barrer la route au chef du Likoud. L'abstention ou le vote blanc seraient une faute, a-t-il martelé.

Sur un ton plus diplomatique, mais non moins éloquent, le président égyptien Hosni Moubarak, sachant que les Arabes risquent de devoir traiter avec M. Sharon s'il est élu premier ministre, a déclaré à la télévision israélienne : « J'ai un traité de paix avec vous. Dois-je pour autant parler à M. Sharon ? (...) S'il porte un intérêt à la stabilité de la région, il sera le bienvenu » en Egypte. « S'il veut quelque chose et s'il vient vers moi, il sera le bienvenu, mais s'il ne veut rien, alors, qu'il reste là où il est. » Le premier ministre libanais, Rafic Hariri, qui n'avait pas hésité à dire que l'avènement éventuel d'Ariel Sharon sonnerait le clairon de la guerre, a préféré, à la veille du scrutin, « ne préjuger de rien ».

Mouna Naïm

Bernard Bertossa, procureur général de Genève

# « Nous avons suffisamment de charges pour inculper Pavel Borodine de blanchiment d'argent »

La Suisse a officiellement demandé aux Etats-Unis, lundi 5 février, l'extradition de l'ancien intendant du Kremlin, Pavel Borodine, qui est un

proche de Vladimir Poutine. Il est accusé de « blanchiment d'argent » et d'appartenance à une organisation criminelle et est actuellement détenu

dans une prison new-yorkaise. Cette demande intervient après l'émission par la justice suisse d'un mandat d'arrêt contre Pavel Borodine.

« Êtes-vous sûr que les Américains accèdent à votre demande d'extradition concernant Pavel Borodine ?

– Il n'y a pas de certitude. Mais dans le cadre du traité d'extradition signé avec les Etats-Unis, toutes les conditions légales semblent réunies. On ne peut pas exclure le risque que l'intéressé soit mis en liberté provisoire et en profite pour prendre la fuite. Enfin, une dernière hypothèse, à laquelle je ne crois pas, serait que des pressions soient exercées, et que les Américains décident, pour des raisons politiques, de ne pas extraire M. Borodine. Jusqu'ici, les autorités américaines n'ont jamais agi ainsi.

– Une fois en Suisse, Pavel Borodine sera-t-il immédiatement inculpé ?

– Nous avons suffisamment de charges contre lui pour l'inculper de blanchiment d'argent, sinon, nous n'aurions même pas pu délivrer un mandat d'amener international contre lui. Reste maintenant la possibilité d'une explication « miracle » de l'intéressé. Si M. Borodine venait à prouver qu'il n'a pas conservé les commissions touchées à la faveur de plusieurs contrats de rénovation, mais les a finalement restituées à la Fédération de Russie, le scénario pourrait être différent.

– Pouvez-vous boucler votre enquête alors que, côté russe, l'enquête Mabetex a été classée ?

– L'appréciation des autorités russes ne nous lie pas. En Suisse, sont considérées comme constitutives du blanchiment toutes les opérations qui ont pour but de dissimuler l'origine ou d'empêcher la confiscation du produit du crime : l'utilisation d'intermédiaires, le déplacement de l'argent d'un endroit à un autre, le recours à des sociétés écrans. C'est le cas ici. Quant à l'ap-

partenance à une organisation criminelle [le second chef d'inculpation retenu], il s'agit de prouver l'existence d'une organisation tenue secrète et qui a pour but de se procurer des revenus illégaux.

– A Moscou, Pavel Borodine est toujours blanc comme neige, le crime en amont n'existe donc pas ?

– Je vous rappelle qu'en 1999, il y avait au parquet russe un procureur général [Iouri Skouratov, écarté de ses fonctions en avril 1999]

sidèrent elles-mêmes que la personne a commis un crime, cela reviendrait à ne poursuivre que ceux – fonctionnaires et agents publics – qui sont en disgrâce chez eux.

– D'autres hauts fonctionnaires russes sont-ils concernés ? Pavel Borodine n'agissait-il pas au nom de personnes plus haut placées que lui ?

– D'autres mandats d'amener internationaux ont été émis contre des ressortissants russes, à la

rogatoire du juge Devaud envoyée à Moscou porte sur la réfection de l'avion présidentiel de Boris Eltsine. Pavel Borodine s'est-il encore enrichi ? Pour quels montants ?

– Nous sommes dans la même hypothèse de blanchiment que pour les deux premiers contrats [la restauration du Grand Palais du Kremlin et de la Cour des comptes]. Ce sont des contrats passés pour le compte d'une collectivité publique et dont l'intéressé a retiré des avantages à titre personnel. Je ne peux évoquer ces sommes, mais elles seraient sans doute bienvenues pour ceux qui ont faim en Russie.

– Les avocats de Pavel Borodine vous accusent, vous et vos magistrats, d'être les « vengeurs de l'humanité ». Le parquet genevois est le seul en Europe à instruire des enquêtes en rapport avec la corruption dans les hautes sphères de l'Etat Russe. En France par exemple, la justice se montre timide. Est-ce normal ?

– La Suisse est un nain politique, mais également un géant financier. Pour faire des comparaisons, il faut prendre les autres places financières européennes comme l'Angleterre, le Liechtenstein et non la France, qui n'est pas un lieu de passage privilégié pour des fonds d'origine criminelle. C'est plutôt un lieu où ces fonds sont investis. Je me contente d'essayer de remplir ma mission ici : faire respecter la loi suisse à Genève. Nous avons repéré des mouvements de fonds d'origine criminelle qui passent par le Luxembourg, le Liechtenstein, l'Angleterre. Pourquoi ne mettent-ils pas autant d'énergie que nous à faire le ménage ? La réponse leur appartient.

Propos recueillis par Agathe Duparc

## Washington doute de la version officielle russe de l'affaire Gluck

**LE DÉPARTEMENT** d'Etat à Washington ne se contente pas de douter de la véracité des explications officielles russes sur l'enlèvement, puis la libération, en Tchétchénie, de l'Américain de Médecin sans frontières Kenny Gluck. Il l'a fait savoir. Son porte-parole, Richard Boucher, a ainsi déclaré, lundi 5 février, que son pays « cherche à avoir plus d'informations sur les circonstances entourant cette libération » intervenue la veille. Quant aux « conditions de son enlèvement », le 9 janvier, elles demeurent « une source d'inquiétude », a-t-il précisé. Washington ne pouvait sans doute pas faire moins, alors que les témoignages se multiplient sur le rôle du FSB (ex-KGB) dans le rapt de l'Américain et que les explications officielles de Moscou débordent d'incohérences. Mais à trop exiger la vérité, Washington ne risque-t-il pas de pousser Moscou à fermer encore plus hermétiquement les portes de la Tchétchénie ?

Pour l'instant, une première crainte est écartée, celle touchant au sort de Kenny Gluck. « Beaucoup de gens partageaient mon avis, mais avaient peur de dire ouvertement que ce sont les services russes qui l'ont enlevé. Car nul ne savait ce que ces services, se sentant découverts, auraient pu faire. » L'ancien militaire Viatcheslav Izmaïlov, qui témoignait ainsi, lundi, sur les ondes de Ekho Moskovy, a commencé à écrire sa vérité sur le rapt dès le 18 janvier dans *Novaïa*

*Gazeta*, journal d'opposition où il décrit, depuis des années, son travail de libérateur d'otages professionnel, membre d'une commission ad hoc du Kremlin. « Je connais toutes les personnes, dans les services, qui auraient été susceptibles de chercher Gluck en Tchétchénie, après son enlèvement », a-t-il précisé. « Or aucune d'elles ne l'a fait, ni n'a reçu d'instructions pour le faire », a constaté Izmaïlov, qui en fut conforté dans sa conviction d'un enlèvement par les Russes, « comme ce fut le cas pour Andreï Babitski », journaliste qui avait « disparu » en Tchétchénie il y a un an.

### « IL FALLAIT LE REMETTRE À SA PLACE »

L'ex-officier Izmaïlov aide alors comme il peut les amis de Gluck : « On s'était mis d'accord, moi je devais nommer les choses par leurs noms, alors que les autres se pliaient aux us officielles : le président a parlé au président, le ministre au ministre, les missions humanitaires pareil. Finalement, grâce à Dieu, le bon sens a triomphé et ceux qui l'ont enlevé l'ont libéré. »

Cette libération fut décrite par un autre témoin, un officier anonyme du FSB cité lundi par le quotidien *Kommersant* : Gluck a été amené la nuit à pied, yeux bandés, devant la porte d'un médecin qu'il connaissait bien dans le village de Starye Atagui, celui-là même, strictement contrôlé par les militaires russes, où il fut enlevé et détenu par des « inconnus ». Lesquels lui

ont enlevé son bandeau puis sont tranquillement repartis.

Officiellement, Gluck a été libéré par le FSB des mains « de bandits tchéchéniens dirigés par Yaqub », au cours « d'une opération spéciale » qui s'est déroulée « sans coups de feu, sans pertes du côté du FSB et sans versement de rançon ». Et sans arrestation d'un seul des ravisseurs, a perfidement remarqué Izmaïlov, qui assure qu'il n'existe pas de commandant connu du nom de Yaqub. Des généraux russes avaient d'ailleurs qualifié ce Yaqub tantôt d'intermédiaire, tantôt de ravisseur, rôle qu'ils ont aussi attribué, successivement, à la plupart des plus célèbres chefs tchéchéniens rebelles...

Selon Izmaïlov, « le chef du FSB Patrouchev, et peut-être Poutine, devaient être au courant » de tout. Le but était de faire en sorte qu'il n'y ait plus de témoins en Tchétchénie : « Kenny ne se taisait pas, il a témoigné devant le Conseil de l'Europe ; il fallait le remettre à sa place, comme les autres humanitaires travaillant en Tchétchénie. Après l'enlèvement de Babitski, aucun journaliste n'y a plus circulé librement ; c'est maintenant le tour des humanitaires : ils reviendront peut-être, mais seulement accompagnés par l'armée. » Les ONG résistent encore face à un tel marché, mais les institutions de l'ONU les poussent à céder.

Sophie Shihab

## Sud-est de la Serbie : entre violences et dialogue politique

**L'ANNONCE**, lundi 5 février, de l'examen par Belgrade d'un plan de règlement de la crise dans le sud-est de la Serbie – théâtre depuis un an d'affrontements entre guérilleros albanais de l'Armée de libération de Presevo-Medvedja-Bujanovac (UCPMB) et forces serbes – s'est accompagnée de « combats violents » entre les deux parties.

« Les rebelles ont tiré des obus de mortiers et d'artillerie lourde depuis des tranchées et d'autres positions [situées dans les environs du village de Lucaner] », a indiqué Rasim Ljajic, ministre de Serbie pour les minorités ethniques et vice-président du comité de crise pour le sud-est de la Serbie. Le président du Conseil politique de Presevo-Medvedja-Bujanovac (KPPMB), bras politique de l'UCPMB), Jonuz Mus-

liu, a dénoncé pour sa part de « nouvelles provocations des forces serbes, qui (...) ont conduit l'UCPMB à riposter » pendant la nuit de lundi à mardi. On ne déplore aucune victime de part et d'autre. Ces « combats violents », selon M. Musliu, ont eu lieu entre Lucane et Dobrosin, deux villages situés l'un en bordure et l'autre à l'intérieur de la zone terrestre de sécurité établie en juin 1999 par l'OTAN. L'UCPMB a établi ses bases dans cette bande de territoire de 5 kilomètres de long courant le long de la limite administrative entre la Serbie et le Kosovo et interdite d'accès à l'armée yougoslave.

Ces nouvelles violences interviennent alors que Belgrade doit examiner cette semaine un plan de règlement de la crise dans cette région où vivent environ 70 000 Albanais.

« Ce n'est pas la première fois qu'à l'annonce de négociations se produisent des provocations et des attaques armées qui ont pour but de créer un climat impossible pour le début de négociations politiques » a regretté M. Ljajic.

### « ÉVENTUELLES NÉGOCIATIONS »

Dimanche, le vice-premier ministre serbe, Nebojsa Covic, avait rendu au gouvernement un projet de programme destiné à normaliser la situation par des voies politiques et associant le gouvernement serbe, des représentants albanais et la communauté internationale. Ce plan vise à réintégrer les Albanais dans les structures politiques, économiques et sociales ainsi qu'une démantèlement progressive de la bande de sécurité. Il rejette d'emblée toute modification de frontiè-

re ou statut spécial pour la région, comme le réclament les Albanais.

De leur côté, les représentants politiques et militaires albanais seraient tombés d'accord, lundi soir, pour « unifier [leur] stratégie et préparer une plate-forme pour d'éventuelles négociations avec les Serbes », a indiqué à l'AFP Jonuz Musliu. Il n'a donné aucune précision sur le contenu de cet accord conclu entre le KPPMB, l'état-major de l'UCPMB, le Parti démocratique unifié des Albanais (PBDSh) de Zeqirja Fazliu et le parti de Riza Halimi (PVD), le maire de Presevo. Comme l'Armée de libération du Kosovo (UCK) en son temps, la guérilla albanaise se divise en diverses factions et familles aux intérêts parfois divergents.

Christophe Châtelot



# La nouvelle administration américaine durcit le ton contre l'Irak

Elle hésite entre la volonté de renforcer les sanctions et celle de « se débarrasser » de Saddam Hussein

Les déclarations se multiplient à Washington au sujet de l'Irak. Si le secrétaire d'Etat, Colin Powell, souhaite « revigorer » les sanctions

contre Bagdad pour l'empêcher de se doter d'armes de destruction massive, un proche de Don Rumsfeld, secrétaire d'Etat à la défense, s'attend

à « faire sauter Saddam ». Et le vice-président, Dick Cheney, n'exclut pas d'envisager « très sérieusement une action militaire ».

## WASHINGTON

de notre correspondant

L'arrivée de George W. Bush à la Maison Blanche a entraîné un changement de ton envers l'Irak aux Etats-Unis. Après deux années pendant lesquelles Bill Clinton a tenté, sans succès, de répondre au blocage par Bagdad du contrôle international de ses installations militaires et de colmater les brèches qui se multiplient contre le système de sanctions, l'atmosphère est désormais à la fermeté. Dix ans après la guerre du Golfe, menée par George Bush père assisté de Dick Cheney au Pentagone et du général Colin Powell à la tête de l'état-major, le président irakien, Saddam Hussein, est toujours là, rappelant au nouveau locataire de la Maison Blanche que l'objectif d'alors reste inachevé.

Ahmad Chalabi, le dirigeant du Congrès national irakien (CNI), une coalition d'opposants soutenue par Washington, a été reçu par M. Cheney, aujourd'hui vice-président, et le Trésor vient de débloquer 4 millions de dollars (4,4 millions d'euros) pour le CNI, dont l'efficacité et l'audience restent à démontrer.

D'autres crédits sont en attente, en vertu d'une loi votée par le Congrès républicain pour soutenir l'opposition à Saddam Hussein. Le département d'Etat a indiqué que

la décision avait été prise sous l'administration précédente, mais la volonté de damer le pion à Bagdad se décline désormais quotidiennement ici.

« L'Irak est une menace pour ses voisins (...) et un problème pour son propre peuple », a déclaré M. Powell, qui, à l'origine, avait pourtant été hostile à l'opération « Tempête du désert », déclenchée en 1991 pour déloger l'armée irakienne du Koweït. Conscient de l'opposition croissante aux sanctions, le secrétaire d'Etat souhaite leur donner une nouvelle énergie, en les ciblant de manière à empêcher Bagdad de se doter d'armes de destruction massive.

## « DIX ANS D'ÉCHEC »

L'Irak est en effet l'un de ses Etats croque-mitaines mis en avant par Washington, avec la Libye et la Corée du Nord, pour justifier son programme de bouclier antimissile. Le porte-parole du département d'Etat a rappelé, la semaine dernière, que l'Irak n'avait pas « changé ses intentions et ses désirs (...), et avait repris ses efforts pour reconstruire rapidement ses moyens de production d'armements détruits par l'aviation américaine » et que Oudai, l'un des fils du président irakien, a de nouveau revendiqué le Koweït. « Une voix forte se fait entendre au sein de la communauté

internationale pour dire qu'il faut empêcher l'Irak de développer des armes de destruction massive, ainsi que sa capacité à menacer une fois de plus ses voisins et son propre peuple », a ajouté le porte-parole.

Ce ton semble insuffisant à Don Rumsfeld, secrétaire d'Etat à la défense, qui avait suggéré il y a deux ans de bombarder les piliers du pouvoir de Bagdad et qui n'a pas renié ces propos, ou à son adjoint Paul Wolfowitz, qui avait réclamé un soutien accru à l'opposition anti-Saddam. Renforcer les sanctions est une erreur à l'issue de dix ans d'échec, dit Richard Perle, qui fut sous-secrétaire à la défense de Ronald Reagan. « Toutes les politiques menées jusqu'ici ont été mauvaises et Saddam est plus fort qu'en 1991. Nous avons besoin d'une autre politique et ma préférence serait de se débarrasser de lui. Bush n'a pas le choix, il doit en changer et j'espère qu'il soutiendra l'opposition », disait-il en janvier au Monde.

En octobre 2000, M. Cheney avait averti que « si Saddam entreprenait de rebâtir ses capacités nucléaires ou ses armes de destruction massive, nous devrions envisager très sérieusement une action militaire ».

MM. Cheney et Rumsfeld étant en pointe sur les questions de sécurité et leurs positions étant pro-

ches de celles de « W », l'escalade verbale et symbolique de ces derniers jours doit être prise au sérieux. Ancien du Conseil national de sécurité, Howard Teicher voit Saddam Hussein sur le point de « tenter de jouer des muscles pour jauger les faiblesses des Etats-Unis et de la coalition » multinationale qui s'est faite contre lui.

Proche de M. Rumsfeld, le journaliste Stephen Schwartz s'attend à « quelque chose de sérieux. On en a marre, et ce n'est pas la ligne Powell avec ses sanctions à laquelle on pense, mais à faire sauter Saddam. Il n'est pas aussi rusé que Milosevic, c'est un aventurier qui veut tester notre capacité de réaction », dit-il.

Faut-il y voir une gesticulation verbale pour cacher de sérieuses divergences dans l'équipe Bush, ou bien l'amorce d'une stratégie visant à pousser Bagdad à la faute pour pouvoir frapper un grand coup avec le soutien d'une coalition de pays arabes démobilisés et de pays européens plus soucieux de business ? Toujours est-il que l'atmosphère de ces deux semaines laisse à penser que l'Irak risque de devenir le premier point chaud de la seconde présidence Bush et de créer de nouvelles tensions entre Washington et ses alliés.

Patrice de Beer

# Les opposants irakiens, réunis à Paris, réclament le procès de leur président

Ils dénoncent unanimement les exactions du régime

NE PAS OUBLIER que le régime irakien est le premier responsable des souffrances de son peuple, dont l'embargo n'a fait qu'aggraver le fardeau ; ne pas croire que la levée de cet embargo résoudra tous les problèmes de ce pays ; traduire le président irakien, Saddam Hussein, devant un tribunal international ad hoc pour « crimes contre l'humanité » et œuvrer à la chute de son régime pour construire un Irak démocratique : ce sont les objectifs communs de la quasi-totalité des opposants irakiens, membres d'organisations non gouvernementales (ONG) et intellectuels qui ont participé à un colloque sur l'Irak organisé à Paris, lundi 5 février, à l'initiative des Verts français.

Les participants au colloque « Défis et perspectives de l'Irak face au régime de Saddam Hussein » ne veulent pas que les voix des victimes de la répression, que le régime continue de pratiquer contre sa population, soient couvertes par celles, de plus en plus nombreuses, qui s'élèvent de partout pour réclamer une levée de l'embargo économique imposé par l'ONU à l'Irak depuis plus de dix ans et tenu pour responsable de la détresse des Irakiens. Ils refusent que « le débat à propos de l'Irak se focalise sur l'embargo », qui est « l'arbre cachant la forêt des crimes » de Saddam Hussein, selon les propos d'Amin Bakhtiar, représentant de Human Rights Alliance, une ONG membre de Coalition for Justice in Irak (un rassemblement de deux cents ONG de quatre-vingt-dix pays). Les sanctions, a dit M. Bakhtiar, « ne sont pas le mal, mais en sont la conséquence ».

## HUMANISER L'EMBARGO

Pour tous, le peuple irakien « continuera de souffrir aussi longtemps que M. Hussein demeurera au pouvoir ». Si les produits achetés en vertu de la résolution 986 de l'ONU dite « Pétrole contre nourriture » n'étaient pas détournés par les autorités, les souffrances des Irakiens seraient allégées, a assuré M. Bakhtiar, qui en veut pour preuve l'amélioration sensible de la situation dans la partie du Kurdistan qui échappe au contrôle du centre et où la résolution 986 est correctement appliquée.

Quant à l'embargo, il doit être, d'après lui, « humanisé », alors que d'autres participants ont demandé sa « levée immédiate », parce qu'il pénalise très lourdement la population. Tous ont récla-

mé le maintien, voire l'accentuation des « sanctions politiques, diplomatiques et militaires » contre le régime. La comparaison de M. Hussein devant un tribunal international ad hoc fait aussi la quasi-unanimité. Pour ce faire, a suggéré M. Bakhtiar, une commission d'experts pourrait être formée par le secrétaire général de l'ONU ou le Conseil de sécurité, qui serait chargée de vérifier l'authenticité des documents – singulièrement quatorze tonnes saisies par les Kurdes dans le nord après la débandade de l'armée et les conclusions du rapporteur spécial de l'ONU, Max van der Stoep – qui prouvent les « crimes » du régime.

Tous les orateurs, qu'il s'agisse des représentants des deux principaux partis kurdes, l'Union patriotique du Kurdistan et le Parti démocratique du Kurdistan, de ceux des deux principales formations islamistes, le Conseil supérieur de la révolution irakienne et le parti el Daawa, du Parti communiste, des personnalités indépendantes ou des délégués d'Amnesty International et de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme ont rappelé la longue liste des exactions du régime : emploi d'armes chimiques et de gaz dont les populations continuent encore aujourd'hui de subir les effets, y compris génétiques, transferts massifs de population, répression brutale des minorités ethniques et religieuses, asséchage des marais du Sud, tortures physiques et psychiques d'une grande cruauté, « disparitions » et exécutions sommaires d'opposants...

Pour tous, parallèlement à la levée des sanctions, la communauté internationale doit impérativement mettre en application la résolution 688 du Conseil de sécurité, qui exige du régime irakien de mettre fin aux violations des droits de l'homme. Un soutien actif devrait être enfin fourni, selon eux, aux opposants afin qu'ils puissent renverser le régime.

Le député Vert Noël Mamère a vu dans « une certaine complaisance » de la France à l'égard du régime irakien, « l'un des effets nocifs » de la cohabitation. Les Verts, a-t-il dit, demandent la comparution en justice de M. Hussein et sont résolus à « lutter contre toutes les crapules internationales, au hit-parade desquelles se tient Saddam Hussein ».

Mouna Naïm

# Les Etats-Unis se lancent dans la guerre spatiale

Une simulation dans le Colorado témoigne du tournant pris depuis l'arrivée de M. Rumsfeld au Pentagone

LES ÉTATS-UNIS viennent de simuler une guerre spatiale que la Chine leur aurait déclarée en 2017. L'événement a eu lieu durant cinq jours, fin janvier, sur l'une des bases de l'armée de l'air américaine, dans le Colorado. Le reposait sur le scénario selon lequel un Etat rouge (la Chine) menace un Etat marron (Taiwan), qui demande l'aide d'un Etat bleu (les Etats-Unis).

Se remémorant l'attaque-surprise, en 1941, à Pearl Harbor (Hawaii), de la flotte américaine par le Japon, les Etats-Unis ont imaginé que l'agresseur, agissant sans préavis, neutralise en priorité leurs satellites de renseignement, de communications et de commandement, autant de moyens permettant la riposte ou garantissant la continuité du fonctionnement d'un bouclier antimissile sur le territoire national.

Baptisé « Schriever 2001 », l'exercice avait en toile de fond les conclusions d'un rapport d'une commission du Congrès présidée en 1999 par Donald Rumsfeld, devenu, depuis, secrétaire à la défense et partisan de redéployer les moyens stratégiques américains en donnant à l'espace, conçu en termes de capacités aussi bien offensives que défensives, une pri-

mauté qu'il n'avait pas jusqu'à sa nomination récente au Pentagone.

Accessoirement, l'armée de l'air américaine ambitionne, au travers d'un tel exercice, de se poser en responsable numéro un du futur arsenal des Etats-Unis, avec la création, en son sein, d'un Space Corps, qui lui serait officiellement attribué. Elle entend ainsi tirer profit de son expérience acquise à partir de l'ouverture d'une école de la guerre spatiale et de deux unités actives (le 76<sup>e</sup> Space Control Squadron et le 527<sup>e</sup> Space Agressor Squadron), chargées de se préparer à combattre dans l'espace et d'évaluer les vulnérabilités de la défense américaine en la matière.

## LASERS ANTISATELLITES

A la tête de la commission, l'amiral David Jeremiah a repris les travaux de M. Rumsfeld et il est lui-même favorable à la perspective de confier à l'armée de l'air américaine, plutôt qu'aux deux autres armées, la responsabilité d'un corps spécial voué à la défense spatiale. L'exercice « Schriever 2001 » traduit le forcing de l'armée de l'air pour jeter les fondements, d'ici cinq à dix années, selon des consignes dont on dit qu'elles émanent de M. Rumsfeld, d'une doctrine et d'une planification opération-

nelle destinées à préparer la guerre spatiale. Face à des menaces, du type de celles qui ont servi de « war games » sur la base de Schriever, dans le Colorado, et qui s'appliqueraient aux moyens de renseignement, de communication et de commandement américains pour tenter de les neutraliser, des parades existent. Ce seraient des lasers antisatellites au sol ou dans l'espace, des navettes spatiales réutilisables pour réparer d'urgence les satellites en orbite, un réseau de radars dans l'espace ou des microsattelites dont, précisément, la multiplication les rendrait assez difficiles à aveugler ou à brouiller. Sans oublier le déploiement d'un bouclier antimissile. C'est même, apparemment, l'une des utilités que l'exercice « Schriever 2001 » aurait démontrée à l'heure où M. Rumsfeld insiste tant, sur ce sujet, auprès de ses alliés européens.

Les systèmes de défense dite de théâtre (theater missile defense), par opposition à une défense antimissile nationale (national missile defense), contre des missiles assaillants de moyenne portée deviendraient l'outil indispensable et, notamment, le système Aegis (bouclier, en grec) qui est embarqué sur des navires américains et

que Washington peut déplacer au gré des circonstances pour protéger des troupes américaines à l'extérieur ou des alliés qui le réclameraient. De sorte, par exemple, que Taïwan (l'Etat marron) pourrait être défendu par des bâtiments américains placés judicieusement autour de ses côtes.

D'aucuns trouveront la ficelle un peu grosse. Ainsi, le ministre russe des affaires étrangères s'est déjà étonné, expliquant que « de tels exercices spatiaux suscitent de sérieuses inquiétudes » dès lors qu'« ils impliquent la désignation d'ennemis virtuels, dont certains des pays voisins de la Russie » et qu'ils tendent « à militariser l'espace ».

Aux Etats-Unis, le débat continue. Tous les responsables de l'armée de l'air ne sont pas, en effet, des thuriféraires de la guerre spatiale. Certains aviateurs, plus réalistes ou plus classiques, craignent que les investissements nécessaires à cette nouvelle panoplie ne soient prélevés sur les crédits alloués à la modernisation des forces aériennes et que, dans ce contexte-là, des programmes d'avions de combat, comme le F-22 ou le JSF, auxquels ils tiennent, ne fassent les frais de l'opération.

Jacques Isnard

# L'action sociale via les « armées de la compassion » critiquée par les religieux

## WASHINGTON

de notre correspondant

Dès son arrivée à Washington, George W. Bush a affiché non seulement ses convictions religieuses, comme il l'avait fait au Texas, en instituant un bureau de la Maison Blanche chargé des initiatives fondées sur la foi, mais aussi ses convictions communautaires. Sauvée de l'alcoolisme par la foi il y a quinze ans, « W », qui lit la Bible chaque jour et a déclaré que Jésus-Christ était son philosophe favori « parce qu'il a changé ma vie », veut partager les responsabilités sociales de l'Etat avec les institutions religieuses en leur ouvrant les financements fédéraux.

Pour ne pas risquer d'être accusé de violer le 1<sup>er</sup> Amendement, qui garantit la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il y a rajouté des organisations non confessionnelles.

La philosophie du nouveau président est simple : l'Etat a trop souvent des réponses bureaucratiques et il ne peut et ne doit pas tout faire. Il doit sous-traiter aux « armées de la compassion » l'aide aux défavorisés, la rédemption des drogués ou la lutte contre la délinquance juvénile à travers une approche spirituelle ouverte à tous les cultes.

L'objet de son « conservatisme compassionnel » est « d'identifier et d'enlever les barrières

sans objet qui bloquent le travail héroïque des groupes fondés sur la foi ». Ce sont donc des sommes considérables qui seront distribuées sous l'égide d'un universitaire catholique et d'un ancien maire israélite à des organismes de bienfaisance. Comme peut-être celui qu'avait visité « W » il y a un an dans l'Iowa et qui se charge de réhabiliter de jeunes toxicomanes en les ramenant dans le droit chemin de la foi.

## LA SÉPARATION ENTRE ÉGLISE ET ÉTAT MENACÉE

Mais cette voie qui enthousiasme la droite chrétienne et séduit des modérés comme l'ancien candidat à la vice-présidence démocrate, le sénateur Joe Lieberman, est semée d'embûches. Comment pourra-t-on, sans être taxé de discrimination, refuser de l'argent à des sectes qui, comme la Nation de l'Islam du révérend Louis Farrakhan, font du travail social mais ont été accusées de racisme anti-Blanc ?

Comment empêcher que des organismes soient poursuivis pour atteinte à la liberté religieuse comme le Job Partnership du Texas qui a reçu 8 000 dollars (8 800 euros) pour aider à « trouver un emploi à travers une relation avec Jésus-Christ », ce que le Congrès juif américain juge illégal ? Comment séparer les activités de bienfaisance de leur contrepartie religieuse ?

« L'administration peut payer la soupe, l'asile, les chaises mais pas les bibles », a assuré un responsable du programme.

Une partie des critiques ne viennent pas d'où l'on aurait pu les attendre. Le directeur de l'Association américaine pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat est un pasteur protestant, le révérend Barry Lynn, qui dénonce « la plus grave violation de ce principe dans notre histoire ».

Des religieux libéraux comme conservateurs s'inquiètent des risques posés par une telle manne, même bienvenue : elle impliquera en effet des contrôles administratifs sur l'utilisation de ces fonds alors que les Eglises n'aiment pas que l'Etat se mêle de leurs affaires. Certains craignent que ne s'instaure une relation de dépendance entre subventionnés et subventionneur, menaçant le droit inné à la critique de la politique gouvernementale. D'autres, enfin, redoutent des rivalités entre cultes se disputant des dollars pour leurs programmes au détriment d'autres.

Les baptistes seront-ils favorisés dans le Sud, les mormons dans l'Utah ? « W » a vite appris qu'il marchait sur des œufs et qu'il lui faudrait naviguer prudemment entre ses convictions et la réalité politique.

P. de B.

# Shoah : la Suisse publie sur Internet la liste de 21 000 comptes

UNE LISTE de 21 000 comptes bancaires pouvant avoir appartenu à des victimes de la Shoah a été publiée sur Internet, lundi 5 février, par l'Association suisse des banquiers.

Les noms et titulaires des comptes sont classés par ordre alphabétique sur le site www.dormantaccounts.ch, où ils resteront pendant six mois, le temps pour les ayants droit de se faire connaître auprès du tribunal d'arbitrage de Zurich, créé spécialement à cet effet.

A côté des noms et prénoms figurent également la ville d'origine et le pays, ainsi que les chiffres 1 ou 2, selon que le compte est encore ouvert ou fermé. De nombreux comptes appartiennent à des Français, originaires de Paris ou de l'est de la France, où la communauté juive était importante avant guerre.

## 2 600 COMPTES OUVERTS

Selon l'Association suisse, seuls 2 600 des 21 000 comptes publiés sont encore ouverts. Cette liste fait partie d'une banque de données de 36 000 noms de personnes ayant ouvert un compte en Suisse durant la seconde guerre mondiale.

En 1997, l'Association des banquiers avait déjà publié deux listes de 16 000 noms liés à des

avoirs en déshérence datant de la dernière guerre, soit les noms de 5 570 ressortissants étrangers et 10 000 Suisses.

Après cette publication, la commission Volcker, présidée par l'ancien président de la Réserve fédérale américaine (Fed), a procédé à une enquête dans les banques suisses, et découvert, parmi les quelque 4,1 millions de comptes datant de la seconde guerre mondiale, 53 000 comptes ayant un lien « vraisemblable » ou « possible » avec les victimes de la Shoah. Ces comptes ont été ouverts par des personnes vraisemblablement décédées dans des camps de concentration et d'extermination, et dont les descendants éventuels ignoraient l'existence ou ne pouvaient pas les retrouver, pour cause de secret bancaire suisse.

Cette liste de 53 000 noms a fait l'objet d'un nouvel examen au cours de l'été 2000 et a finalement été réduite à 36 000 noms, désormais centralisés dans la banque de données.

Selon l'accord global conclu en 1998 avec les organisations juives, les banques helvétiques vont leur verser 1,25 milliard de dollars (1,32 milliard d'euros), dont 800 millions (près de 850 millions d'euros) sont réservés pour ces comptes en déshérence. – (AFP.)



## Les deux Tchèques retenus à Cuba ont été libérés

LA HAVANE. Les deux responsables tchèques arrêtés le 12 janvier à Cuba pour « contacts subversifs » avec l'opposition ont été relâchés, lundi 5 février, par les autorités cubaines après s'être livrés à une auto-critique. Le député d'opposition et ex-ministre des finances, Ivan Pilip et l'ancien leader étudiant de la Révolution de velours, Jan Bubenik, ont été conduits à l'aéroport Jose Marti après une réunion au ministère cubain des affaires étrangères et ont regagné Prague. Lors de cette réunion en présence de responsables cubains et de diplomates étrangers convoqués pour l'occasion, ils ont admis avoir enfreint les lois cubaines en rencontrant des dissidents pour le compte d'une organisation américaine hostile au président Fidel Castro, Freedom House, à qui le régime cubain prête des liens avec la CIA. - (Reuters.)

## M. Kadhafi dénonce le verdict « politique » du procès Lockerbie

TRIPOLI. Le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi a fustigé, lundi 5 février à Tripoli, dans un discours fleuve, le procès de Lockerbie et décortiqué les accusations qui ont conduit à la condamnation à vie d'un ressortissant libyen. Il a qualifié le verdict de la cour écossaise à Camp Zeist (Pays-Bas), qui a condamné le 31 janvier Abdel Basset Ali El Megrahi à perpétuité, de « mascarade » et de « jugement politique » décidé sous la pression des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. « Abdel Basset El Megrahi est innocent, aucune preuve formelle n'a été retenue contre lui. Nous considérons donc qu'il a été enlevé et pris en otage pour terroriser le peuple libyen et le faire chanter davantage », a indiqué M. Kadhafi. Il a demandé l'intervention de l'Arabie saoudite et de Nelson Mandela pour faire libérer El Megrahi.

Contrairement à ce qu'il avait annoncé, M. Kadhafi n'a fait aucune révélation. Pour lui, « l'acte d'accusation a été monté de toutes pièces par les services de renseignements américains et britanniques pour accabler la Libye en raison de son soutien aux mouvements révolutionnaires dans le monde ». - (AFP.)

## Les Européens seraient prêts à modifier le traité antimissiles ABM

WASHINGTON. Les Européens estiment que le traité antimissiles ABM de 1972 n'est pas « la Bible », mais ils attendent des Etats-Unis qu'ils préservent le contrôle des armements en cas de développement d'un système américain de défense antimissiles (NMD), a déclaré, lundi 5 février, Javier Solana, haut représentant de la diplomatie européenne, en visite à Washington. « Le monde n'est pas bipolaire. Par conséquent, le traité ABM, bien qu'important, n'est pas La Bible. Il peut même être modifié si les parties signataires sont d'accord », a expliqué M. Solana avant des entretiens avec la conseillère de M. Bush pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice et le secrétaire d'Etat, Colin Powell.

« Ce que nous souhaiterions, nous Européens, c'est que les principales puissances procèdent si possible par la voie du consensus », a ajouté M. Solana. Le traité ABM, limitant à un seul site le déploiement des antimissiles en Russie et aux Etats-Unis, est remis en cause par le projet NMD. - (AFP.)

## Première liaison maritime officielle Chine-Taïwan depuis 1949

PÉKIN. Un bateau chinois a assuré, mardi 6 février, la première liaison officielle entre le continent et Taïwan depuis la fondation en 1949 de la République populaire de Chine. Le « Gulangyu » a quitté Xiamen, principal port de la province du Fujian, pour rejoindre l'île de Kinmen, sous contrôle taïwanais et distante de quelques kilomètres. Un bateau taïwanais avait effectué début janvier la même liaison mais en sens inverse.

Pékin réclame depuis des années à Taïpeh l'ouverture de liaisons maritimes, aériennes et postales directes, mais les Taïwanais ont toujours fait preuve de réticence. Le président insulaire, Chen Shui-bian, s'est toutefois déclaré récemment favorable à l'établissement de « petites liaisons » entre le continent et les proches îlots (Kinmen et Matsu) sous souveraineté taïwanaise. - (Corresp.)

## ESB : l'Amérique du Nord décrète un embargo sur les viandes du Brésil

WASHINGTON. Les Etats-Unis, le Canada et le Mexique ont, ces derniers jours, pris la décision d'interdire toutes les importations de produits bovins brésiliens en raison des craintes suscitées par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle). « Cette décision constitue une mesure provisoire dans l'attente de la publication de données permettant de faire une évaluation du risque concernant l'ESB », indique le ministère américain de l'agriculture dans un communiqué. Le gouvernement canadien explique, pour sa part, avoir reçu des informations au cours des derniers jours remettant en question le contrôle brésilien quant aux risques potentiels de l'ESB, et affirmant que le Brésil a importé des animaux d'Europe jusqu'en 1999.

Le Brésil dénonce cet embargo en affirmant qu'il n'est pas scientifiquement fondé. Les responsables brésiliens de l'agriculture redoutent maintenant que les pays européens qui représentent le plus grand marché à l'exportation des viandes bovines prennent une mesure similaire. - (AFP, Reuters.)

## Jörg Haider blanchi dans l'affaire d'espionnage informatique en Autriche

VIENNE. L'enquête sur le rôle éventuel du leader d'extrême droite autrichien, Jörg Haider, dans un scandale d'espionnage informatique d'opposants politiques a été close, a indiqué, lundi 5 février, son avocate, Huberta Gheneff. Cette dernière a annoncé que l'enquête avait été abandonnée en raison du manque d'éléments sur d'éventuelles fautes.

L'affaire a commencé début octobre lorsqu'un ancien dirigeant syndical d'extrême droite de la police, Josef Kleindienst, a accusé dans un ouvrage plusieurs membres du FPÖ (le parti de Jörg Haider) d'avoir reçu contre paiement des informations sur des opposants politiques provenant des fichiers informatiques de la police. Huit policiers ont été suspendus de leurs fonctions dans cette affaire. L'enquête se poursuit néanmoins concernant le chef de la section viennoise du FPÖ, Hilmar Kabas, et un dirigeant local de ce parti, Michael Kreissl. - (AFP.)

# Le président indonésien refuse de démissionner et nie toute implication dans les « affaires »

Aucune solution ne se dessine dans la crise politique actuelle

Des milliers de partisans du président Abdurrahman Wahid, menacé de destitution, ont manifesté, lundi 5 février, dans l'est de Java. Ils ont atta-

qué les sièges d'un parti politique dans trois villes et érigé des barrages sur les routes. Au Parlement, les dirigeants politiques se rencontrent

presque quotidiennement pour évoquer la situation d'« anarchie » qui est, selon eux, en train de s'installer dans le pays.

**BANGKOK**  
de notre correspondant  
en Asie du Sud-Est

A la veille d'être censuré le 1<sup>er</sup> février par l'Assemblée nationale, par 393 voix contre 4, le président indonésien, Abdurrahman Wahid, avait tenté une manœuvre de dernière heure. Au cours d'un petit déjeuner à la résidence de la vice-présidente Megawati, en la présence des ministres de la sécurité et de la défense ainsi que des chefs des forces armées, il avait proposé de décréter l'état d'urgence. Cette offre aurait suscité un silence d'autant plus glacial que le chef de l'Etat aurait eu l'intention, si elle avait été acceptée, de dissoudre l'Assemblée (DPR) et de convoquer des élections anticipées.

Ce scénario, rapporté par différentes sources à Djakarta, souligne le désespoir d'un homme impulsif, mais dont le profil est celui d'un uléma très tolérant. Son ambition affichée, lors de son accession à la présidence en octobre 1999, avait été d'ancrer la démocratie en Indonésie. Même si l'implication du chef de l'Etat dans deux scandales financiers est dénuée de preuves tangibles, le

vote de censure de l'Assemblée a probablement privé le président Wahid des moyens de gouverner : aux côtés d'adversaires déterminés figurent, désormais, ceux qui lui reprochent non sa corruption, mais son incompétence.

Son départ n'est pas pour autant acquis. Le chef de l'Etat refuse de démissionner et une procédure de destitution, si elle aboutit, ne garantirait le faire qu'après plusieurs mois. D'autre part, même si le président est isolé au sein du DPR - où il ne contrôle que les 51 sièges de son parti, le PKB, sur les 500 de cette Chambre -, il bénéficie encore d'une forte popularité dans l'est et le centre de Java, où des militants du Nahdlatul Ulama (NU) ont mis à sac, lundi 5 février, des locaux du Golkar, ancien parti de Suharto et dont le chef, Akbar Tandjung, est président du DPR.

Ces manifestations ont repris mardi. Le NU est la première association d'ulémas de la planète et regroupe 30 millions de membres, dont des dizaines de milliers de miliciens particulièrement vindicatifs. M. Wahid a dirigé pendant quinze ans cette asso-

ciation fondée par son grand-père. Le président a déclaré, pour sa part, que « la colère ne peut pas résoudre le problème », un message qui s'adresse également à ceux qui mani-

### Le président de l'Assemblée propose de « calmer le jeu »

festent contre lui. Akbar Tandjung, qui lui a rendu visite le 4 février, propose de « calmer le jeu » tout en poursuivant la procédure engagée contre un président sommé par le DPR de s'expliquer dans un délai de trois mois. Akbar a ses raisons : le Golkar a beau contrôler 20 % des sièges du DPR, il est encore perçu comme l'instrument du régime corrompu de Suharto et ne peut donc pas monter trop ouvertement en première ligne.

L'issue de la partie dépend donc davantage de Megawati Sukarnoputri, dont le PDI-P contrôle 153 sièges au sein du DPR et qui succéderait automatiquement à M. Wahid en cas de vacance à la tête de l'Etat. Tout en prenant ses distances à l'égard du président - le PDI-P a voté la censure -, la vice-présidente ne veut ni complot ni violences : elle a ordonné à ses millions de partisans de ne pas manifester. Ayant opéré un rapprochement avec des militaires qui proclament leur neutralité et leur soutien à la seule application d'un processus constitutionnel, Megawati ne veut pas non plus hériter d'une présidence affaiblie.

Comment le président Wahid, qui nie toute implication dans le moindre scandale, peut-il gouverner quand son ministre de la justice lui demande de s'en aller ? Comment empêcher les légions du NU de se révolter en cas de renvoi, même constitutionnel, de leur favori ? Dans une atmosphère délétère, aucune solution raisonnable ne semble pour le moment se présenter.

Jean-Claude Pomonti



## Offre d'actions ALSTOM

(offre à prix ouvert)






Souscrivez jusqu'au 7 février

Bénéficiez d'une décote d'environ 2,5 %

Bénéficiez d'une décote d'environ 2,5 % par rapport au prix payé par les investisseurs institutionnels.

Si vous êtes déjà actionnaire d'ALSTOM, vous avez un accès prioritaire à la souscription dans le cadre de l'OPO.

Vous avez la possibilité d'inscrire vos actions ALSTOM sur un PEA et de bénéficier des avantages fiscaux qui y sont attachés.

Renseignez-vous au

N° Vert 0 800 301 301

et auprès de votre intermédiaire financier ou consultez le site internet : [www.alstom.fr](http://www.alstom.fr)

ALSTOM, le spécialiste global des infrastructures pour l'énergie et le transport.

Le document de référence enregistré auprès de la COB ainsi que la note d'opération préliminaire (visa COB n°01-038 en date du 24 janvier 2001) sont disponibles sans frais auprès des intermédiaires financiers et sur le site internet [www.alstom.fr](http://www.alstom.fr)



**AFFAIRES** Alfred Sirven, l'homme clé de l'affaire Elf, était attendu à Paris, dans la soirée de mardi 6 février, en provenance d'Allemagne, où il avait été placé sous écrou extra-

ditionnel, samedi 3 février. ● LE PARQUET général de Francfort a annoncé qu'il remettrait le prisonnier aux Français vers 18 heures ● M. SIRVEN a finalement accepté le principe de son

audition devant la justice allemande, qui veut recueillir son témoignage dans le cadre de plusieurs procédures. ● LA COMMISSION d'enquête parlementaire sur le financement de

la CDU devait l'entendre mardi après-midi à la prison de Darmstadt-Weiterstadt où il était détenu. ● SOUPÇONNÉ d'avoir détourné 1,5 milliard de francs, M. Sirven se trouve

au centre des nombreuses pistes de l'affaire Elf. Tous les protagonistes de l'instruction ont rejeté sur lui la responsabilité des détournements commis au préjudice du groupe pétrolier.

# Avant son retour en France, Alfred Sirven a accepté de témoigner en Allemagne

L'ex-directeur des affaires général d'Elf était attendu dans la soirée de mardi, à Paris, après l'engagement du parquet général de Francfort de le remettre aux autorités françaises vers 18 heures. Auparavant, il avait accepté d'être entendu comme témoin par la justice allemande

## FRANCFORT

de notre correspondant

Le retour d'Alfred Sirven s'annonçait imminent, mardi matin 6 février, après les déclarations du parquet général de Francfort. « Quoi qu'il arrive », indiquait le porte-parole de cette juridiction, le prisonnier devait être livré à la France le soir-même, aux alentours de 18 heures. Lundi soir, la fin de son escale forcée en Allemagne avait semblé imminente. Mais un nouveau coup de théâtre avait fait peser la menace d'un délai supplémentaire. M. Sirven devait en effet être entendu, mardi après-midi, dans la maison d'arrêt où il était incarcéré, par une commission d'enquête parlementaire allemande. N'était ce contre-temps, M. Sirven, interpellé vendredi 2 février aux Philippines, devait être livré mardi vers 18 heures aux autorités françaises, en vertu de la décision prise la veille par la cour d'appel de Francfort.

Après une troisième nuit à la prison de Darmstadt-Weiterstadt, au sud de Francfort, M. Sirven devait quitter dans la journée la cellule individuelle où il a été placé sous écrou extraditionnel. L'ex-directeur des « affaires générales » du groupe Elf devait gagner l'aéroport de Francfort pour être accueilli, à l'abri des regards indiscrets, par la police des frontières. Celle-ci l'avait arrêté samedi à l'aube, à sa descente d'un avion Lufthansa en provenance de Manille, d'où il avait été expulsé après son interpellation vendredi. M. Sirven devait ensuite être confié à une délégation française pour être acheminé vers Paris à bord d'un jet affrété par le gouvernement français.

Lundi 5 février, la procédure d'ex-

tradition avait connu un tournant décisif. Dans l'après-midi, la cour d'appel avait tranché en vertu de la procédure simplifiée prévue par la Convention d'application des accords de Schengen de 1990. « Il s'agit d'une simple formalité, que nous voulions faire le plus vite possible », a expliqué un porte-parole de la cour d'appel. M. Sirven avait donné son accord dès samedi pour un retour rapide vers la France. La décision a été prise par trois juges sans procéder à une nouvelle audition de l'ancien homme de confiance de Loïk Le Floch-Prigent, alors PDG d'Elf. Les règles en vigueur dans l'espace judiciaire européen interdisaient, de fait, à M. Sirven de revenir sur son consentement initial.

Néanmoins, le suspense devait durer jusqu'au bout. « J'ai reçu ces informations [sur son retour] mais il reste une part d'aléatoire. J'attends. Même avec un maximum de sécurité, on ne sait jamais ce qui peut se produire », a indiqué lundi Marylise Lebranchu, la ministre française de la justice. Parmi les incertitudes susceptibles de retarder son retour, sans en remettre en cause le principe : la volonté, exprimée par une commission d'enquête parlementaire allemande, sur le financement du parti chrétien-démocrate (CDU) pendant les seize années de gouvernement Kohl, d'entendre Alfred Sirven. « Quand on a la chance de voir atterrir un tel gros poisson en Allemagne, il serait absurde de dire : laissez-le partir », a observé le député social-démocrate Frank Hoffmann, membre de la commission.

Selon la direction de la maison d'arrêt, où l'homme clé de l'affaire Elf est incarcéré, il a été finalement décidé, mardi dans la matinée, qu'une délégation de la commis-

sion d'enquête parlementaire, composée de 14 députés, devait l'interroger, à partir de 13h30, à l'intérieur de la prison. Mardi matin, Alfred Sirven s'entretenait avec l'un de ses avocats français, Eric Turcon, mais un doute persistait sur sa détermination à répondre aux questions des enquêteurs. En début de matinée, il avait fait

cadre d'une enquête sur l'homme d'affaires allemand Dieter Holzer, inculpé de « blanchiment d'argent » pour son rôle dans le transfert de commissions occultes vers des comptes ouverts dans des banques étrangères.

Selon des sources judiciaires françaises, ces multiples demandes d'audition de M. Sirven ne devaient

Land de Hesse.

Si le prisonnier embarquait bien dans le jet affrété par la France, il devait atterrir aux alentours de 19 heures à l'aéroport de Vélizy-Villacoublay (Yvelines). Alfred Sirven devait alors être examiné par un médecin chargé de vérifier son état de santé. Les deux policiers dépêchés spécialement à Francfort pour le prendre en charge, le chef de la brigade financière, le commissaire Noël Robin, et son adjoint, Thomas de Ricolfis, devaient ensuite conduire le prisonnier au pôle financier du tribunal de Paris, rue des Italiens, afin qu'il soit entendu par les juges d'instruction Eva Joly, Laurence Vichnievsky et Renaud Van Ruymbeke, en charge des différents volets de l'affaire Elf encore à l'instruction.

Les trois magistrats devaient lui notifier les charges retenues à son encontre en vertu de deux mandats d'arrêt internationaux, avant de proposer son placement en détention. Dans cette hypothèse, M. Sirven devrait être entendu par un juge des libertés, seul habilité à décider de l'incarcération. En revanche, il semblait peu probable que M. Sirven soit interrogé sur le fond dès sa première rencontre avec les juges, même si ces derniers ont travaillé tout le week-end sur leurs dossiers. L'ancien bras droit de Loïk Le Floch-Prigent sera vraisemblablement reconvoqué à plusieurs reprises, dans les prochaines semaines, par les trois juges. Chacun l'entendra alors sur les volets de l'affaire dont il a la charge.

En tout état de cause, Alfred Sirven ne pourra guère échapper à la prison. Il est sous le coup de deux autres mandats d'arrêt internationaux, immédiatement exécutoires

et qui concernent cette fois le volet Dumas de l'affaire Elf, actuellement jugé par le tribunal correctionnel de Paris. Après son audition par les juges, M. Sirven devait être ainsi déféré devant un représentant du parquet, chargé de lui notifier un « ordre d'incarcération provisoire » en attendant sa comparution, mercredi 7 février, devant le tribunal.

## ORGANISER SA DÉFENSE

M. Sirven devait ainsi être incarcéré dans la soirée de mardi, vraisemblablement à la maison d'arrêt de la Santé à Paris où une cellule dans le quartier des personnalités l'attend - ou, si son état de santé le nécessitait, à l'hôpital pénitentiaire de Fresnes (Val-de-Marne). Alfred Sirven pourrait donc être présenté, mercredi 7 février à 13h30, devant la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal de Paris, qui juge depuis le 22 janvier le volet Dumas de l'affaire Elf. Le procès a été suspendu lundi 5 février dans l'attente du retour de M. Sirven. Ce dernier devrait alors demander un report du procès, afin de pouvoir consulter le dossier et organiser sa défense. Les différentes parties - parquet, prévenus et parties civiles - pourraient se joindre à cette demande, dans la mesure où M. Sirven est au centre de l'affaire Dumas. L'ancien directeur des affaires générales d'Elf pourrait également faire une demande de remise en liberté au tribunal. La juridiction, présidée par Sophie Portier, devra statuer sur ces différentes demandes. La magistrature avait déclaré, lundi, vouloir reprendre, en présence du nouvel arrivant, l'instruction du dossier.

Philippe Ricard  
(avec le service Sociétés)

## Vilma Medina, compagne d'Alfred Sirven

« A la fin décembre, un peu avant son anniversaire, il a pensé un moment à se rendre pour régler tout ça »

**VILMA MEDINA** a bien retenu ses leçons. Elle se cache « quelque part dans Manille », alors que « tellement de journalistes traînent autour de chez [elle] », ne sort plus et n'accorde d'entretien que si son avocat y assiste, avant d'exiger un échange téléphonique, sur portable uniquement - elle en utilise au moins deux. Elle « ne connaît rien à l'affaire Elf » et ne veut pas compromettre « l'amour de [sa] vie ». Mais la comparaison s'arrête là. L'entretien a duré près de deux heures, entrecoupé de longues pauses : Vilma, triste et désemparée, a dû s'arrêter plusieurs fois pour pleurer, reprendre son souffle et chercher conseil.

### « Comment avez-vous vécu l'arrestation d'Alfred Sirven ? »

- J'étais à Manille, en voiture, quand il m'a téléphoné vers 16 ou 17 heures. Il m'a dit : « Je suis mort, ils m'ont attrapé ». Il m'a dit qu'il avait besoin de me voir une dernière fois, et qu'il n'avait pas d'argent. J'étais sous le choc. Je me suis précipitée en pleurant pour essayer de lui apporter des affaires, un manteau et ses médicaments. J'ai voulu aller jusqu'à l'aéroport, mais il était trop tard. Il avait déjà passé la frontière et on ne m'a pas laissée

entrer. C'est comme si une partie de moi-même était partie avec lui. - **Vous n'avez pu le joindre qu'une fois ?**

- Non, j'ai appelé au NBI (National Bureau of Investigation) aussi, et il m'a rappelée une autre fois. Il a supplié de me voir. Il voulait que je lui apporte un peu d'argent, des cigares et de quoi se couvrir. « Je vais mourir de froid en France », m'a-t-il dit. Il ne savait pas qu'il atterrirait en Allemagne. J'ai cru mourir la dernière fois que je lui ai parlé.

### « Vous n'aviez pas prévu l'éventualité d'une arrestation ? »

- Il ne voulait pas en parler, pour ne pas nous rendre tristes. « Ça arrivera peut-être un jour », disait-il, « de toute façon je suis vieux maintenant, je mourrai bientôt ».

### « Et il n'a jamais pensé à abandonner ? »

- A la fin décembre, un peu avant son anniversaire, il a pensé un moment à se rendre, « pour régler tout ça ». Mais ce qui est arrivé à ma

filles au Canada a tout fait rater.

### « C'est-à-dire ? »

- Elle a été agressée par un homme qui se prétendait d'Interpol. Ils disent toujours qu'ils sont d'Interpol, mais ce sont des journalistes. Alfred m'a dit d'arrêter tout contact avec le ministère de la justice, qui devait commencer à négocier une reddition auprès de l'ambassade. C'est au moment où il pensait à se rendre que l'on s'en est pris à mes enfants.

### « Comment se sont passées ces trois années de cavale aux Philippines ? »

- On a vécu simplement, comme avant, on ne voulait pas devenir des « nouveaux riches ». Notre maison n'a même pas de douche, on se lavait avec une bassine. A la maison, Alfred lisait. Il ne voulait plus entendre parler du passé.

### « Dans combien d'endroits vous êtes-vous établis ? »

- Trois, c'est tout. A Mindanao, Quezon City et Tagay-Tay. Le reste du temps, on allait et on venait.



VILMA MEDINA

### « La pression était-elle devenue plus forte ces derniers temps ? »

- A chaque fois qu'un article était publié, on allait dans une maison différente. Certaines étaient louées, d'autres achetées.

### « Avec quel argent ? »

- Je n'en sais rien. Je n'en ai jamais vu, il ne m'en a jamais parlé. Quand je l'ai rencontré, il n'avait déjà plus d'argent. Vous savez, je ne connais rien de sa vie d'avant.

Quand je l'ai rencontré, il ne travaillait plus chez Elf.

### « On a pourtant parlé de 200 millions de francs repartis dans trois banques aux Philippines... »

- Vous plaisantez. Comment aurait-on pu faire entrer autant d'argent ici, on nous aurait repéré. Je ne connaissais personne en arrivant qui aurait pu nous aider à faire ça.

### « Vous n'avez bénéficié d'aucun aide ? »

- C'est ce qui a été dit, mais Alfred n'a aucun ami ici. Mes proches ne le connaissent même pas. On a évoqué une aide de l'Eglise du Christ, mais c'est faux, tout simplement parce que je vivais avec lui. Pour l'Eglise, une femme mariée ne peut pas vivre avec quelqu'un d'autre, encore moins demander de l'aide à la secte.

### « Et à l'étranger ? »

- Je ne suis sortie qu'une fois des Philippines pour aller au Canada, en 1998, quand ma fille a eu un bébé. Alfred n'est jamais sorti du pays, et personne

n'est venu nous voir. Il avait coupé tous les ponts avec la France, même avec ses filles. Il lisait les journaux et regardait TV5, mais c'est tout. Il n'avait aucun contact avec l'extérieur.

### « Pourquoi, selon la police, a-t-il avalé la puce de son portable avant de se faire arrêter ? »

- Peut-être avait-il peur que quelqu'un puisse tomber sur mon numéro. Je ne sais pas qui il a appelé ni qui l'appelait. Je ne connais personne, aucun nom.

### « Pourquoi aviez-vous choisi les Philippines ? »

- Je ne lui ai pas demandé de venir, c'est lui qui m'a suivie. Je suis rentrée parce que mon fils se faisait opérer, et il est venu avec moi. Il m'a dit : « Le climat est agréable ici », et on est restés. Quand je l'ai rencontré, il n'était pas considéré comme un fugitif. Ce n'est qu'en 1999 que j'ai appris qu'il était recherché, en lisant les journaux.

### « Aujourd'hui, ou en êtes-vous ? »

- Je n'ai plus rien. Quand je suis revenue à la maison vendredi, il y avait du monde partout, et tout l'argent qui me restait, 70 000 dollars cachés dans un petit sac rouge, avait disparu. Je les avais retirés parce que je ne peux plus sortir, c'est tout ce qu'il me restait. Je n'ai aucun magot. On a même volé des vêtements d'Alfred, un Français qui se prétendait policier ou journaliste et qui a dit qu'il les lui apporterait.

### « Que cela vous inspire-t-il ? »

- Beaucoup de mensonges ont été écrits à notre sujet, sans que l'on puisse y répondre. Des journalistes venaient et nous suivaient, ils volaient dans les maisons que nous avions quittées. Il se peut même que la police ait vendu certaines photos qui ont été publiées.

### « Pensez-vous revoir Alfred un jour ? »

- Quand tout sera réglé, il reviendra. Je suis sûre qu'il va trouver un moyen de revenir. Il m'a dit que c'était ici chez lui désormais »

Pascal Ceaux

Propos recueillis par  
Philippe Merlin

## Comme un poisson dans l'eau, au siège de la police philippine

« **URGENTISSIME** ». C'est le mot utilisé par l'un des policiers français présents aux Philippines pour expliquer à sa hiérarchie que le rapatriement de Manille vers Paris d'Alfred Sirven ne pouvait attendre. Après son transfert au siège de national bureau of investigation (NBI) - la police fédérale philippine - à Manille, le prisonnier bénéficiait d'une grande liberté de manœuvre, provoquant l'inquiétude du commissaire Yves Delabrousse, le chef d'antenne du service de coopération technique international de police à Singapour et du commandant Jean-Paul Mounier de la direction centrale des renseignements généraux. M. Sirven a alors la possibilité de passer plusieurs coups de téléphone. Il tente notamment de contacter sa compagne Vilma Medina, et y serait, semble-t-il, parvenu. Celle-ci, désormais recherchée par les autorités philippines, qui lui reprochent d'avoir aidé le fugitif en contournant les règles du séjour dans l'archipel, aurait été prévenue par un policier philippin de l'arrestation de M. Sirven.

Au NBI, le prisonnier s'isole à plusieurs repri-

ses avec des Philippines. Il reçoit des visiteurs dans une atmosphère détendue, accorde des entretiens. Plusieurs sources policières françaises écartent à ce jour l'hypothèse de la présence d'un informateur régulier d'Alfred Sirven au sein de la police fédérale de Manille. Elles confirment cependant que l'homme-clé de l'affaire Elf a pu recevoir à maintes reprises des aides circonstancielles en échange d'argent, une pratique courante aux Philippines à laquelle la mission française a elle-même dû se plier lors de son séjour sur place.

A Manille, les facilités offertes au prisonnier aiguisent les soupçons des policiers français, qui craignent des manœuvres de retardement, visant à empêcher son embarquement pour Paris. L'absence de visa du fonctionnaire philippin chargé d'accompagner en France M. Sirven fait manquer le vol d'Air France vers Paris, via Bangkok. Ensuite, ce n'est que grâce à un retard d'une heure de l'avion de la Lufthansa pour Francfort que le prisonnier et ses accompagnateurs peuvent monter à bord. Le choix de cette destination a été retenu dans l'urgence,

pour éviter l'intervention d'un juge philippin, qui aurait pu entendre M. Sirven dans un délai de six heures après son interpellation. Dans cette hypothèse, le prisonnier, coupable d'une simple infraction au séjour, aurait pu être remis en liberté sous caution. « Si notre équipe ne s'était pas rendue là-bas, Alfred Sirven n'aurait jamais été arrêté », estime aujourd'hui la hiérarchie policière.

Lors de son arrestation, vendredi 2 février, M. Sirven n'avait opposé aucune résistance aux hommes du NBI. Selon le récit du *Figaro*, confirmé à Paris de source policière, l'ancien dirigeant d'Elf était au téléphone au moment de l'irruption des Philippines. Il s'est emparé de son téléphone portable, a enlevé la puce de l'appareil, l'a croquée, puis avalée, rendant ainsi impossible l'identification de ses communications. Deux autres téléphones portables sont saisis par les policiers philippins. Ils seraient toutefois inutiles pour les enquêteurs : ils n'étaient pas dotés de puce.

**Formation linguistique**

L'anglais à Oxford Bristol Cambridge  
Londres Dublin Boston Sydney  
L'allemand à Heidelberg  
L'espagnol à Madrid

L'attention individuelle des professeurs garantit une parfaite maîtrise de l'anglais, de l'allemand et de l'espagnol. OISE offre des écoles spécialisées pour adultes, étudiants et jeunes.

Informations et inscriptions  
0825 00 10 70 www.oise.net

OISE



# Les nombreuses pistes des affaires Elf convergent vers Alfred Sirven

## Il est soupçonné d'avoir détourné 1,5 milliard de francs

**L'OMNIPRÉSENCE** d'Alfred Sirven dans le dossier de l'affaire Elf s'exprime en chiffres : le nom de celui qui resta, près de quatre années durant, hors de portée des juges français et suisses, était cité, avant son interpellation, le 2 février, à 3 649 reprises, sur 1 598 procès-verbaux, rapports et documents distincts – compte non tenu de l'affaire Dumas et du dossier des frégates de Taïwan. Tous les protagonistes essentiels de l'instruction ont au moins une fois renvoyé vers lui tout ou partie de la responsabilité des détournements commis.

Outre Loïk Le Floch-Prigent, qui l'avait appelé à ses côtés dès sa nomination à la tête d'Elf, en 1989 – les deux hommes avaient travaillé ensemble chez Rhône-Poulenc, de 1982 à 1986 –, chacun des acteurs importants du scandale a eu directement affaire à lui : l'intermédiaire André Guelfi, le conseiller de l'ombre Hubert Le Blanc-Bellevaux, l'homme des montages immobiliers, Jean-François Pagès, l'ex-directeur du raffinage Alain Guillon, tous mis en examen, ou encore le « Monsieur Afrique » du groupe pétrolier, André Tarallo, dont Alfred Sirven avait vainement tenté de réduire l'influence sur le continent africain avant de conclure avec lui une sorte de pacte de non-agression. Leurs récits, parfois elliptiques ou contradictoires, attestent que derrière le titre passe-partout de directeur des « affaires générales », M. Sirven était, à Paris et à Genève, l'homme des opérations spéciales.

De cette puissance, il semble avoir tiré une fortune : sur les quelque 3 milliards de francs d'opérations contestées sous la présidence de M. Le Floch-Prigent, son entreprenant bras droit est soupçonné d'avoir été l'opérateur – sinon l'initiateur – du détournement de 1,5 milliard. La trace d'une partie seulement de ces fonds a pu, à ce jour, être retrouvée.

### LES DESSOUS D'UN DIVORCE

Témoin du mariage de M. Le Floch-Prigent avec Fatima Belaid, en 1990, Alfred Sirven a-t-il joué un rôle décisif dans le divorce du couple, à peine deux ans plus tard ? L'ex-M<sup>me</sup> Le Floch-Prigent a plusieurs fois affirmé qu'il s'était brutalement efforcé de les éloigner l'un de l'autre. L'enquête a aussi mis en lumière son intervention dans le règlement du contentieux financier consécutif à la séparation. Outre une série de versements d'argent, M<sup>me</sup> Belaid s'est fait offrir, en 1992, par l'industriel Maurice Bidermann, ami et partenaire en affaires de M. Le Floch-Prigent, un appartement à Londres, dont le prix (3,25 millions de francs) fut en fait acquitté avec des fonds d'Elf. Une partie de la somme provenait d'un compte bancaire de Lausanne dont l'ayant-droit était M. Sirven.

En 1996, aux premières heures de l'affaire Elf, une transaction secrète fut organisée à Zurich pour échanger les titres de l'appartement contre une somme de 18 millions de francs. Le paiement s'effectua en quatre chèques, débités sur un autre compte suisse – code « Lille » – détenu par M. Sirven. A la question des juges : « Quel intérêt pouvait avoir M. Sirven à verser 18 millions à Fatima Belaid ? », M. Le Floch-Prigent a répondu : « Je n'en sais rien. Il faudrait le leur demander à tous les deux. Je n'avais de relations ni avec l'un ni avec l'autre début 1996 ».

### UN PROJET AU VENEZUELA

C'est pourtant un autre compte suisse qui trahit Alfred Sirven. Ouvert à l'Union bancaire privée (UBP) de Genève sous le numéro 57007 SA – ses initiales inversées –, il avait accueilli, en août 1992, une somme de 5 millions de dollars (28 millions de francs) soustraite à une commission versée par Elf pour favoriser son implantation au Venezuela. Au total, la commission versée par le groupe pétrolier se montait à 20 millions de dollars, qui devaient transiter par une société-écran d'André Guelfi. La moitié de la somme fut en réalité détournée de son objet et répartie entre M. Guelfi lui-même, André Tarallo (2,5 millions de dollars chacun) et Alfred Sirven. Cette découverte avait suscité la délivrance du premier mandat d'arrêt international contre M. Sirven, le 5 mai 1997.

### LE MYSTÈRE

#### DES COMMISSIONS OCCULTES

Quoique très étendues, les attributions de M. Sirven au sein du groupe Elf ne lui conféraient aucune responsabilité sur le déblocage et l'affectation des commissions pétrolières. « Il est clair que le rôle que j'avais assigné à M. Sirven semble avoir été dépassé dans les faits », assurait aux juges, le 22 août 2000, M. Le Floch-Prigent. Les procédures internes au groupe pétrolier interdisaient l'engagement d'une somme sans l'aval du PDG – sur proposition d'un directeur opérationnel. La signature de M. Sirven, elle, ne liait pas les services financiers, dont le directeur de l'époque, Philippe Hustache, ne cachait pas sa méfiance à l'égard de M. Sirven.

Une dérogation avait été consentie à ce dernier pour les opérations pétrolières au Moyen-Orient, en Angola et au Congo-Brazzaville. C'est peut-être sous ces libellés qu'il parvint à ordonner des versements, dont une part fut détournée via des comptes dont il était le titulaire personnel. « Je n'ai jamais donné mon aval à M. Sirven pour qu'il réalise ces prélèvements », a certifié M. Le Floch-Prigent. Il a agi à mon insu. »

### ALLEMAGNE, ESPAGNE :

#### DES PISTES POLITIQUES

Loin, très loin, de ses « chasses gardées » arabes et africaines, l'omniprésent Alfred Sirven se trouva aussi aux premières loges sur deux opérations moins lointaines. Le rachat par Elf, en 1991 en Espagne, de la compagnie de raffinage et de distribution d'essence Ertoil ; puis, l'année suivante, en Allemagne, la reprise de la raffinerie de Leuna et du réseau de stations-services Minol. Les deux projets s'inscrivaient dans un contexte hautement politique : le capital d'Ertoil était contrôlé par un groupe financier koweïti, qui avait besoin de liquidités en raison de l'éclatement de la guerre du Golfe (en décembre 1990) ; quant au rachat du com-

pris pour la répartition des sommes. « Aujourd'hui, a déclaré aux juges M. Le Floch-Prigent, on s'aperçoit qu'Alfred Sirven a joué un rôle dans cette affaire, ce que je ne soupçonnais pas à l'époque. »

### UN TERRAIN

#### DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Le 25 juillet 1991, le groupe Elf céda, pour 295 millions de francs, un terrain de 32 000 mètres carrés en bord de Seine, situé sur la commune d'Issy-les-Moulineaux, au groupe Thinet. Cinq jours plus tard, la parcelle était revendue à la Société d'économie mixte d'aménagement des Hauts-de-Seine – dont le président est Charles Pasqua – au prix de 295 millions de francs. Initialement dénoncée par la chambre régionale des comptes, la transaction a donné lieu au versement de 56,7 millions de francs de commissions occultes, en Suisse, dont une part a abouti sur les comptes d'Alfred Sirven. « Pour moi, le bénéficiaire final des commissions était M. Sirven », a déclaré aux enquêteurs l'un des promoteurs liés à l'opération. Un document anonyme, attribué à un autre promoteur, recense les versements occultes effectués et mentionne, parmi les bénéficiaires, les dénommés « Fred » et « Carlo ». Seule l'identité du premier ne fait aucun doute.

### LES « CONSULTANTS » D'EAI

Porté par M. Le Floch-Prigent à la tête d'Elf-Aquitaine International (EAI), filiale genevoise chargée de rémunérer les consultants extérieurs du groupe pétrolier, M. Sirven avait fait de cette plate-forme helvétique le cœur de ses réseaux d'influence. Au milieu d'authentiques chargés de mission salariés hors de France, il organisa la prise en charge de personnalités diverses, parfois liées aux milieux politiques : des proches de François Mitterrand, des collaborateurs de Charles Pasqua, l'ancien ministre

Le nom de l'ancien fugitif était cité, avant son interpellation, le 2 février, à 3 649 reprises, sur 1 598 procès-verbaux, rapports et documents distincts – compte non tenu de l'affaire Dumas et du dossier des frégates de Taïwan

plexe Leuna-Minol, il symbolisait la solidarité franco-germanique après la réunification de l'Allemagne et apportait une aide précieuse au chancelier Helmut Kohl, alors menacé d'une défaite électorale. Le montage espagnol consista, paradoxalement, à faire transiter les titres convoités par un intermédiaire irakien, Nadhmi Auchy, financier milliardaire résident à Londres, qui perçut, pour son concours, une rémunération de près de 400 millions de francs. L'enquête a mis en lumière les liens directs entretenus par M. Sirven avec ce personnage – aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Dès 1992, soit alors qu'il officiait encore dans le giron d'Elf, M. Sirven avait créé avec lui une société de « négoce international », GF Interenergie. Il cultivait en outre des relations privilégiées avec le bras droit de M. Auchy, Nasir Abid : les registres d'un grand antiquaire parisien ont gardé la trace des achats effectués par les deux hommes – souvent ensemble – entre 1992 à 1995 ; le total dépasse 39 millions de francs...

Dans le dossier allemand, M. Sirven paraît avoir été directement associé au choix des intermédiaires requis : André Guelfi encore, l'homme d'affaires germanique Dieter Holzer et l'ex-colonel des services secrets français Pierre Lethier. C'est par le premier qu'a transité la commission de 256 millions de francs versée en décembre 1992 par le groupe Elf, qui fut divisée entre les deux autres intermédiaires. Interrogé en Suisse en 1999, M. Lethier – aujourd'hui en fuite – a déclaré avoir été recruté par M. Sirven. « M. Lethier voyait M. Sirven seul », a précisé Hubert Le Blanc-Bellevaux. Cheville ouvrière du projet Leuna, celui-ci obéissait aux consignes de M. Sirven – y

(RPR) Jean-Jacques de Peretti, l'ex-député européen (DL) Yves Verwaerde ainsi, bien sûr, que Christine Deviers-Joncour, alors compagne de Roland Dumas. Evoquant les faveurs dispensées tous azimuts par M. Sirven via EAI, cette dernière avait parlé de « distribution des caramels ». Les rangs de ces « experts indéfinis » – selon le terme utilisé par l'ancien directeur d'EAI, Jean-Claude Vauchez – auraient compté 105 personnes – parmi lesquelles apparaissent trois autres comparses de M. Sirven dans l'affaire des frégates : Hubert Le Blanc-Bellevaux, Gilbert Miara et l'homme d'affaires chinois Edmond Kwan.

### DES FRÉGATES DE TAÏWAN

#### À L'AFFAIRE DUMAS

« Pour moi, c'est une escroquerie montée par Sirven », déclarait à Eva Joly, en 1997, l'ancien PDG de Thomson-CSF, Alain Gomez. Ouverte sur une plainte du groupe d'électronique, l'enquête sur le vrai-faux « réseau Elf » qui réclamait, en 1991, une commission de 160 millions de francs sur la vente des navires, a largement démontré le rôle central de M. Sirven. D'évidence, c'est lui qui mobilisa M<sup>me</sup> Deviers-Joncour pour vaincre l'hostilité de M. Dumas, alors ministre des affaires étrangères, à ce contrat sensible. C'est encore lui qui, lorsque Thomson refusa de payer, ordonna le règlement anticipé, en Suisse, de la compagnie du ministre : 45 millions de francs, extraits d'un compte d'Elf, qui servaient à l'achat de son fameux appartement. Lui enfin qui, selon les agendas de M. Dumas, lui rendit visite 19 fois entre juin 1990 et octobre 1991 et que l'ancien ministre a pourtant qualifié de « factotum » alors que tant d'indices attestent sa prééminence...

Hervé Gattegno



## Le procès de Roland Dumas doit reprendre mercredi 7 février

APRÈS pareil rebondissement, en plein procès, comment l'œil peut-il se soustraire à l'exercice ? Lundi 5 février, un léger parfum d'excitation saisit le prétoire de la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Alors, plus que de coutume, on observe, on cherche, on scrute : les visages, les gestes, les attitudes. Alfred Sirven n'est plus à Manille, on le sait à Francfort, il est dans toutes les têtes. Parmi les prévenus, qui en a peur, qui se réjouit de sa venue ?

Roland Dumas, assis, fait tourner sa canne et sourit. L'ex-PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, debout, mains calées au fond des poches, converse avec ses avocats et sourit. Tiens ! Le voilà qui salue Christine Deviers-Joncour, tout sourire elle aussi. Entre ces deux-là, que les déclarations à la barre ont tant opposés, le geste est inédit. Puis, en pull blanc, tranchant sur les tenues sombres des jours précédents, l'ancienne maîtresse de Roland Dumas aux journalistes nombreux sur les bancs : « Sirven ? Ça fait trois ans que je l'attends ! »

### QUATRE MINUTES D'AUDIENCE

Le tribunal entre. La présidente, Sophie Portier, pour quatre petites minutes d'audience : « L'arrestation d'Alfred Sirven, en exécution de deux mandats d'arrêt internationaux, implique que la suite de nos débats soit modifiée. » Satisfaction manifeste sur le visage du juge. « Nous venions de terminer l'audition des

prévenus. D'une certaine façon, tout cela tombe très bien. Je propose que nous renvoyions l'affaire. Puis nous pourrions reprendre l'instruction [à l'audience] là où nous l'avons interrompue, c'est-à-dire avec l'audition d'Alfred Sirven et sa confrontation avec les autres prévenus. » Cependant, pragmatique : « Le problème est qu'il parvienne au tribunal pour que l'on procède à son audition. » M<sup>me</sup> Portier se tourne vers le substitut du procureur de la République, Jean-Pierre Champrenault : « Dans quels délais ? »

A cet instant, en l'état de ses informations, le substitut croit savoir qu'une procédure d'extradition simplifiée est en cours et qu'Alfred Sirven, « devant un magistrat [allemand] et en présence d'un avocat », a opté pour une « procédure rapide ». Il tâte son micro, qui semble défaillant. « J'espère que [cette procédure] marchera mieux que mon micro ! » Selon le représentant du parquet, l'arrivée d'Alfred Sirven sur le sol français est dès lors « hautement probable en fin de soirée ou demain ». Il demande donc à ce que l'affaire soit renvoyée à mercredi, pour que soient examinés, comme le veut la procédure, ses deux mandats d'arrêt, et que lui soit « éventuellement » accordé un délai pour assurer sa défense.

Sur ce, aucun avocat n'avance la moindre observation. On les regarde. Tous sourient. Et la présidente suspend l'audience jusqu'à mercre-

di. Dehors, ballet de robes noires, dans la salle des pas perdus : « De cette interpellation jaillira la vérité, lance M<sup>me</sup> Sophie Bottai, avocate de l'ex-compagne de Roland Dumas. Christine Deviers-Joncour attend la vérité et celle d'Alfred Sirven sera la sienne. »

### « BON OU MAUVAIS VOULOIR »

Jean-René Farthouat, avocat de l'ancien président du Conseil constitutionnel : « La procédure est parfaitement normale. » Cependant, l'avocat juge « triste d'être soumis au bon ou au mauvais vouloir » de l'ancien directeur des affaires générales Elf-Aquitaine.

On glose encore sur le temps qu'il faudra pour mener à bien l'affaire. Quelques semaines, combien de mois ? On soulève les questions d'influence, quand libérer une grande salle, où trouver dans l'agenda un créneau ? On s'interroge sur la procédure à suivre : instruire à l'audience ? C'est ce qu'a suggéré la présidente. Plusieurs avocats : « Il faudra peut-être demander un supplément d'information [en ce cas, confié à l'un des magistrats composant le tribunal], s'il s'avère nécessaire de vérifier matériellement ses déclarations. » On brasse sans fin des questions, des doutes, des interrogations. Et l'on s'accroche à cette seule certitude : au palais, M. Sirven est attendu !

Jean-Michel Dumay  
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

## La classe politique, unanime sur l'essentiel, se dit satisfaite de voir le prisonnier bientôt interrogé par la justice française

« L'ESSENTIEL est qu'il sera bientôt interrogé par la justice française », a répliqué, lundi, Lionel Jospin, visiblement agacé par la polémique que les aléas du retour d'Alfred Sirven n'ont pas manqué de déclencher. De Clermont-Ferrand, où il assistait au conseil national de la montagne, le premier ministre a insisté sur le « travail excellent » des policiers, remercié « les autorités philippines qui ont fait leur travail » et balayé les accusations de cafoquillage en affirmant que « [il a été] mobilisé tous les moyens au service des juges qui avaient lancé des mandats internationaux ». « Le résultat, c'est que M. Sirven va être en France dans peu de temps (...) et il rendra compte de ses actes ou il sera en tout cas interrogé par la justice », a indiqué M. Jospin. « Ça me paraît être le point essentiel et j'ai l'impression que plus les heures passent plus les critiques tombent. »

Le premier ministre, qui envisageait de répondre à une question du groupe socialiste sur le sujet, mardi, à l'Assemblée nationale, y a d'ailleurs renoncé. Il répondra à la droite. Si la droite l'attaque. Car, de ce côté-là aussi, les choses se sont calmées. Alors que, lundi matin sur RFI, Philippe Séguin avait qualifié de « grosse bêtise » l'escalade de celui qui jure avoir de quoi faire « sauter vingt fois la République », le très chiraquien Jean-Louis Debré a calmé le jeu. Fort de son expérience passée de ministre de l'intérieur, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale a ramené l'escalade allemande au niveau d'une simple

« péripétie ». « L'important est que M. Sirven réponde de ses actes devant des juges français », a expliqué M. Debré, en rappelant qu'« il y a une procédure dans le cadre de Schengen, elle est respectée ». L'ancien ministre a d'ailleurs précisé que, « même si [Alfred Sirven] ne voulait pas rentrer en France et que la procédure d'extradition est un peu longue (...), les juges, en se déplaçant, peuvent l'entendre ». Et là, selon M. Debré, « un certain nombre de personnes certainement ont du souci à se faire ». « Dans ces affaires-là, il y a beaucoup de rumeurs. La justice dira qui est responsable et qui doit répondre de ses actes », a-t-il ajouté.

### « LE PLUS VITE POSSIBLE »

Tout de même, afin que tout soit clair, la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, est revenue, au cours d'une conférence de presse, lundi, sur le processus de décision qui a conduit les autorités françaises à faire monter Alfred Sirven dans un avion à destination de Francfort, plutôt que d'attendre un vol direct pour Paris. Pour couper court aux critiques contre la police, le gouvernement et les juges, la garde des sceaux a affirmé que cette décision a été prise « à l'unanimité » lors de la réunion interministérielle du vendredi 2 février à Matignon, « et en lien direct avec le procureur de Paris et les juges d'instruction concernés ».

« L'objectif était de faire partir le plus vite possible Alfred Sirven de Manille, où nous craignons qu'il ne commence à utiliser des voies de recours, a expliqué M<sup>me</sup> Lebranchu.

Nous avons privilégié la solution de sécurité et avons décidé de faire prendre à M. Sirven un avion à destination de l'espace Schengen. L'idée qu'il pouvait intéresser certains juges allemands ne nous avait pas échappé. Mais le risque de perdre un peu de temps était préférable au risque de perdre Sirven à Manille. » Ce n'est qu'une fois cette décision prise que les autorités françaises se sont enquis des conditions d'un retour le plus rapide possible de M. Sirven en France. Sous la houlette du ministère de l'intérieur, la direction centrale de la police aux frontières françaises a alors pris contact avec son homologue allemande, la Bundesgrenzschutz. Ensemble, les deux polices ont décidé d'un transfert de « bord à bord », selon une procédure administrative d'expulsion.

La solution, qui était apparue « envisageable » aux autorités françaises, a cependant été écartée, dans la nuit de vendredi à samedi, par le ministre de l'intérieur allemand en personne, Otto Schilly. « Il a estimé que cette procédure n'avait pas toutes les garanties nécessaires et qu'elle pouvait provoquer des risques de contestation une fois Alfred Sirven arrivé en France », a expliqué M<sup>me</sup> Lebranchu.

D'ailleurs, la ministre reste convaincue que le cas restera un cas d'école pour les experts en droit. « Certains juristes estiment toujours aujourd'hui que cette procédure était envisageable, a-t-elle affirmé. Je vous rappelle d'ailleurs qu'il n'y a pas de jurisprudence à ce jour qui conteste la légalité de cette procédure. »



# Les séquelles présentées par les victimes d'attentats persistent pendant plusieurs années

Une étude scientifique souligne la fréquence et la sévérité des souffrances physiques et psychologiques

Menée sur 251 personnes touchées par les attentats de 1995 et 1996, une étude révèle que, trois ans après les faits, les victimes souffraient enco-

re de nombreuses séquelles. Audition, vue, apparence physique : 38 % des personnes interrogées ont subi une atteinte sévère. Les consé-

quences psychologiques sont également lourdes : plus de tiers des victimes consommaient des psychotropes au moment de l'étude.

SA PRATIQUE quotidienne lui laissait bien « penser que de nombreux problèmes n'étaient pas résolus ». Mais en rendant public, mardi 6 février, les résultats de l'étude épidémiologique sur les conséquences sanitaires des attentats (étude ECSAT), l'association SOS-Attentats n'a pas caché sa surprise et son inquiétude devant l'ampleur de l'impact sanitaire des actes terroristes. Ses conclusions sont formelles : plusieurs années après la date de l'attentat, les victimes présentent encore des séquelles prononcées, physiques, psychiques et sociales.

Menée auprès de 251 victimes de la vague d'attentats de 1995 et 1996 en France, cette étude a été réalisée en septembre 1998 sous l'égide d'un comité scientifique présidé par le professeur Frédéric Rouillon (service de psychiatrie de l'hôpital Louis-Mourier, à Colombes). Elle illustre le « bouleversement total somatique, psychologique et social » vécu par les victimes, malgré l'amélioration de la prise en charge intervenue depuis la précédente et première étude française datant de 1986. En effet, que ce soit sur le plan des séquelles physico-sensorielles, psychiques ou sociales, les victimes d'attentat subissent une notable altération de leur qualité de vie.

Pour plus de tiers (38 %) des victimes ayant répondu à l'étude

ECSAT, l'atteinte initiale de l'état de santé a été sévère : 28 % d'entre elles ont été brûlées, 10 % ont eu une fracture osseuse et 2 % ont dû subir une amputation.

## ATTEINTES AUDITIVES

Au moment de l'attentat, plus de trois quarts des victimes ont éprouvé des sifflements ou des bourdonnements d'oreille et un tiers avait reçu un choc à la tête ou à la nuque. Les séquelles auditives figurent au premier plan des séquelles sensorielles : deux et trois ans après l'attentat, près de deux tiers des victimes souffrent encore de bourdonnements et de sifflements d'oreille ; la moitié souffre d'une atteinte auditive sévère et seulement moins d'un quart est indemne de toute atteinte auditive.

La fréquence et la sévérité des handicaps physiques sont l'un des autres enseignements de cette étude. Un tiers des victimes déclarent souffrir d'une atteinte de l'apparence physique entraînant des perturbations dans leur vie relationnelle, y compris avec des proches. Plus des deux tiers (70 %) des personnes interrogées présentent des maux de tête, plus de la moitié ont des vertiges et près de 20 % ont des troubles de la vue. Les douleurs sont fréquentes et un quart des victimes recourt régulièrement à des antalgiques et à des anti-inflammatoires.

Le bilan n'est pas plus satisfaisant pour les séquelles psychologiques : dans le groupe formé par les 196 personnes sur 251 ayant bénéficié d'une expertise médicale en vue de l'indemnisation intégrale de leurs préjudices, 63,3 % des victimes souffraient au moment de l'enquête de détresse psychologique, 49 % avaient des symptômes dépressifs (en particulier les femmes) et 31 % présentaient un état de stress post-traumatique. Cette fréquence et l'intensité des signes dépressifs retrouvés dans cette étude sont deux fois plus élevées que celles observées au sein d'une population victime d'une catastrophe naturelle en France, en l'occurrence les inondations qui ont frappé le Vaucluse, il y a cinq ans. Elles expliquent aussi que, deux ans et trois ans après l'attentat, plus de tiers des victimes consomment des médicaments psychotropes (antidépresseurs, tranquillisants et somnifères).

## QUALITÉ DE VIE ALTÉRÉE

L'altération de la qualité de vie des victimes est manifeste. Les auteurs de l'étude citent ainsi deux chiffres frappants : une victime sur quatre se déclare gênée dans ses relations avec l'entourage du fait des conséquences physiques de l'attentat ; une victime sur dix s'est séparée de son conjoint du fait des conséquences de l'attentat.

L'une des surprises de l'enquête organisée par SOS-Attentats vient de l'étude des conséquences sociales des attentats. Si 60 % des victimes ont pu trouver un soutien auprès de proches ou d'amis, la moitié environ a fait appel à des médecins ou à des psychologues. « Le soutien par les services sociaux n'a concerné qu'une minorité de victimes », qu'elles aient ou non bénéficié d'une expertise. Au moment où l'enquête a été effectuée, environ 50 % des victimes avaient été indemnisées par le Fonds de garantie, les autres dossiers étant en cours d'examen ; 44 % des victimes expertisées et 27 % de celles qui ne l'avaient pas été avaient reçu de l'Office national des anciens combattants, un soutien matériel au titre de victime civile de guerre ; 32 % des victimes expertisées et 11 % des non expertisées perçoivent une rente d'invalidité et 32 % des victimes expertisées sont prises en charge à 100 % par la Sécurité sociale.

Ce bilan impressionnant des diverses conséquences des actes de terrorisme conduit les auteurs de l'étude et SOS-Attentats à souligner « la nécessité d'une prise en charge médico-psychologique et sociale de longue durée des victimes ».

Paul Benkimoun

# Le chef présumé du réseau des sourds-muets se présente en simple investisseur

FACE au juge d'instruction, déjà, il avait contesté les faits qui lui étaient reprochés. Lundi 5 février, devant la 31<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal de grande instance (TGI) de Paris, Anatoliy Yaresko a maintenu ses propos : cet Ukrainien, âgé de quarante et un ans, a nié être le chef du réseau de sourds-muets, originaires de l'ex-Union soviétique, qui exploitaient des compatriotes atteints du même handicap (Le Monde du 1<sup>er</sup> février). Depuis le 29 janvier, quatorze personnes sont jugées dans cette affaire ; parmi elles, douze – de nationalité ukrainienne, moldave, arménienne et biélorusse – sont accusées d'avoir fait venir en France plusieurs centaines de jeunes malentendants et de les avoir employés clandestinement comme vendeurs à la sauvette.

De redoutables problèmes de traduction avaient ralenti les débats lors des deux premières journées d'audience. Puis le procès avait pu commencer ; trois prévenus avaient été entendus, les 30 et 31 janvier ; le dossier d'Andrei Isenko, qui ne s'était pas présenté devant le tribunal, avait été exposé par le président, Olivier Perrusset. Lundi, les débats ont, à nouveau, pris une tournure pittoresque. Sourd-muet lui aussi, Anatoliy Yaresko ne souhaitait pas être interrogé dans la langue des signes française, qu'il affirme ne pas bien saisir. Les questions d'Oli-

vier Perrusset ont donc été traduites en russe... sous forme manuscrite. Le prévenu y a répondu par écrit, sur des feuilles volantes, qu'un interprète, Vladimir Naoumov, a lues à voix haute. Ces « débats épistolaires » ont duré plus de trois heures et demie, entrecoupées de longues plages de silence.

## « LE GRAND CHEF D'UKRAINE »

Au cours de l'audience, le chef présumé du réseau a constamment minimisé ses responsabilités. Anatoliy Yaresko s'était rendu une première fois en France au début de l'année 1999. « En tant que touriste », a-t-il précisé. Pendant son séjour, il sympathise avec deux Russes sourdes-muettes, qui le présentent à Vladimir Boutrim. « Il était en France depuis 1996 et vendait des porte-clés dans le Midi, a indiqué Anatoliy Yaresko. Lui et Andreï Isenko m'ont proposé de participer au lancement d'un "business". » Les trois hommes concluent un pacte : Anatoliy apporte 5 000 dollars, ses deux associés 2 500 dollars chacun. En contrepartie de son apport, il se verra attribuer 1 500 dollars par mois pendant la saison estivale, « du 15 avril au 15 octobre ». « Je ne touchais aucun dividende au cours de l'hiver parce que l'activité était faible à ce moment-là », a-t-il ajouté.

Anatoliy Yaresko assure que son implication dans le réseau se limi-

te à cet investissement initial. Du reste, il dit tout ignorer. Le président lui rappelle les dépositions de deux prévenus, qui, devant le juge d'instruction, avaient décrit « une organisation hiérarchisée et très structurée, avec des zones géographiques contrôlées par des chefs de région, des brigadiers qui dirigeaient des équipes de vendeurs ». Cela n'évoque rien au prévenu. « Boutrim et Isenko m'ont proposé d'apporter une contribution, pour laquelle j'étais rémunéré, raconte-t-il. Mes relations commerciales avec eux se bornaient à cet échange, je ne devais pas me mêler de leurs affaires. » Est-ce que les vendeurs versaient à leurs « patrons » un impôt quotidien ? « Je n'en ai jamais entendu parler. Cela aurait été du racket, ces pratiques-là n'existaient pas. Les gens travaillaient, c'est tout. » Pourquoi « de nombreuses personnes », selon le mot d'Olivier Perrusset, affirmant-elles qu'il est « le grand chef d'Ukraine » ? « Je ne sais pas pourquoi les gens m'ont gratifié de ce grade, rétorque-t-il. Je suis seulement président d'une fondation de sourds-muets [dans son pays], j'essaie de leur venir en aide. »

Son avocat, M<sup>e</sup> Thomas Bidnic, l'invite à préciser. Anatoliy Yaresko insiste alors : après l'éclatement de l'URSS, les malentendants ont été abandonnés à leur propre sort ; l'association qu'il a créée en Ukraine sert à « relever le niveau de vie des sourds-muets, à

lancer des entreprises pour eux », explique-t-il.

Le 31 janvier, un autre prévenu, Kirill Kouzmenko, avait, lui aussi, longuement décrit la difficile condition des sourds-muets depuis une dizaine d'années dans l'ex-Union soviétique : « Pour s'en sortir, beaucoup vendent des gadgets, des cartes, des jeux, sous la tutelle d'un leader, mais on ne peut pas parler de mafia, il s'agit d'entraide », avait-il dit.

## UNE STRUCTURE PYRAMIDALE

Cependant, cet Ukrainien, âgé de vingt-neuf ans, avait émis un autre son de cloche à propos du réseau de colporteurs qui opérait en France. Malentendant, mais jouissant de l'usage de la parole, Kirill Kouzmenko était entré dans « l'organisation », au printemps 1999, comme démarcheur, pour trouver et livrer des porte-clés et des briquets ; il servait également d'interprète entre les responsables du réseau et les entendants. Devant le président, il a confirmé l'existence d'une structure pyramidale, dont les responsables demandaient à chaque vendeur de s'acquitter d'un impôt de 100 à 150 francs par jour. Prudent, Kirill Kouzmenko a précisé qu'il tenait ces informations d'Andrei Isenko. « Yaresko est-il le grand chef d'Ukraine ? », a demandé Olivier Perrusset. « Je l'ai entendu dire », a affirmé le prévenu.

Bertrand Bissuel

# La vie sans nationalité, expérience cuisante pour deux enfants d'immigrés laotiens

## ANGERS

de notre correspondant

« Dans ma tête, je suis française, mais au fond, je ne suis rien. » Arrivée à Cholet (Maine-et-Loire) à l'âge de trois ans avec ses parents, cette jeune femme, aujourd'hui âgée de vingt et un ans, ne peut faire valoir ni la nationalité laotienne, malgré l'origine de sa famille, ni la nationalité française, en dépit de son assimilation reconvenue. Son frère, d'un an son cadet, est dans le même cas. L'absence de justificatifs d'identité était courante chez les membres de la communauté asiatique fuyant les régimes communistes au début des années 80. L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) accordait largement le statut de réfugiés. « Leur famille a été la seule à Cholet à essayer un refus, sans explication », témoigne une ancienne employée du service d'insertion local.

Les deux enfants découvrent leur handicap à quatorze ans, quand les voyages scolaires à l'étranger leur sont interdits, faute de passeport. « Je n'ai pas pu aller en Angleterre, j'étais triste », se souvient celle qui était constamment élue déléguée de classe et tout à fait intégrée. Pour passer son BEP de secrétariat en l'absence de toute pièce d'identité, elle a pourtant besoin que

ses professeurs intercèdent auprès des examinateurs. A sa majorité, elle veut ouvrir un compte : toutes les banques la rejettent, « sauf La Poste ». Son dossier de permis de conduire est bloqué. Son rêve de devenir « agent d'escalade à Air France ou salariée à la SNCF » s'effondre, faute de nationalité française. « Au lycée, mes amis étaient révoltés, rapporte-t-elle. Ils voulaient envoyer une pétition au premier ministre. » En 1990, après de multiples démarches, les parents obtiennent une carte de résident, renouvelée en 2000. Mais les enfants ne reçoivent, eux, aucun papier, faute de justificatif de leur pays d'origine.

## « MURÉ DANS LE SILENCE »

Le père, ex-employé au ministère des affaires étrangères à Vientiane, a réussi à rencontrer l'ambassadeur du Laos en France, voici quelques années. Entretien sans suite. La jeune femme a tenté à son tour des démarches, sans plus de succès. En septembre, la préfecture de Maine-et-Loire lui a accordé un titre de séjour valable jusqu'en juin 2001 « à titre tout à fait exceptionnel ». Elle a aussitôt trouvé un travail de correspondante commerciale à Paris. Son frère, lui, n'a pas eu cette opportunité. Au moment de suivre le stage vali-

dant son baccalauréat professionnel, ce bon élève est impliqué dans un petit trafic de cannabis à la sortie du lycée. Il connaît la détention provisoire. « En sortant de prison, il a voulu travailler pour fuir ses camarades de lycée, explique sa sœur. Il n'a pas pu parce qu'on lui a refusé la carte. Depuis, il se mure dans le silence. »

Le 17 octobre 2000, une circulaire ministérielle a demandé aux services de l'Etat de favoriser la naturalisation des jeunes étrangers de 18 à 25 ans qui, bien que nés hors de France, y sont arrivés avant l'âge de six ans et y ont effectué la totalité de leur scolarité. « Si ce jeune homme parfaitement intégré n'en bénéficiait pas, l'Etat prendrait la responsabilité d'en faire un révolté », plaide Patrick Mony, du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti).

Le jeune frère de ces deux « privés de nationalité », né en 1984 à Cholet, a pu être régularisé et sera bientôt français au titre du droit du sol. « Quand il a eu sa carte, on a été dégoûtés, même si on était contents pour lui », se rappelle sa sœur aînée, pour qui le plus humiliant « serait d'être obligée de faire un mariage blanc pour devenir française ».

Vincent Boucault

# Le patron et une cadre d'Ikea jugés à Versailles pour discrimination raciale

Un mail interne dissuadait de recruter des gens « de couleur »

L'UNE, grande femme aux cheveux courts roux, portant de fines lunettes métalliques noires et un ensemble tailleur pantalon bleu marine, semble écrasée par sa faute. L'autre, tout empreint de sa fonction de directeur général d'Ikea France, ne laisse rien paraître.

Seuls ses poutres semblent trahir la tension ressentie devant la cinquième chambre du tribunal correctionnel de Versailles, ce lundi 5 février. Sophie Malmquist et Jean-Louis Baillet doivent répondre de l'accusation de discrimination raciale à l'embauche portée par les syndicats CGT et CFDT et deux associations antiracistes, SOS-Racisme et le MRAP.

Devant une salle composée pour moitié de militants de SOS-Racisme – on peut ainsi reconnaître l'humoriste Dieudonné et l'acteur de la série « Navarro », Jacques Mestre – et de représentants d'Ikea, la présidente, Françoise Martres, expose les faits. En décembre 1998, les sections syndicales de la CFDT et de la CGT saisissent l'inspection du travail après la découverte, sur le réseau interne du magasin de Saint-Priest (Rhône), d'un « mémo » e-mail émanant de la chargée de la distribution des catalogues au siège de la société, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). Adressé à seize responsables de magasins, le message donne des consignes pour le recrutement de contrôleurs de la distribution des catalogues. Le texte est sans ambiguïté : « Pour ce type de travail, ne pas recruter de personnes de couleur car, c'est malheureux à dire, mais on leur ouvre moins facilement la porte et il s'agit d'avancer vite. » L'inspecteur du travail constate la réalité du message mais n'établit pas de discriminations dans le recrutement du magasin du Rhône. Il souligne cependant que, depuis 1993, après le déménagement du magasin de Vaulx-en-Velin à Saint-Priest, le pourcentage de travailleurs étrangers est passé de 15 % des effectifs à 3 % en 1998.

L'enquête de police n'établissant, elle non plus, aucun fait, l'affaire est transférée au tribunal de Versailles, juridiction du siège de la société. Qui de la responsable de la diffusion des catalogues ou du président est civilement et pénalement responsable du délit ? La discussion a duré cinq heures et demie pour tenter d'apporter une réponse à cette question. M<sup>me</sup> Malmquist va tenter maladroitement d'expliquer qu'elle a voulu, « dans un souci d'efficacité », prendre en compte les difficultés de certains de ces contrôleurs de couleur : « Je ne voulais pas être raciste, juste bien faire mon travail. » Aux questions de la présidente – « Mais quand vous écrivez ce message, cela ne vous pose pas question ? » –, elle répond benoîtement qu'elle n'avait pas vu cet aspect à ce moment-là et que le message n'avait donné lieu à aucune réaction des destinataires.

C'est sur un ton légèrement condescendant que le directeur général d'Ikea renchérit, en assurant que, par ce mail « extrêmement regrettable », sa salariée « a été au-delà de ses prérogatives » : pour lui, la prévenue n'avait aucune délégation de pouvoir pour donner des consignes de recrutement. Elle a d'ailleurs été mise à pied

cinq jours, « sanction la plus lourde avant le licenciement ». L'homme, droit comme un piquet dans son complet sombre, ponctue chaque mot d'un lèvement de talons : « Ikea n'est pas une société qui pratique la discrimination raciale », citant à l'appui un rapport du cabinet d'expert Vacquin sur les discriminations chez Ikea : les seuls faits discriminatoires constatés concernent l'activité syndicale.

Les avocats de la partie civile vont alors défilier pour tenter de démonter cette belle construction. Pour M<sup>me</sup> Patrick Batten, avocat de l'Union départementale de la CFDT, la direction d'Ikea n'a réagi que neuf mois après les faits, quand les syndicats les ont publiquement dénoncés : « Ikea n'est pas durement touché au cœur mais à la caisse, dans son image de marque commerciale. » Florence Gardez, avocate de la CGT, ne donne aucun crédit à « ce discours où personne ne lit les notes et où tous les cadres sont autonomes : on a du mal à croire que M<sup>me</sup> Malmquist ait pris la décision seule, sans consigne ». Au nom de SOS-Racisme, M<sup>me</sup> Francis Terquem stigmatise l'attitude frileuse du parquet, qui a abandonné toute poursuite contre la direction de la société : « Qu'attend-on pour poursuivre pénalement la société Ikea : un conseil d'administration qui donnerait des consignes écrites de ne pas recruter des Noirs ? »

## « AUCUNE DÉLÉGATION DE POUVOIR »

Après tant de conviction exprimée crescendo, le procureur avance prudemment : « surpris et affligé de ne pas avoir lu une seule réaction à ces dérapages », il demande une condamnation à 30 000 francs d'amende pour M<sup>me</sup> Malmquist et la relaxe pour le président d'Ikea. C'en est presque trop pour le bâtonnier Mario Stasi, avocat de la défense : « Vous n'avez pas le monopole du cœur », lance-t-il d'emblée en se tournant vers la salle. Citant la jurisprudence de la Cour de cassation et de la cour d'appel, il assure qu'ici « il n'y a ni injonction ni même recommandation mais un simple avis », car M<sup>me</sup> Malmquist n'avait « aucune délégation de pouvoir ». D'une voix ronflante, il exhorte les parties civiles à « mener leurs combats ailleurs que dans ces prétories en accablant l'honneur d'une femme et celui d'une société ».

Jugement le 2 avril.

Sylvia Zappi

**PUBLICATIONS JUDICIAIRES**  
**Office Spécial de Publicité**  
47, rue Louis Blanc  
92984 LA DÉFENSE Cedex  
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

**COUR D'APPEL D'AIX EN PROVENCE**  
**EXTRAIT DES MINUTES SECRETARIAT GREFFE**

Par arrêt définitif du 17 mai 2000, la 5<sup>ème</sup> chambre Correctionnelle de la Cour d'Appel d'Aix en Provence, a déclaré **ROBERT François**, né le 21 Juin 1947 à MAURAGE (BELGIQUE), demeurant 26, Rue Féron 06510 CARROS LE NEUF coupable de CONTREFACON, infraction prévue et réprimée par les articles L.335-2 AL.1, AL.2, L.335-3, L.112-2, L.122-3, L.121-8 AL.1, L.335-5 al 1, L.335-6, L.335-7 du Code propriété intellectuelle. IMPOR-TATION DE MARCHANDISE PRESENTÉE SOUS UNE MARQUE CONTREFAITE infraction prévue par les articles L.716-12 AL.1, L.716-9 B, L.711-1, L.713-1, L.713-2, L.713-3, L.715-1, L.716-9, L.716-11-1 al 1, 716-12 al 2, L.716-13, L.716-14 du Code de la propriété intellectuelle. La condamné à VINGT MILLE FRANCS D'AMENDE et la confiscation des objets saisis. La Cour a en outre ordonné la publication de cet arrêt par extrait dans le journal le MONDE et l'ARGUS. Pour extrait conforme, délivré à Monsieur le Procureur Général, sur sa réquisition. P/LE PROCUREUR GENERAL - P/LE GREFFIER EN CHEF.

**I S T H**  
Enseignements Supérieurs Privés  
**PRÉPA. SÉSAME/ACCÈS**  
■ Stages de février et Pâques,  
■ Toutes matières,  
■ 80% de réussite  
Tél. : 01 42 24 10 72



# Lionel Jospin accompagne les batailles municipales de la gauche

L'agenda du premier ministre le conduit opportunément dans des villes où la majorité plurielle mène des batailles difficiles ou symboliques pour le scrutin des 11 et 18 mars. Il redoute que l'échec de plusieurs ministres ne rejaille sur le gouvernement tout entier

A l'occasion d'une réunion du Conseil national de la montagne, lundi 5 février, à Clermont-Ferrand, Lionel Jospin a apporté son soutien au maire sortant socialiste, Serge Godard, après les difficultés rencontrées

par celui-ci au sein du PS (Le Monde du 30 janvier). Les déplacements du premier ministre accompagnent ainsi les campagnes des listes de gauche aux élections municipales, particulièrement là où elles mènent des

batailles difficiles ou de forte portée politique. M. Jospin redoute, en outre, que ceux des ministres qui tentent d'enlever des maires à la droite ne subissent des échecs qui nuiraient au gouvernement dans son ense-

ble. Il ira épauler, notamment, Elisabeth Guigou à Avignon et Pierre Moscovici à Montbéliard où celui-ci mène une compétition serrée avec le maire sortant, le RPR Louis Souvet. A Morlaix, Marylise Lebranchu a déjà annoncé

qu'elle ne sera pas maire si la liste qu'elle conduit l'emporte. Conseillers, respectivement, de Jacques Chirac et de Lionel Jospin, Frédéric de Saint-Sernin et Aquilino Morelle s'affrontent à Nontron, en Dordogne.

« J'ESSAIE d'être un bon moniteur dans ce travail de groupe. Et je m'efforce d'être un adepte du dérapage contrôlé » : en président, lundi 5 février à Clermont-Ferrand, le Conseil national de la montagne (CNM), Lionel Jospin a défini le rôle qu'il entend jouer pendant la campagne



**MUNICIPALES** des municipales. Le choix de Clermont-Ferrand pour cette rencontre avec les élus et les socio-professionnels de la montagne lui a permis de se livrer, en toute tranquillité, à cet exercice désormais rôdé de premier de cordée de la gauche plurielle. Il a pu se féliciter que « la situation à Clermont soit réglée » après les âpres déchirements au sein du PS local pour la conduite de la liste de gauche. Il a donc pu également apporter « comme il se doit » son « soutien » à Serge Godard, maire PS sortant.

Sacrifiant à ce qui est désormais devenu un rituel de ses déplacements en province, M. Jospin a pris place dans le Civi, un bus-prototype à téléguidage optique qui sert, avant même sa mise en circulation, d'argument de campagne à

M. Godard. M. Jospin n'a pas pour autant oublié l'autre versant de l'exercice : celui du « premier ministre qui travaille ». Il a rencontré les producteurs de brouillards de la région, « laminés », selon la formule de l'un d'entre eux, par la crise de la fonte d'été. Le premier ministre en a profité pour rappeler que « le gouvernement s'est toujours exprimé de façon mesurée, équilibrée, et ne contribuant en rien à affoler l'opinion », a-t-il observé dans une nouvelle allusion aux propos de Jacques Chirac demandant l'interdiction des farines animales.

## DES OCCASIONS SOLLICITÉES

M. Jospin a ensuite déjeuné à la préfecture avec les parlementaires et les élus, avec, à sa droite, Valéry Giscard d'Estaing, président du conseil régional d'Auvergne et député (UDF) du Puy-de-Dôme, et à sa gauche le très mitterrandiste Michel Charasse, sénateur et ancien ministre.

Clermont-Ferrand lundi, Cahors vendredi : désormais, toutes les occasions sont saisies – voire sollicitées – pour faire campagne : un rendez-vous gouvernemental, tel le CNM, qui avait été organisé spécialement; une rencontre internationale, comme ce sera le cas, vendredi 9 février, avec le sommet franco-bri-



tannique de Cahors, qui permettra à M. Jospin de se montrer avec le maire, Bernard Charles (PRG).

Tous ces déplacements doivent répondre prioritairement à deux critères : M. Jospin veut soutenir des candidats gauche plurielle, qui soient le plus souvent possible des candidates. On le verra donc aux

côtés de femmes, à Montélimar, à Reims (le 8 mars, journée des femmes) ou à Toulon; avec le candidat communiste à Bourges. On le verra aussi dans les villes que la gauche espère souffler à la droite : Paris, bien sûr, dont M. Jospin se préoccupe tout particulièrement, mais aussi Lyon, Valence ou Saint-Etienne et...

Toulouse. On le verra enfin défendre les ministres candidats, Elisabeth Guigou à Avignon, Dominique Voynet à Dole, Pierre Moscovici à Montbéliard, ou Roger-Gérard Schwartzberg à Villeneuve-Saint-Georges.

Les ministres sont d'ailleurs un vrai petit souci pour M. Jospin. Et il ne le leur cache pas. « Figurez-vous, mes cocos, que nous pourrions gagner les municipales et que vous, vous pourriez les perdre », a-t-il lancé à trois d'entre eux qui l'accompagnaient lors d'un voyage en province. Pour la bataille est en effet incertaine, et M. Jospin commence à redouter sérieusement les commentaires des soirées municipales annonçant une victoire de la gauche, mais... une défaite du gouvernement ! On comprend mieux que le premier ministre ait choisi d'accélérer l'entrée, dans son équipe, du populaire Bernard Kouchner, qui n'est pas candidat à un mandat de maire.

A Matignon, on est en effet convaincu que les élections municipales vont ouvrir une nouvelle période. « Il y aura un avant et un après 18 mars », répète M. Jospin, qui suit de très près l'évolution des sondages, s'enquiert des pronostics auprès des ministres réputés pour

leur bonne connaissance de la carte électorale. Chaque mardi et mercredi après-midi, après les questions au gouvernement, M. Jospin consacre quelques instants aux députés candidats, dans le salon Delacroix qui jouxte l'Hémicycle. « Comment ça va chez toi ? Tu as des chances ? Est-ce qu'on peut t'aider ? », leur demande-t-il, avant de poser avec eux sur les marches du Palais-Bourbon.

Très soucieux de l'avenir de Paris, « le détonateur » disent ses conseillers, M. Jospin surveille également de très près les évolutions de l'opinion dans une autre ville qu'il connaît bien, Toulouse. Les difficultés inattendues, rencontrées par le très chiraquien Philippe Douste-Blazy pour s'imposer comme le successeur de Dominique Baudis, revêtent pour le premier ministre, un double intérêt : personnel, en raison du lien compliqué que le conseiller général de Cintegabelle a toujours entretenu avec la Ville rose ; politique surtout, car à Toulouse comme à Paris, un échec de la droite serait symboliquement perçu comme une défaite de M. Chirac.

Pascale Robert-Diard  
avec Béatrice Jérôme  
à Clermont-Ferrand

## Marylise Lebranchu prévoit « 50-50 » à Morlaix

MORLAIX (Finistère)  
de notre envoyée spéciale

Ses gardes du corps tressaillent discrètement quand, pour la petite troupe morlaisienne, elle frappe trois coups solennels sur le plancher de la salle des fêtes de l'hôtel de ville. « On dirait un détonateur. Dans ma vie actuelle, cela effraie un peu », sourit la ministre de la justice. Alfred Sirven est toujours retenu à Francfort, la garde des sceaux doit s'expliquer en fin de journée, lundi 5 février, devant la presse parisienne (lire page 7), mais Marylise Lebranchu est venue passer quelques heures chez elle. Elle est en campagne. Elle sera demain sur les photos du Télégramme de Brest, qui scelleront la convention culturelle passée par la ville de Morlaix avec les associations.

Les Morlaisiens savent bien que « la Marylise » quitte, tous les lundis, le Finistère pour Paris, mais ce sont surtout les ministres, la semaine, qui entendent parler de Morlaix. « J'ai ma ville collée aux pieds. C'est Morlaix qui entre au gouvernement », annonçait-elle, en juin 1997, cours des Jacobins, alors qu'elle venait d'être nommée secrétaire d'Etat aux PME. Echarpe Armor Lux, poèmes de Tristan Corbière, il n'est pas un nouvel an sans que M<sup>me</sup> Lebranchu n'y aille de son cadeau breton à ses collègues ministres. En 2001, ils ont reçu L'Heritage des Celtes, un CD de Dan ar Braz, Molene, de Didier Squiban, ou Les Harpes, du bon vieux Alan Stivell.

Décide-t-elle de « refaire » le procès Seznec, véritable affaire Dreyfus morlaisienne (Le Monde du 30 janvier) ? C'est à TV Breizh qu'elle l'annonce.

Elue maire de Morlaix – à soixante-dix-huit voix près –, en 1995, puis députée du Finistère en 1997, M<sup>me</sup> Lebranchu a cédé son mandat municipal à Michel Le Goff, et la quatrième circonscription du Finistère à Yvon Abiven – un ancien de l'Union démocratique bretonne (UDB) – à son entrée au gouvernement. « Je dis souvent aux gens : « Vous avez tout gagné, c'est trois socialistes pour le prix d'un », s'amuse-t-elle.

## SOBRIÉTÉ ET TRANSPARENCE

Le 18 mars, en cas de victoire de la liste qu'elle conduit, elle laissera de nouveau le fauteuil de maire à un autre, a-t-elle prévenu les Morlaisiens, par lettre, le 29 janvier. Elle y explique que sa liste (PS-PCF) est bien « de la gauche plurielle, même si tous n'y sont pas, malheureusement ». Les Verts de Morlaix sont en effet fâchés avec M. Le Goff et menacent de ne pas soutenir la liste de M<sup>me</sup> Lebranchu au second tour.

Pas la moindre trace d'une Martine Aubry tête du comité de soutien, comme en 1995. Pas d'Elisabeth Guigou pour inaugurer une permanence du PS, comme aux précédentes municipales. Face à tant de sobriété et de transparence, Gilles Caroff (divers droite) trouve peu à redire. A peine si l'avocat reproche

à « sa » ministre de « présider quand même la communauté d'agglomération, vingt-six communes et 76 000 habitants, quand Morlaix n'en compte que 16 000 ». Pour la forme, il note aussi que c'est « quand même lorsque l'ancienne militante du PSU a été secrétaire d'Etat aux PME que la manufacture des tabacs », fierté et principal employeur de Morlaix, « a été fermée ».

En décembre, alors que les professions judiciaires manifestaient place Vendôme, M. Caroff précisait gentiment n'être pour rien dans cette petite affiche brandie par un collègue breton : « Lebranchu, t'es foutue, Caroff est dans la rue ». « Ministre de la justice, c'est le dernier ministère que j'accepterais », compatit le conseiller municipal d'opposition. D'ailleurs, quand Marylise a été nommée garde des sceaux, son rival est venu lui faire la bise. « Bravo ! On en a assez des énarques carriéristes ! » Puis, rassurant : « Les meilleurs ministres de la justice – à part Robert Badinter – ont toujours été ceux qui n'étaient pas issus du séraïl ».

Aujourd'hui, un œil sur ses affiches de campagne, le candidat de la droite ajoute : « Dommage pour moi qu'elle soit de Morlaix. Si elle n'avait pas été tête de liste, nous pouvions raisonnablement envisager de gagner les élections. » Marylise, elle, assure que « c'est 50-50 ».

Ariane Chemin

## Pierre Moscovici raconte Paris à Montbéliard

MONTBÉLIARD (Doubs)  
de notre correspondant

Ses imitations de Chirac font rire ses voisins et voisins de canapé. « Attention, vous allez nous donner envie de le réélire » à l'Elysée, prévient l'un d'eux. En campagne dans le salon de Jocelyne Ricci, une comédienne promise au poste d'adjointe à la culture en cas de victoire de la gauche à Montbéliard, Pierre Moscovici n'est guère inquiet, car le même lui a demandé, juste avant, « quoi faire pour l'aider à gagner ces municipales ». Les douze hôtes de sa colistière, en ce samedi matin frisquet, paraissent plus passionnés par la personne du ministre délégué aux affaires européennes que par son programme municipal. Alors, le héros du jour s'en donne à cœur joie.

« A quarante-trois ans, dans la vie politique, je suis un bébé », assure M. Moscovici. Les anecdotes sur lui-même se succèdent : « A l'ENA, j'étais plutôt d'extrême gauche », raconte-t-il. Le candidat révèle qu'à l'époque, âgé de vingt-quatre ans, il portait « les cheveux longs et bouclés ». La jolie professionnelle en relations humaines, assise à côté de lui, fixe sa calvitie et lâche : « J'ai du mal à le croire... »

« On a beaucoup dit, ces temps-ci, que Kouchner allait me rempla-

cer, mais je ne suis pas encore parti », confie-t-il. « Kouchner, pourtant, il a une aura », s'exclame la jeune femme. « Oui, mais il ne pense pas comme Védrine », grince M. Moscovici.

En tout cas, s'il est élu, le ministre ne sera jamais cette « étoile filante » que la droite prédit. « Le maire, ce sera moi », affirme-t-il. Quant à combiner avec la fonction de ministre, « Guigou et Gayssot disent pouvoir le faire alors qu'ils sont à la tête d'administrations de cent mille agents, enchaîne-t-il. Au Quai, je n'en ai que quatre mille et je pense être capable de faire les choses bien. Ce n'est pas à moi d'en décider, mais si je dois vraiment choisir, je resterai maire. Je n'exclus absolument pas de quitter le gouvernement en mars. »

## QUERELLE DE MOTS

M<sup>me</sup> Ricci ressort du vin d'Arbois. « Si, dans cinq ans, je suis premier ministre, je ne suis pas sûr que les Montbéliardais seront fâchés d'avoir un maire chef du gouvernement », suppose M. Moscovici en répétant plusieurs fois le titre pour mieux jouer de la perspective : « J'ai été ministre à moins de quarante ans, je pense faire partie des gens qui peuvent être premier ministre. Si cette occasion d'être premier ministre se

présente un jour, je la saisirai. Mais je vous rassure : on ne m'a pas proposé d'être premier ministre. »

Sénateur du Doubs, le maire, Louis Souvet (RPR), peste dans son bureau. « Je n'ai pas l'intention de me mettre à genoux parce qu'il est au gouvernement, s'agace-t-il. Moscovici n'existe ici qu'à travers deux seules choses : ses critiques à mon endroit et son poste de ministre. Il dit à tout le monde qu'on est des bons à rien, qu'on est complètement usés, qu'on ne sait pas faire, que lui, s'il est élu, il ira tirer les sonnettes. Mais on a déjà des projets subventionnés à 75 % ! S'il faut être ministre pour prétendre, à l'avenir, à des aides auxquelles tous les élus ont droit, ce n'est pas normal ! »

Condanné pour diffamation sur plainte de M. Moscovici, qu'il avait accusé de tort dans un tract, M. Souvet, à soixante-neuf ans, ne digère pas cette procédure. « Le langage des politiques est parfois sans concession, mais mon adversaire ne le tolère pas », regrette-t-il. Le ministre, de son côté, constate que l'arrêt de la cour d'appel a mis un terme à leurs querelles. « M. Souvet et moi avons des images positives, mais différentes, admet-il. Les électeurs auront un vrai choix. »

Jean-Pierre Tenoux

## Duel de conseillers en pays nontronais

NONTRON (Dordogne)  
de notre envoyée spéciale

De Matignon à Nontron, en Dordogne, il faut compter deux heures de TGV Paris-Angoulême et trois quarts d'heure de « mauvaise route ». C'est si près, et si loin. A chaque fois, Aquilino Morelle, conseiller du premier ministre, ressent ce « décalage » comme... « Lionel Jospin quand il fait l'aller-retour à Cintegabelle ». Tête de liste socialiste à Nontron, M. Morelle se présente contre le maire sortant Pierre Giry (RPR), et son numéro deux, Frédéric de Saint-Sernin, conseiller de Jacques Chirac. Les « deux Titans », comme on les appelle dans le pays, ne se sont « jamais rencontrés ».

« Regardez les vaches ! Ce sont des limousines », montre M. Morelle de la voiture qui le mène chez un agriculteur, ce vendredi. La campagne n'est pas facile pour le médecin-énarque, « parachuté » parce que « personne, à gauche », ne voulait se présenter. Son arrivée a fait grincer les dents des communistes, qui savent que le « Parisien » brigue la circonscription enlevée par René Dutin à M. de Saint-Sernin, qui l'avait arrachée à un radical de gauche en 1993. Battu ainsi, en 1997, après la dissolution qu'il

avait... soutenue auprès de M. Chirac, M. de Saint-Sernin se représentera en 2002.

Heureusement pour M. Morelle, il y a « les copains », Bernard Bazinet, secrétaire de la section PS de Nontron, qui vient chercher « Aquilino » tous les vendredis et le présente aux gens du cru ; « René », ancien communiste passé au PS, ouvrier agricole à la retraite, qui l'informe sur la campagne, quitte à le déranger en pleine réunion avec M. Jospin : « Ah ! bon, je te laisse mon petit... » Et cette vieille dame qui s'est prise d'amitié pour « Aquilino » au point de découper une photo de lui dans... Valeurs actuelles. Le maire en est vert de rage !

## POIGNÉE DE MAIN

Car, sous des dehors courtois, la campagne est rude. Ici, tout se sait. « Ce matin, Aquilino a vu Untel. Je sais qui se trouve sur sa liste », assure M. Giry, qui déteste la « politique politicienne ». Ce « copain de Collaro » n'est pas mécontent que la maison de famille de M. de Saint-Sernin soit devenue un musée de la poupée, où sont exposées les marionnettes du « Bébé Show » : « Chirac, Mitterrand ou Jospin », annonce le prospectus. Bientôt « les Guignols », espère

M. Giry. Chacun veut faire des miracles dans ce bourg de 3 600 habitants qui a subi la crise de la chaussure. M. Giry promet « un village-vacances » ; M. Morelle utilise ses contacts pour maintenir une pharmacie ou remettre la Légion d'honneur à « quatre agents EDF ».

Et le gouvernement défile en pays nontronais : en 2000, M. Jospin, Florence Parly, Jean Glavany ! Lundi 5 février, Jack Lang a atterri « en hélico » sur le stade du lycée, et Bernard Kouchner fera le marché avec « Aquilino ».

Les Nontronnais en auront plein les yeux. Comme ce samedi, lorsque les « deux Titans » se sont enfin serré la main. « Quand je pense qu'on ne s'était jamais vus... », a commencé M. de Saint-Sernin, devant les étals de fruits et légumes. « Eh ! oui, nous sommes rive gauche, vous rive droite. Et on voudrait bien être rive droite ! », a risqué la « plume » de M. Jospin. « Nous, on aimerait que vous quittiez la rive gauche. Il faudrait qu'elle cesse, cette cohabitation », a répliqué le « sondologue » de l'Elysée, avant de changer de sujet : « Et cette campagne ? Vous verrez, c'est un sacré apprentissage... »

Cl. F.

## PLACE AUX FEMMES

### Sale temps pour les hommes !

**POUR UNE FOIS**, parlons d'eux... Pensons à tous ces conseillers municipaux sortants qui ne sont pas reconduits, à tous ces jeunes hommes qui peinent à se faire « recruter » par les partis qui cherchent en priorité des femmes. Mais n'exagérons rien ! Tous les départs ne se font pas dans la douleur. Il y a ceux qui démissionnent de leur propre chef ; d'autres se reconvertissement dans les mandats non affectés par la réforme, comme ceux de conseiller général ou de conseiller intercommunal. Mais certains veulent rester coûte que coûte. Plutôt devenir dissident que quitter la politique...

C'est le cas à Marmande, en Lot-et-Garonne, où le maire sortant, Gérard Gouzes (PS), est candidat à sa succession. « J'avais neuf femmes dans le conseil sortant. J'en ai désormais dix-sept sur trente-trois. Le Mouvement des citoyens voulait à tout prix présenter un homme [Serge Mazat] alors que nous cherchions une candidate. Nous avons tenu bon mais, du coup, M. Mazat va faire liste à part », explique M. Gouzes. Il a dû refuser la candidature d'un « jeune avocat » mais, pour le reste, dit-il, « tout s'est bien passé ». Son adjoint à la culture, Jean Guérard, sera « recasé » aux cantonales.

A Poissy (Yvelines), le maire sortant, Jacques Masdeu-Arus (RPR), fait les frais de son zèle paritaire. Bien que la loi ne l'y oblige pas, il a décidé de confier cinq postes d'adjoints – sur onze – à des femmes.

Mais son adjoint à la circulation et à la voirie, Jean-Michel Briand (RPR), a refusé de céder le sien. « J'ai préféré quitter le conseil municipal et je me présente aux cantonales contre le candidat officiel de la droite », explique-t-il, sans plus de commentaire. Le même cas de figure se profile à Besançon, où l'adjoint (PS) aux affaires internationales, Marcellin Baretje, n'ayant été retenu ni aux municipales, sur la liste de Jean-Louis Fousseret (PS), ni aux cantonales, se présente dans le canton de Besançon-Est, contre le candidat officiel de la gauche, Jean-Loup Coly (MDC).

Parfois, ce sont d'anciens candidats courtisés qui se retrouvent délaissés. Il y a encore peu, les têtes de liste soucieuses d'afficher leur progressisme cherchaient toutes « leur beur ». Aujourd'hui, Malek Amari, président de Génération-Banlieues-Cités, une association qui milite pour l'intégration politique des jeunes Français issus de l'immigration, s'est vu recalé pour cause de parité. Le directeur de cabinet de Georges Sarre, Zine El Abidine, avec lequel il négociait une place sur la liste gauche plurielle dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, lui a gentiment expliqué : « D'accord pour la présence de votre association sur la liste, mais il nous faut une femme. Vous n'auriez pas une beurette ? »

Raphaëlle Bacqué et Clarisse Fabre



# Le retrait d'Henry Chabert (RPR) pourrait marquer la fin du « noirisme » à Lyon

Condamné à deux ans d'inéligibilité, le député renonce à présenter une liste aux municipales

Henry Chabert, député RPR de Lyon, a annoncé, lundi 5 février, qu'il renonçait à constituer ses propres listes pour les élections municipales.

Cette décision intervient après sa condamnation à deux ans d'inéligibilité par le tribunal de grande instance de Lyon pour recel d'abus de biens

sociaux. Le retrait de l'ancien lieutenant de Michel Noir lève une hypothèque pour Michel Mercier (UDF), chef de file de la droite lyonnaise.

## LYON

de notre correspondante

Sa décision sonne comme la fin du « noirisme » à Lyon : le député RPR Henry Chabert, candidat dissident de la droite à la succession de Raymond Barre, a annoncé, lundi 5 février, au lendemain de sa condamnation par le tribunal de grande instance de Lyon à deux ans d'inéligibilité, son retrait de la campagne électorale.

La voix étranglée, l'adjoint à l'urbanisme de Michel Noir puis de Raymond Barre était entouré de ses principaux colistiers et de fidèles supporters tassés dans les locaux de sa permanence de campagne. « Certains ont décidé de faire les élections à la place des Lyonnais. J'en prends acte », a-t-il déclaré avant d'ironiser sur la satisfaction de « tous ceux qui se sont acharnés à m'assassiner politiquement depuis des années ».

Revenant sur la décision des magistrats, qualifiée de « ciblée, inique, et excessive », M. Chabert s'est interrogé sur l'« instrumentalisation de la justice ». Comparant son sort à celui réservé à d'autres élus, l'ancien bras droit de M. Noir s'est demandé s'il y avait « une justice à Paris et une autre à Lyon ». « La peine de mort n'a manifestement pas été abolie pour les hommes politiques », a-t-il conclu.

L'aventure de la liste « Réussir Lyon » qu'il conduisait devrait s'arrêter là. Michel Forien, ancien président de la fédération RPR du Rhône, a indiqué qu'il était « totalement solidaire de son ami » et ne souhaitait pas continuer l'action sans son chef de file pour ne pas être « un ferment supplémentaire de division ». Il est également peu probable que ses partisans puissent s'allier avec leur concurrent, Michel Mercier, chef de file officiel de la droite lyonnaise.

En effet, le sénateur centriste avait pris le soin de boucler ses listes à la veille du jugement concernant M. Chabert. Les deux hommes se sont bien rencontrés, samedi 3 février au matin, mais sans qu'aucun accord ne soit conclu. « Mercier m'a parlé Mercier et je ne comprends pas toujours le Mercier », a commenté M. Chabert. En fait, ce dernier posait comme préalable à toute discussion l'éviction de Marc Fraysse, candidat RPF dans le 9<sup>e</sup> arrondissement sur les listes de M. Mercier, que les chabertistes jugent ne pas être étranger à la diffusion des lettres anonymes à l'origine de l'affaire dite de la Société de construction de la ville de Lyon (SACVL), qui a valu à M. Chabert d'être mis en examen en février 2000. Depuis quelques semaines, M. Mercier avait com-

mené à recruter chez les chabertistes. Anticipant la décision de la justice, six d'entre eux ont d'ores et déjà rejoint ses listes et deux celles de Charles Millon.

Même s'il dit n'avoir « ni rancune ni rancœur », le député RPR de Lyon dissimule mal son amertume. Il y a un an, tous les candidats, de droite comme de gauche, le considéraient comme le postulant le

« La peine de mort n'a manifestement pas été abolie pour les hommes politiques »

Henry Chabert

plus sérieux à la mairie, se souvenant qu'en 1995, trois semaines avant l'issue du premier tour, il avait remplacé au pied levé M. Noir, aux prises avec la justice, et réussi à talonner les listes conduites par M. Barre.

Bon orateur, maîtrisant parfaitement tous les dossiers de la ville, il pouvait compter sur un réseau de soutien auprès de militants et d'ac-

teurs de la société civile. Il apparaissait comme un candidat moderne et social, un peu à l'image de M. Noir dans les années 80, capable de mordre sur l'électorat de la gauche. Pendant toute la durée du mandat de M. Barre, il s'est positionné comme un adjoint « critique », plus sans doute que le socialiste Gérard Collomb. Sur plusieurs dossiers, notamment celui du tramway, il avait pris ses distances par rapport à la majorité municipale. Au printemps 2000, il avait refusé la décision de son parti d'investir officiellement le candidat UDF, M. Mercier, avant d'être sanctionné par Michèle Alliot-Marie.

L'avenir politique sur la scène locale se rétrécit pour celui qui a construit toute sa carrière à Lyon. Quant à son mandat de député, auquel il entend désormais se consacrer, son éventuel renouvellement dépendra de la décision de la cour d'appel. Si celle-ci confirmait la décision de première instance, il ne pourrait se représenter aux élections législatives de 2002, dans la deuxième circonscription, où il avait pris, en 1997, la succession de Michel Noir, qui avait démissionné de son mandat pour éviter d'en être déchu.

Sophie Landrin

## Votre maire a-t-il signé la pétition anti-pacs ? Réponse sur Internet

« Campagne contre les maires anti-PaCS » : c'est sous cet intitulé vengeur, et sur Internet, que l'association Prochoix propose, depuis le 5 février, un véritable vade-mecum du vote homosexuel aux élections municipales. Sur son site (<http://www.prochoix.org>) consulté chaque jour par quelque trois mille personnes, l'association « antifasciste, pro-gay, pro-IVG », membre de l'Observatoire du pacs, a décidé de publier la liste intégrale des maires ayant signé la pétition anti-pacs lancée au printemps 1998 par Michel Pinton, le maire (UDF) de Felletin (Creuse).

Inspirée par l'Association pour la promotion de la famille, cette pétition « pour le mariage républicain » avait recueilli 18 845 signatures d'élus « soucieux de préserver la famille comme élément naturel et fondamental », qui déclaraient s'« opposer à la mise en place d'un contrat d'union pour les personnes du même sexe et à l'implication du maire en tant qu'officier d'état civil dans la célébration de contrats de ce genre ». A l'époque, il était en effet question d'un contrat d'union sociale que les maires auraient été chargés de valider.

Après trois mois de travail, Caroline Fourest et Fiammetta Venner, les deux présidentes de

Prochoix, ont isolé les 15 032 signataires effectivement maires – et non conseillers municipaux ou députés. Et étudié leur profil : pour les deux tiers, ces maires sont à la tête de villes de moins de 1 000 habitants. Au total, ils représentent 18 % de la population française. Seuls 3 339 maires détiennent une étiquette – dont 657 PS et apparentés, et 62 PCF et apparentés.

A la rubrique « Votre maire a-t-il signé ? », l'internaute peut, en remplissant la case « nom de la commune » ou « nom du maire », savoir si l' élu de sa commune a approuvé cette pétition. « En menaçant de ne pas appliquer une loi de la République, les maires anti-CUS ont non seulement fait perdre la signature du PaCS en mairie, mais ils ont fait peser un sentiment d'insécurité à l'encontre de tous les citoyens visés par leur pétition, lit-on sur le site de Prochoix. Aux prochaines municipales, un pourcentage non négligeable de citoyens pourrait avoir envie de restaurer l'harmonie sociale en présentant la facture à ceux qui ont pris la responsabilité d'une telle déclaration de guerre. »

Dans ce guide du vote « homo » et « gay friendly » (sympathisants) sont fournis des conseils pour mener campagne contre les maires homophobes, et des lettres-typées à adresser en mai-

rie afin de rappeler au premier magistrat de la ville qu'il a soutenu la pétition contre le pacs, et de lui demander si son opinion a évolué depuis le vote de la loi, en octobre 1999. Publiées sur le site, les réponses sont classées en trois catégories : les maires qui nient avoir jamais signé la pétition, ceux qui regrettent et ceux qui persistent et signent. « Les maires ont peur de ce qu'ils considèrent comme le « lobby » homosexuel, et sont étonnés qu'ont leur demande des comptes deux ans après leur prise de position », note Caroline Fourest.

Les courriers qui leur sont adressés peuvent les faire réfléchir, espère-t-elle : « Ils ont signé la pétition en se disant que, les homos, on ne les trouve que dans les backrooms parisiennes et, d'un coup, ils se rendent compte qu'il y a aussi des homosexuels parmi leurs administrés. Peut-être est-ce que cela changera la représentation qu'ils se font de leur électeur. » A Paris, Prochoix a d'ores et déjà prévu de mener campagne contre les maires anti-pacs en distribuant des tracts dans les marchés. En 1998, tous les maires d'arrondissement de droite avaient signé la pétition, à l'exception de Jean Tiberi.

Pascale Krémer

## L'Agence de sécurité sanitaire de l'environnement au bout de la course d'obstacles

Plusieurs parlementaires critiquent les moyens limités accordés à ce nouvel organisme

ENFIN, la voilà ! Rarement une proposition, pourtant unanimement saluée, aura mis autant de temps à être adoptée. Mardi 6 février, l'Assemblée nationale devait voter, en dernière lecture, la proposition de loi portant création d'une Agence française de sécurité sanitaire environnementale (Afsse). Ladite agence s'ajoutera à celle des produits de santé (Afssans) et à celle des aliments (Afsa) pour compléter le dispositif de veille sanitaire de l'Etat. Placée sous la double tutelle des ministères de l'environnement et de la santé, l'Afsse pourra soit être sollicitée par le gouvernement, soit s'autosaisir. Les associations pourront également faire appel à elle, mais des décrets ultérieurs devraient baliser cet accès.

Pour les responsables politiques de droite comme de gauche, cette structure était une nécessité. En 1995, Jean-François Mattéi (DL, Bouches-du-Rhône) préconisait déjà sa création dans un rapport. Nouvelle majorité, nouveau rapport. En 1998, André Aschieri (app. Verts, Alpes-Maritimes) et Odette Grzegorzka (PS, Aisne) faisaient la même recommandation à Lionel Jospin.

Mais, à la suite d'une querelle en paternité entre Verts et socialistes, finalement arbitrée par Matignon, il faudra attendre avril 2000 pour qu'une proposition de loi soit déposée par M. Aschieri au nom des

Verts. Elle fut adoptée à l'unanimité par les députés en première lecture le 25 avril 2000 et l'idée a semblé enfin proche d'aboutir. La définition plus précise du périmètre de l'agence offrira l'occasion de nouveaux débats qui ont retardé encore de près d'un an l'accouchement (*Le Monde* du 19 janvier).

Les plus fervents défenseurs de l'Afsse garderont cependant du marathon parlementaire un goût d'inachevé. D'abord parce que la structure manquera de moyens, du moins à ses débuts. Avec 37 millions de francs de budget et 35 personnes, l'Afsse semble bien maigrelette en comparaison avec l'Afsa (400 millions de francs et 700 personnes) et l'Afssans (450 millions

de francs et 800 personnes). Plusieurs orateurs devraient pointer cette disproportion, à l'instar de M. Mattéi, qui s'abstiendra lors du vote car il trouve le « bébé un peu malingre » et estime que l'on s'achemine « vers la création d'un cabinet conseil, plus que vers celle d'une véritable agence de sécurité environnementale, qui restera, elle, à construire ». Des critiques formulées avec l'approbation tacite du rapporteur, M. Aschieri.

### ATTRIBUTIONS À PRÉCISER

Plusieurs parlementaires auraient ainsi aimé fonder dans l'Afsse l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), dépendant du minis-

tère de l'environnement : ses 480 employés et 260 millions de francs auraient donné plus d'étoffe à l'agence. Le personnel de l'Ineris, inquiet pour son statut mais également à l'idée de perdre certaines compétences, notamment en matière de risque industriel, avait exprimé son opposition à cette fusion. Dominique Voynet a relayé ces réticences auprès des parlementaires. Dans l'immédiat, l'Afsse devra donc s'appuyer sur des capacités d'expertise extérieures. Il est cependant prévu qu'un premier bilan sur ce mode de fonctionnement soit établi d'ici à deux ans.

Si la proposition de loi sur l'Afsse a suscité autant de discussions, c'est également parce qu'elle recèle l'idée d'une quatrième agence sur un thème par essence conflictuel en France : le nucléaire. En effet, le texte crée un établissement public industriel, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), organisme doté d'1,4 milliard de francs de budget et regroupant 1 500 personnes. Une création dont les conditions ont inquiété et fait monter au créneau les députés et des sénateurs proches du lobby nucléaire. Des décrets préciseront ultérieurement les attributions exactes du nouvel organisme.

Paul Benkimoun et Benoît Hopquin

## Un mouvement de grève perturbe les hôpitaux

LES PERSONNELS hospitaliers étaient en grève, mardi 6 février, à l'appel de tous les syndicats, pour l'amélioration de leurs salaires et de leurs statuts. Les urgences étaient assurées, mais les opérations programmées et les consultations pouvaient être reportées localement. Ce mouvement intervient à l'occasion d'un premier bilan, au ministère de l'emploi, des négociations menées depuis octobre 2000 sur les salaires des quelque 725 000 agents. Les infirmiers spécialisés et les cadres hospitaliers devaient manifester dans les grandes villes pour protester contre la manière dont se passent les négociations actuelles portant sur les métiers de l'hôpital. « Le dossier est lourd et englobe quatre-vingts professions », explique François Chêrère (CFDT). Les infirmiers spécialisés, anesthésistes et de bloc opératoire sont en grève reconductible depuis le 15 janvier. Mercredi 7 février, syndicats et pouvoirs publics doivent également se retrouver sur les négociations pour les 35 heures.

## Le métier d'enseignant suscite un rejet croissant chez les étudiants

ALORS que l'éducation nationale s'appête à recruter 185 000 enseignants d'ici à 2006, les étudiants rejettent majoritairement ce métier, comme le révèle une enquête réalisée par le ministère auprès des bacheliers entrés à l'université à la rentrée 2000. « Si la part de ceux qui veulent devenir enseignants demeure stable – 18 % depuis deux ans –, le métier suscite un rejet croissant : 52 % des nouveaux étudiants ne veulent pas devenir enseignants quoi qu'il arrive, soit une hausse de 12 points par rapport à 1998 », indique le sondage de la direction de la programmation et du développement. Le rejet est plus prononcé chez les filles (54 %) que chez les garçons (50 %). Au total, 30 % « envisagent éventuellement de devenir enseignants ». Ces choix vont de pair avec un fort optimisme des jeunes devant l'avenir : 68 % des nouveaux étudiants pensent trouver facilement du travail à l'issue de leurs études. Ils n'étaient que 36 % dans ce cas en 1996.

## Lionel Jospin renforce son cabinet

DEUX NOUVEAUX COLLABORATEURS ont été nommés au cabinet du premier ministre. Stéphane Verclytte, trente-deux ans, maître des requêtes au Conseil d'Etat, ancien conseiller pour les affaires juridiques et européennes au secrétariat général de la défense nationale (SGDN), est nommé conseiller technique. M. Verclytte est ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'ENA. Marie-Anne Toledano, quarante-deux ans, administrateur de la Ville de Paris, où elle s'est notamment occupée de la direction des affaires culturelles, sera chargée de la préparation des discours et des textes de M. Jospin, aux côtés d'Aquilino Morelle. M<sup>me</sup> Toledano est agrégée d'italien et ancienne élève de l'ENA.

### DÉPÊCHES

■ PARIS : deux nouveaux sondages confirment la poussée de la gauche avant les élections municipales dans la capitale. Selon des enquêtes de CSA (réalisées entre le 29 et le 31 janvier auprès de 600 électeurs pour *Le Parisien* du 6 février), Daniel Vaillant (PS) l'emporterait dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, avec 61 % des intentions de vote au second tour contre 39 % à la liste Séguin. Dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, la liste de gauche est créditée de 55 % des intentions de vote au second tour en cas de duel avec celle de Jean Tiberi, et de 51 % en cas de triangulaire avec les deux listes de droite.

■ DROITE : François Fillon, conseiller politique du RPR, a estimé, lundi 5 février, que « l'opposition a besoin d'un big bang régénérateur », tout en doutant que les conditions en soient actuellement réunies. Le député de la Sarthe, qui s'exprimait devant l'association des Amis de Jacques Chirac, présidée par Bernard Pons, préfère « travailler sur un schéma de confédération » de l'opposition plutôt que d'imaginer un parti unique.

■ CONFIANCE : les ménages n'ont jamais eu autant le moral. Selon l'enquête publiée par l'Insee, mardi 6 février, l'indicateur résumé de leur opinion a fortement progressé en janvier pour atteindre un nouveau record. Les Français sont optimistes tant sur leur situation financière personnelle que sur l'évolution de leur niveau de vie. « L'opportunité d'épargner qui progressait depuis plus d'un an fléchit en janvier », note l'Insee.

■ PARE : FO et les associations de chômeurs AC !, Apeis et MNCP ont déposé, chacune de son côté, lundi 5 février, comme l'avait précédemment fait l'Union syndicale Groupe des dix (dont SUD), un recours en Conseil d'Etat contre la nouvelle convention d'assurance-chômage, agréée en décembre par le ministère de l'emploi et qui contient le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE). FO conteste notamment l'« attribution aux Assedic de capacités de contrôle de la situation des demandeurs d'emploi ». Les associations dénoncent le fait que « la signature du PARE conditionne le droit à l'indemnisation ».

■ IMMIGRATION : onze sans-papiers ayant participé à l'occupation de l'église Saint-Bernard, dimanche 4 février à Paris, étaient toujours retenus, lundi 5 février, dans les locaux du service des étrangers de la préfecture de police. A la demande du curé, la police était intervenue, dimanche soir, pour faire évacuer une centaine de personnes qui occupaient l'église. Les Verts ont demandé, lundi, la « libération immédiate » de tous les sans-papiers encore retenus.

■ VIOLENCE : « les choses ont été bien gérées », a affirmé, lundi 5 février, le préfet des Yvelines, Bernard Prévost, après les affrontements qui avaient opposé près de trois cents jeunes à la Défense, samedi 27 janvier. « Dans cette affaire, il n'y a pas eu de morts ni de blessés en dehors des jeunes, il n'y a pas eu de casse », a souligné le préfet.

## Une élection municipale partielle

MENNECY (Essonne, second tour).

L., 8 755 ; V., 3 539 ; A., 59,58 % ; E., 3 413.

liste div. d. de Joël Monier, 1 547 (45,33 %), 25 sièges ; liste PS d'Elisabeth Doussain, 1 122 (32,87 %), 5 sièges ; liste div. d. de Claude Garro, 744 (21,80 %), 3 sièges.

[A l'issue du second tour, le candidat de droite Joël Monier, maire adjoint à la culture, l'a emporté face à Elizabeth Doussain (PS), conseillère générale, et Claude Garro (div. d.), premier adjoint. La droite, bien que divisée, réussit à se maintenir à la tête de la ville, jusqu'à l'arrivée de Xavier Dugoin (ex-RPR). Le conseil municipal d'installation pour les élections des adjoints se tiendra dimanche 11 février.

28 janvier 2001 : L., 8 755 ; V., 3 229 ; A., 63,12 % ; E., 3 064 ; PS (Doussain), 988 (32,25 %) ; div. d. (Monier), 862 (28,13 %) ; div. d. (Garro), 792 (25,85 %) ; div. d. (Dugoin), 422 (13,77 %).]

### CORRESPONDANCE

## Une lettre de M<sup>me</sup> Taubira-Delannon

A la suite de notre article sur le processus institutionnel en Guyane, publié dans *Le Monde* daté 14-15 janvier, nous avons reçu de Christiane Taubira-Delannon, députée (app. PS) de Guyane, la lettre suivante :

J'ai participé à la table ronde du 12 janvier à Cayenne. J'ai tenu à faire valoir que les tractations de pouvoir qui se préparent dans la

précipitation sont contraires à l'exigence démocratique d'une évaluation préalable des politiques publiques centrales et territoriales. Je me suis opposée à ce que la population de Guyane soit exclue du débat. Le besoin de révision institutionnelle est impérieux face à un droit commun dévastateur pour les forces vives locales. Il ne peut être confisqué en alcôve.





MUNICIPALES

## Limoges et ses ambassadeurs venus d'ailleurs

De nombreux postes à responsabilités sont occupés par des hommes et des femmes d'origine étrangère. Ils s'étonnent du centralisme, ce « mal français », et de la propension des Limougeauds à se plaindre d'être enclavés

### LIMOGES

de notre correspondant

« Je ne parviens pas à comprendre de quoi les gens d'ici se plaignent. » Peter Niemann, président de l'association Limousin Technologies, s'étonne toujours, vingt-huit ans après son arrivée à Limoges, de la propension de ses concitoyens à la délectation morose. De par sa fonction à la tête de cette instance où se côtoient PME de pointe, jeunes pousses industrielles, chercheurs et diverses instances économiques, il a plutôt le sentiment de vivre dans une ville en forme.

Et ce n'est pas le chauvinisme local qui le fait parler. Peter Niemann est allemand. Né à Hambourg, il n'est pas arrivé là par choix : lorsque la multinationale germanique Degussa (quatre-vingt mille emplois) a acquis une entreprise locale d'émaux céramiques, il est venu (après le Pakistan, l'Australie et les Pays-Bas) diriger l'usine. Du provisoire, devenu une affaire de cœur. « Chaque fois que mon métier m'a obligé à voyager, j'ai été heureux de revenir ici. »

Limougeaude depuis vingt ans, elle est aussi arrivée par hasard, toute jeune, pour des raisons sentimentales : Pia Abildgaard est danoise. Après des études à l'université de Limoges, en langues étrangères appliquées, elle est traductrice-interprète *free lance*. Depuis 1989, elle est chargée de mission de l'agence de développement du conseil régional du Limousin. Des céramiques de pointe à la race bovine limousine, Pia Abildgaard est aujourd'hui sur tous les fronts.

Martin Forst, britannique, lui, est arrivé à Limoges pour diriger, à la chambre régionale de commerce et d'industrie, la cellule Euro-Info-Centre-Limousin, l'une des deux

cent soixante-dix antennes créées par Bruxelles dans les régions européennes. Il est si bien intégré qu'il sera sur la liste du maire sortant aux municipales. Il habite le quartier des Ponts, qui est à Limoges ce que Belleville est à Paris, la Croix-Rousse à Lyon, le Panier à Marseille. Ses deux enfants y sont scolarisés ; « de vrais Ponticauds », dit-il.

Ces « rapportés », comme on dit dans la région, sont souvent des ambassadeurs plus pugnaces que les Limougeauds de vieille souche. « Lorsque, à Paris, je dis que je viens de Limoges, dit Pia Abildgaard, je sens une surprise apitoyée. J'ai mis longtemps à comprendre ce clivage, Paris contre tous les autres, qui me semble un mal très français. Ailleurs en Europe, cette notion de "province" n'existe pas. »

Ces étrangers vivent la ville sereinement, sans ce mélange d'autodénigrement et de susceptibilité exacerbée que résume si bien le verbe « limoger ». Mot inventé, paraît-il, par Marcel Proust, lorsque, en 1914, les premiers désastres de la guerre ont conduit le gouvernement à muter loin du front les généraux incompetents. A Limoges, donc, mais aussi à Clermont-Ferrand, Périgueux, Mont-de-Marsan... Le malheur, pour Limoges, c'est que le nom était plus favorable au néologisme. Et la ville dépense une énergie constante à lutter contre cette tenace imagerie.

Exemple incontournable : la porcelaine. Il s'y attache encore l'image d'une esthétique surannée. Bernardaud, le leader, a fait travailler des graphistes comme Raymond Loewy (l'auteur de la canette de Coca-Cola), Roy Lichtenstein, Cindy Sherman ; l'entreprise Raynaud a sollicité Arman ; Jean-Charles de Castelbajac a collaboré avec Haviland-Parlon. Et, surtout, le secteur a suscité son propre lieu de

création, le Centre de recherche sur les arts du feu et de la terre (Craft), que dirige Nestor Perkal. Encore un Limougeaud venu d'ailleurs : argentin de Buenos Aires, architecte de formation, designer de passion.

Invité d'abord pour quelques interventions à l'Ecole nationale des arts décoratifs de la ville, il a ensuite pris la barre du projet. « Le nom de Limoges résonne dans le monde, dit-il. C'est pourquoi j'ai toujours pensé qu'il était important d'être là. Mais sans esprit de clocher. Le challenge n'a d'avenir que si Limoges devient un lieu de créa-

Les désastres de la Grande Guerre ont conduit à muter loin du front les généraux incompetents. A Limoges, mais aussi à Clermont-Ferrand, à Périgueux... Le malheur, pour Limoges, c'est que le nom était plus favorable au néologisme

tion internationale. » L'osmose s'est faite : les designers anglais Ross Lovgrove, George Sowden, Ron Rad, le Catalan Javier Mariscal, le Flamand Wim Delvoye sont venus travailler avec les porcelaniers, et aussi les fabricants de céramiques sanitaires et architecturales. Les nouveaux matériaux sont eux aussi sollicités ; à preuve un stylo en carbure de silicium, conçu par le styliste Sylvain Dubuisson.

Ces nouveaux matériaux ont entraîné depuis quelques années une diversification importante de l'activité céramique et sous-tendent le grand projet actuel de la ville et de la région : le Centre européen de la céramique, autour d'un

noyau dur constitué par le regroupement sur la technopole Ester de l'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle (Ensci), de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges (Ensil), du laboratoire universitaire LMCTS (Labo matériaux, céramiques et traitements de surface, affilié au CNRS) et du Centre de transfert des technologies céramiques (CTTC).

Sima Ziaï est afghane, médecin (études à Kaboul), gynécologue, au centre hospitalier de Limoges ; son mari avait fait ses études à l'Ecole supérieure de journalisme de Lille. Elle est venue ici parce

qu'une association y était très active dans l'accueil des réfugiés politiques du monde entier. « On s'est tout de suite plu ; on n'y avait aucun sentiment de rejet. » Sima Ziaï a eu la chance d'appartenir à une profession de tradition solidaire. « Dans le milieu médical, j'ai été tout de suite adoptée. Et mon mari journaliste a trouvé un emploi de documentaliste à la station régionale de télévision. » Leurs trois enfants (vingt-trois, vingt et quatorze ans) font leurs études à Limoges, facs de droit, de médecine, et collège de quartier. « Les enfants, dit-elle, sont le facteur d'intégration le plus puissant. »

Ce dynamisme des Limougeauds

venus d'ailleurs ne se manifeste pas seulement dans les instances institutionnelles. Ainsi, Madjid Bouali, ouvrier du bâtiment, fils de harki, né à Montpellier : « Mon père disait qu'il avait tout perdu pour la France, et qu'on était des vrais Français ; mais il suffisait de mettre le nez dehors pour savoir que ce n'était pas vrai. » Après la Provence et Aubervilliers, il est arrivé en Limousin voilà une dizaine d'années, sur l'énorme chantier de l'usine de la multinationale International Paper, à Saillat-sur-Vienne, à l'ouest de Limoges. « Ici, dit-il, c'est la première fois que j'ai pu croire que je n'étais pas tout à fait étranger ; alors j'ai décidé d'y rester. » Il y a fait venir sa femme et ses quatre enfants, et travaille à s'installer à son compte, artisan.

Phay-Thoune Weber est laotienne, arrivée à Limoges début 1976, « dans une tempête de neige », avec ses quatre enfants. De père français, ce qui valut à la famille d'être « rapatriée », et non réfugiée, comme la plupart des Asiatiques à la même époque. Elle ouvrit une minuscule épicerie. De progrès en progrès, elle gère aujourd'hui avec sa fille Evelynne, trente ans, une supérette de produits exotiques, à Beaubreuil, où sont concentrées plus de vingt nationalités immigrées de Limoges. Mais, dit Evelynne, « ce n'est pas un magasin-ghetto ; 70 % de la clientèle est française. » Elle a fait sa scolarité dans une école voisine, brièvement car elle a vite dû seconder sa mère. « C'était une école multiethnique, dit-elle ; ce n'était pas facile, mais c'était très riche. Et c'est un bon facteur d'intégration. » Après un bref passage à Paris, c'est une ville où elles se sentent bien. « Ici, on a le temps de vivre et de penser. »

Georges Chatain



LIMOGES

Population totale  
133 924 hab.

(Type d'agglomération  
néant)

Solde migratoire - 689  
(1990-1999)

Population étrangère 7 091  
→ Europe 1 749  
→ Hors Europe 5 342

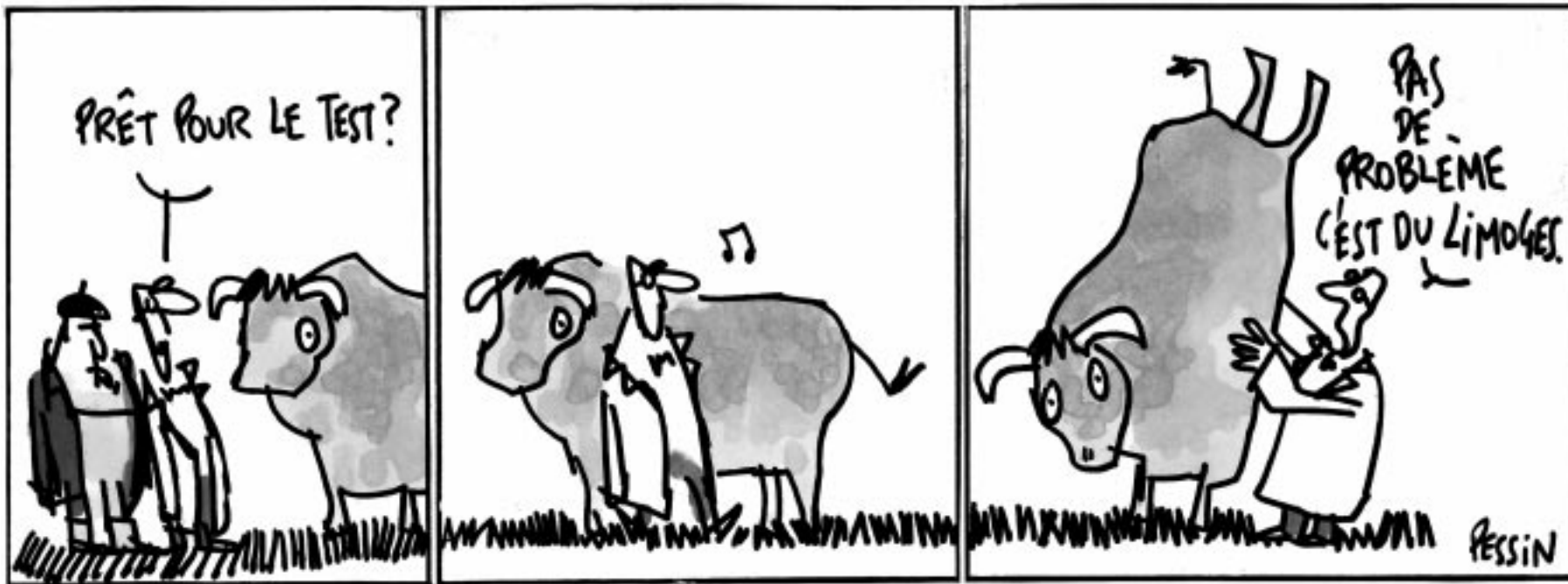
Parc de logement social 23,4 %

Taux de chômage 8,5 %  
(d'après l'Insee)

Taux de fiscalité locale  
• Taxe d'habitation 17,38 %  
• Taxe professionnelle 15,32 %

Revenu moyen/hab/an 48 060 F  
(d'après les revenus imposables  
de l'année 1998)

Sources : AMGVF, Insee



## La présence de sept listes n'affecte pas le moral de la gauche

### LIMOGES

de notre correspondant

La seule question qui alimente à Limoges les conversations de comptoir, c'est de savoir s'il faudra deux dimanches pour reconduire la majorité de gauche plurielle. En 1995, un seul tour avait suffi au maire sortant (PS), Alain Rodet, pour l'emporter avec 50,37 % des suffrages exprimés ; victoire inespérée contre la liste de droite emmenée par le très pugnace juge Alain Marsaud, créateur, sous Charles Pasqua, de la cellule antiterroriste, et qui revenait au pays pour tenter de l'arracher à l'omniprésence tutélaire de la gauche : il ne recueillit que 37,67 % des voix.

La municipalité repart sur les mêmes bases. La liste Rodet regroupera, autour du Parti socialiste, le PCF, l'ADS-CAP, le Mouvement des citoyens, le Parti radical de gauche et diverses personnalités. La place des Verts reste en suspens : leurs élus sortants, au nom de l'efficacité, souhaitent repartir avec la gauche plurielle, mais les militants ont décidé de présenter leur propre liste. « Nous ne nous battons pas pour des places mais pour des principes, dit le

meneur de la liste, Jean-Louis Pagès (quarante-cinq ans, consultant en informatique) ; or la logique de la liste commune interdit tout débat sur les principes. »

Les deux listes de droite sont issues du RPR. La première, dirigée par Béatrice Martineau (quarante-neuf ans, avocate), à l'investiture des instances départementales et nationales et porte les trois sigles RPR, UDF, DL. La seconde est conduite par Evelynne Guilhem (quarante-six ans, agricultrice), ex-députée (1993-1997), conseillère régionale, qui s'est mise en « congé de parti » pour aller à la bataille avec l'avocat Philippe Pauliat-Defaye, président départemental de l'UDF.

### TROIS MAIRES EN UN SIÈCLE

Béatrice Martineau reprend le cheval de bataille classique de l'opposition locale sur le thème « cent ans, ça suffit ». Car voici plus d'un siècle que, à quelques brefs accidents historiques près, Limoges est gouvernée à gauche. Qui plus est, par des maires d'une exceptionnelle longévité : Alain Rodet (cinquante-six ans, économiste) est devenu, en 1990, le troisième maire du XX<sup>e</sup> siècle, après

Léon Betoule (1912-1960, révoqué par Vichy, réélu en 1947) et Louis Longueue (1960-1990). Pour Béatrice Martineau, cette longévité a « endormi la ville » : « Rien n'est fait pour inciter les entreprises à venir en Limousin, séduire les cadres, retenir les jeunes. Limoges végète dans ses pratiques sectaires. » Evelynne Guilhem se dit « fatiguée des jeux politiques » : « Il faut sortir des affrontements automatiques. Nous voulons être une force de proposition autant que de contestation. Si une initiative nous paraît bonne, nous

### Avis à la population

Dans cette morne campagne, les Verts proposent de servir aux 4 600 enfants de la ville qui déjeunent à la cantine scolaire une nourriture exclusivement biologique. Cette mesure aurait pour effet, selon eux, de « donner un coup d'accélérateur aux pratiques d'agriculture biologique qui commencent à se développer dans le département ».

La liste de gauche et les deux de droite se disputent un même argumentaire : imposer Limoges dans l'espace européen. Pour Alain Rodet, le maire sortant (PS), « énergie, développement, solidarité » sont « les traits dominants » de son projet. Pour Béatrice Martineau (RPR), il faut « sortir la ville de son immobilisme ». Pour Evelynne Guilhem, RPR dissidente, l'essentiel est de faire vivre une « démocratie de quartier ». LO dénonce « les salaires inférieurs de 16 % à la moyenne nationale », et la LCR se veut « cent pour cent à gauche ». - (Corresp.)

peut au mieux espérer retrouver ses voix de 1995 dans une ville globalement allergique à ses thèses.

Deux listes se revendiquent de l'extrême gauche : Lutte ouvrière, conduite par Claudine Roussie (cinquante ans, infirmière psychiatrique), et la LCR, par Daniel Clémentaux (quarante-cinq ans, éducateur spécialisé).

Alain Rodet s'en tient à son bilan : la bibliothèque francophone multimédia, la technopole Ester (600 emplois nouveaux), autour de laquelle est en voie de constitution un « pôle européen de la céramique » ; la rénovation de 3 500 logements sociaux. Il avance aussi des projets : la progression vers une communauté d'agglomération, qui devrait regrouper dans les prochaines années 28 communes et 230 000 habitants ; l'extension sur cent hectares de l'offre en zone industrielle nord, qui arrive à saturation ; et, bien entendu, un pôle d'économie du patrimoine autour de la porcelaine...

G. Ch.

Demain  
LE HAVRE

G. Ch.



14 / LE MONDE / MERCREDI 7 FÉVRIER 2001

**DISPARITIONS**

# Jean Davy

## Une vie sur les planches

**LE COMÉDIEN** Jean Davy, ancien sociétaire de la Comédie-Française, est mort dans la nuit du dimanche 4 au lundi 5 février à son domicile parisien. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Né à Puteaux (Hauts-de-Seine) le 15 octobre 1911, Jean Davy était le fils d'un facteur de pianos. Aussi commença-t-il par étudier cet instrument, la composition et l'harmonie à l'École normale de musique, où il fut notamment l'élève d'Alfred Cortot. Après que la famille est ruinée par un incendie, le jeune homme abandonne la musique pour les planches. A seize ans, de sa voix grave, il jouait déjà les ogres au Théâtre du Petit-Monde. Recalé cinq fois au concours du Conservatoire, il suit les cours de déclamation de Léon Bernard, avant d'être engagé pour un petit rôle dans *Grand Hôtel* et de rejoindre la troupe de l'Œuvre.

En 1939, il est mobilisé et envoyé à la frontière du Luxembourg. Après un retour au théâtre aux armées auprès de Pierre Fresnay, il repart au front. Fait prisonnier, il organise dans son stalag une imposante troupe théâtrale appelée le GAZ (Groupe artistique de Ziegenheim) qu'accompagne un orchestre de trente musiciens. A sa libération, en 1942, il est engagé par Harry Baur pour *La Femme nue* au Gymnase, puis est appelé par André Barsacq à l'Atelier, où il sera notamment le Dimi-tri des *Frères Karamazov* dans l'adaptation de Copeau, et le créateur du rôle de Créon dans l'*Antigone* d'Anouilh (1944), qu'il interprétera, disait-il, plus de deux mille deux cents fois au cours de sa carrière.

<b>AU CARNET DU «<span> </span>MONDE<span> </span>»</b>
<b><span><span><span></span></span><span> </span></span>Naissances</b>
<p><b>Margot</b> est née le 30 janvier 2001 chez</p> <p><b>Christophe PRAS</b> et <b>Irène CORREIA</b>.</p> Elle a pu fêter, le 5 février, les quatre-vingt-neuf ans de son arrière-grand-père.
<p><b>Emile PRAS,</b> à Eybens.</p> <p>De la part de son grand-père, Yves Pras.</p> <p>129, rue Edouard-Branly, 93100 Montreuil.</p>
<b>Anniversaires de naissance</b>
– À
<p><b>Vic, papa, grand-père, arrière-grand-père,</b></p> qui passe aujourd'hui allègrement le cap des quatre-vingts ans, <p>nous souhaitons un joyeux anniversaire.</p> <p>Lilly, Isabelle et Benjamin, Caroline et Sébastien, Sébastien et Lisa, Théo.</p>
<b>Décès</b>
<p>– Lucette, son épouse, René-Luc et Thierry, ses enfants, Eve et Louise, ses petites-filles.</p> <p>Ainsi que toute sa famille, ont la douleur d'annoncer le décès de</p> <p><b>Jacky BÉNICHOU,</b> survenu le 29 janvier 2001, à l'âge de soixante-neuf ans.</p> <p>Cet avis tient lieu de faire-part.</p>
<p>– M<sup>me</sup> Odile Davy, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Jean-Gabriel Davy, ses enfants, Benjamin et Antoine Davy, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de</p> <p><b>M. Jean DAVY,</b> ancien sociétaire de la Comédie-Française, officier de la Légion d'honneur, officier des Arts et des Lettres,</p> survenu, le 5 février 2001, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
<p>La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1<sup>er</sup>, où l'on se réunira.</p> <p>115, rue de la Pompe, 75116 Paris.</p> <p><i>(Lire ci-dessus.)</i></p>

En 1947 il signe son engagement à la Comédie-Française dont il deviendra sociétaire en 1950. Grand premier rôle, il est notamment Créon dans l'*Antigone* de Sophocle, Léontès dans *Un conte d'hiver* de Shakespeare, ou Thésée dans le *Phèdre* de Racine. Lassé par les « clans », il quitte – non sans regrets – le Français en 1958.

**VOIX PUISSANTE**

Puis il crée sa compagnie, au service des grands classiques (*Horace*, *Polyeucte*, mais aussi *Le roi se meurt* d'Eugène Ionesco), et collabore aux Tréteaux de France de Jean Danet (*Othello*, *Chacun sa vérité*, *Les Mouches*). Il ne cessera jamais de jouer et de mettre en scène. En 1985, par exemple, il dirige une jolie *Arlésienne*, salle Gaveau à Paris, avec Roland Manuel et Renée Faure. En 1999, il sera le

■ **MARIE-CLAUDE VOLFIN**, critique et agent d'art, est morte mercredi 31 janvier, à Paris. Née le 2 septembre 1932 à Ablon (Val-de-Marne), Marie-Claude Volfin avait fait des études de chimie et travailé dans plusieurs laboratoires avant de se vouer et de se dévouer à l'art et aux artistes vivants, à une époque où leurs défenseurs formaient, en France, une très petite famille. Dans les années 70, elle avait des articles et des chroniques artistiques dans beaucoup de journaux : aux *Lettres françaises*, aux *Nouvelles littéraires* (entre 1972 et 1977, notamment sur Gorin, Riopelle, Villeglé, Dietman, Cucco, Gasiorowski, Arman, Le Corbusier), au *Quotidien de Paris*, à *L'Art vivant* , où elle a tenu, de 1973 à

<p>– M<sup>me</sup> François Bouthillier de Beaumont, M. et M<sup>me</sup> David Bouthillier de Beaumont et leurs enfants, M. Jean-Marc Franzoni, M. et M<sup>me</sup> Luc Franzoni et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Christophe Jammers et leurs enfants, M. Jean-François Franzoni, M<sup>me</sup> Jean-Dominique Franzoni,</p> <p>Les familles Bouthillier de Beaumont, Mallet, Franzoni, Reverdin, Aubert, Martin, Lormand, Bregnac, Patry, Pictet, Turretini, Sillig, parentes, alliées et amies,</p> <p>M. Jacques Doy, son ami de toujours,</p> <p>ont la profonde douleur de faire part du décès de</p>
<p><b>M. Gérard BOUTHILLIER de BEAUMONT,</b> paléontologue, ancien conservateur au Muséum d'histoire naturelle de Genève,</p>
<p>leur cher beau-frère, oncle, cousin, parent et ami,</p> <p>subitement enlevé à leur tendre affection, le 2 février 2001, dans sa soixante et onzième année.</p>
<p>La cérémonie sera célébrée en la chapelle des Macchabées (Saint-Pierre), à Genève, le mercredi 7 février, à 15 heures.</p> <p>Le corps repose en la chapelle de la Cluse (Murith), 89, boulevard de la Cluse, à Genève.</p> <p>Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.</p>
<p>– Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour</p> <p><b>Jean-Pierre CRESSENT,</b> directeur de la bibliothèque de l'Observatoire de Paris-Meudon,</p> <p>qui nous a quittés le 2 février 2001, dans sa cinquante-deuxième année.</p>
<p>De la part de Michèle, sa femme, Johanna, sa fille, Ses parents et alliés, Ses amis.</p> <p>On se réunira le 7 février, au 12, rue Bruant, Paris-13<sup>e</sup>, à 8 h 45, pour la levée du corps, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Saint-Martin-du-Tertre (Val-d'Oise), à 10 h 45.</p> <p>Des dons peuvent être faits à la SFAP (106, avenue Emile-Zola, Paris-15<sup>e</sup>) ou aux associations de lutte contre le cancer.</p> <p>26, rue de la Station, 95130 Franconville.</p>

souverain imposant de *La Princesse Maleine* au Théâtre de l'île Saint-Louis ; et on pouvait le voir encore la semaine dernière au Théâtre du Nord-Ouest à Paris.

Si le théâtre est resté au cœur de ses préoccupations, il n'en a pas moins tourné un certain nombre de films (*Mayerling*, *Remontons les Champs-Élysées*, *Cartouche*…), et doublé, de sa voix puissante, un plus grand nombre encore de personnages, qui n'étaient plus les rois et les empereurs de la scène, mais les « durs » de l'écran. A la télévision, il fut l'hôte d'« Au Théâtre ce soir », mais aussi de feuilletons, ou de séries populaires, comme *Châteauvallon* sur Antenne 2, en 1985, où il incarnait le patriarche – encore un – Antonin Berg.

<p><i>Jean-Louis Perrier</i></p>
<p>1976, la rubrique «<span> </span>La vie d'artiste<span> </span>». C'est aussi dans les années 1970 que Marie-Claude Volfin avait commencé à travailler pour le ministère de la culture, au service des études et de la recherche, puis à la Fondation des arts graphiques et plastiques, Il, rue Berlyer, comme responsable des espaces d'exposition, où elle a été très active, mais en se tenant toujours en retrait, parce que modeste et parfaitement désintéressée. Dans les années1990, malgré une santé qui se dégradait, Marie-Claude Volfin restait sur le terrain en travaillant pour l'Association internationale des critiques d'art, dont elle a été le secrétaire du bureau international entre 1993 et 1998.</p>

<p>M. et M<sup>me</sup> Claude Défossé, M. et M<sup>me</sup> Michel Défossé, M. et M<sup>me</sup> Christian Défossé, ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de</p> <p><b>M. Gaston DÉFOSSÉ,</b> commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, directeur général honoraire de la Banque nationale de Paris, professeur honoraire des Ecoles HEC - ESSEC - ENOES - CPA,</p>
<p>rappelé à Dieu le 3 février 2001, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.</p> <p>La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 février, à 9 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation au cimetière de Montrouge (Hauts-de-Seine).</p>
<p>Cet avis tient lieu de faire-part.</p> <p>6, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.</p>

<p><b>Raymond J.L. FACHAN</b> est décédé à son domicile, le 25 janvier 2001.</p> <p>Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 2 février.</p> <p>Cet avis tient lieu de faire-part.</p> <p>– Coligny, Corveissiat (Ain). Paris.</p>
<p>Maxime, Christine, Denis, ses enfants, Hélène et Marina, ses belles-filles, Clarisse Lauga, Arthur, Elise, Etienne, Pauline Grosjean, ses petits-enfants, Mireille Grosmangin, sa nièce, Les familles Grosjean, Blétel, Baillieu, Grosmangin, ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-septième année, de</p> <p><b>Simone GROSJEAN,</b> née <b>BLÉTEL,</b> veuve de <b>Claude GROSJEAN,</b> dit <b>Claude PÉRAN,</b> comédien,</p>

survenu le 4 février 2001, à son domicile de Coligny.

<p>L'inhumation aura lieu le mercredi 7 février, à 15 h 15, au crématorium de Viriat, 1269, route de Paris, à Viriat-Bourg-en-Bresse (Ain).</p>
<p><b>CARNET DU MONDE</b> Fax<span> </span>: <b>01-42-17-21-36</b></p> <p>Téléphone<span> </span>: <b>01-42-17-39-80</b> <b>01-42-17-38-42</b> <b>01-42-17-29-96</b> e-mail:carnet@mondepub.fr</p>

**CARNET**

<p>– Hélène Meyer, sa mère, Philippe Hiéronimus, son époux, Sophie Hiéronimus, sa fille, et Stéphane Littner, son compagnon, Gilles Hiéronimus, son fils, et Bénélope Gabaix-Hialé, sa compagne, Martine Jelen et Claire Grégoire, ses sœurs, Pierre-André Meyer, son frère, Fabrice Grégoire, son beau-frère, Anne-Marie Leuba, sa belle-sœur, Nicolas et Géraldine Hiéronimus, Anne-Laure et Pascal Clouzard, Aline et Denis Jelen, Benoît et Jeanne Grégoire, ses neveux et nièces, Marie-José Raphaël, Majo Léon, Ses amis, ont le chagrin de faire part de la mort de</p>
<p><b>Françoise HIÉRONIMUS,</b> née <b>Françoise ARON,</b></p>
<p>survenue à son domicile, le 3 février 2001.</p> <p>Françoise aurait aimé rappeler la mémoire de</p>
<p><b>Claude ARON</b> et sa mère, <b>Marthe ARON,</b></p>
<p><b>Georges MEYER,</b></p>
<p><b>Christian JELEN,</b> <b>Yves HIÉRONIMUS.</b></p>

L'incinération aura lieu le vendredi 9 février, à 11 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, où nous nous réunirons.

<p>Cet avis tient lieu de faire-part.</p> <p>57, rue du Docteur-Blanche, 75016 Paris.</p>
<p>– Dominique Nouvellet, président de la gérance du Groupe Siparex, René Maury, directeur général, Et tous les collaborateurs, ont la douleur de faire part du décès de</p> <p><b>Tanguy HOFFMANN,</b> directeur associé,</p>
<p>survenu le vendredi 2 février 2001, à l'âge de trente-trois ans.</p> <p>La cérémonie religieuse a eu lieu mardi 6 février, à 10 heures, en l'église d'Ecully (Rhône).</p>
<p>– M<sup>me</sup> Marie Leclerc, son épouse, Laure, Gaëlle et Sylvain Leclerc, ses enfants, Parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de</p> <p><b>M. Jean LECLERC,</b> agréé de l'Université, docteur ès lettres,</p>

<p>survenu à l'âge de soixante-quatre ans.</p> <p>Une cérémonie aura lieu le mercredi 7 février 2001, à La Grande-Candolle, allée des Pins, Marseille (Bouches-du-Rhône).</p> <p>Cet avis tient lieu de faire-part.</p> <p>– Laurent-Paul et Dominique, ses parents, Thomas et Benjamin, ses frères, Sa famille, Noëlle, Ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès de</p> <p><b>Philippe NACHURY,</b></p>
<p>survenu le 28 janvier 2001.</p> <p>Il repose en paix à Lent (Ain).</p> <p><i>«<span> </span>Wish you were here.<span> </span>»</i></p> <p>10, cours Franklin-Roosevelt, 69006 Lyon.</p>

<p>– M<sup>me</sup> Paulette Perrin, Philippe Bonnet, Brigitte, Guy, Jacques Perrin, Daniel Agostini, Janny Jargaud, Et toute la famille, ont la grande tristesse de faire part du décès de</p> <p><b>Ghislaine PERRIN-BONNET,</b> démographe,</p>
<p>le 3 février 2001,</p> <p>après un immense, valeureux et formidable combat.</p> <p>La cérémonie religieuse sera célébrée le 8 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Albert-le-Grand, 122, rue de la Glacière, Paris-13<sup>e</sup>.</p> <p>L'inhumation aura lieu le même jour à 16 h 30, au cimetière ancien de Vincennes.</p> <p>32 et 34, rue Boussingault 75013 Paris.</p> <p>Ambassade de France, La Havane (Cuba).</p>

<p>– Nous avons l'immense douleur de faire part de la disparition soudaine de notre amie intemporelle, le peintre</p> <p><b>Frédérique POLOANE,</b> née <b>Marie-Françoise GUÉRIN-PATENÔTRE.</b></p> <p>Les obsèques seront célébrées le vendredi 9 février 2001, à 10 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1<sup>er</sup>.</p> <p>De la part de La famille Guérin, Et de ses amis.</p> <p>Fleurs blanches uniquement.</p> <p>212, rue de Rivoli, 75001 Paris.</p>
<p>– M<sup>me</sup> Anne Thiévent, son épouse, M<sup>lle</sup> Chloé Thiévent, M. et M<sup>me</sup> Hugues Thiévent, M. Loÿs Thiévent, ses enfants, Maël et Lise Thiévent, ses petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Pierre Monnin et leurs enfants, M. Claude Thiévent et sa fille, La famille du Bled, ont la tristesse de faire part du décès de</p> <p><b>M. Gilles THIÉVENT,</b></p>

<p>survenu le 3 février 2001, à Neuilly-sur-Seine, dans sa soixante-sixième année.</p> <p>Il repose à l'Hôpital américain de Neuilly-sur-Seine.</p> <p>La cérémonie religieuse sera célébrée au temple d'Allenjoie (Doubs), suivie de l'inhumation, le 9 février, dans l'intimité familiale.</p> <p>Ni fleurs ni couronnes.</p> <p>19 bis, boulevard d'Argenson, 92200 Neuilly-sur-Seine.</p>
<p>– M<sup>me</sup> Gilbert Trigano, Ses enfants, Serge et Gisela Trigano, Lydie et Sylvie, Brigitte et Thierry Beaumont, ses petits-enfants et arrière-petite-fille, Ses frères et sœurs, André, Yvonne et Colette, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de</p> <p><b>Gilbert TRIGANO,</b> ancien président du Club Méditerranée, président de l'Université du tourisme pour la paix, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite italien, grand officier du Mérite national tunisien, commandeur ouissane alaouite au Maroc, officier de l'Ordre national ivoirien, commandeur de l'ordre du Lion du Sénégal, commandeur de l'ordre de l'Aigle aztèque du Mexique, docteur honoris causa de l'université de Sienne.</p>

<p>survenu le 4 février 2001.</p> <p>AIU, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris.</p> <p><i>(Le Monde</i> du 6 février.)</p> <p>– M. Roger Vienne (†), président de chambre honoraire à la Cour de cassation, son époux, Ses enfants, petits-enfants, Les familles Attout et Vienne,</p> <p>font part de l'entrée dans la Joie du Seigneur, le 4 février 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année, de</p> <p><b>M<sup>me</sup> Roger VIENNE,</b> née <b>Marcelle ATTOUT.</b></p> <p>Les funérailles seront célébrées le mercredi 7 février, à 11 heures, en l'église Saint-Vincent, à Marcq-en-Barœul, bourg.</p> <p>87, avenue Foch, 59700 Marcq-en-Barœul.</p>
<p><i>S p é c i a l</i></p> <p>♥</p> <p><b>SAINTE VALENTIN</b></p> <p>c'est dans le carnet du Monde le 14 février<span> </span>!</p> <p>—</p> <p>tarif: 85 F TTC la ligne 01.42.17.39.80 01.42.17.21.36<sup>(fax)</sup> carnet@mondepub.fr</p>
<p>– On nous prie d'annoncer le décès de</p> <p><b>Francline PETIT,</b> survenu le 30 janvier 2001.</p> <p>Les obsèques ont eu lieu au cimetière parisien de Bagneux, dans la plus stricte intimité.</p> <p>M. André Petit, 162, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris.</p>

<p>– Bénédicte et Christian Voituriez, ses parents, Delphine et Julien, sa sœur et son frère, M<sup>me</sup> Jean Voituriez, sa grand-mère, Carmen et Bruno, sa marraine et son parrain, Ses très nombreux tantes, oncles, cousines et cousins, Les familles Bavière, Chapellier, Cuvellier, Dubuisson, Garnier, Gaultier, Herr-Duthéillet de Lamotte, Jauffret, Laudat, Parent, Soubigou et Voituriez, Et ses amis Eric et Pierre, ont la douleur d'annoncer la mort de</p> <p><b>Alexandre,</b></p>
<p>survenue dans son sommeil, le 2 février 2001, à l'âge de dix-neuf ans.</p> <p>La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, Paris-15<sup>e</sup>.</p> <p>74, rue Lecourbe, 75015 Paris.</p>
<p><b>Iannis XENAKIS</b></p>

<p>est mort le 4 février 2001.</p> <p>Françoise Xenakis, Măkhi Xenakis Klatzmann, David Klatzmann, leurs enfants, Ulysse, Gaïa et Maïa, seront au crématorium du Père-Lachaise dans le grand salon, le jeudi 8 février 2001, à 9 heures, si vous voulez les rejoindre.</p> <p>– L'Association des amis de Xenakis tient à témoigner de son soutien à sa famille, Françoise, Măkhi, David et leurs enfants, et se joint à la pensée de tous ceux qui l'ont connu, aimé et admiré.</p> <p>24, rue de Montpensier, 75001 Paris. amisianixenakis@club.internet.fr</p> <p><i>(Le Monde</i> du 6 février.)</p>
<p><b>Erratum</b></p> <p>– Dans l'avis de décès de</p> <p><b>M. Antoine DONSIMONI,</b></p> <p>paru dans notre édition du samedi 3 datée dimanche 4 et 5 février 2001, il fallait lire,</p> <p><b>M<sup>me</sup> Jacqueline DONSIMONI HESTE.</b></p>
<p><b>Remerciements</b></p> <p>– Plougastel-Daoulas.</p> <p>Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qu leur ont été témoignées lors du décès du</p> <p><b>commissaire général Pierre GUESDON,</b></p> <p>Ses enfants, Et toute sa famille, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.</p> <p>– M<sup>me</sup> Marcelle Mattei, son épouse, Les docteurs Nicole Jullien Mattei et Jean-Louis Jullien, M. Marc Mattei, ses enfants, Véronique Jullien, sa petite-fille, Et toute la famille, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès du</p> <p><b>docteur Marc MATTEI,</b></p> <p>vous prient de trouver ici leurs remerciements les plus chaleureux.</p>

<p>– M<sup>me</sup> Roger Vienne (†), président de chambre honoraire à la Cour de cassation, son époux, Ses enfants, petits-enfants, Les familles Attout et Vienne,</p> <p>font part de l'entrée dans la Joie du Seigneur, le 4 février 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année, de</p> <p><b>M<sup>me</sup> Roger VIENNE,</b> née <b>Marcelle ATTOUT.</b></p> <p>Les funérailles seront célébrées le mercredi 7 février, à 11 heures, en l'église Saint-Vincent, à Marcq-en-Barœul, bourg.</p> <p>87, avenue Foch, 59700 Marcq-en-Barœul.</p>
<p><b>Anniversaires de décès</b></p> <p>– Le 6 février 1981, il y a vingt ans, mourait à la suite d'un accident de la circulation, le</p> <p><b>professeur Philippe MAUPAS,</b> quarante et un ans, inventeur du premier vaccin contre l'hépatite virale B.</p> <p>Que tous ceux qui ont aimé cet homme hors du commun aient une pensée pour lui, où qu'il soit.</p>
<p><b>Offices religieux</b></p> <p>– M<sup>me</sup> David Amar, M. et M<sup>me</sup> Daniel Amar, M. et M<sup>me</sup> Paul Fribourg, informent leurs amis et connaissances que les prières traditionnelles de l'année à la mémoire de leur très cher et regretté</p> <p><b>M. David AMAR</b></p> <p>auront lieu le dimanche 11 février 2001, à 18 h 30, à la synagogue Chasseloup-Laubat, 14, rue Chasseloup-Laubat, Paris-7<sup>e</sup>.</p> <p>9, avenue Emile-Acollas, 75007 Paris.</p>
<p><b>Communications diverses</b></p> <p>Entretiens individuels avec un écrivain sur le thème <b>CE MONDE OÙ NOUS VIVONS...</b> Jean Sur - Tél.<span> </span>: 06-77-62-46-25</p>

<p>– M<sup>me</sup> Marcelle Mattei, son épouse, Les docteurs Nicole Jullien Mattei et Jean-Louis Jullien, M. Marc Mattei, ses enfants, Véronique Jullien, sa petite-fille, Et toute la famille, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès du</p> <p><b>docteur Marc MATTEI,</b></p> <p>vous prient de trouver ici leurs remerciements les plus chaleureux.</p>
<p><b>Anniversaires de décès</b></p> <p>– Le 6 février 1981, il y a vingt ans, mourait à la suite d'un accident de la circulation, le</p> <p><b>professeur Philippe MAUPAS,</b> quarante et un ans, inventeur du premier vaccin contre l'hépatite virale B.</p> <p>Que tous ceux qui ont aimé cet homme hors du commun aient une pensée pour lui, où qu'il soit.</p>
<p><b>Offices religieux</b></p> <p>– M<sup>me</sup> David Amar, M. et M<sup>me</sup> Daniel Amar, M. et M<sup>me</sup> Paul Fribourg, informent leurs amis et connaissances que les prières traditionnelles de l'année à la mémoire de leur très cher et regretté</p> <p><b>M. David AMAR</b></p> <p>auront lieu le dimanche 11 février 2001, à 18 h 30, à la synagogue Chasseloup-Laubat, 14, rue Chasseloup-Laubat, Paris-7<sup>e</sup>.</p> <p>9, avenue Emile-Acollas, 75007 Paris.</p>
<p><b>Communications diverses</b></p> <p>Entretiens individuels avec un écrivain sur le thème <b>CE MONDE OÙ NOUS VIVONS...</b> Jean Sur - Tél.<span> </span>: 06-77-62-46-25</p>

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3<sup>e</sup>, jeudi 8 février, à 20 h 30 : soirée-débat avec Jean Daniel, auteur de « Soleils d'hiver - 1998 - 2000 » (éditions Grasset). Tél. : 01-42-71-68-19.



**Forte tête opérant à la marge et ne chipotant guère sur les moyens, Ariel Sharon, archétype du faucon israélien, semblait définitivement éliminé de la course au poste de premier ministre par des prétendants d'une nouvelle génération. Son retour est le fruit d'une formidable obstination**

**D**IEU sait qu'il l'a voulu, ce poste de premier ministre ! Mais Ariel Sharon appartient à ces générations malchanceuses dont le soleil fut trop longtemps caché par ses illustres aînés. Trop jeune pour pouvoir prétendre aux premiers rôles lorsque, dans les années 1950, la gauche et David Ben Gourion gouvernaient, il dut s'effacer au profit d'anciens plus prestigieux lorsque vint le tour de la droite, que ce fils de la famille travailliste avait finalement ralliée. Et lorsque sa génération, celle des premiers sabras nés au kibboutz, commença à remplacer les vieux idéologues issus des shtetels de Pologne et de Russie, ce fut un autre, Itzhak Rabin, qui en devint le meilleur représentant.

Après l'élection, en 1996, de Benyamin Nétanyahou, dit « Bibi », puis après celle d'Ehoud Barak, en 1999, tous deux nés quinze bonnes années après Ariel Sharon, le saut générationnel paraissait acquis. Personne, y compris Benyamin Nétanyahou, qui assurait volontiers qu'Ariel Sharon avait son avenir « derrière lui », ne pensait revoir aux commandes du pays un dirigeant d'hier. Erreur. Servi par une phénoménale obstination, un sens tactique bien aiguë et, aussi, beaucoup de cette chance qui l'a toujours accompagné, Ariel Sharon sera, selon toute vraisemblance, le prochain premier ministre d'Israël.

Incontournable Ariel Sharon ! « Bibi » ne l'aimait guère, mais lorsqu'il le nomma ministre des affaires étrangères, en octobre 1998, la droite était orpheline d'une vision politique. Elu contre Shimon Pérès et le processus d'Oslo, M. Nétanyahou n'avait pu éviter de s'y laisser entraîner, suscitant le trouble dans sa majorité. Promouvoir Sharon, pensait-il, serait une bonne façon de la ressouder. Son passé militaire, ses discours nationalistes et sa vigoureuse politique de colonisation ne pouvaient que calmer la partie la plus inquiète de sa coalition. Chargé des infrastructures nationales, Ariel Sharon, qui allait répétant qu'il ne se ferait jamais la main du « terroriste » Arafat, se vit brusquement catapulté ministre des affaires étrangères. Beaucoup pensaient alors que, pragmatique, il saurait faire la part du feu et composer avec les Palestiniens. Le nouveau ministre n'avait-il pas, en avril 1982, expulsé par la for-

ce les colons de Yamit, qui s'opposaient à la restitution du Sinaï à l'Égypte ?

C'est de la même ambiguïté qu'il bénéficie aujourd'hui. Pour les uns, « Jekyll » Sharon est la garantie que le rêve d'« Eretz Israël » ne sera pas bradé ; les autres, inquiets d'une Intifada dont ils ne comprennent pas la violence, espèrent que Sharon « Hyde » saura imposer aux Palestiniens le retour au calme et l'accord qu'Ehoud Barak n'est pas parvenu à conclure. Ceux qui, mauvais augures à la mémoire longue, prédisent une catastrophe sont aujourd'hui une minorité sans écho.

Ariel Sharon, né Ariel Scheinerman (« bel homme », en yiddish) voit le jour en 1928, à Kfar Malal, village coopératif situé non loin de la ville de Kfar Saba, au nord de Tel Aviv. Suivant la tradition de l'époque, le fils hébraïsera plus tard son nom en Sharon. Venue de Brest Litovsk, en Union soviétique, la famille Scheinerman est arrivée en Palestine en 1922. Le jeune Ariel a à peine dix-sept ans lorsqu'il s'engage dans une unité de la police chargée d'assurer la protection des points de peuplement juif. Ensuite, tout se passera pour lui comme pour des milliers de ses semblables : dès 1947, il fait le coup de feu contre les Palestiniens qui refusent le plan de partage voté par les Nations unies, puis, jeune lieutenant, il combat contre les armées arabes coalisées qui, le 15 mai 1948, ont déclaré la guerre au nouvel Etat juif.

Blessé durant l'attaque infructueuse de la forteresse de Latroun, on le retrouve commandant de compagnie en 1949, après l'armistice ; un an plus tard, il commande la brigade Golani, dans le nord d'Israël. Officier de renseignement, il entame en 1952 des études d'histoire et d'orientalisme à l'Université hébraïque de Jérusalem. C'est là qu'en 1953 l'état-major vient le chercher pour créer la fameuse unité 101.

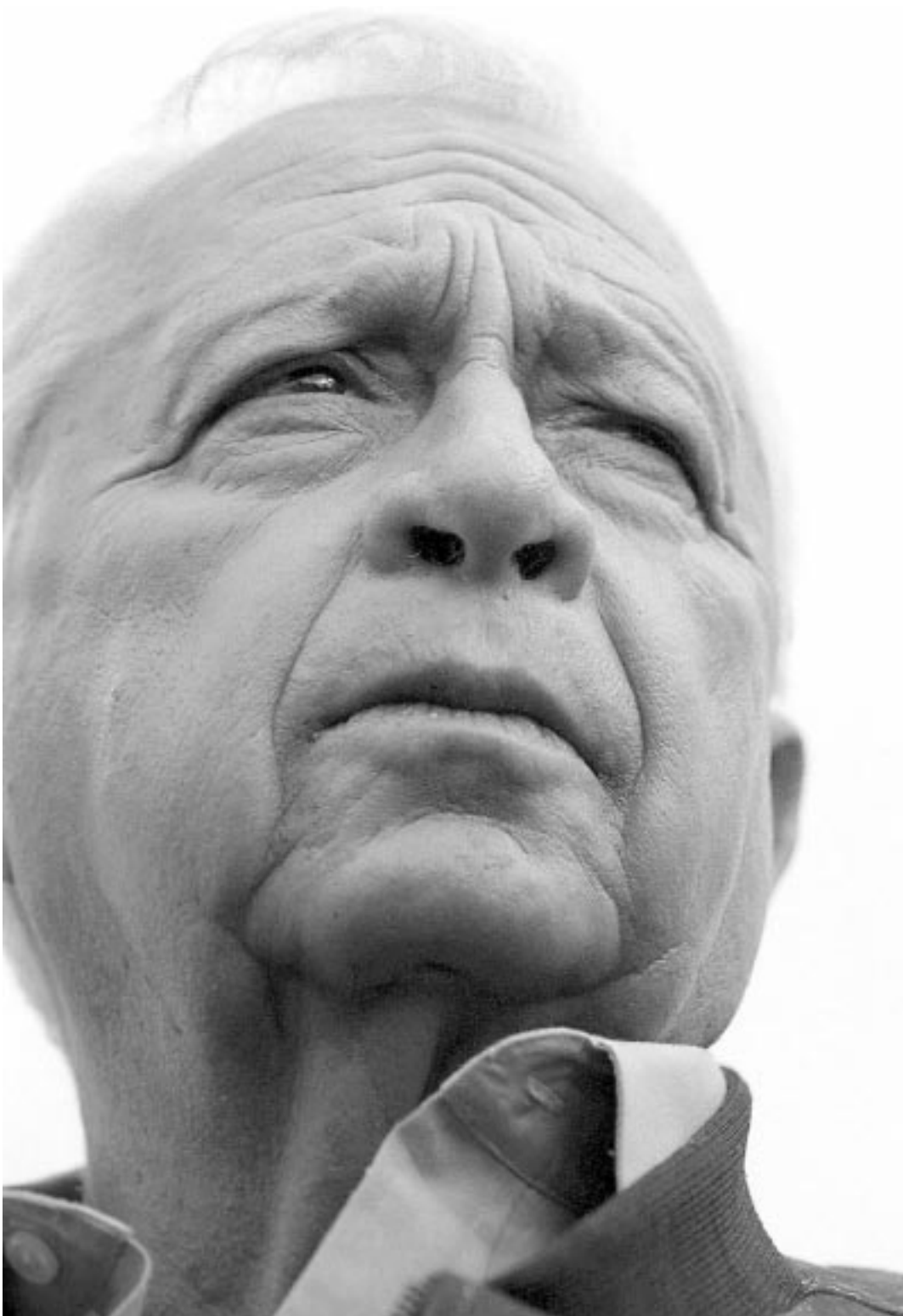
Les temps sont en effet rudes pour le jeune Etat juif qui fait face aux infiltrations sanglantes des groupes de fedayins. Couverte aux plus hauts niveaux, l'unité 101 sera chargée de mener des actions de représailles derrière les lignes ennemies. Baroudeur opérant à la marge, chef militaire sachant insuffler à ses hommes une fantastique volonté de combat, Ariel Sharon sera, à tout jamais, marqué par l'expérience. Là est née sa réputation de forte tête ne chipotant pas toujours sur les moyens ni sur les méthodes.

En août 1953, le commando lance son premier raid contre un camp de réfugiés de la bande de Gaza. On relèvera dix-neuf victimes. Deux mois plus tard, c'est le village cisjordanien de Kibya qui est attaqué en représailles à un attentat qui a coûté la vie à une femme et à ses deux enfants. L'expédition tourne au carnage : soixante-neuf personnes, dont cinquante civils, sont tués, dynamités dans leurs maisons. Cette fois, les Nations unies protestent et l'opinion publique israélienne s'interroge. L'affaire, cependant, ne gênera pas la carrière d'Ariel Sharon, qui deviendra, un an plus tard, commandant du célèbre bataillon parachutiste 890, dans lequel l'unité 101 s'est finalement fondue.

Représailles et contre-représailles se succèdent en Jordanie, en Syrie et

**Dès 1947, il fait le coup de feu contre les Palestiniens qui refusent le plan de partage voté par les Nations unies**

en Égypte. « Comme à Kibya, écrira le journaliste israélien Uzi Benziman dans son livre significativement titré *Sharon, un César israélien, plusieurs de ces missions prirent une proportion inattendue, surprenant le gouvernement et l'armée, qui les avaient pourtant autorisées.* » Survient la guerre de 1956 où Israéliens, Français et Britanniques tentent de chasser du pouvoir le colonel Gamal Abdel Nasser, qui vient de nationaliser le canal de Suez. A la tête de sa brigade parachutiste, Ariel Sharon, sans attendre les ordres, s'est enfoncé dans le désert du Sinaï, s'emparant, après une sanglante bataille, de la passe de Mittla. Une fois de plus, l'initiative suscitera



LEVINE HEIDISPA

# Ariel Sharon, la revanche d'un baroudeur

les remarques acerbes de plusieurs de ses officiers, dont le futur général et chef d'état-major Motta Gur, qui lui reproche d'avoir outrepassé les ordres et engagé son unité dans une opération inutile et coûteuse.

En 1967, durant la guerre de six jours, il commande la brigade parachutiste dans le Sinaï. Deux ans plus tard, il est général de division, commandant du secteur sud, chargé du maintien de l'ordre dans la bande de Gaza. Il y mène l'agitation palestinienne avec brutalité, efficacité et en essayant, une fois de plus, quelques vives critiques.

Sa carrière militaire s'arrête presque là. L'institution, qui digère mal un tel officier, a tout fait pour l'empêcher de devenir chef d'état-major. Dépité, Ariel Sharon quitte le service actif et se lance en politique, créant, avec un autre transfuge de la gauche, le général et futur président Ezer Weizman, le Likoud, qui rassemblera une droite éclatée. Mais la guerre du Kippour, en octobre 1973, le renvoie à nouveau dans le Sinaï, où il traverse avec sa division blindée le canal de Suez et encerle la 3<sup>e</sup> armée égyptienne. L'action, qualifiée de brillante par tous les spécialistes, renverse le cours de la bataille. Mais, celle-ci terminée, Ariel Sharon se retrouve, comme toujours, impliqué dans une dispute avec ses pairs, qui lui reprochent ses initiatives.

Qu'importe. Cette fois, il se lance définitivement en politique et

devenant ministre de l'agriculture en même temps que président du tout récent comité ministériel pour la colonisation, lorsque, le 17 mai 1977, le chef du Likoud, Menahem Begin, prend la direction du pays. Sous sa houlette, soixante-quatre nouvelles colonies viendront s'ajouter à la vingtaine d'implantations créées par les travaillistes au cours des dix années précédentes.

**E**N 1981, Ariel Sharon devient ministre de la défense, justifiant la prédiction de son supporter le plus fidèle, le journaliste Ouri Dan, qui avait prophétisé : « Ceux qui n'ont pas voulu de Sharon en chef d'état-major le retrouveront en ministre de la défense. »

Le nouveau ministre ne perd guère de temps et ordonne à l'état-major de préparer un plan d'invasion du Liban. Officiellement, il s'agit d'empêcher les attaques des fedayins palestiniens lancées depuis le pays du Cèdre. Mais l'objectif final, demeuré secret, est bien plus ambitieux : détruire les infrastructures de l'OLP, la chasser du Liban et installer à Beyrouth un gouvernement dirigé par les chrétiens maronites de Béchir Gemayel qui, Ariel Sharon en est convaincu, signera ensuite un traité de paix avec Israël.

Le premier prétexte sera le bon. Le 3 juin 1982, l'ambassadeur israélien à Londres est grièvement blessé dans un attentat commis par le grou-

pe Abou Nidal. Le lendemain, Israël bombarde les bases de l'OLP à Beyrouth, laquelle répond en bombardant à son tour les villages de la Galilée. Le 5 juin, après un rapport lénifiant d'Ariel Sharon, le gouvernement israélien donne son feu vert à l'opération « Paix en Galilée ». Tout sera réglé en quarante-huit heures, pensent les ministres, à qui Ariel Sharon a assuré que les troupes n'avanceraient pas au-delà de 40 kilomètres.

Le 6 juin à l'aube, les premières unités blindées de Tsahal pénètrent au Liban. Deux jours plus tard, alors qu'il n'est toujours question que d'une opération limitée, les avant-gardes parachutistes sont déjà aux portes de Beyrouth. Déjouant la méfiance de ses collègues et profitant de la maladie de Menahem Begin, Ariel Sharon, une fois de plus, a berné tout le monde. Et s'il n'a pas outrepassé les ordres c'est que, cette fois, c'est lui qui les donne. Il faudra à l'armée israélienne dix semaines de siège pour que, le 30 août 1982, protégés par une médiation internationale où la France joue son rôle, les hommes d'Arafat quittent Beyrouth pour Tunis. Une semaine auparavant, Béchir Gemayel est devenu président de la République. Les députés libanais qui l'ont élu ont été transportés un à un sur le lieu du vote par des unités israéliennes.

Israël vient de mettre le doigt dans un engrenage dont il ne ressort-

tira que dix-huit ans plus tard. Béchir Gemayel, en effet, est assassiné le 14 septembre 1982 ; aussitôt, les forces israéliennes reçoivent l'ordre d'entrer dans Beyrouth-Ouest, le quartier musulman, afin d'« y maintenir l'ordre ». Les troupes phalangistes du président assassiné participent aux combats à côté de leur allié, procédant notamment au « nettoyage » des camps de Sabra et Chatila, où de nombreux « terroristes », dit-on, sont réfugiés. Tout cela est décidé à l'initiative ou en accord avec Ariel Sharon, qui, le 15 septembre, vient inspecter à Beyrouth les avant-postes israéliens et rencontrer les responsables phalangistes.

**Déjouant la méfiance de ses collègues et profitant de la maladie de Menahem Begin, Ariel Sharon, une fois de plus, a berné tout le monde. Et s'il n'a pas outrepassé les ordres c'est que, cette fois, c'est lui qui les donne**

Malgré les mises en garde de plusieurs officiers de Tsahal qui redoutent le pire, les phalangistes, ivres de revanche, pénètrent le lendemain dans les camps. Le massacre commence immédiatement. D'un toit voisin, l'état-major israélien, qui fait mine de penser qu'il ne s'agit que d'une classique opération militaire, reçoit des comptes rendus par radio et comprend vite ce qui se joue. On discute, on envoie des rapports, mais on n'intervient pas. A un moment, les assaillants, pris sous le feu de quelques combattants palestiniens, demanderont de la lumière. Aussitôt, les fusées éclairantes israéliennes la leur pourvoient. Il y aura – les chiffres n'ont jamais été certifiés – entre 800 et 2 000 morts.

En Israël, l'émotion est énorme. Une commission d'enquête placée sous l'autorité du président de la Cour suprême, Yitzhak Kahane, est nommée. Au terme de quatre mois de travaux, elle estimera que « le ministre de la défense porte une responsabilité personnelle » dans les massacres et qu'il convient qu'il « tire les conclusions personnelles qui découlent de la manière dont il a manqué aux devoirs de sa charge ». En clair : qu'il démissionne. S'il n'obtempère pas, rappelle les commissaires, la Loi fondamentale donne au premier ministre le droit de « limoger un ministre ». Quelques jours plus tard, Ariel Sharon quitte le ministère de la défense. Mais il demeure ministre sans portefeuille et devient membre du conseil ministériel de défense chargé, entre autres... de définir les grandes lignes de la politique israélienne à propos du Liban.

Désormais, il ne quittera quasiment plus la scène, devenant successivement ministre de l'industrie et du commerce, du logement et de la construction, des infrastructures, des affaires étrangères. A chacun de ces postes, partisan de la colonisation et adversaire d'un Etat palestinien qui, pour lui, existe déjà en Jordanie, il a fidèlement servi ses convictions. L'hebdomadaire *Kol Ha'ir* rappelait récemment qu'au gouvernement Ariel Sharon avait voté contre la paix avec l'Égypte en 1979, et contre le retrait partiel du Liban en 1985 ; qu'il s'était prononcé contre la conférence de Madrid en 1991, contre les accords d'Oslo en 1993, contre la paix avec la Jordanie en 1994, contre l'accord d'Hébron, qui, en 1997, mit partiellement fin à l'occupation israélienne de la ville. Il aurait pu aussi rappeler que, le 28 septembre 2000, fidèle à ses manières, le chef du Likoud avait allumé sur le mont du Temple, esplanade des Mosquées, la mèche qui donna le prétexte à la seconde Intifada et l'occasion de s'installer, enfin, dans le fauteuil d'un premier ministre.

Georges Marion



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Un terrible gâchis

LES électeurs israéliens devaient, mardi 6 février, chasser le travailliste Ehoud Barak de son poste de premier ministre. Selon toute vraisemblance, ils le remplacent par le chef de la droite nationaliste, Ariel Sharon. Ce scénario, donné comme certain par les sondages, inspire un double sentiment : celui d'un gâchis terrible, débouchant sur une situation qui fait peur. Car, à en croire un observateur neutre et informé, l'Espagnol Miguel Angel Moratinos, l'envoyé spécial de l'Union européenne au Proche-Orient, Israéliens et Palestiniens, ces derniers jours, étaient quasiment parvenus à s'entendre sur les grandes lignes d'un accord. C'est dire que ces vingt et un mois de gouvernement Barak auraient pu déboucher sur une esquisse de paix entre les deux peuples. C'est dire aussi l'ampleur, historique, du ratage.

Ehoud Barak n'a convaincu ni les Israéliens ni les Palestiniens. Ces derniers ont eu, à tort ou à raison, la perception d'avoir affaire à un interlocuteur changeant, froid et insaisissable. Il leur a paru poursuivre des objectifs contradictoires : extension des colonies en Cisjordanie et à Gaza tout en assurant vouloir un Etat palestinien viable aux côtés d'Israël. Il leur a semblé tenir un double langage : déclarations engageantes sur Jérusalem un jour pour les retirer le lendemain. Il a donné à l'Autorité palestinienne le sentiment de sous-estimer la colère des résidents de Cisjordanie et Gaza. Résultat d'années de frustrations et d'humiliations, elle allait

déboucher sur la révolte armée de ces derniers mois, après qu'un artificier nommé Ariel Sharon, précisément, eut allumé les premiers feux en allant faire de la provocation sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem.

Mais Ehoud Barak n'a pas convaincu les Israéliens non plus. Il n'a jamais eu la majorité parlementaire pour sa politique palestinienne. A son propre électorat, il a donné l'image de l'arrogance intellectuelle, du mépris de toute pédagogie politique et, *in fine*, celle d'un homme qui, annonçant la paix, amenait une manière de guerre avec les Palestiniens. Ces derniers n'ont guère aidé Ehoud Barak qui n'ont cessé de renvoyer aux Israéliens une rhétorique de guerre et de combat. Quand Yasser Arafat parle du « *devoir de guerre sainte pour Jérusalem* », quand les médias palestiniens appellent, jour après jour, imagerie guerrière à l'appui, à la poursuite de l'Intifada, quand l'Etat hébreu y est démonisé, quand la question du droit au retour des réfugiés de 1948 est présentée de façon non négociable, l'opinion israélienne réagit à son tour... et vote Sharon. Perception renversée et incompréhension d'autant plus grande chez les Israéliens qu'Ehoud Barak a eu le courage de briser nombre de tabous domestiques pour faire avancer la négociation : sur les frontières de l'Etat palestinien et sur la question de Jérusalem, notamment.

M. Barak a manqué de talent politique, pas de vision historique. Confirmé, le succès de M. Sharon sera celui de la démagogie sur le sens de l'Histoire.

## Voyeurisme citoyen

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

ON VOUDRAIT passer à autre chose, lire ou relire certains livres - celui de Jérôme Garcin, tenez, ou de Guy Dupré -, causer de rien, trouver plus d'importance au nuage qui s'effiloche, au sautilllement d'un oiseau, au rototo d'un nourrisson, qu'au sort du nommé Sirven... et puis rien à faire : le feuilleton d'Elf réunit tant de rebondissements, de personnages, d'intérêts, de passions, de symboles, d'enseignements, qu'on y revient comme au temps des romans populaires dont on attendait la suite au prochain numéro. C'est notre *Porteuse de pain*, nos *Illusions perdues*. Notre époque y joue sa réputation, qui est aussi la nôtre. Et si la décence s'y perd, le spectacle en quoi tout s'achève désormais tient captif un pays entier. Défense de l'ignorer !

On a assez parlé des complexités romanesques de notre précédent président. Ses créatures amies ne manquent pas d'ombres non plus. C'est le propre des ambitieux pour qui le pouvoir est affaire de ruses complètes, et de jouissance. Si le maître a emporté ses secrets dans la tombe, le disciple, lui, doit à sa survie de répondre des siens, dans la clarté verdâtre d'une correctionnelle. Sans envie rétrospective ni ressentiment (malgré l'arrivée des tiers provisionnels qui nous font paraître rudement balots au regard des passe-droits poursuivis), nous voilà spectateurs malgré nous, condamnés à juger moins les infractions que les prestations scéniques de leurs auteurs.

On a envie de dire : salut l'artiste ! Il ne doit pas être simple, pour un ancien ténor du bar-

reau, chanteur d'opéra, ministre d'Etat, juge constitutionnel, amateur d'art et séducteur classé, de claudiquer vers un banc de prévenu. A part l'illusion, vite rentrée, qu'il pouvait encore faire trembler ses juges, l'interprète a conservé l'aisance, malgré sa canne à la Talleyrand, de l'illusionniste Jules Berry, tandis que son conseil, choisi comme pour ne pas faire ombre à Don Juan, évoque les rondeurs d'un Sganarelle joué par Pierre Dac.

Signe qui ne trompe pas : la presse a été sous le charme, elle qui s'en défend, d'ordinaire, et croit son public avide de voir déboulonner les grands. A l'autre bout du banc, qui aurait pu être celui des instances de divorce, le personnage de l'« ex », venue se venger sans se consoler tout à fait, gardait pour la crinière de l'ancien compagnon le regard de Chimène, ou du moins la férocité ouatée de qui brûle de lancer le « *Tu n'as pas toujours dit ça* » dû aux oubliés.

Quant au tireur de ficelles, hier faire-valoir aux antipodes et potentiellement dynamiteur de républiques, on lui prédit, quelle qu'en soit la date, une entrée en scène comme en rêvent les pires cabots. Portera-t-il encore de ces chemises de plage qui ont tenu l'affiche de ses cavales ? Lâchera-t-il ses pétards d'embalée, ou prolongera-t-il des silences insoutenables ? On l'imagine déjà à cet étage mystérieux de la prison de la Santé où la République protège ses délinquants à rosette des prolos du crime, croisant l'ancien préfet raflé d'innocents et le militant matois de l'anticancer, recueillant

d'eux des saluts de chanoines, avec la moue de dégoût surmonté qu'on voit aux gens du monde quand ils jugent les invités indignes de leur rang.

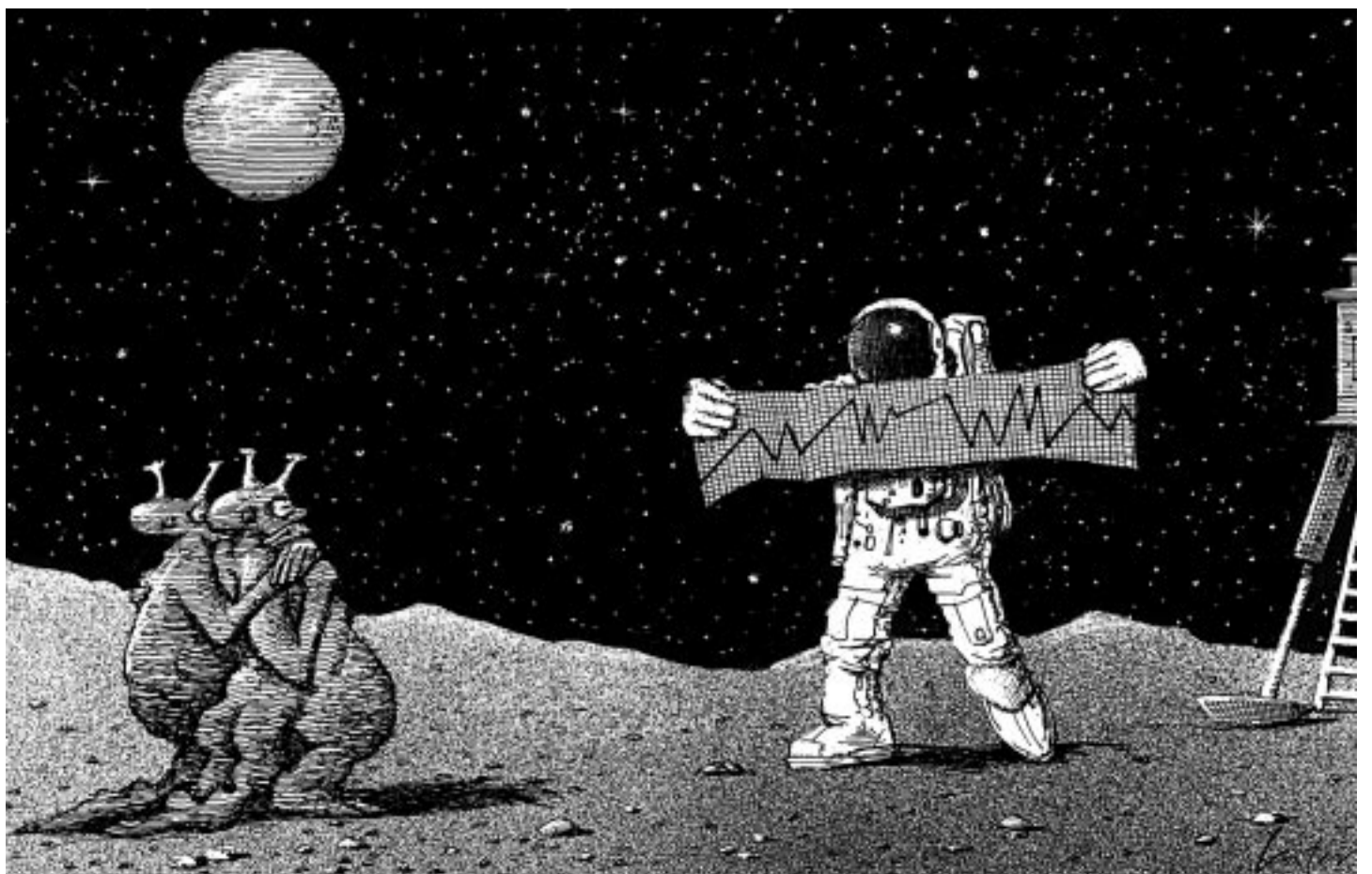
En fond de scène, toges rouges et noires s'ébrouent derrière des dossiers aussi ventrus qu'au temps de Daumier. La vertu des codes a toujours un air besogneux, teigneux, gagnepetit, face aux roueries du temps qu'elles rapportaient gros. L'effet de rire atténué celui de scandale. L'indignation devient bon public. Du cynisme puni et de la confusion du jouisseur peut se dégager plus de chaleur humaine que des sermons coincés. Le charme opérera encore un coup ; et on devine d'où il peut venir.

Ces prémonitions d'ancien chroniqueur judiciaire et théâtral ne se veulent pas sans respect pour les torts et dols endurés. Il se trouve seulement que la publicité de la justice a changé de nature depuis que, au lieu d'être assurée par quelques clochards venus se chauffer au fond des prétoires, ce sont des millions de citoyens qui guettent, dès l'instruction, le triomphe annoncé de la morale, nez collé au carreau.

L'exposition à nu des présumés innocents anticipe sur leur châtiment et rappelle l'humiliation des grands malades. Notre curiosité obligée, et passablement anthropophage, pour les vedettes du spectacle judiciaire ne va pas sans malaise ni envie de se détourner, comme des sourires sans dents et des mollets blafards surpris, malgré soi, dans les couloirs d'hôpitaux.

Mais c'est ainsi : le temps est venu du voyeurisme citoyen.

## Esperanto par Leiter



## Allemagne : comment parler de l'extrême droite ?

Suite de la première page

« *Quand je lis la presse anglo-saxonne, j'ai l'impression de voir mon père en uniforme de la Wehrmacht* », se désespère Wolfgang Nowak, conseiller de Gerhard Schröder.

De tels réflexes existent aussi en France : dans la foulée de l'arrivée de l'extrême droite autrichienne au pouvoir, d'aucuns y ont vu un danger de contagion allemande. Mais après un demi-siècle de réconciliation, les germanistes français courent plutôt le risque opposé : ils se sentent investis d'une mission consistant à expliquer que l'Allemagne a tiré les leçons du passé et est devenue une grande démocratie - l'Allemagne est d'ailleurs le seul pays d'Europe pour lequel on éprouve le besoin de le rappeler - et finissent par ne plus voir le danger très actuel de l'extrême droite.

Difficile pour les étrangers, la tâche l'est encore plus pour les Allemands, obsédés de l'image qu'ils donnent en dehors de leurs frontières. Jusqu'à une période récente au moins, ils se sentaient diffamés par les guides touristiques étrangers mettant en garde les personnes de couleur sur les risques qu'il y a à se promener

dans les petites villes de l'ex-RDA ; ils n'acceptent pas que des étrangers refusent d'y investir à cause des bandes de skinheads qui y rôdent. Plus généralement, chaque fois que l'on accuse l'extrême droite, les Allemands ont l'impression que ce n'est pas une minorité haïssable qui est mise en cause, mais eux tous réunis.

De fait, ils refusent souvent d'ouvrir les yeux sur la violence quotidienne qui s'est développée. Ces agacements ont été en partie relégués au second plan en l'an 2000, quand le pays a enfin ouvert les yeux sur l'ampleur du phénomène.

Le déclencheur de la crise a été - de nouveau - le passé : un attentat blessant dix étrangers dont six juifs à Düsseldorf en juillet, puis le jet de cocktails Molotov en octobre sur la synagogue de Düsseldorf. Avec le recul, la « *légitimité* » de ces déclencheurs n'est pas certaine : rien ne permet d'affirmer que l'attentat de Düsseldorf était de motivation raciste, tandis que l'attaque incendiaire a été commise par deux Arabes, certes d'extrême droite, mais qui voulaient se venger de la guerre au Proche-Orient.

### EXAMEN DE CONSCIENCE

Il n'empêche, ces crimes ont permis un examen de conscience nécessaire et douloureux, au cours duquel presse et classe politique ont parfois perdu le sens de la mesure. *Bild* a publié pendant l'été l'identité et la photo de deux mineurs, assassins d'un Mozambicain.

Le président du Bundestag Wolfgang Thierse a accusé un peu vite l'administration de Bran-

debourg de faire le jeu de l'extrême droite, dans des cas d'expulsion plus complexes qu'il n'y paraissait. A l'automne, toute querelle de voisinage avec des étrangers - la cohabitation avec les Allemands n'est pas des plus simples - s'expliquait par la nature raciste des Allemands. Et les cas d'étrangers affirmant à tort avoir été tabassés par des skinheads se sont multipliés. Le scandale de Sebnitz a stoppé net une machine qui s'emballait.

Mais la crise dans son ensemble a eu un mérite : une partie de la classe politique, notamment dans l'ex-RDA le ministre-président de Brandebourg Manfred Stolpe, a accepté l'idée que le pays avait un problème, qui n'était pas le passé mais le présent.

### « RÉVOLTE DES HONNÊTES GENS »

Certes, la population l'accepte difficilement : lorsque les synagogues en France ont brûlé, l'homme de la rue s'était réjoui d'apprendre que l'on brûlait « aussi » des synagogues en France, tout en notant que cela ne suscitait pas le même tollé que chez eux. L'immense succès populaire de la campagne orchestrée par l'Union chrétienne-démocrate en 1999 contre la réforme du code de la nationalité a révélé que le pays était encore contaminé par ce que Salomon Korn, patron de la communauté juive de Francfort, appelle le « *poison ethnique* ».

Mais, dans le même temps, la « *révolte des honnêtes gens* », que le chancelier a appelée de ses vœux en octobre, commence timidement. Société civile, artistes, police, justice se mobilisent lente-

ment, tandis que le ministère de l'intérieur veut aider les skinheads à quitter le milieu. Les efforts du gouvernement, et de la société surtout, sont « *un grand progrès, car ils montrent que l'Allemagne a compris qu'elle est confrontée à un réel problème de société et non aux seuls excès de quelques jeunes délinquants* », a déclaré à l'AFP le vice-président de l'Union fédérale des Turcs en Allemagne, Cinar Safter, mais Salomon Korn se refusait à parler de « *courant* ».

Difficile de savoir lequel a raison. En ce début d'année, on pourrait croire que rien n'a changé. Il y a quelques jours, deux skinheads ont attaqué un foyer de demandeurs d'asile en Bavière, treize jeunes gens ont été arrêtés pour avoir beuglé des « *Heil Hitler* » dans le Brandebourg. Sauf que, ce même week-end, 2 500 écoliers ont manifesté contre le racisme à Nuremberg ; l'ancien terroriste d'extrême gauche Horst Mahler, passé au parti néonazi NPD, a été exclu de l'association des avocats pénalistes de Berlin ; et la police met calmement en doute les déclarations d'un enfant d'immigré africain qui affirme avoir été tabassé par des skinheads.

Sans que la presse parle vraiment de ces journées ordinaires de l'Allemagne en 2001. Mais l'enjeu est sans doute ailleurs : résoudre concrètement un problème de société aujourd'hui plus largement reconnu, sans qu'il soit besoin d'utiliser le passé pour s'accabler ou s'excuser. L'Allemagne y arrivera-t-elle ?

Arnaud Leparmentier

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou

Directeur artistique : Dominique Royette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fournment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

## Edith Piaf en Petite Lili

C'EST POUR DEVENIR la Petite Lili sur la scène de l'ABC qu'Edith Piaf a renoncé au long voyage à travers les Etats-Unis qui devait faire suite à sa quatrième saison au club Versailles de New York. Piaf est désormais là-bas un des plus sûrs *money makers* qui soient. Mais les offres de contrats les plus fastueuses et toute la gentillesse de ses amis d'outre-Atlantique n'ont pas empêché Piaf de revenir à Paris.

Elle a retrouvé sa maison blanche de Boulogne-Billancourt et elle téléphone toutes les dix minutes à Marcel Achard, l'auteur de la *Petite Lili*. Elle le reverra à la répétition quelques instants plus tard, mais elle a besoin de ses avis sans cesse. En pantalon, souliers de tennis et chandail de laine angora, elle revient d'une longue promenade à travers le bois. Qu'il semble loin le temps de la « *môme* » étriquée qui chantait sa détresse, les mains croi-

sées sur une robe un peu élimée, ses cheveux maigres flottant, comme ceux de M<sup>me</sup> la Pluie, de chaque côté de son visage souffreteux !

Edith Piaf, elle, a le visage rond, des cheveux courts et l'air joyeux. Elle parcourt le bois de Boulogne au pas de gymnastique, pour conserver la silhouette menue qu'exige la Petite Lili, midinette et arpète dans la plus pure tradition de la mode parisienne. Voilà plus de trois ans qu'elle rêve de ce rôle, qui lui permettra de jouer la comédie pour la seconde fois de sa vie. En 1949, en effet, Edith Piaf créa sur la scène des Bouffes-Parisiens *Le Bel Indifférent* de Cocteau. Il fallait le talent de son ami Marcel Achard pour la décider à recommencer l'expérience.

Christine de Rivoyre  
(7 février 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78







# Changer le financement du cinéma *par Santiago Amigorena*

DEPUIS l'annonce de la fusion Vivendi-Universal-Canal+, un certain nombre de craintes ont été exprimées. On aurait pu espérer qu'une fois ces craintes dépassées, les profonds changements que connaît l'industrie du cinéma seraient accompagnés d'une réflexion sur l'état actuel de la production. Malheureusement, ce ne sera pas le cas. Le *statu quo* contente tous ceux qui font du cinéma, et ceux qui n'en font pas n'ont pas le droit à la parole.

Pourtant, comment se réjouir de la dépendance absolue du cinéma vis-à-vis de la télévision ? Et à l'intérieur de cette dépendance, qui oserait dire que la position de quasi-monopole de Canal+ est une bonne chose ?

On a souvent tendance à ne pas mettre en cause les choix de Canal+ en arguant qu'ils participent au financement de 90 % des films français, mais que représentent ces 90 % des films réalisés par rapport à l'ensemble des projets proposés ? Ce n'est qu'en privé que les « professionnels du cinéma » admettent que, parmi ces projets, certains mériteraient d'exister davantage que ceux que Canal+ choisit.

Quelle que soit la qualité et la diversité des choix effectués par cette chaîne, cette situation de monopole est indéfendable. Pourquoi les producteurs, qui les premiers devraient être affectés par

cette situation, la défendent-ils ? Tout simplement parce qu'ils désirent être de plus en plus des producteurs-employés et de moins en moins des producteurs indépendants. C'est pour cela qu'alors que des voix innombrables s'élèvent pour s'inquiéter de fusions abstraites aux conséquences difficilement prévisibles, aucune ne semble s'être inquiétée d'autres modifications de l'industrie cinématographique qui affectent directement la diversité des films français.

J'en donnerai trois exemples. D'abord, l'intervention de TF1 et Canal+, à travers des contrats de développement, dans l'écriture des films. Cette intervention, qui permet aux producteurs d'éviter de risquer l'argent que coûte un scénario, leur permet aussi de proposer aux chaînes des films dont le sujet et le ton correspondent à ce qu'elles croient que leur audience attend. Bref, de faire non pas des films de cinéma, mais des produits de télévision.

Deuxième modification : les rachats réguliers des gros producteurs indépendants par ces mêmes chaînes. Ces rachats, qui permettent aux chaînes de contrôler la production d'une manière encore plus directe que par le simple financement, ont conduit dernièrement à une situation assez risible qui a vu les dirigeants de Canal+ se retrouver à négocier le retrait du recours

devant le Conseil d'Etat dont ils étaient menacés avec certains producteurs soi-disant indépendants qui sont pratiquement leurs employés.

Dernière modification, exigée par ces mêmes producteurs soi-disant indépendants contre l'avis de la chaîne : que les achats de films français effectués après tournage ne soient plus pris en compte dans les quotas obligatoires que Canal+ doit investir dans la production. Cette modification vise à ce qu'une partie du vrai travail de producteur, dont la prise de risque garantit l'indépendance éditoriale par rapport aux financiers, ne soit plus praticable.

Le cinéma doit se faire autrement. Il y a une quinzaine d'années, Peter Greenaway se réjouissait de ce que les réalisateurs, à cause de la télévision, soient amenés à se positionner plus fermement par rapport à leur œuvre : il espérait que les films seraient soit plus artistiques, soit plus industriels. Bien qu'il soit inutile de séparer des catégories une fois les films tournés, le temps est peut-être venu de réfléchir à comment permettre à des films d'exister réellement en dehors de l'industrie.

Aujourd'hui, un seul type de financement permet à une dizaine de films par an de se tourner en dehors de toute dépendance vis-à-vis de la télévision. Ce sont

les films financés seulement par l'Etat, à travers l'avance sur recettes. Ces films sont tournés avec des budgets d'environ 2,5 millions de francs (soit une dizaine de fois inférieurs au coût moyen d'un film français) et ils ne permettent pas à ceux qui les font de vivre de leur travail.

Il existe d'autre part un type de films dont la dépendance vis-à-vis de la télévision est tellement limpide qu'elle devient inof-

films qui obtenaient l'avance sur recettes par Canal+ permettait de réunir, au minimum, un tel budget. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Le changement de Canal+ est tout à fait légitime : il répond à la logique économique qui guide nécessairement la politique d'une chaîne privée de télévision. Laissons la télé privée, quel que soit son rôle d'investisseur dans le cinéma, évoluer comme bon lui semble.

leur budget, les moins lucratives. Sans atteindre au luxe de la production industrielle, ce cadre de production donnerait au cinéma artisanal les moyens d'exister en permettant à ceux qui le font d'en vivre.

Encore une fois, il ne s'agit pas de faire exister des films artisanaux contre les films industriels. Aux Etats-Unis, c'est la force de l'industrie qui permet l'existence de l'artisanat. En France, le désir des « professionnels du cinéma » est de défendre un cadre de production « moyen ». C'est ainsi qu'au lieu de se réjouir de la puissance du StudioCanal, qui peut devenir un grand studio européen, on craint que Ron Meyer, le patron d'Universal, ne vienne s'en occuper. C'est ainsi également que, au lieu de s'enthousiasmer, comme le font certains producteurs anglais, on s'effraie de ce que Pierre Lescurc devienne le patron du patron d'Universal.

Ces propositions sont le fait de quelqu'un qui subit dans son travail de scénariste l'arbitraire des décisions des chaînes de télévision et qui sent à quel point, non pas pour des causes lointaines comme la fusion Vivendi-Universal-Canal+ mais pour des raisons beaucoup plus simples, sa liberté ainsi que celle des réalisateurs avec lesquels il travaille est limitée. La liberté ne passe pas par un choix qui exclut l'industrie ou l'artisanat. Elle vient d'une séparation qui nous rend responsables de notre travail et des conditions dans lesquelles nous l'exerçons, une séparation qui nous permet de prendre ces risques sans lesquels aucune œuvre n'a d'intérêt artistique.

Savoir que le cinéma est en bonne santé devrait justement nous permettre de réfléchir à comment le changer. Malheureusement, dans chaque instance (syndicats, associations, commissions, etc.) que j'ai pu fréquenter, je n'ai trouvé que des gens soucieux de continuer à travailler sans jamais s'intéresser aux conditions dans lesquelles ils travaillent - ces conditions qui souvent, de manière souterraine, réduisent nos propos, ces conditions qui obligent beaucoup d'autres, dont le propos est peut-être plus pertinent que le nôtre, à ne pas travailler.

*Santiago Amigorena est scénariste et écrivain.*

## Bien qu'il soit inutile de séparer des catégories une fois les films tournés, le temps est peut-être venu de réfléchir à comment permettre à des films d'exister réellement en dehors de l'industrie

fensive : ce sont les films produits par Pierre Chevallier à Arte. Il s'agit indéniablement, en raison de leur qualité et de leur succès, et bien qu'ils soient faits pour la télé, d'œuvres importantes du cinéma français. Ces films sont tournés avec des budgets toujours inférieurs au coût moyen des films de cinéma (entre 4,5 et 6,5 millions de francs), mais qui permettent à ceux qui les font d'en vivre.

Pendant des années, le préca- chat presque systématique des

En revanche, pourquoi ne pas associer l'avance sur recettes à un financement émanant d'une chaîne publique ? Cela demanderait des réaménagements aussi bien de l'avance que du système d'achat et de coproduction des chaînes télé. Mais ces changements ne sont-ils pas souhaitables ? D'une part, cela éviterait à France 2 et France 3 d'entretenir plus longtemps le double discours qui fait que le choix des films que ces chaînes achètent est dicté par le fait qu'ils puissent être diffusés en *prime time* alors que, dans leur majorité, vu l'audience générale des films français à la télé, ils ne le peuvent pas. D'autre part, cela permettrait peut-être de revoir le système de décision d'Arte cinéma qui, semblable à celui de l'avance sur recettes, ne dépend pas d'une seule personne mais d'une commission ; un système qui marcherait aussi bien que l'avance sur recettes si les membres de la commission n'étaient pas restés les mêmes depuis sa création.

Il ne s'agit pas de revenir sur les bienfaits de l'engagement de Canal+ dans le cinéma. Il s'agit d'améliorer un système mis en place par l'Etat qui a fonctionné, mais qui ne fonctionne plus.

Sans doute, si des films étaient financés exclusivement par l'avance sur recettes et des chaînes publiques, certains crieraient au cinéma d'Etat. Mais le cinéma d'Etat existe déjà et ses créations sont loin d'être les moins intéressantes, voire, compte tenu de

## L'anglomanie ravageuse des titres

*par André Halimi*

IL est curieux de constater que, après l'exception culturelle et autres défenses de la culture du cinéma français, un grand nombre de projets, de films annoncés en France et en Europe ont des titres anglais.

Déjà, dans le passé, Laetitia Masson avait appelé un film *Love me*, Raymond Depardon *Empty Quarter*, Paul Vecchiali *Once More*.

Barbet Schroeder avait pris comme titre *Barfly*, sans oublier *Subway* de Luc Besson, *Fucking Bernard* de Gérard Mordillat, *Charlotte for ever* de Serge Gainsbourg, *Stand by* de Roche Stephanik et le *Birdwatcher* de Gabriel Auer...

Dans les projets, la liste est impressionnante. Ainsi la société Belize Film annonce *Blooming Flowers* et *The Napoleon Conspiracy*. Catherine Breillat choisit pour son prochain film *Fat Girl*. Le réalisateur de *Sitcom*, François Ozon, déclare qu'il ne se contentera pas d'un titre anglais puisqu'il a, en plus, l'intention de tourner dans cette langue, tandis que son collègue Arnaud Desplechin avait diffusé le film *Esther Khan* en anglais au Festival de Cannes.

Puisqu'on parle de Cannes...

Les trois principaux titres des pays si différents que sont le Danemark, la Chine, Taiwan étaient anglais : *Dancer in the Dark*, de Lars von Trier, *Devils on the Door Step* de Jiang Wen, *In the Mood for Love*, de Wong Kar-wai. Pour l'avenir, le producteur Jean Brehat annonce les films de Rachid Bou-

chareb *Little Sénégal* et *Foreign Policy* de Ziad Doueiri. Le producteur déclare : « Dans notre entourage, il n'y a pas un auteur qui n'écrit pour aller aux Etats-Unis. »

Même le producteur Claude Berri annonce un film réalisé par Costa-Gavras sur le comportement du Vatican sous le nazisme. Il s'agit d'une adaptation du *Vicaire* de Rolf Hochhuth, l'histoire vraie d'un officier SS qui va révéler la Shoah au pape Pie XII. Le film sera tourné en anglais.

## On finira par faire croire à l'opinion qu'il n'y a que des films « américains »

On pourrait multiplier à l'infini ces titres anglais et à ce train-là, on ne saurait plus quels sont les films anglo-saxons et français.

De surcroît, certains films américains conservent leurs titres originaux. On finira par faire croire à l'opinion qu'il n'y a que des films « américains ».

Ça ferait du tort à tout le monde et surtout à la personnalité des films français.

*André Halimi est réalisateur et producteur.*



du futur.

Réinventons les règles

Pour vous permettre d'ouvrir votre réseau UMTS à temps, Nokia vous offre simultanément les services, les réseaux et les applications dont vous avez besoin. Le meilleur moyen pour vous de respecter vos engagements en évitant tout retard !

Nous pouvons ainsi vous aider à créer rapidement un réseau compatible 3GPP en vous proposant de nombreuses applications riches en contenus. Avec nous, vous êtes prêts, dès aujourd'hui, à générer les revenus de demain.

Grâce à notre expérience en GPRS et notre parfaite connaissance des attentes des utilisateurs mobiles, vous développerez les services les mieux adaptés à vos segments de marché.

Avec Nokia, vous allez non seulement commercialiser l'UMTS avant tout le monde, mais vous allez être également les premiers à en tirer vraiment profit !

Devenez un acteur performant de l'UMTS, au cœur de la Société de l'Information Mobile. Premier en GSM et en GPRS, Nokia vous propose d'être, à votre tour, le premier en UMTS. Rejoignez-nous sur [www.nokia.com](http://www.nokia.com) et réinventons les règles ensemble.

**NOKIA**  
CONNECTING PEOPLE



## TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le fabricant finlandais Nokia, numéro un mondial de la téléphonie mobile, a été le premier à tirer les conséquences du ralentissement du mar-

ché. ● EN DÉCEMBRE 2000, les ventes ont connu une croissance inférieure aux prévisions. En 2001, la progression devrait être de 25 %, contre 45 % en 2000. ● OUTRE le ralen-

tissement économique, les taux d'équipements élevés – entre 50 % et 70 % selon les pays européens – expliquent la fin de l'euphorie. ● LES OPÉRATEURS, endettés, sont

moins prêts à subventionner l'acquisition de téléphones portables par les consommateurs. Les nouvelles générations de matériels, quant à elles, tardent à arriver. ● L'EMPLOI

dans les usines des fabricants de mobiles est d'ores et déjà affecté par la baisse des commandes. Le suédois Ericsson a cédé sept usines à l'un de ses sous-traitants, Flextronics.

## Les industriels s'inquiètent de la fin du « boom » du téléphone mobile

Le numéro un mondial, Nokia, a revu ses prévisions à la baisse et annonce des suppressions d'emplois aux Etats-Unis. Les autres fabricants lui emboîtent le pas. La croissance du marché ralentit, alors que les taux d'équipement atteignent des niveaux élevés dans toute l'Europe

LE TÉLÉPHONE mobile a le blues. Même Nokia, star incontestée de ce marché, voit son aura pâlir. Pour la première fois depuis des lustres, le champion nordique, habitué à battre tous les records, a dû revoir ses prévisions à la baisse. Pire, il a annoncé 800 suppressions d'emplois aux Etats-Unis. Or, que le finlandais s'enrhume et c'est tout le marché qui ressent les symptômes de la grippe.

L'heure n'est plus aux prévisions flamboyantes. Lorsque Jorma Ollila, PDG de Nokia, a pronostiqué en ce début d'année, que les ventes mondiales de téléphones mobiles n'atteindraient pas les 550 millions d'unités escomptées, mais seraient plus proches des 500 millions, l'annonce a fait l'effet d'une douche froide. C'était la reconnaissance implicite du ralentissement de la croissance, le signe que la courbe exponentielle des ventes de téléphones mobiles avait atteint son point d'inflexion.

Cet effacement, tant redouté par les marchés financiers, s'explique de plusieurs manières. Tout d'abord, c'est le spectre d'un ralentissement de la croissance de l'économie américaine et le risque de contagion aux autres grands marchés qui incitent à la prudence. Mais il faut aussi s'interroger sur les causes intrinsèques au marché de la téléphonie mobile. Le spectaculaire dynamisme dont il a bénéficié ces dernières années est dû, pour une large part, au coup de foudre des Européens pour le portable. Le taux d'équipement, qui était quasi-

négligeable, atteint 50 % dans le pire des cas, comme en France, quand il ne frôle pas la barre des 70 %. Or, à ces niveaux de pénétration, la chasse aux nouveaux abonnés s'avère moins fructueuse. Un phénomène de saturation guette ce marché.

Dans ce contexte, les ventes de téléphones mobiles sont de moins en moins le fait d'un premier équipement. Ce marché du renouvellement devrait d'ailleurs pour la première fois prendre le pas en 2001. Dans le même temps, les opérateurs, dont l'endettement n'a cessé de croître au gré de l'attribution des licences de téléphonie mobile de troisième génération UMTS, sont plus regardants à la dépense. Plus question de subventionner massivement les terminaux. La guerre commerciale sans merci que se livraient les opérateurs s'émousse.

L'impact est immédiat sur le consommateur. « Les prix publics des téléphones mobiles augmentent, d'où un déclenchement moindre de l'acte d'achat ou de renouvellement. Alors que nous pensions que le taux de renouvellement allait s'accroître, nous avons dû revenir à des hypothèses plus conservatrices : plutôt qu'un changement tous les douze mois, nous penchons maintenant pour un tous les quinze à dix-huit mois », analyse Véronique Levert, directeur marketing de Philips Consumer Communications. D'autant que le consommateur peine à trouver d'autres bonnes raisons de « craquer » pour un nouveau portable. Les progrès dans la miniaturisation



et les performances ont atteint un niveau tel que les gains résiduels sautent moins aux yeux.

Pour redynamiser le marché, les équipementiers misent sur les nouvelles générations de téléphone mobile et sur l'UMTS. Toutefois, l'arrivée de cette téléphonie mobile du futur annoncée en fanfare, est plus lente que prévue. Les téléphones WAP, censés préfigurer l'Internet mobile de demain, n'ont pas soulevé l'enthousiasme. Dorénavant, tous les espoirs reposent sur l'étape suivante, les téléphones GPRS. Ceux-ci devraient donner accès à une gamme de services plus

étendue, avec un confort d'utilisation plus grand, à un coût abordable. Mais ils se font attendre. Les plus optimistes évoquent un lancement commercial en milieu d'année, mais Nokia a reconnu qu'il ne serait pas prêt avant le troisième ou le quatrième trimestre.

En attendant, les fabricants doivent gérer au mieux ce ralentissement. Bien sûr, tous soulignent que le taux de croissance de 20 % à 25 % prévu pour 2001, a encore de quoi rendre jaloux nombre de secteurs industriels, et que les ventes attendues de 500 millions de terminaux dans le monde restent colossales. Il

n'empêche. L'intensité de la bataille qui les oppose va encore monter. Nokia, qui a affiché des résultats inouïs en 2000, sait que pour continuer à séduire les marchés financiers, il lui faut continuer à gagner des parts de marché. Or, sa marque s'affiche déjà sur près de tiers des mobiles vendus dans le monde. Pour aller plus loin, il lui faudra sacrifier quelque peu ses marges et accroître la pression sur les prix. Cette perspective est loin de réjouir ses poursuivants, en particulier Motorola, l'ex-numéro un

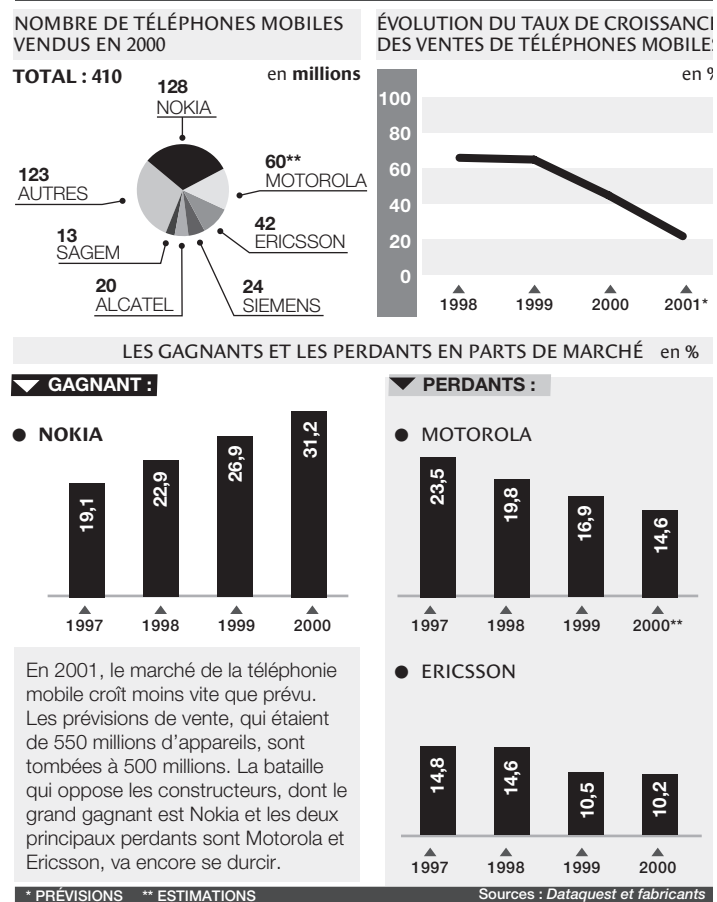
L'arrivée de la technologie du futur est plus poussive que prévu

Alors, que dire des sociétés qui ne jouent pas en première division ? La plupart ont revu leurs prévisions très optimistes à la baisse, à l'instar de l'allemande Siemens, qui a bénéficié de la plus forte dynamique en 2000. Son PDG, Heinrich Von Pierer, a déclaré, à Davos, que l'objectif de 48 millions de téléphones mobiles vendus en 2001 était « un objectif étiré ». Cette volonté de doubler ses ventes avait pourtant été affichée quelques semaines auparavant. Pierre Faurre, PDG de Sagem, table pour sa part sur une vente de 20 millions de terminaux, contre 13 millions en 2001. Quant à Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel, il est resté très prudent : « Nous misons sur une croissance plus modeste de 25 % à 30 %, alors que le marché est en faible croissance en Europe. »

La révision des prévisions et la remise en cause des plans d'affaires devraient amener un certain nombre d'acteurs à reconsidérer leur stratégie. D'autant que le développement des futures générations de téléphonie mobile UMTS nécessite des moyens financiers non négligeables. Cette échéance devrait entraîner une valse d'alliances et un mouvement de consolidation du marché. Les industriels japonais, qui ont quasiment raté le virage du GSM, sont à l'affût. Ils sont prêts à mettre à profit leur avance dans les technologies de téléphonie mobile de troisième génération pour s'allier avec des partenaires européens ou américain.

Laurence Girard

### Le tassement du marché



## Délocalisation et sous-traitance à l'ordre du jour

LA DÉCISION d'Ericsson de céder l'ensemble de ses usines de téléphonie mobile à Flextronics – une société à capitaux américains basée à Singapour – a fait l'effet d'une bombe. Si cette « grande braderie » est un exemple extrême et traduit les difficultés dans lesquelles se débat le géant suédois, elle n'est pas un cas isolé. Tous les fabricants évoquent peu ou prou un allègement de leur engagement industriel. Quelques jours après l'annonce choc d'Ericsson, Jorma Ollila, PDG de son concurrent Nokia, leader incontesté de ce marché, a déclaré : « Nous souhaitons faire passer la part de la sous-traitance dans notre production de 10 % à 20 %. » Et, le 2 février, le finlandais statuait sur la fermeture de son usine américaine, accompagnée du licenciement de 800 personnes, au profit d'un transfert de la production dans ses usines mexicaines et sud-coréennes.

Le ralentissement de la croissance du marché des téléphones mobiles et la réduction des marges, alors que les acteurs se livrent une bataille sans merci pour accroître leurs parts de marché, ont pris les fabricants de téléphones mobiles à contre-pied. Jusqu'à présent, leur angoisse était de ne pouvoir répondre à la demande. L'explosion du marché les a poussés à accroître la capacité de leurs usines, voire à en créer de nouvelles. En parallèle, les équipementiers ont commencé à faire appel à la sous-traitance, pour faire face aux coups de feu saisonniers et à la baisse continue du prix des portables.

En décembre 2000, cette course à la capacité s'est trouvée brutalement stoppée. Le niveau

de commande des opérateurs a soudainement baissé. L'impact sur les usines n'a pas tardé à se faire sentir, en particulier en France, où Alcatel, Sagem, Philips et Mitsubishi disposent d'unités de fabrication. « Depuis le début de l'année, nous subissons des mesures de chômage partiel qui touchent environ 200 personnes », affirme un délégué syndical de Sagem. Des mesures similaires ont été prises par Philips dans son usine du Mans ou par Alcatel à Laval. Pour limiter ce recours au chômage partiel, d'autres mesures ont été prises, telles que le non-renouvellement des contrats d'intérimaires ou l'incitation faite aux employés à prendre leurs congés pendant cette période d'étiage.

### LES SALARIÉS CHANGENT D'EMPLOYEURS

« Nous avons mis fin aux contrats de 150 intérimaires en début d'année, alors que les volumes de production en janvier et février sont environ inférieurs de deux tiers à ceux de décembre », précise Claude Bertin, directeur de l'usine de Mitsubishi à Etreilles (Ille-et-Vilaine). Tout semble fait, dans un premier temps, pour tenter d'amortir le choc. Reste que l'inquiétude est perceptible dans les usines. La décision brutale d'Ericsson a frappé les esprits. Le suédois a annoncé que les effectifs de sa division grand public allaient passer en un an de 16 800 à 7 000 personnes. Près de 4 200 employés vont rejoindre la société Flextronics, qui reprend les usines d'Ericsson situées en Malaisie, au Brésil, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Suède. Chez les concurrents aussi, une redéfinition

du périmètre industriel est attendue, notamment à Alcatel. « Nous nous interrogeons sur notre avenir, d'autant que Serge Tchuruk, le PDG, a déclaré que la partie industrielle n'était pas le cœur du métier du groupe », affirme Marcel Chesnay, délégué syndical CGT de l'usine de Laval. Aucune décision n'a été formellement annoncée, mais M. Tchuruk a souligné, lors de la présentation des résultats d'Alcatel le 31 janvier, la montée en charge de la production en Chine, sous-traitée à l'américain Solectron. Pierre Faurre, PDG de Sagem, a été plus explicite lors de l'inauguration des Journées télécoms, le 29 janvier : il a annoncé que la production serait concentrée sur deux sites, à Fougères et en République tchèque. L'usine de Montauban qui fabriquait elle aussi des téléphones mobiles devrait se reconverter dans la maintenance.

En raison de la réduction du nombre de sites de production et de la cession des usines, la part de la sous-traitance dans la fabrication des téléphones mobiles devrait croître. Deux sociétés en particulier se frottent les mains : Flextronics et Solectron. Flextronics, qui était déjà le partenaire industriel attitré d'Ericsson, se voit confier la quasi-totalité de sa production, mais il est aussi l'interlocuteur privilégié de Siemens, avec qui il a signé un contrat de production de 30 millions de mobiles sur trois ans, et de Motorola. Quant à Solectron, il a pour clients Alcatel, Sagem ou encore Philips.

L. Gi.

## Les groupes d'électricité espagnols Endesa et Iberdrola renoncent à leur projet de fusion

Le gouvernement imposait des conditions jugées « discriminatoires »

### MADRID

de notre correspondant

Après avoir réuni, lundi 5 février, leurs conseils d'administration respectifs, Endesa et Iberdrola, les deux plus importantes compagnies électriques espagnoles, ont décidé, à l'unanimité, de renoncer à leur projet de fusion, qui aurait donné naissance au quatrième ou cinquième groupe mondial du secteur.

Vendredi, réuni en conseil des ministres, le gouvernement avait autorisé la fusion, mais en l'assujettissant à des conditions très strictes qui auraient obligé les deux compagnies qui contrôlent, à l'heure actuelle, 80 % du marché, à ne plus contrôler que 42 % de la production électrique, 48 % de la distribution et 40 % de la commercialisa-

tion. Le gouvernement les obligeait à se défaire d'un certain nombre d'actifs, dont une centaine de centrales de production, et surtout à se passer des aides et contributions dites de transit à la concurrence (CTC), après la privatisation et l'ouverture du marché électrique, et qui se chiffrent à plus de 5 milliards d'euros.

### « CE QU'IL Y AVAIT DE MIEUX »

« Nous sommes fiers d'avoir mené ce projet de fusion avec la plus grande transparence. Il visait ce qu'il y avait de mieux pour les deux entreprises, pour le marché national de l'électricité et les intérêts nationaux. Déterminer la première partie nous revenait, mais pas la deuxième et encore moins la troisième », devait

déclarer, en conférence de presse, Rodolfo Martín Villa, président d'Endesa, soulignant que les conditions imposées, qui déjà étaient plus « souples » que celles recommandées par le tribunal de défense de la concurrence, étaient peu claires, « discriminatoires », et « réduiraient de façon considérable la possibilité de gérer des synergies en matière de distribution ».

Ainsi, après des mois de dures négociations, ce projet de fusion, présenté à la mi-octobre, auquel la Bourse n'avait semble-t-il jamais été favorable, pas plus que le groupe bancaire BBVA qui contrôle 10 % d'Iberdrola et 2,5 % d'Endesa, s'achève sur un échec. Les deux présidents n'envisagent pas de démissionner, mais ils ont

signalé que leur mandat était à disposition.

Les réactions ont été mitigées. L'Union des consommateurs salue la « bonne nouvelle » ; les socialistes estiment que « le gouvernement s'est rendu ridicule », et le ministre de l'économie, Rodrigo Rato, prend ses distances, insistant sur la décision « purement au niveau de l'entreprise et non politique » qui a motivé la rupture du projet de fusion : « Il est tout à fait respectable que des actionnaires veuillent gagner le plus d'argent possible, a expliqué le ministre, mais pas aux dépens de la concurrence du marché électrique. L'obligation du gouvernement est de garantir cette concurrence. »

Les conséquences de ce ratage

risquent de bouleverser à nouveau tout le marché. Iberdrola, la deuxième compagnie électrique espagnole, dans laquelle le gouvernement ne possède pas de golden share, redevient une « fiancée » convoitée. Son président, Inigo de Oriol, a laissé entendre qu'il était prêt à étudier tous les projets, notamment ceux de grandes compagnies européennes.

### UN MARCHÉ CONVOITÉ

Quant au groupe pétrolier Repsol, qui, à l'automne, avait eu lui aussi des visées sur Iberdrola, il a fait savoir qu'il n'avait pas de nouvelle proposition pour l'instant.

Ce renoncement intervient alors que le marché européen de l'électricité est en pleine recomposition,

depuis son ouverture à la concurrence en février 1999. Depuis un an, le quatrième électrique du pays, Hidrocantabrico, qui contrôle 4 % du marché, est convoité par de nombreux groupes. Les offensives se sont multipliées et ont sans cesse été repoussées, que ce soit celle de l'américain Texas Utilities ou celle de l'espagnol Union Fenosa, numéro trois du secteur.

La dernière en date a été celle de RWE. Il est question que le deuxième énergétique allemand dépose une contre-offre pour contrecarrer celle de la caisse d'épargne espagnole Cajastur associée au groupe portugais Electricidade de Portugal.

Marie-Claude Decamps



# Le texte sur la future Autorité des marchés financiers sera examiné mercredi en conseil des ministres

Le projet de loi qui prévoit la fusion de la COB et du CMF sera discuté à l'Assemblée nationale fin mars

A la différence du projet du gouvernement allemand, la réforme française des autorités financières maintient une distinction entre les entités char-

gées de contrôler les banques et les compagnies d'assurance et celle responsable de la surveillance des marchés. Le texte intègre une disposition qui

prévoit que les banques pourront changer en euros, pour les particuliers, jusqu'à 65 596 francs sans risquer d'être accusées de blanchiment.

LE PROJET DE LOI portant réforme des autorités financières (RAF), préparé par le ministre de l'économie, Laurent Fabius, sera présenté mercredi 7 février en conseil des ministres. Le texte a été examiné par le Conseil d'Etat, qui n'en a pas modifié l'architecture. Il doit être discuté en première lecture à l'Assemblée nationale fin mars ou début avril, lorsque le Parlement reprendra ses travaux.

Ce texte de vingt-huit articles prévoit la fusion de la Commission des opérations de Bourse (COB) et du Conseil des marchés financiers (CMF) pour créer une seule entité : l'Autorité des marchés financiers (AMF) (*Le Monde* du 30 décembre 2000). Parallèlement,

il instaure une coordination plus étroite entre la Commission de contrôle des assurances et la Commission bancaire, respectivement chargées de la surveillance des compagnies d'assurance et des banques, sans aller jusqu'à les fusionner.

Deux dispositions concernant le passage à l'euro ont été glissées dans le texte. La première concerne la contrefaçon des pièces et des billets en euros, qui sera passible de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende avant même la mise en circulation de la nouvelle monnaie. La seconde dédouane officiellement les établissements financiers de complicité de blanchiment lorsqu'ils échan-

geront des euros contre des francs en espèces pour les particuliers pour un montant maximum de 10 000 euros.

A la différence du ministre allemand des finances, Hans Eichel, qui pilote également une réforme des autorités financières dans son pays (*lire ci-dessous*), M. Fabius a choisi de maintenir des entités distinctes pour, d'un côté, veiller au bon fonctionnement des marchés financiers, et, de l'autre, assurer les fonctions de supervision des banquiers et des assureurs. Cette décision se veut pragmatique, explique Bercy, où l'on relève que l'entité unique créée par les Britanniques rencontre des difficultés de fonctionnement. A l'occasion de la

présentation du dernier numéro de la *Revue d'économie financière (REF)* intitulé « Sécurité et régulation financières », lundi 5 février, Jean-Louis Fort, le secrétaire général de la Commission bancaire, a confirmé qu'il était aussi de cet avis. Pour lui, « la spécialisation reste de mise, à condition de développer la collaboration ».

En ne donnant pas naissance à une entité unique, Bercy veut aussi éviter la création d'un mastodonte, qui aurait plus de mal à franchir l'étape européenne. A l'occasion du débat organisé par la REF, Jean Peyrelevade, le président du Crédit lyonnais, a rappelé que « 90 % des banquiers européens souhaitent un régulateur européen. Nous avons besoin d'une autorité de régulation du secteur bancaire européen, qui fixe les principes afin de limiter les distorsions de concurrence ».

Hors de la sphère des professionnels, les remarques sur le projet de loi sont nombreuses. Colette Neuville, présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (Adam), a lancé un appel dans une tribune publiée par l'hebdomadaire *La Vie financière* du 6 janvier : « Seuls les parlementaires peuvent encore sauver la COB de sa mort programmée. » Elle veut défendre un « contre-pouvoir face au développement des marchés financiers » et éviter une « OPA des banques sur la COB ». Tout en reconnaissant que l'institution actuelle « n'est pas parfaite », M<sup>me</sup> Neuville rappelle que la COB est tout de même « un empêchement de tourner en rond aux yeux de nombreux professionnels de la finance ».

Ces arguments sont entendus à Bercy, où l'on a tenu à ce que la future AMF soit une autorité administrative indépendante, refusant de se rallier au modèle de la totale autorégulation par les professionnels, au nom de la défense de l'épargnant. « Aujourd'hui, certains estiment que le texte fait la part trop belle aux professionnels, d'autres craignent l'inverse, déclarent-ils avec satisfaction à Bercy. Cela montre bien que nous avons cherché un équilibre. »

## En Allemagne, le projet gouvernemental d'une super-autorité de régulation est contesté

FRANCFORT

de notre correspondant

C'est un sujet qui fâche. En proposant, le 25 janvier, de réformer la régulation des marchés financiers, bancaires et de l'assurance, Hans Eichel, le ministre des finances allemand, a déclenché une vive controverse. Son idée est simple : regrouper au sein d'une même autorité autonome les trois instances actuellement chargées de la supervision de ces activités. L'initiative permettra, selon le ministre, d'adapter le dispositif de régulation aux réalités : les différents pans du monde de la finance sont de plus en plus interdépendants. Le gouvernement espère présenter un projet de loi avant l'été au Parlement.

La puissante Bundesbank a sonné la charge contre ce plan. Les suggestions gouvernementales à peine connues, la banque centrale allemande a souligné qu'elles ne correspondent pas aux conceptions de ses dirigeants sur la manière d'organiser la supervision bancaire. Après avoir transféré l'essentiel de ses prérogatives à la Banque centrale européenne (BCE), la Bundesbank espérait renforcer son rôle en matière de régulation bancaire, en

intégrant l'autorité compétente, la BAKred (Bundesaufsichtsamt für das Kreditwesen) et ses quelque 630 salariés.

Jeudi 1<sup>er</sup> février, la Bundesbank a reçu un soutien appuyé du président de la BCE. « Si l'autorité de supervision bancaire est encore éloignée de la banque centrale nationale, cela serait de la plus grande gravité pour toutes les banques centrales, y compris la BCE », a dit M. Duisenberg.

### SUPERVISION BANCAIRE

En matière de supervision bancaire, la BCE a une marge de manœuvre limitée : elle doit, d'après le traité d'Amsterdam, contribuer à la bonne conduite des politiques menées par les autorités nationales compétentes. Un comité de supervision a été mis en place au sein de l'Union monétaire, afin de faciliter la coopération. Il est composé de représentants des banques centrales nationales et de la BCE. Cette coordination « est beaucoup plus facile si les liens entre supervision et banques centrales nationales sont les plus étroits possible », a indiqué M. Duisenberg. Il a mis en avant le dispositif français, où banque cen-

trale et autorité de régulation (la Commission bancaire) travaillent en symbiose : Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la première, préside de la seconde.

La polémique germano-allemande survient alors que le partage des tâches en matière de supervision bancaire fait l'objet, depuis l'avènement de la BCE, d'un discret jeu de pouvoir. Certains hauts responsables monétaires européens se prononcent pour davantage de centralisme, estimant qu'à long terme la création d'une autorité européenne est incontournable, surtout si les fusions transfrontalières se précisent.

Les superviseurs nationaux, au contraire, défendent leur pré carré. La Bundesbank n'a pas été la moins active dans ce domaine : un des membres de son directoire, Edgar Meister, préside le comité de supervision constitué auprès de la BCE. Il n'a de cesse de dénoncer tout projet d'autorité supranationale. Cette personnalité en vue a néanmoins dû apprécier le soutien manifesté par le président de la BCE contre le projet du gouvernement.

Philippe Ricard

Sophie Fay

## Les capital-risqu岸eurs européens défendent le rachat d'entreprise

LORSQU'ILS FINANCENT des start-up, les capital-risqu岸eurs suscitent facilement la sympathie : leur argent permet de créer des emplois et de faire avancer la technologie. Ce n'est pourtant pas leur principale activité. Selon l'European Venture Capital Association (EVCA), 53 % des fonds investis par les capital-risqu岸eurs en Europe ont financé des rachats d'entreprise en 1999, que ce soit par leurs dirigeants - les *management buy out (MBO)* - ou par une équipe managériale recrutée pour l'occasion, les *management buy in (MBI)*.

Ces rachats s'accompagnent d'emprunts massifs accordés aux patrons. La société est donc tenue, dans les années suivantes, de produire de confortables dividendes pour rembourser ces dettes. D'où la mauvaise réputation des MBO et MBI, en particulier en Grande-Bretagne où ils sont monnaie courante. Pour corriger cette image négative, l'EVCA s'apprête à rendre

publique une enquête réalisée auprès de 300 entreprises européennes ayant fait l'objet d'un rachat entre 1992 et 1997. Cette étude a été conduite par PriceWaterhouseCoopers avec l'université de Birmingham, et « sous le contrôle de l'Union européenne ».

En toute logique, les conclusions mettent du baume au cœur des financiers, qui ont interrogé... le principal dirigeant de chaque entreprise, premier bénéficiaire du rachat ! Résultat : 38,6 % estiment que leur société ne serait plus en vie, et 45 % qu'elle se serait développée moins vite s'il n'y avait pas eu de MBO ou de MBI. Plus factuel : 61,4 % de ces entreprises ont créé des emplois, leur effectif progressant de 46,9 % en moyenne. Un quart d'entre elles ont supprimé des postes.

Mais les MBO-MBI ont développé un modèle social inégalitaire. La rémunération de 70 % des dirigeants et des cadres intermédiaires a

augmenté, contre 60 % des autres salariés. Le taux de rotation du personnel est passé de 10 % à 15 % par an, au bout de deux à trois ans de rachat. Dans 28 % des cas, la part du « mérite » dans les rémunérations a été développée. Le nombre d'entreprises adoptant un plan de stock-options a été multiplié par plus de cinq, passant de 2,1 % de l'échantillon à 10,7 %. Celles qui ont mis en place un intéressement aux bénéfices a plus que doublé, de 16 % avant le rachat à 38 % après.

Walter Butler, administrateur français de l'EVCA, défend néanmoins les montages de MBO : « Les capital-investisseurs sont seulement exigeants à moyen ou long terme. Si ces sociétés avaient choisi de s'introduire en Bourse, elles auraient été soumises à une pression à court terme sur leurs résultats. »

Adrien de Tricornot

## Les banques américaines accusées de laxisme vis-à-vis du blanchiment d'argent

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis sont devenus le principal centre de blanchiment de l'argent sale issu du trafic de la drogue, des paris illégaux sur Internet ou de la fraude fiscale. C'est ce qui ressort d'un rapport de la minorité démocrate au Sénat rendu public, lundi 5 février, par le sénateur Carl Levin. Par le biais de « correspondants bancaires », des banques offshore ouvrent des comptes dans des établissements américains qui leur donnent une respectabilité et à travers lesquels elles se livrent à des activités financières ou effectuent des virements importants. Les sommes en jeu représenteraient entre 250 et 500 milliards de dollars par an, sur les 1 000 milliards de dollars qui seraient blanchis annuellement à travers le monde.

Les sénateurs ne se sont penchés que sur les banques offshore étrange-

res, comme si les trafics illicites ne pouvaient que venir de l'extérieur. Ils ont aussi estimé que les banques américaines étaient « vraisemblablement dépourvues de mauvaises intentions », mais qu'elles avaient pour le moins manqué de la plus élémentaire prudence et curiosité à l'égard de ces clients à l'origine douteuse ou basés dans des pays dont la réputation n'est pas au-dessus de tout soupçon, dans les Caraïbes ou le Pacifique Sud. « Elles ont souvent fermé les yeux ou simplement s'en moquent », dit le sénateur Levin, alors qu'elles sont plus vigilantes quand il s'agit de prêter de l'argent à ces banques coquilles (« shell banks ») qui opèrent parfois d'une maison particulière dans un îlot perdu.

Les vingt banques sur lesquelles se sont penchés les enquêteurs et qui sont bien cotées sur la place de Wall Street ont d'abord nié avoir des relations d'affaires avec ces coquilles

vides ou ces banques enregistrées dans des paradis fiscaux. Le rapport cite la Citibank, la Bank of New York, la Chase Manhattan, la Bank of America, la First Union... En 1999, les cinq principales banques américaines travaillant avec des correspondants bancaires détenaient des comptes dépassant 17 milliards de dollars.

### PROJET DE LOI EN PRÉPARATION

Parmi ces banques coquilles figurent : la Hanover Bank enregistrée à Antigua mais qui opère depuis la résidence irlandaise de son propriétaire, lié à l'ancien premier ministre Charles Haughey poursuivi par la justice (*Le Monde* du 18 juillet 1997) ; la National Bank de St-Kitts-Nevis-Anguilla qui a fait transiter par la Bank of America une centaine de millions de dollars par mois venus des paris sur Internet ; la British Bank of Latin America (BBLA),

affiliée à la Lloyds TSB de Londres, enregistrée aux Bahamas, mais qui ne prenait que des clients colombiens qu'elle a aidés à recycler l'argent ramassé par les dealers de cocaïne dans les rues américaines ; elle opérerait à travers la Bank of New York, déjà citée à propos de trafics de la mafia russe.

La situation est en voie d'amélioration, les banques américaines « commençant à apprendre leur leçon », selon le sénateur Levin. Pour les y aider, ce dernier présentera un projet de loi. Celui-ci interdira l'ouverture de comptes à des banques coquilles et obligera les établissements américains à plus de vigilance en vérifiant les activités de leurs correspondants. Reste à savoir si la nouvelle administration Bush accordera la même priorité à la lutte contre l'argent sale que celle de Bill Clinton.

Patrice de Beer

## Jean Peyrelevade ne sera entendu que par la Fed

LA JUSTICE américaine ne participera finalement pas à l'audition du président du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, par les autorités de la Réserve fédérale américaine (Fed), a déclaré lundi 5 février à l'AFP le procureur fédéral de Californie, Jeffrey Isaacs, chargé de l'enquête sur le rachat de l'assureur californien Executive Life par la banque française (*Le Monde* du 3 février). « Un rendez-vous entre M. Peyrelevade, les avocats de la Réserve fédérale de New York et le Conseil des gouverneurs aura bien lieu, a confirmé le procureur fédéral. Nous n'y participerons pas. En tout cas, pas dans l'immédiat. Mais l'enquête suit son cours ». En revanche, il n'est pas exclu que la justice américaine ait ensuite accès aux détails de l'entretien, « tout dépend des termes et des conditions posés préalablement. Mais nous devrions normalement en prendre connaissance », a indiqué M. Isaacs. « Nous enquêtons activement sur l'affaire Executive Life et nous travaillons en coordination avec la Réserve fédérale de New York et l'équipe du Conseil des gouverneurs », a précisé le procureur.

## 4 000 emplois menacés chez Belgacom et 1 700 chez Electrabel

L'OPÉRATEUR belge de télécommunications, Belgacom, s'apprête à supprimer 4 000 emplois sur un effectif de 19 000, selon la radio belge RTBF. La société, qui est encore détenue à 50 % par l'Etat, a demandé au gouvernement belge de financer les prétraitements. Ces suppressions d'emplois s'inscrivent dans le cadre de la réorganisation du groupe, en vue de l'adapter au commerce électronique. Belgacom envisage de réaliser 50 % de ses achats par Internet. Tout en reconnaissant que l'arrivée des nouvelles technologies conduira « à de nouvelles façons de travailler », la direction de Belgacom se dit dans l'incapacité de chiffrer, pour l'instant, le nombre de suppressions d'emplois. De son côté, l'électricien belge Electrabel, détenu par Suez Lyonnaise, a annoncé la suppression de 1 700 emplois sur un total de 15 235 d'ici à 2003. Ces suppressions d'emplois ont pour but « de renforcer la compétitivité d'Electrabel », alors que le marché de l'énergie est en pleine libéralisation.

## Swissair fond AOM dans Air Liberté

LA COMPAGNIE AÉRIENNE française qui rassemblera AOM et Air Liberté s'appellera « Air Liberté », a annoncé lundi SAirGroup, holding du transporteur aérien suisse Swissair. « Cette marque dispose d'une bonne image et d'une forte notoriété », cela évitera de dépenser trop d'argent dans le lancement d'une marque totalement nouvelle, explique-t-on au siège des filiales françaises. Dans l'attente de la nomination d'un nouveau président, après la démission de Paul Reutlinger (*Le Monde* du 6 février), SAirGroup a décidé de réduire les coûts en France, en suspendant l'arrivée de nouveaux avions dans la flotte d'Air Liberté.

Les efforts pour accélérer le retour à l'équilibre porteront sur trois autres domaines : le réseau, la structure et le commercial, selon un communiqué publié lundi 5 février. La marque et la compagnie Air Littoral, également dans le giron de SAirGroup, sont pour l'instant conservées en l'état.

## Formule 1 : les droits télévisés seraient vendus aux constructeurs

LES DROITS DE RETRANSMISSION des courses de Formule 1 devraient échapper au Britannique Bernie Ecclestone, lequel n'a pas payé les 383 millions d'euros qu'il s'était engagé à verser en juin à la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), selon le *Financial Times* du 6 février. M. Ecclestone a jusqu'au 22 mars, date de la prochaine assemblée générale de la FIA, pour s'acquitter de sa dette. Faute de quoi, la FIA s'apprête à revendre ces droits (pour une période de cent ans à compter de 2010) à l'Association européenne des constructeurs d'automobiles (ACEA), présidée par le directeur général de Fiat, Paolo Cantarella, affirme le quotidien britannique.

(Publicité)

### SOMMET MONDIAL CONTRE LE CANCER

Paris, le 9 février 2001  
UNESCO  
125, Avenue de Suffren  
75007 PARIS

8.00 - 16.00 heures

En présence de nombreuses personnalités du monde médical, parlementaire, de la recherche et d'organisations de patients, notamment :

Mme Nicole Fontaine, Président du Parlement Européen,  
M. Koichiro Matsuura, Directeur Général de l'UNESCO,  
M. Donald Johnston, Secrétaire Général de l'O.C.D.E  
Pr. Eliezer Robinson, Président de l'U.I.C.C., Dr Derek Yach de l'O.M.S. à Genève, Dr George Klein, Institut Karolinska, Suède, Pr Maurice Tubiana, Mme Nancy Brinker, Susan Komen Breast Cancer Foundation, USA...

Pour toute information prière de contacter :  
Nathalie GUIZOL / Claudia FERRARI  
(Tél : 01.53.60.19.21 - Fax : 01.42.16.04.65)

Mercredi 7 Février 2001  
Service Spirituel Œcuménique et Concert  
En la Chapelle de l'Hôpital de la Salpêtrière  
47, boulevard de l'Hôpital - 75013 PARIS  
W.A. Mozart : Grand/Messe en UT mineur  
19H30  
Entrée libre et gratuite

Cette manifestation a été rendue possible grâce au soutien de Orthobiotech et de Bristol Myers Squibb.



# Le groupe américain Dow Jones accentue son offensive sur le marché européen

L'éditeur du « Wall Street Journal » veut tailler des croupières à son rival britannique, le « Financial Times ». Sa stratégie se concentre sur deux axes, l'internationalisation et le développement de l'information électronique

## LONDRES

de notre envoyée spéciale

Un passage à Davos, à la rencontre des leaders de l'économie mondiale, une visite à Bruxelles, où se trouve le quartier général européen du groupe, un arrêt à Londres, où une tour voisine de Fleet Street abrite les rédactions du *Wall Street Journal Europe*, de l'agence Dow Jones Newswires, et de la chaîne de télévision CNBC... Pour Karen Elliott House, directrice internationale du groupe américain Dow Jones, cette tournée européenne est un exercice obligé en ce début d'année.

Dans une entreprise qui structure ses projets de développement autour de l'information électronique et de l'internationalisation, le Vieux Continent est devenu une priorité. Avec en filigrane une ambition clairement affichée : faire mieux que le *Financial Times*, le grand rival de l'américain auprès des cadres et dirigeants d'entreprise européens.

L'offensive a commencé il y a un an, avec le lancement d'une nouvelle formule du *Wall Street Journal Europe*, déclinaison locale du titre-phare du groupe, créée en 1983. Une maquette rénovée, de la couleur à la « une », de nouvelles

sections consacrées à la culture actionnariale et à la nouvelle économie, et des « scoops ».

« Nous avons augmenté notre diffusion en Europe de 17 %, à 98 000 exemplaires sur un total mondial de 1,9 million, et nos recettes publicitaires ont progressé de 26 % en un an », annonce M<sup>me</sup> House. Une progression « plus rapide que le marché », mais une diffusion « qui n'est pas encore suffisante » : l'objectif est de porter cette dernière à 140 000 exemplaires en 2004. Le *Financial Times*, de son côté, vend 470 000 exemplaires dans le monde, dont 147 000 sur le « continent » (et près de 120 000 aux Etats-Unis).

Le *Wall Street Journal Europe* prévoit de nouveaux investissements cette année, avec le lancement prochain d'une nouvelle page hebdomadaire intitulée « Carrières », qui sera couplée à un site Internet d'offres d'emplois en Europe et au « job du jour », présenté sur la chaîne CNBC. Une nouvelle section « Week-end », axée sur les loisirs, les voyages et les placements, sera lancée le 13 février.

Autant d'initiatives destinées à enrichir le contenu local des pages, mais qui n'auraient guère de sens sans une amélioration de la distri-

bution : « Le journal doit arriver plus tôt dans les grands centres d'affaires en Allemagne, en France et en Irlande, le pays qui a l'économie la plus dynamique d'Europe », reconnaît M<sup>me</sup> House.

En France, les résultats 2000 ont été particulièrement encourageants, avec une hausse des ventes de 49 %, à 12 695 exemplaires. Mais le *Wall Street Journal Europe*, acheminé depuis Bruxelles – un des cinq sites d'impression du groupe en Europe – ne peut être distribué que tardivement auprès des lecteurs français. Un handicap que M<sup>me</sup> House espère faire disparaître : « L'an dernier, nous avons fait porter nos efforts sur l'Allemagne et le Royaume-Uni. Maintenant, nous sommes à la recherche d'un imprimeur à Paris. Nous espérons trouver d'ici au deuxième semestre 2001 », indique-t-elle.

Le deuxième front sur lequel s'exerce la rivalité entre le quotidien de Wall Street et celui de la City londonienne est l'information électronique. A l'horizon de quatre ans, le groupe Dow Jones espère que celle-ci représentera 50 % de son activité mondiale, contre 19 % aujourd'hui. « Avec 535 000 abonnés, soit une hausse de 43 % en l'an 2000, nous avons le site

de presse le plus important au monde », estime M<sup>me</sup> House, mais sur ce total, seulement 15 000 se trouvent en Europe. »

Pour développer cette activité sur le Vieux Continent, le groupe

**L'offensive a commencé il y a un an, avec le lancement d'une nouvelle formule du « Wall Street Journal Europe », déclinaison locale du titre-phare du groupe**

peut s'appuyer sur son expérience aux Etats-Unis. « L'édition électronique est loin d'avoir cannibalisé l'édition papier », explique M<sup>me</sup> House. Seulement un tiers des abonnés à *WSJ.com* lisent le *Wall Street Journal*, les deux tiers restants ne l'ont jamais ouvert. »

## PROFIL

### DU PULITZER AU MARKETING

Des fils d'argent éclairent ses cheveux noirs, qui encadrent un visage long et racé. Son tailleur-pantalon aux lignes élégantes est noir, lui aussi. Ses yeux gris sont d'une brillance très particulière. Coïncidence. Karen Elliott House, cinquante-trois ans, directrice internationale du groupe Dow Jones, est née dans la ville de Matador, au Texas. Et son allure évoque précisément l'austère prestance du torero.

Elle met aujourd'hui la même pugnacité à pousser les pions de son employeur dans le monde entier qu'elle en mettait, naguère, à rendre compte de l'actualité dans son journal. Cette diplômée de journalisme de l'université du Texas a fait un parcours de presse typiquement anglo-saxon, d'abord du côté de la rédaction, puis du côté du management. Son expérience de journaliste nourrit aujourd'hui ses réflexions de dirigeante d'entreprise.

Après avoir démarré dans son Texas natal, au Dallas

Les deux éditions, estime la responsable internationale du Dow Jones, resteront fortement complémentaires : « On lit le *Wall Street Journal* pour ses analyses, mais on se met en ligne quand on cherche une information. » En outre, certains lecteurs potentiels du journal n'y ont pas physiquement accès : « En Scandinavie, où nous n'avons pas d'imprimerie, le *Wall Street Journal* n'est distribué qu'à 13 heures, mais beaucoup de dirigeants ont besoin de l'information tôt le matin. Dans ces pays où tout le monde est connecté, il y a une vraie perspective de développement pour *WSJ.com*. »

Le réseau du groupe Dow Jones a été conçu comme une sorte de machine, dans laquelle plusieurs médias s'alimentent les uns les autres, d'un continent à l'autre. Les journalistes du *Wall Street Journal* reçoivent de l'information de leurs confrères du Dow Jones Newswires, une agence d'information destinée à une clientèle professionnelle. Eux-mêmes provisionnent, par leurs articles, le site Internet *WSJ.com*. Tout comme leurs collègues de l'agence, ils interviennent régulièrement sur les plateaux de la chaîne de télévision CNBC, pour expliquer ce qu'ils viennent d'écrire. Quant aux flux

d'informations, ils passent par des hubs (plates-formes), selon une terminologie empruntée aux compagnies aériennes : « Compte tenu du décalage horaire, une première vague d'informations part du hub de Singapour, arrive à Bruxelles, puis repart vers New York », détaille M<sup>me</sup> House.

Cette machine est aussi une machine de guerre contre le rival britannique. Dans un document intitulé « Le *Wall Street Journal* et *WSJ.com* contre le *Financial Times* et *FT.com* », les responsables comparent les forces et les faiblesses des deux concurrents, selon la méthode du *benchmarking* en vigueur dans l'industrie. « Le *FT* ne peut aligner des moyens égaux aux nôtres », concluent les auteurs, qui mettent en avant les 1 800 journalistes employés par le groupe américain dans le monde.

Au passage, le groupe Dow Jones esquisse une nouvelle définition de ce qu'est un lecteur : c'est quelqu'un qui achète un service de la marque *WSJ*, que ce soit sur un support papier ou un support électronique. Selon ce critère, le *Wall Street Journal* espère compter 3 millions de lecteurs en 2003.

Anne-Marie Rocco

## Une entreprise plus que centenaire

● **Histoire** : le groupe Dow Jones a été créé en 1882 par Charles H. Dow, Edward T. Jones et Charles M. Bergstresser. Ils rédigent à la main des bulletins boursiers qui sont portés aux abonnés, dans le quartier de Wall Street, siège de la Bourse de New York. Leur lettre devient le *Wall Street Journal* le 8 juillet 1889. Le même trio a inventé, en 1884, le premier indice boursier du monde, le Dow Jones, activité toujours gérée par le groupe. ● **Chiffres-clés** : le groupe emploie 1 800 journalistes. Son chiffre d'affaires a atteint 2,3 milliards de dollars en 2000 (2 milliards en 1999), pour un bénéfice net de 136,3 millions (272,4). Le groupe est coté... à Wall Street, mais reste contrôlé par la famille Bancroft

(65 % des droits de vote), héritière de Clarence Barron, journaliste qui racheta la majorité de la société à la mort de M. Dow, en 1902. ● **Presse écrite** : le titre-phare du groupe est le *Wall Street Journal* (1,9 million d'exemplaires en 2000), qui dispose de 17 sites d'impression aux Etats-Unis. Sa version asiatique, *The Asian Wall Street Journal* (72 000 ex.), a été créée en 1976 et utilise neuf imprimeries. Le *Wall Street Journal Europe* (98 000 ex.) a vu le jour en 1983. Il est imprimé à Bologne, Bruxelles, Francfort, Londres et Zurich. Les autres publications du groupe sont : *The Wall Street Journal Sunday*, publié en cahier dans plusieurs journaux du dimanche aux Etats-Unis (7,2 millions ex.) ; *America Economia* (126 000 ex.),

bihédomadaire en espagnol et en portugais ; l'hebdomadaire financier *Barron's* (310 450 ex.) ; le magazine de gestion de patrimoine *Smartmoney* (800 000 ex.) ; l'hebdomadaire *Far Eastern Economic Review* (96 450 ex.). ● **Edition électronique** : l'agence Dow Jones Newswires diffuse quotidiennement 7 000 dépêches économiques et financières en direction de 330 000 professionnels. Destinée au grand public, le site *WSJ.com* a été créé en 1995 et revendique 535 000 abonnés payants, à raison de 59 dollars par abonné et par an (29 dollars pour les abonnés au journal). ● **Télévision** : le groupe détient 50 % du capital de CNBC Europe, au côté de NBC (General Electric). Cette chaîne financière peut être captée par câble ou satellite par 33 millions de foyers européens.

*Morning News*, Karen House entre au *Wall Street Journal*, à Washington, en 1974. Elle y suit l'énergie, l'agriculture puis l'environnement, avant de passer au service international en 1978, où elle couvrira pendant plus de dix ans l'actualité diplomatique. Elle obtient de nombreux prix, notamment le prestigieux Pulitzer, en 1984, pour ses reportages au Moyen-Orient.

Aujourd'hui, M<sup>me</sup> House collectionne les responsabilités : membre du Conseil des relations internationales, directrice du Comité pour la protection des journalistes, elle fait partie de nombreuses associations impliquées dans les relations internationales.

Au sein de Dow Jones, elle est responsable des rédactions et des services commerciaux du groupe hors Etats-Unis, tout en écrivant, occasionnellement, des chroniques pour le *Wall Street Journal*. Si elle ne laisse guère transparaître ses goûts ou ses sentiments, elle semble comblée par l'environnement dont elle bénéficie : « Dans le monde entier, la demande d'informations économiques et financières ne cesse d'augmenter. C'est une très bonne nouvelle pour nous. »

A.-M. R.

## Réactions à la prise de contrôle de RTL Group par Bertelsmann

LA PRISE de contrôle, à 67 %, du numéro un de l'audiovisuel européen, RTL Group, par l'allemand Bertelsmann, suscite des réactions. Cette opération s'est réalisée grâce à un échange des 30 % que détenait Groupe Bruxelles-Lambert (GBL) – la holding du financier canadien Paul Desmarais et du financier belge Albert Frère – dans RTL Group contre une entrée de GBL à 25 % dans Bertelsmann (*Le Monde* du mardi 6 février).

● **Le canadien Power Corporation**, présidé par Paul Desmarais, a qualifié lundi 5 février cette opération de « très importante », qui apporte à GBL « la possibilité exceptionnelle de participer à l'expansion de l'un des plus grands groupes mondiaux (...) des médias. A l'issue de l'opération, GBL sera la seule société cotée en Bourse à détenir une participation importante dans Bertelsmann AG ».

● **Le britannique Pearson** a salué lundi cette transaction, qui fera de l'éditeur du *Financial Times* et des *Echos* le deuxième actionnaire de RTL Group, avec 22 % des parts. La directrice exécutive de Pearson, Marjorie Scardino, a souligné que l'opération « simplifie la structure de l'actionnariat de RTL Group » et « renforce [leur] relation de travail avec Bertelsmann ».

● **Sur les marchés**. La Bourse de Bruxelles a salué cette opération. Tous les titres des sociétés d'Albert Frère ont terminé lundi en hausse, notamment la holding GBL, qui a gagné 11,15 % à 274 euros. Le titre RTL Group, coté à la fois à Londres et à Bruxelles, a terminé lundi en forte hausse (+ 11,20 %), à 101,75 euros, après des mois de baisse.

● **Bertelsmann bientôt en Bourse**. La grande nouveauté

dans cet accord tient au fait qu'il ouvre la voie à une cotation de Bertelsmann. Le groupe GBL pourrait placer en Bourse, entièrement ou partiellement, d'ici trois à quatre ans, sa nouvelle participation de 25 % du capital de Bertelsmann. GBL envisage ce placement « moyen terme », en soulignant que cette participation relevait de sa « stratégie à long terme ».

● **Interrogations à RTL**. En prenant le contrôle à 67 % de RTL Group, Bertelsmann prend aussi celui des radios RTL, RTL2 et Fun Radio. RTL Group détient aussi près de 42 % de M6. Pour le président de RTL, Rémy Sautter, l'impact de la prise de contrôle de RTL Group par Bertelsmann sur la radio sera « très faible » et « n'aura aucune influence sur l'aspect éditorial ». Ces bouleversements ont suscité des « interrogations » parmi le personnel de RTL, reçu lundi matin par la direction.

● **Le CSA va se pencher sur la prise de contrôle de RTL Group par Bertelsmann**, pour s'assurer que la modification du capital du groupe n'aura pas d'incidence sur RTL et M6. L'autorité de régulation doit se prononcer dès lors que survient une « modification substantielle » du capital de la société détentrice de l'autorisation. Le CSA peut soit être saisi directement, soit s'autosaisir.

● **Suez Lyonnaise veut rester dans M6 et conserver une parité stricte avec RTL**. Le groupe souhaite rester « dans la durée » au capital de la chaîne de télévision M6, dont il estime avoir « assuré l'enracinement français » depuis sa création en 1987. Suez Lyonnaise a rappelé « son attachement au strict respect de la parité dans l'actionnariat de la chaîne ».

## Les jeunes apprécient l'interactivité et l'anonymat de la radio

« LES RADIOS "jeunes" (et notamment Skyrock) réussissent à franchir des barrières communicationnelles que ni [notre] statut d'éducateur travaillant au sein d'une institution, ni [notre] culture personnelle d'adulte, ni même un type de relations fondées sur le respect mutuel ne [nous] permettent d'appréhender » : tel est l'un des constats d'un groupe d'experts (éducateurs, animateurs socioculturels, etc.) interrogés par le groupe Sörgem dans le cadre d'une enquête sur l'image de la radio auprès des jeunes. Demandée par Skyrock, cette étude a notamment été présentée au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), duquel Pierre Bellanger, PDG de Skyrock, espère l'attribution de fréquences supplémentaires.

### MUSIQUE ET CONTACT HUMAIN

Outre l'utilisation d'un langage qui utilise « le cryptage et le trivial », le principal intérêt de ces radios est la libre antenne. « Elle autorise ce qu'aucun autre média ne peut réaliser et ce qu'aucune structure socio-éducative ne peut proposer : un espace de prise de parole immédiate, interactive et anonyme. » Ces experts ajoutent que « le principal vecteur qui canalise, fédère et diffuse le système de référence et d'adhésion aux contre-valeurs reste sans conteste la musique dite "jeune" en général et le rap en particulier ».

De leur côté, les jeunes interrogés confirment que « l'écoute, le respect, l'interactivité » sont leurs principales attentes en matière de radio. En ce qui concerne Skyrock, ils la définissent comme la radio « des musiques urbaines et des contacts humains ». Ses

émissions interactives comme « Radio libre » ou « En direct de l'appart' de Difool » font partie intégrante de la station, cette « radio miroir » dont les jeunes apprécient « le monde complexe et contradictoire, à la fois dépressif et euphorique » qu'elle présente.

### CULTURE À LA CARTE

Dans la première partie de cette étude, les auteurs se sont efforcés de définir « les cultures jeunes ». Des trois sous-groupes qui composent cette classe d'âge – l'adolescence (14-17 ans), la jeunesse (18-28 ans) et la jeunesse adulte (25-35 ans) –, c'est le deuxième qui est le plus influent. Parmi les valeurs et les comportements les plus caractéristiques de cette génération, les enquêteurs ont retenu l'individualisation, le rejet du politique au profit de l'éthique, le dépassement des clivages traditionnels, la lucidité à l'égard des enjeux économiques et l'intensification du temps. Les comportements culturels vont à la culture à la carte, au rejet du « jeunisme ». Les jeunes apprécient le recours au cryptage (verlan, tag, expressions verbales).

Pour se différencier, les jeunes se réfugient dans un certain nombre de comportements. Selon cette étude : « A l'égalitarisme abstrait de l'institution républicaine, on oppose la solidarité linguistique, géographique, ethnique ou confessionnelle du groupe. A la figure anonyme du citoyen, on préfère la figure souveraine de l'individu. A l'ordre établi, l'organisation du désordre. »

Françoise Chirot

## DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : le rapprochement des groupes L'Express, L'Expansion et L'Etudiant est engagé. Conséquence de la restructuration du pôle information de Vivendi Universal Publishing (ex-Havas), ces trois entités sont regroupées dans une division confiée à Denis Jeambar et Marc Feuillée, respectivement directeur et directeur adjoint de L'Express. Damien Dufour, actuel président du directoire de L'Expansion, a été nommé conseiller spécial auprès d'Eric Licoys, directeur général de Vivendi Universal. A la tête de L'Expansion et de ses rédactions (*L'Expansion*, *Courrier international*, *La Vie financière*, *L'Entreprise*), il sera remplacé par Gilles Le Gendre, ex-directeur de la rédaction de *Challenges*, mensuel économique du *Nouvel Observateur*. Dans l'immédiat, aucune restructuration des titres n'est annoncée.

■ **TÉLÉVISION** : Roger Zabel, directeur adjoint du service des sports de la Une, a été nommé directeur de la rédaction d'Eurosport France, désormais détenue à 100 % par TF 1.

## LE MONDE diplomatique

FÉVRIER 2001

### DOSSIER : L'obsession sécuritaire

- Patrouilles conviviales à Chicago
- En France, envahissants experts de la tolérance zéro
- Des quartiers en danger aux quartiers « dangereux »

et aussi :

Les mensonges de l'uranium appauvri (Robert J. Parsons) ; En Guyane, or « sang » contre or vert (Maurice Lemoine) ; Le « boom » de la vidéo domestique au Nigeria (Jean-Christophe Servant) ; A l'école, le récit expurgé de la guerre d'Algérie (Maurice T. Maschino) ; Le retrait israélien, préalable à la paix (Henri Siegman) ; La nouvelle société urbaine (Richard Sennett) ; Armand Gatti, éloge de la révolution (Philippe Lafosse) ; etc.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €



## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIES

● **FORD et GM : le constructeur automobile américain Ford va investir 385 millions d'euros dans son usine de moteurs de Bridgend** (pays de Galles), où plus de 600 emplois pourraient être créés. Par ailleurs, General Motors investira 315 millions d'euros dans son usine d'Ellesmere Port (nord-est de l'Angleterre) pour construire la nouvelle génération de la Vectra, garantissant ainsi 1 200 emplois.

● **GENSET : le laboratoire français publie, dans l'édition en ligne de la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences*** du 6 février, les résultats précliniques très prometteurs de la famoxin, protéine-phare pour le traitement de l'obésité. Cette publication est une étape importante pour la start-up, en vue de la commercialisation de son premier médicament.

● **SERONO : le Rebif, un médicament fabriqué par le laboratoire suisse Serono**, a obtenu, lundi 5 février, le feu vert de la Commission européenne pour sa commercialisation. Il permet de traiter la sclérose en plaques dès les premiers symptômes.

● **REPSOL-YPF/OILTANKING : le groupe espagnol Repsol-YPF et l'allemand Oiltanking Ebytem** vont investir 101 millions de dollars pour développer l'infrastructure pétrolière en Argentine.

● **TECHNIP : la filiale allemande du groupe français d'ingénierie** a créé un joint-venture avec le néerlandais Maats. Cette entité devient la première société européenne de location d'équipements pour la construction des pipe-lines.

## SERVICES

● **ETOYS : le site américain de vente de jouets en ligne** a annoncé, lundi 5 février, la suppression des 293 emplois qui subsistaient encore dans l'entreprise et l'arrêt probable de ses activités début avril. Le 4 janvier, le site avait annoncé la disparition de 700 emplois sur 1 000 (*Le Monde* du 16 janvier).

● **RINA/BUREAU VERITAS : la société de classification maritime italienne Rina**, connue pour avoir été chargée du

contrôle du pétrolier *Erika*, et son homologue français Bureau Veritas ont signé une lettre d'intention en vue d'une alliance. Bureau Veritas prendra une participation de 49 % dans l'activité maritime de Rina (Registro Italiano Navale) et une participation de 51 % dans son département industrie et certification.

## FINANCES

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : le groupe bancaire français et allemand Deutsche Bank** ont signé un protocole d'accord portant sur l'acquisition de toutes les activités de crédit-bail de la première banque privée allemande par le groupe français.

● **HYPOVEREINSBANK : la deuxième banque privée allemande a annoncé, lundi**, le rassemblement de ses activités immobilières nationales et internationales dans une nouvelle entité bancaire, Bayerische Handelsbank, qui affichera un total de bilan de 200 milliards d'euros.

● **ABBEY NATIONAL : des responsables de la banque britannique ont rencontré** lundi leurs homologues de Lloyds TSB et tendraient plutôt à rejeter l'offre de 19 milliards de livres lancée par Lloyds, a déclaré une source bancaire. Ils doivent encore consulter le conseil d'administration avant de prononcer un « non » définitif.

● **SANPAOLO IMI : le groupe bancaire italien a cédé 1,9 %** de son capital à la Fondation Carive, dans le cadre de l'accord pour l'acquisition par Sanpaolo de 10,92 % de Cardine Banca.

## RÉSULTATS

● **DASSAULT SYSTÈMES : le groupe français spécialisé dans les logiciels de conception et de fabrication assistés par ordinateur** a réalisé un bénéfice net hors coût d'acquisition en hausse de 18,4 %, à 139,2 millions d'euros en 2000, pour un chiffre d'affaires en hausse de 25 %, à 632,4 millions d'euros.

● **COMMERZBANK : la quatrième banque privée allemande a dégagé un bénéfice net 2000** de 1,34 milliard d'euros, en hausse de 47 %, malgré un déficit au quatrième trimestre qui a surpris les marchés. La banque l'a imputé à des provisions pour risques, à la faiblesse des marchés financiers et à des pertes venant de son engagement dans la Korean Exchange Bank.

## VALEUR DU JOUR

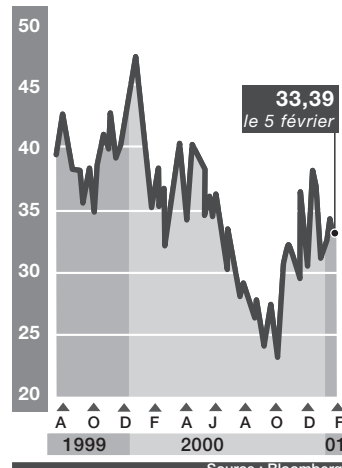
## Feu vert pour la fusion entre Dow Chemical et Union Carbide

**DIX-HUIT MOIS** auront été nécessaires pour que les deux chimistes américains Dow Chemical et Union Carbide obtiennent l'autorisation des autorités américaines de la concurrence pour fusionner. L'accord pour constituer le numéro deux mondial de la chimie a été obtenu lundi 5 février, sous condition de cession. La commission fédérale du commerce (FTC) redoutait la position dominante de la nouvelle entité dans les technologies de fabrication des plastiques et le polyéthylène. Le nouveau groupe qui gardera le nom de Dow Chemical a accepté de céder au pétrolier BP Amoco sa technologie de fabrication du polyéthylène linéaire à faible densité que l'on retrouve dans les sacs-poubelle. Dow cédera ses activités dans des dérivés de l'éthylène. L'une sera vendue à la société américaine Plano, l'autre au groupe belge Ineos. L'activité de production du solvant sera vendue à l'américain Huntsman.

A l'annonce de cette décision, l'action Dow s'est dépréciée de 40 cents, à 33,39 dollars, celle d'Union Carbide a perdu 44 cents, à 52,77 dollars. Le 4 août 1999, Dow créait la surprise en annonçant son intention de racheter Union Carbide pour 7,9 milliards de dollars. En reprenant le vingt et unième mondial, le numéro quatre du palmarès gagne la deuxième place derrière son

## Action Dow Chemical

en dollar à New York

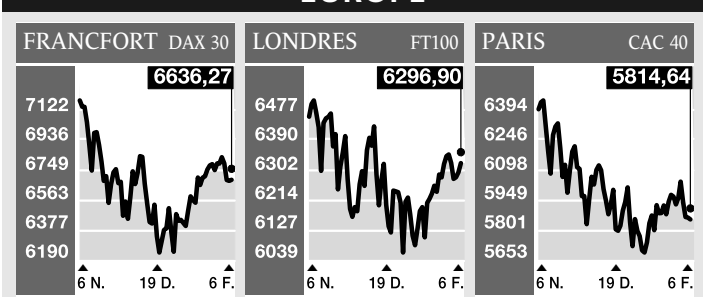


compatriote DuPont, et devant les allemands BASF et Bayer. Prévus pour le premier trimestre 2000, la fusion a été par trois fois reportée, en raison des différends avec les autorités de la concurrence.

Union Carbide Corp. a annoncé une perte de 94 millions de dollars au quatrième trimestre 2000 en raison de coûts élevés des matières premières et d'un ralentissement de l'activité. Dow Chemical a enregistré une baisse de 23 % de son bénéfice avant éléments exceptionnels, à 459 millions de dollars, sur la même période, en raison principalement de la flambée des prix du gaz naturel. Sur l'ensemble de l'année, Dow Chemical a affiché une hausse de 7,8 % de son bénéfice hors éléments exceptionnels, à 2,778 milliards de dollars.

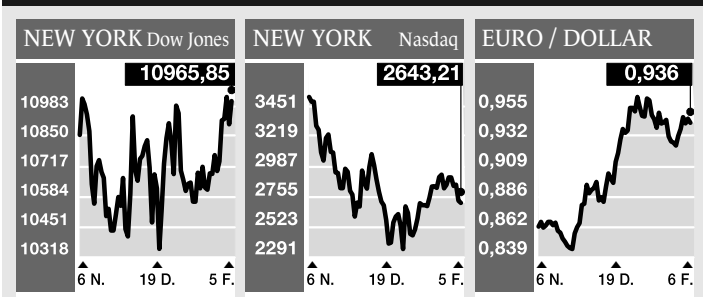
Dominique Gallois

## EUROPE



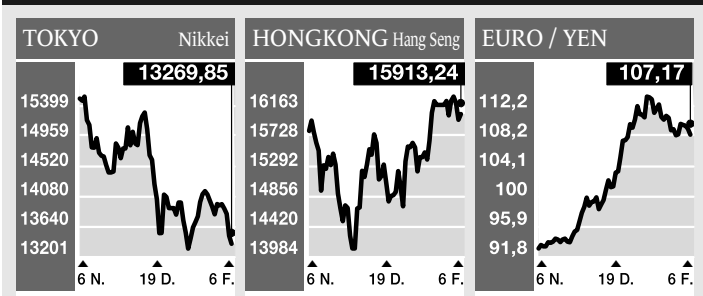
Indice	Cours	Var. %	Var. %
EUROPE EURO STOXX 50	4684,55	0,34	-1,84
EUROPE EURO STOXX 324	388,60	0,30	-0,82
EUROPE STOXX 653	357,85	0,36	-0,54
PARIS CAC 40	5814,64	-0,15	-1,89
PARIS MIDCAC	....	....	....
PARIS SBF 120	3963,34	-0,13	-1,47
PARIS SBF 250	....	....	....
PARIS SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM AEX	630,53	0,06	-1,11
BRUXELLES BEL 20	3014,96	0,19	-0,32
FRANCFORT DAX 30	6636,27	0,12	3,15
LONDRES FTSE 100	6296,90	0,44	1,20
MADRID STOCK EXCHANGE	9886,60	0,41	8,53
MILAN MIBTEL 30	43749,00	0,11	0,07
ZURICH SPI	8074,80	0,33	-0,74

## AMÉRIQUES



Indice	Cours	Var. %	Var. %
ÉTATS-UNIS DOW JONES	10965,85	0,94	1,66
ÉTATS-UNIS S&P 500	1354,31	0,35	2,58
ÉTATS-UNIS NASDAQ COMPOSITE	2643,21	-0,65	6,99
TORONTO TSE INDEX	9306,05	0,89	4,17
SAO PAULO BOVESPA	16731,24	....	9,65
MEXICO BOLSA	364,17	-0,21	15,24
BUENOS AIRES MERVAL	510,63	-1,38	22,52
SANTIAGO IPSA GENERAL	103,67	-0,55	7,99
CARACAS CAPITAL GENERAL	7815,59	-1,35	14,51

## ASIE - PACIFIQUE



Indice	Cours	Var. %	Var. %
TOKYO NIKKEI 225	13269,85	-0,86	-3,74
HONGKONG HANG SENG	15913,24	0,52	5,42
SINGAPOUR STRAITS TIMES	1947,77	-0,29	1,09
SÉOUL COMPOSITE INDEX	73,81	1,29	16,51
SYDNEY ALL ORDINARIES	3276,30	0,34	3,85
BANGKOK SET	23,32	-1,14	25,17
BOMBAY SENSITIVE INDEX	4400,96	0,70	10,80
WELLINGTON NZSE-40	1987,07	-1,19	4,49

## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE CAC 40 progressait de 0,29 %, à 5 840,41 points, dans les premiers échanges du mardi 6 février. Lundi, l'indice avait terminé en très léger recul de 0,05 %, à 5 823,49 points. L'IT CAC 50, référence des valeurs technologiques, avait cédé 0,80 %, à 2 489,88 points.

## FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX gagnait 0,31 % mardi matin, à 6 648,78 points. Lundi, il avait terminé en recul de 0,15 %, à 6 628,07 points. Le Nemax 50 des grandes valeurs technologiques avait cédé 0,14 %, à 2 609,68 points.

## LONDRES

LES ACTIONS britanniques ouvraient en hausse de 0,38 %, mardi matin, l'indice Footsie s'établissant à 6 293,30 points. Cet indice avait gagné 0,20 %, lundi, affichant 6 269,2 points. L'indice techMARK des cent premiers titres de la technologie avait abandonné 0,95 %, à 2 706,19 points.

## TOKYO

LE MARCHÉ des actions nippon a fini en baisse, mardi 6 février, retrouvant son plus bas niveau depuis quatre semaines. L'indice Nikkei a inscrit une perte de 0,86 % en clôture, à 13 269,85 points, en raison d'un regain de pessimisme sur l'avenir des valeurs technologiques. Les opérateurs ont spéculé sur une baisse des prévisions de bénéfice de Toshiba, confirmée après la clôture par le géant de la technologie.

## NEW YORK

LES VALEURS technologiques américaines ont perdu du terrain, lundi 5 février, les investisseurs réalisant des arbitrages en faveur des grandes capitalisations. L'indice Nasdaq a terminé en repli de 0,65 %, à 2 643,21 points. L'indice vedette de Wall Street, le Dow Jones, a gagné 0,94 %, à 10 965,85 points. De son côté, le Standard & Poor's-500 a fini en hausse de 0,36 %, à 1 354,31 points. Abby Joseph Cohen, gourou de la banque Goldman Sachs, a réaffirmé que le Standard and Poor's devrait gagner 25 % d'ici à la fin de l'année.

## TAUX

LE MARCHÉ des emprunts d'Etat en Europe s'inscrivait en hausse dans les premiers échanges, mardi 6 février. Évaluant à l'inverse de leur prix, les taux d'intérêt à 10 ans des titres du Trésor français reculaient à 4,89 %, tandis qu'en Allemagne ils descendaient à 4,75 %. Le marché obligataire américain avait connu, lundi, une séance irrégulière. Le rendement de l'obligation du Trésor à 10 ans avait progressé à 5,16 %, contre 5,14 % vendredi, tandis que celui de la ligne à 30 ans avait reculé à 5,48 %, contre 5,50 %.

## MONNAIES

L'EURO reculait légèrement face au dollar au début des cotations, mardi, à 0,9366 dollar. Le billet vert, qui était passé de 116,05 yens à 114,63 yens la veille, évoluait autour du seuil des 115 yens, mardi matin.

## ÉCONOMIE

## Le moral des Français à un niveau record en janvier

L'INDICATEUR du moral des ménages a battu un nouveau record en janvier, selon les données publiées, mardi 6 février, par l'Insee. Mesurant la confiance des Français, il s'est établi à +7, un niveau jamais atteint depuis le lancement de l'enquête en janvier 1987. Ce résultat est supérieur au consensus des économistes qui anticipait en moyenne un tassement de l'indicateur du moral des ménages à +1. En décembre 2000, le « baromètre » de l'Insee avait déjà franchi un seuil historique à +3.

L'indicateur résumé d'opinion des ménages est calculé à partir du solde entre les réponses optimistes et pessimistes aux questions qui sont posées aux Français sur leur environnement économique et sur leur situation financière.

● **ZONE EURO : l'indice du climat des affaires a baissé à 0,95** contre 1,23 en janvier, ce qui traduit un regain de prudence parmi les entreprises industrielles, a annoncé lundi la Commission européenne. « Ce niveau reste historiquement plutôt élevé, explique la Commission dans un communiqué. Il confirme néanmoins la tendance à la baisse enregistrée depuis août 2000. »

● **Les prix à la production dans la zone euro ont baissé de 0,4 %** en décembre 2000, après une augmentation révisée à 0,1 % en novembre, a annoncé lundi Eurostat. Sur un an, les prix à la production augmentent de 5,4 %, contre 6,3 % (chiffre révisé) en novembre.

● **ÉTATS-UNIS : les banques américaines ont durci leurs conditions de crédit depuis trois mois**, dans la crainte d'une montée des défauts de paiement, selon un rapport de la Réserve fédérale publié lundi 5 février. L'enquête a été menée auprès de 57 grandes banques américaines et des succursales de 24 banques étrangères aux États-Unis. Trois banques américaines sur cinq et quatre banques étrangères sur cinq ont durci leurs conditions de prêt à l'industrie et au commerce.

● **William McDonough, président de la Réserve fédérale de New York, a déclaré lundi que l'économie américaine amorcerait une reprise au deuxième trimestre 2001** et que la croissance serait « assez forte » au second semestre.

● **Les Etats-Unis devraient avoir**

pratiquement épongé leur dette publique en 2006 grâce aux excédents budgétaires, soit avec six ans d'avance sur ce qui était prévu jusqu'ici, a indiqué lundi Ari Fleischer, porte-parole de la Maison Blanche.

● **L'Association américaine des directeurs d'achats (NAPM)** a annoncé, lundi, que son indice d'activité du secteur des services est tombé en janvier à 50,1 contre 61,1 en décembre 2000.

● **JAPON : le président du patronat japonais, Takashi Imai, a dressé, lundi, un tableau sombre de la fragilité économique** du pays. « Nous ne pouvons pas être optimistes », a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Imai, président de la Japan Federation of Economic Organisations et patron de Nippon Steel. « Nous avons besoin de mesures radicales pour régler les mauvaises dettes et pousser à des réformes structurelles », a-t-il ajouté.

● **Les ventes de véhicules de marque étrangère importés au Japon ont progressé de 4,1 %** en janvier, atteignant le chiffre de 14 809 véhicules, grâce à la sortie d'une série de nouveaux modèles, a annoncé, mardi 6 février, l'Association des importateurs JAI (Japan Automobile Importers Association).

● **Un assouplissement de la politique monétaire de la Banque du Japon aurait un impact limité sur l'économie** car les entreprises bénéficient déjà de conditions suffisamment favorables pour s'approvisionner en fonds, a estimé, mardi, le ministre d'Etat en charge des affaires économiques et budgétaires, Taro Aso. « Je ne pense pas que les entreprises se tourneraient davantage vers les banques pour emprunter de l'argent si la Banque du Japon décidait d'adopter des mesures d'assouplissement quantitatif », a indiqué M. Aso. « Les compagnies ont suffisamment de capitaux à disposition pour se préparer même à une situation où les banques cesseraient de prêter de l'argent », a-t-il poursuivi.

● **ASIE : la pauvreté croissante en Asie pourrait devenir une source d'instabilité dans la région**, ont déclaré lundi les présidents de la Banque du développement asiatique (BDA) et de la Banque mondiale. « Des mécontentements liés aux inégalités menacent les cohésions politique et sociale, et pourraient jeter des doutes sur l'intégrité de la réforme économique, de la libéralisation et la mondialisation », a annoncé Tadao Chino, président de la BDA, à la conférence internationale pour le combat de la pauvreté en Asie et dans le Pacifique.

## Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503

## Hors zone Euro

Euro contre	05/02
COURONNE DANOISE	7,4644
COUR. NORVÉGIENNE	8,2040
COUR. SUÉDOISE	8,9363
COURONNE TCHÈQUE	34,8380
DOLLAR AUSTRALIEN	1,1707
DOLLAR CANADIEN	1,4107
DOLLAR HONGKONG.	7,3506
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,1321
FORINT HONGROIS	265,3200
LEU ROMAIN	25023
ZLOTY POLONAIS	3,7952

## Cours de change croisés

06/02 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	....	0,87302	0,93605	0,14265	1,47075	0,60898
YEN	114,64500	....	107,17500	16,33500	168,48000	69,74500
EURO	1,06832	0,93305	....	0,15245	1,57120	0,65050
FRANCE	7,00995	6,11895	6,55957	....	10,30900	4,26710
LIVRE	0,67993	0,59355	0,63645	0,09700	....	0,41385
FRANCE SUISSE	1,64210	1,43385	1,53665	0,23425	2,41570	....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 05/02	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,77	4,62	4,91	5,38
ALLEMAGNE	4,73	4,71	4,76	5,25
GDE-BRETAG.	7	5,66	4,86	4,40
ITALIE	4,73	4,69	5,15	5,75
JAPON	0,38	0,41	1,49	2,23
ÉTATS-UNIS	5,53	5,07	5,14	5,46
SUISSE	3,25	3,35	3,42	4
PAYS-BAS	4,68	4,69	4,89	5,33

## Matières premières

En dollars	Cours 05/02	Var. % 02/02
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1783	-0,06
ALUMINIUM 3 MOIS	1605	....
PLOMB 3 MOIS	485	-0,82
ETAIN 3 MOIS	5205	-0,48
ZINC 3 MOIS	1026	-0,29
NICKEL 3 MOIS	6575	-0,23
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,72	-1,56
PLATINE A TERME	146888,50	+0,37
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	268,50	....
MAIS (CHICAGO)	211,75	-0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.)	162,90	+0,06
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	1065	+1,62
CAFÉ (LONDRES)	616	....
SUCRE BL. (LONDRES)	244,20	....

## Matif

Cours 9h57	Volume 06/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001	22939	89,86	89,87
Euribor 3 mois			
MARS 2001	NC	NC	NC

## Pétrole

En dollars	Cours 05/02	Var. % 02/02
BRENT (LONDRES)	28,26	-0,67
WTI (NEW YORK)	0,30	-0,33
LIGHT SWEET CRUDE	30,55	-2,30

## Or

En euros	Cours 05/02	Var. % 02/02
OR FIN KILO BARRE	9080	-0,77
OR FIN LINGOT	9200	-0,54
ONCE D'OR (LO)	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	52,60	-1,87



VALEURS EUROPÉENNES

L'action Deutsche Börse s'est envolée de 11,64 %, à 374 euros, lundi 5 février, pour son premier jour de cotation à la Bourse de Francfort.
A Bruxelles, l'action GBL a progressé de 11,15 %, à 274 euros, et le titre Electrafina a bondi de 6,80 %, à 157 euros.

un ou plusieurs groupes en vue d'une offre de reprise. Le candidat le plus vraisemblable est le franco-américain Schlumberger.
L'action Telecom Italia a perdu 3,15 %, à 13,20 euros, à la Bourse de Milan. Les titres d'épargne du groupe (sans droit de vote) ont également affiché une chute de 6,73 % à la clôture, à 6,49 euros.

Table of stock prices for the Automobile sector, including companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, and BMW.

Table of stock prices for the Banques sector, including companies like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, and ALL & LEICS.

Table of stock prices for the Télécommunications sector, including companies like ATLANTIC TELECOM, EIRCOM, and BRITISH TELECOM.

Table of stock prices for the Construction sector, including companies like ACCIONA, ACS, and AGGREGATE IND.

Table of stock prices for the Produits de Base sector, including companies like ACERIALIA, ACERINOX R, and ALUMINIUM GREEK.

Table of stock prices for the Consommation Cyclique sector, including companies like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, and AGFA-GEVAERT.

Table of stock prices for the Chimie sector, including companies like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, and BASF AG.

Table of stock prices for the Conglomérats sector, including companies like NORSK HYDRO, OXFORD GLYCOSCI, and RHODIA.

Table of stock prices for the Pharmacie sector, including companies like ACTELION N, ALTANA AG, and AZENEC.

Table of stock prices for the Biens d'Équipement sector, including companies like ABB N, ADECCO N, and AEGEON N.

Table of stock prices for the Énergie sector, including companies like BG GROUP, BP AMOCO, and CEPSA.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including companies like 3I GROUP, ALMANIJ, and ALPHA FINANCE.

Table of stock prices for the Services Collectifs sector, including companies like ACEA, AEM, and ANGLIAN WATER.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including companies like LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including companies like LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

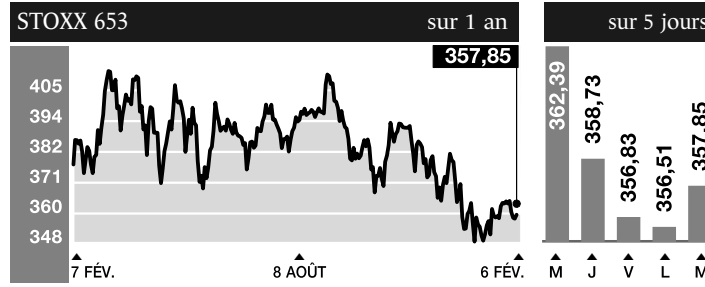


Table of stock prices for various companies in the STOXX 653 index, including SEB, SODEXHO ALLIANC, and TELE PIZZA.

Table of stock prices for various companies in the Pharmacie sector, including ACTELION N, ALTANA AG, and AZENEC.

Table of stock prices for various companies in the Biens d'Équipement sector, including ABB N, ADECCO N, and AEGEON N.

Table of stock prices for various companies in the Énergie sector, including BG GROUP, BP AMOCO, and CEPSA.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including 3I GROUP, ALMANIJ, and ALPHA FINANCE.

Table of stock prices for various companies in the Services Collectifs sector, including ACEA, AEM, and ANGLIAN WATER.

Advertisement for 'Le Monde' magazine, featuring the text 'Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI' and 'LE MONDE DES LIVRES'.

Advertisement for 'Le Monde' magazine, featuring the text 'Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI' and 'LE MONDE DES LIVRES'.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

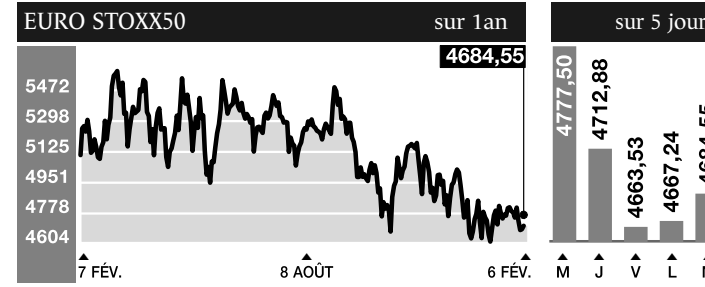


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index, including VINCI, VIVENDI ENVIRON, and VOLVO-A.

Table of stock prices for various companies in the Assurance sector, including AEGIS GROUP, AEGEON NV, and AGF.

Table of stock prices for various companies in the Biens d'Équipement sector, including ABB N, ADECCO N, and AEGEON N.

Table of stock prices for various companies in the Énergie sector, including BG GROUP, BP AMOCO, and CEPSA.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including 3I GROUP, ALMANIJ, and ALPHA FINANCE.

Table of stock prices for various companies in the Services Collectifs sector, including ACEA, AEM, and ANGLIAN WATER.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including LASMO, LAMTIVE GROUP, and OMV AG.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for various companies in the Haute Technologie sector, including AIXTRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for various companies in the Services Collectifs sector, including ACEA, AEM, and ANGLIAN WATER.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies in the Euro Nouveau Marché sector, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, and C/TAC.

BRUXELLES

Table of stock prices for various companies in the Bruxelles sector, including ARTHUR, ENVIPO HLD CT, and FARDIS B.

FRANCFORT

Table of stock prices for various companies in the Francfort sector, including UNITED INTERNET, AIXTRON, and AUGUSTA TECHNOLOGIE.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède
GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark







# AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 7 FÉVRIER 2001

**SCIENCES** Après avoir expédié, durant les années 70, plusieurs missives dans l'espace à destination d'une éventuelle intelligence extraterrestre, l'humanité s'est tue pen-

dant un quart de siècle. ● À L'INITIATIVE de la société privée américaine Team Encounter, un message radio a été émis en 1999 vers quatre étoiles proches, similaires à notre Soleil.

● RÉDIGÉ par deux chercheurs canadiens dans un langage logique se voulant universel, ce message radio introduit les notions de mathématiques, de chimie, de physique, d'as-

tronomie et de biologie. ● L'AUTRE VOLET de la communication avec une intelligence venue d'ailleurs, la recherche d'un signal artificiel dans le bruit du cosmos, se poursuit grâce

à l'expérience SETI@home, dans laquelle les ordinateurs de 2,8 millions d'internautes se partagent l'analyse des données reçues par le radiotélescope d'Arecibo.

## L'optimiste espoir d'une communication avec une intelligence extraterrestre

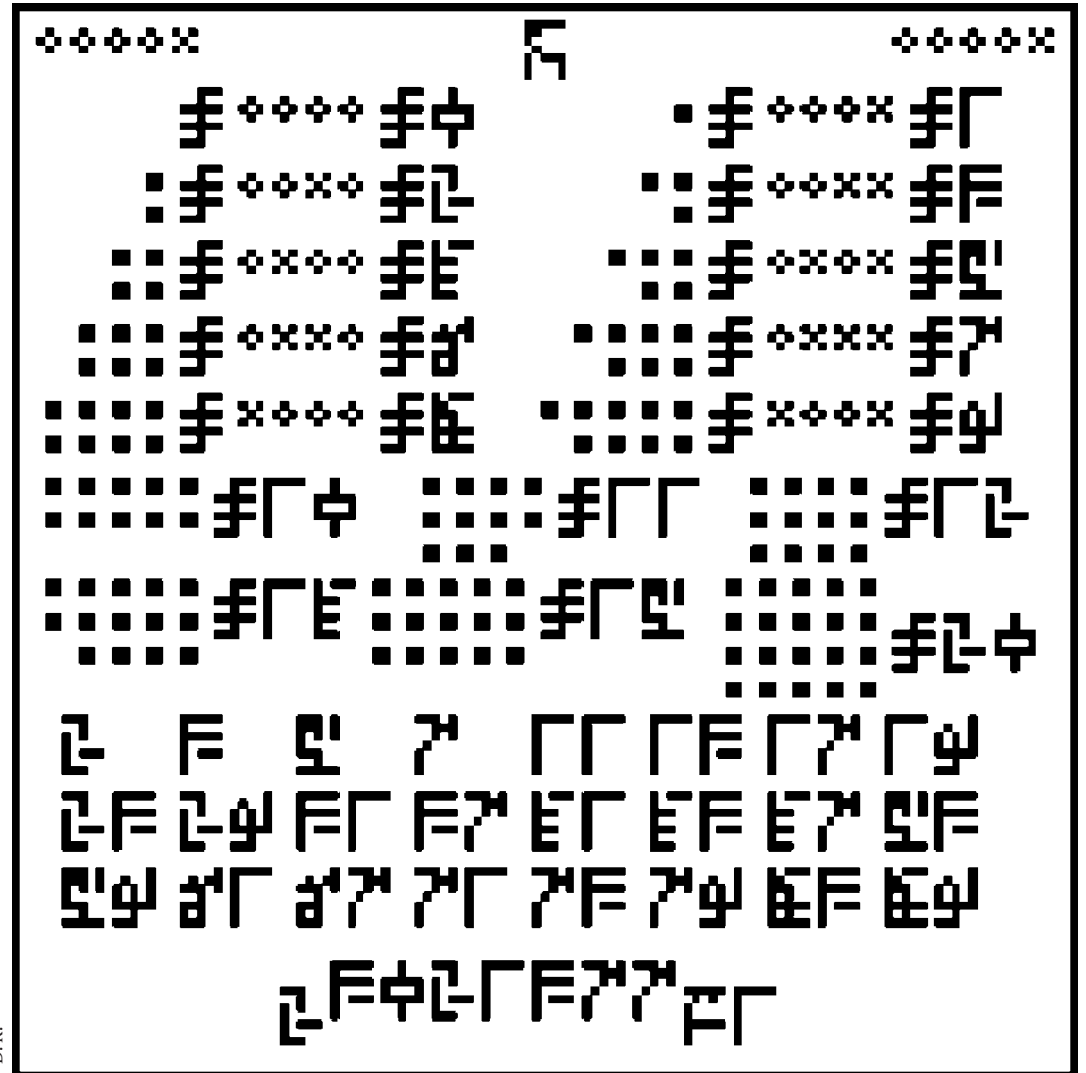
Après avoir envoyé plusieurs missives aux étoiles dans les années 70, l'homme a repris ses tentatives de contact avec des vies extraterrestres. Depuis 1999, une société privée américaine a notamment émis un message radio, élaboré dans un langage mathématique se voulant universel

« MAIS y a-t-il quelqu'un là-haut à qui parler ?, s'interrogeait le célèbre planétologue américain Carl Sagan (décédé en 1996), dans son livre *Cosmos*. [...] Rien que dans notre Voie lactée, se pourrait-il que notre étoile soit la seule qu'accompagne une planète habitée ? Il est beaucoup plus vraisemblable de penser qu'à l'échelle cosmique les civilisations techniques abondent, que notre Galaxie bourdonne de sociétés avancées, et qu'il s'en trouve donc une pas très éloignée de nous, émettant à partir d'antennes placées sur une planète d'une étoile si voisine que nous pouvons la voir à l'œil nu. Lorsque nous levons la tête vers le ciel nocturne, il a peut-être, près de l'un de ces infimes points de lumière, un monde où quelqu'un de très différent de nous est justement en train de regarder distraitemment l'étoile que nous appelons le Soleil. »

Pionnier et promoteur des tentatives de communication avec une intelligence extraterrestre, Carl Sagan, qui fut à l'origine des messages embarqués à bord des sondes Pioneer et Voyager, ne renonçait jamais à son solide optimisme. Mais, après la grande vague des années 1970 au cours desquelles plusieurs « missives » furent expédiées dans l'espace, il n'a guère eu de successeur et l'humanité s'est tue pendant plus de deux décennies – si l'on excepte les involontaires émissions de radio et de télévision qui s'éloignent de la Terre à la vitesse de la lumière, capharnaüm d'images et de sons risquant de donner une étrange vision de nous à ceux qui pourraient les recevoir...

### GAZ INTERSTELLAIRES

A l'initiative de la société privée Team Encounter, créée par un consortium d'entreprises du secteur spatial américain, le silence a été rompu en 1999. Un premier « Appel cosmique » a été lancé depuis l'antenne de 70 mètres du radiotélescope ukrainien d'Evpatoria vers quatre étoiles relativement proches et ressemblant à notre Soleil, même si l'on ignore si un cortège planétaire les accompagne. La région qui abrite ces astres étant située entre deux bras spiraux de notre galaxie, les ondes radio peuvent voyager jusque là-bas sans être trop affectées par les gaz interstellaires qui risqueraient de déformer le signal. La plus proche des étoiles en question est distante de 51,8 années-lumières, la plus lointaine de 70,5 années-lumière. Si E.T. s'y trouve et qu'il a un « téléphone », il faudra



La première des vingt-trois pages du message de Dutil-Dumas ressemble à une énigme codée. Son décodage est inscrit ci-dessous, à l'envers.

Le plus grand nombre premier connu au moment où le message a été conçu : 2<sup>3 021 377 - 1</sup> 19, 23, 29, 31, 37, 41, 43, 47, 53, 59, 61, 67, 71, 73, 79, 83, 89. La dernière ligne de la page est la partie inférieure reproduite le début de la liste des nombres premiers (2, 3, 5, 7, 11, 13, 17, 19, 23, 29, 31, 37, 41, 43, 47, 53, 59, 61, 67, 71, 73, 79, 83, 89). Une fois ces chiffres définis, et le signe représentatif le chiffre dans le langage Dutil-Dumas. Les X symbolisent les (1), de points, une représentation binaire du chiffre (les lettres valent 0, les X symbolisent les 1). La partie supérieure définit une série d'égalités entre – de gauche à droite – un nombre

tout de même attendre entre cent trois et cent quarante et une années pour espérer sa réponse. Optimisme toujours.

Contrairement au précédent message envoyé par l'être humain aux extraterrestres, œuvre de l'Américain Frank Drake en 1974 qui ne faisait que 1 679 bits et dont la transmission dura trois minutes, l'« Appel cosmique » est un fichier de plus de 300 kilobits. Quatre heures d'émission par étoile visée ont été nécessaires pour l'émettre. Elaboré – pour le plaisir et pendant

leur temps libre – par deux physiciens canadiens, Yvan Dutil et Stéphane Dumas, ce message a plus de chance d'être « compris » par d'autres que son prédécesseur, puisqu'il est essentiellement composé de mathématiques et de logique, langages a priori universels.

« Le message est constitué de vingt-trois pages, explique l'un de ses auteurs, Yvan Dutil. Chaque page est entourée d'un cadre d'un pixel d'épaisseur, ce qui a pour avantage de définir la forme de la page

tout en structurant le flux de bits formant le message. Les caractères traduits à eux ont été générés par ordinateur de façon à être le plus différenciés les uns des autres, quelle que soit leur orientation dans l'espace, ce afin d'éviter les confusions possibles avec des lettres comme p, b, q et d. Par ailleurs, nous avons calculé que même avec une dégradation de 10 %,

qui sera atteinte après un voyage de 100 années-lumière, les caractères seront encore lisibles. »

Partant du principe que si l'« Appel cosmique » trouve un destinataire, celui-ci appartiendra forcément à une civilisation technologique, les auteurs du message n'ont pas hésité à introduire des notions de plus en plus complexes au fil des pages. Le document commence avec la défini-

Lors de l'émission, en 1999, de l'« Appel cosmique », Team Encounter avait fait accompagner les pages d'Yvan Dutil et Stéphane Dumas de messages bien moins scientifiques, ceux que des particuliers, moyennant 14,95 dollars, technologiques, souhaitaient envoyer dans le cosmos. Cette opération purement privée devrait se répéter au deuxième trimestre de cette année, annonce Team Encounter,

### L'équation de Drake

Pour essayer de calculer le nombre (N) de civilisations actuellement présentes dans notre galaxie, l'astronome Frank Drake a rédigé la formule mathématique suivante :  $N = N_s \times f_p \times n_h \times f_l \times f_i \times f_c \times T$ . N représente le nombre d'étoiles favorables à l'émergence de la vie, f<sub>p</sub> le pourcentage d'étoiles ayant un système planétaire, n<sub>h</sub> le nombre de planètes situées dans la zone habitable – où l'eau est sous forme liquide –, f<sub>l</sub> le pourcentage de planètes sur lesquelles la vie est apparue, f<sub>i</sub> le pourcentage de planètes où les formes de vie ont évolué vers l'intelligence, f<sub>c</sub> le pourcentage de civilisations pouvant et voulant communiquer et T le temps pendant lequel elles communiquent. La plupart des valeurs de cette équation devenue célèbre nous sont inconnues et, suivant l'estimation qu'on en fait, N varie de 1 (hypothèse pessimiste consistant à dire que nous sommes seuls dans la galaxie) à plusieurs millions.

tion des chiffres, puis se poursuit avec celle des opérations mathématiques. Viennent ensuite des notions de chimie, de physique, d'astronomie, des pages sur la Terre, ses hommes, leur ADN, etc.

Mais comment faire passer des concepts en n'utilisant que des chiffres, des symboles et quelques graphiques ? Les auteurs ont dû faire preuve d'astuce : « Pour la masse, par exemple, nous avons trouvé un truc efficace en nous servant du rapport masse proton/masse électron, qui est de 1 676 et constant dans tout l'Univers, explique Yvan Dutil. Nous supposons qu'en voyant ce nombre, les déchiffreurs comprendront que l'on parle de masse. L'idée est que si certains éléments du message sont compris, cela aidera à comprendre le reste. »

La vingt-troisième page du message, quant à elle, est purement symbolique, une incitation au dialogue, puisqu'elle ne contient que des questions. Les interlocuteurs sont implicitement invités à se servir du même langage mathématique pour décrire leur monde et leur vision de l'Univers.

dont le but ultime est toutefois plus grandiose. Cette société est actuellement en cours de négociations avec Arianespace pour lancer un petit vaisseau spatial dont la propulsion serait assurée par une voile solaire.

Contre 49,95 dollars (52,75 euros), n'importe qui pourra y faire embarquer des dessins, un message, une photo et, surtout, un micro-échantillon de cheveu, porteur d'ADN. Avec, peut-être, l'idée folle que des extraterrestres trouvant ce condensé d'humanité dans quelques centaines de milliers d'années, réussiraient à cloner ceux qui auront osé le « voyage ». Arthur C. Clarke, l'auteur de la nouvelle qui inspira 2001, *Odyssée de l'espace* à Stanley Kubrick, a osé passer chez le coiffeur et confier son patrimoine génétique à l'immensité du cosmos. Départ prévu en 2003.

Pierre Barthélémy

★ L'intégralité – et la transcription – du message de Dutil-Dumas se trouve sur le site Internet <http://pages.infinet.net/lachapel/seti/message.html>

## L'alliance des internautes pour traquer un signal venu d'ailleurs

**POUR COMMUNIQUER**, il faut parler, certes, mais aussi écouter. Or autant il est simple d'envoyer une bouteille à la mer, de lancer un message aux étoiles, autant la recherche d'un éventuel signal venu d'ailleurs renvoie aiguille et meule de foin dans le placard aux amusettes. Des myriades de questions apparemment sans réponse assaillent ceux qui tentent l'aventure de SETI (Search For Extraterrestrial Intelligence, recherche d'une intelligence extraterrestre) : dispose-t-on d'une antenne réceptrice assez grande ? Admettons que le radiotélescope géant d'Arecibo (Porto-Rico), immense parabole de plus de 300 mètres de diamètre installée dans une dépression naturelle, fasse l'affaire, quoiqu'elle apparaisse bien réduite pour détecter les infimes signaux arrivant des mondes lointains. Sur quels canaux écouter ? Le plus possible. Quelle région du ciel viser ? Toutes.

Et, si l'on ne s'est pas découragé devant l'ampleur de la tâche, il reste à analyser les monceaux de données reçues. Pour accomplir le travail, il faudrait adjoindre aux divers programmes SETI des supercalculateurs qu'aucun ne peut s'offrir. D'où l'idée géniale d'une des principales équipes en ce domaine, celle de l'université californienne de Berkeley. Ces chercheurs se sont dit que la plupart des ordinateurs connectés à Internet finissaient tous, à la fin de leur journée de travail, par se mettre au repos et faire voler sur leur écran de veille des objets incongrus et parfaitement inutiles. Pourquoi, donc, ne pas profiter de cet énorme potentiel en jachère pour « construire » un supercalculateur éparpillé sur les cinq continents ?

PC de tous les pays, unissez-vous pour la traque au signal extraterrestre ! Tel a été le mot d'ordre du projet SETI@home (SETI à la maison). Ceux qui souhaitent y participer n'ont qu'à télécharger sur le site Internet <http://setiathome.ssl.berkeley.edu/> un astucieux petit programme qui se déclenche dès que l'ordinateur se met en veille. Pour commencer, celui-ci va chercher sa pitance, 0,25 mégaoctet de données reçues au radiotélescope d'Arecibo. Puis l'analyse commence, qui prend plusieurs heures. Si le proprié-

taire du PC s'installe devant son écran, pas de problème : le programme, qui fonctionne exactement comme un écran de veille, s'interrompt automatiquement et attend la prochaine pause pour reprendre le travail. Quand le paquet de mesures est « mouliné », l'ordinateur se connecte à Internet – avec la permission préalable de l'utilisateur –, renvoie le résultat de son analyse et télécharge un nouveau paquet. Le succès de SETI@home a été immense. A ce jour, près de 2,8 millions de personnes dans le monde ont installé le programme sur leur PC et ont digéré 278 millions de paquets de données. A titre de comparaison, s'il avait fallu effectuer tout ce traitement sur un seul ordinateur, cela aurait pris 545 000 ans !

### INTERFÉRENCES RADIO

Les informations qui reviennent à Berkeley sont tamisées pour ne conserver que les signaux étranges et donc intéressants. Ceux-ci sont ensuite décortiqués plus en profondeur et se révèlent être des interférences radio dans 99,9999 % des cas. Pour résoudre ceux de l'infime fraction restante, il faut attendre – parfois plusieurs mois – que le radiotélescope scruté à nouveau le même coin de firmament. Jusqu'à présent, aucun signal n'a fait la preuve de son origine extraterrestre. Si c'est le cas, SETI@home promet que le propriétaire de l'ordinateur sur lequel la première détection aura été effectuée sera déclaré comme codécouvreur.

Le projet ne durera pas éternellement, car fin 2001 la bande de ciel passant au-dessus d'Arecibo aura été scrutée au moins trois fois. Cependant le concept original de SETI@home à toutes les chances de perdurer car l'université de Berkeley devrait bientôt entreprendre la construction, en partenariat avec le SETI Institute, d'un réseau de radiotélescopes couvrant un hectare. Et pour analyser, à partir de 2005, les ondes radio tombant des étoiles, il faudra de nouveau faire appel au supercalculateur mondial involontairement engendré par Internet.

P. B.

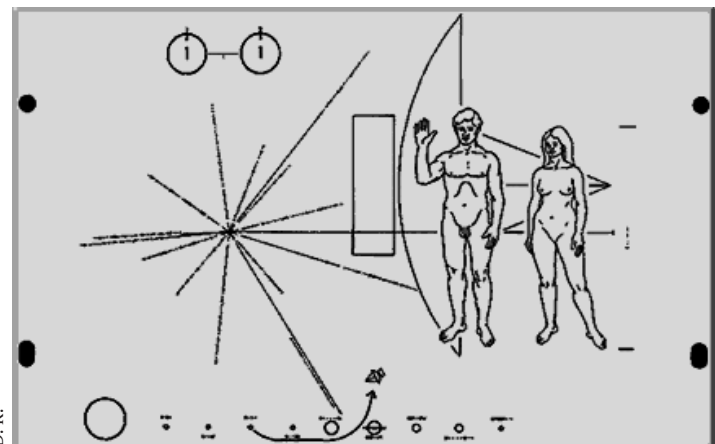
### Les messages célèbres déjà envoyés dans l'espace

● **Les sondes Pioneer.** Lancées en 1972 et 1973, les sondes interplanétaires Pioneer-10 et 11 emportaient à leur bord une petite plaque d'aluminium doré (voir ci-dessous) sur laquelle était gravé le premier message graphique à destination d'autres mondes. On pouvait y voir, sur la silhouette du vaisseau qui donne l'échelle, un homme et une femme nus (l'homme levant la main en un geste amical) ; la schématisation du système solaire montrant que Pioneer venait de la troisième planète ; la position du Soleil par rapport à 14 pulsars et au centre de la galaxie. Pioneer-10 se dirige vers l'étoile Aldebaran, située à 68 années-lumière et mettra environ 2 millions d'années pour l'atteindre. Quant à Pioneer-11, dont on est sans nouvelles depuis 1995, elle navigue en direction de la constellation de l'Aigle, dont elle approchera une étoile dans 4 millions d'années.

● **Les sondes Voyager.** Lancées en 1977, les sondes interplanétaires Voyager-1 et 2 emportaient un message plus élaboré, sous la forme d'un vidéodisque et de son lecteur. Des dizaines d'images et de sons censés représenter la diversité de la Terre y sont enregistrés : on peut notamment voir une mère

allaitant son bébé, une scène de rue au Pakistan, un violon et sa partition, ou bien écouter le bruit du vent, des salutations formulées en plusieurs langues, le premier mouvement de la *Cinquième Symphonie* de Beethoven, *Melancholy Blues* par Louis Armstrong, ainsi que le message du secrétaire général des Nations unies d'alors, Kurt Waldheim. ● **Le message de Drake.** L'astronome américain Frank Drake fut le premier, en 1960, à essayer de capturer des signaux radio extraterrestres. En 1974, il envoya, à partir du radiotélescope d'Arecibo, un message radio

rudimentaire à destination du grand amas d'étoiles de la constellation d'Hercule, M 13, qu'il forma 23 000 ans à atteindre. Entouré de 1 679 bits (soit un rectangle de 23 sur 73 bits), ce message peut être reconstitué en une image si les 0 deviennent des blancs et les 1 des carrés noirs – ou vice versa. Le message de Drake est difficilement intelligible car son auteur a voulu y représenter beaucoup de choses, à savoir : les principaux éléments dont nous sommes constitués, l'ADN, un bonhomme, le système solaire et le radiotélescope d'Arecibo.



Le message des sondes Pioneer.



# Grâce à Michel Desjoyeaux, l'entreprise PRB est tout près de toucher au port

La société pourrait obtenir sa première victoire après neuf ans de sponsoring

Michel Desjoyeaux a entamé, mardi 6 février, la dernière ligne droite vers Les Sables-d'Olonne (Vendée), où il espère arriver samedi 10 février

pour emporter le Vendée Globe. Son principal partenaire, la société vendéenne PRB, qui a déjà sponsorisé Jean-Yves Hasselin et Isabelle Autis-

sier, règle les derniers détails d'une arrivée probablement victorieuse, avec feux d'artifice, écran géant et sonorisation massive.

## LA MOTHE-ACHARD (Vendée) de notre envoyée spéciale

Qu'il emporte ou non le Vendée Globe, Michel Desjoyeaux recevra aux Sables-d'Olonne un accueil triomphal orchestré par son principal sponsor : PRB, les Produits de revêtement du bâtiment. Cette entreprise basée à la Mothe-Achard (Vendée), spécialisée dans les enduits de façades, est dirigée par la famille Laurent. Un clan assez influent dans la région et expert en matière de voile. Lorsque le monocoque orné de briques franchira la ligne d'arrivée, de jour ou de nuit, un grand feu d'artifice sera tiré en mer. Et l'on pourra suivre sur un écran géant et grâce à une sonorisation massive la remontée finale du chenal.

« Le public, c'est tout de même nos clients », explique Jean-Jacques Laurent, trente-six ans, directeur général de PRB, et je refuse qu'il soit lésé. » Les frais occasionnés ne l'inquiètent guère : « La mairie me le relouera, l'écran, pour les autres arrivées. Il faut provoquer les choses pour les avoir, et ça on sait faire. » Dans la famille Laurent, on est fier de « savoir compter » et d'avoir l'esprit d'entreprise. Jacques Laurent, le père, âgé de soixante-deux ans, est toujours PDG. En 1962, à son retour de la guerre d'Algérie, ce « Vendéen pure souche » a fondé son entreprise de maçonnerie avant de créer un enduit de façade

dont la qualité a surclassé tous les autres.

Les affaires florissant, le temps libre se raréfiant, les Laurent troquent leur voilier favori - un Chassiron Tour du monde (13 m) - contre de puissantes embarcations à moteur. On diversifie les activités : un restaurant haut de gamme dans la baie de Cayola près des Sables-d'Olonne, un hôtel grand luxe dans les Antilles françaises à Saint-Barthélemy. PRB avoue un chiffre d'affaires de 300 millions de francs et une croissance annuelle de 15 % assurés par une centaine d'employés.

## CONVERSATION DE PONTON

L'engagement de PRB dans le sponsoring remonte à la deuxième édition du Vendée Globe en 1992. A son origine, une conversation de ponton. « Il manquait 400 000 francs à Jean-Yves Hasselin pour partir », dit Jean-Jacques Laurent. Mon père les lui a donnés. » Jean-Yves Hasselin boucle l'épreuve en septième position mais se refuse à repartir quatre ans plus tard sans bateau neuf. Les Laurent demandent un devis à un chantier rochelais. Trop cher. Mais ils y croient. Isabelle Autissier qui dispose déjà d'un budget de trois millions de francs consenti par d'autres partenaires. Ils font affaire. La collaboration durera jusqu'à la fin de l'Around Alone 1998-1999. Les retombées

sont fabuleuses. « L'entreprise aurait dû déboursier 43 millions de francs en télévision non cryptée pour avoir une exposition identique à celle que nous avons eu lors du dernier Vendée Globe », raconte Jean-Jacques Laurent. Le budget de construction et de fonctionnement d'un monocoque de 60 pieds sur quatre ans s'élevant à douze millions de francs, le bénéfice est évident.

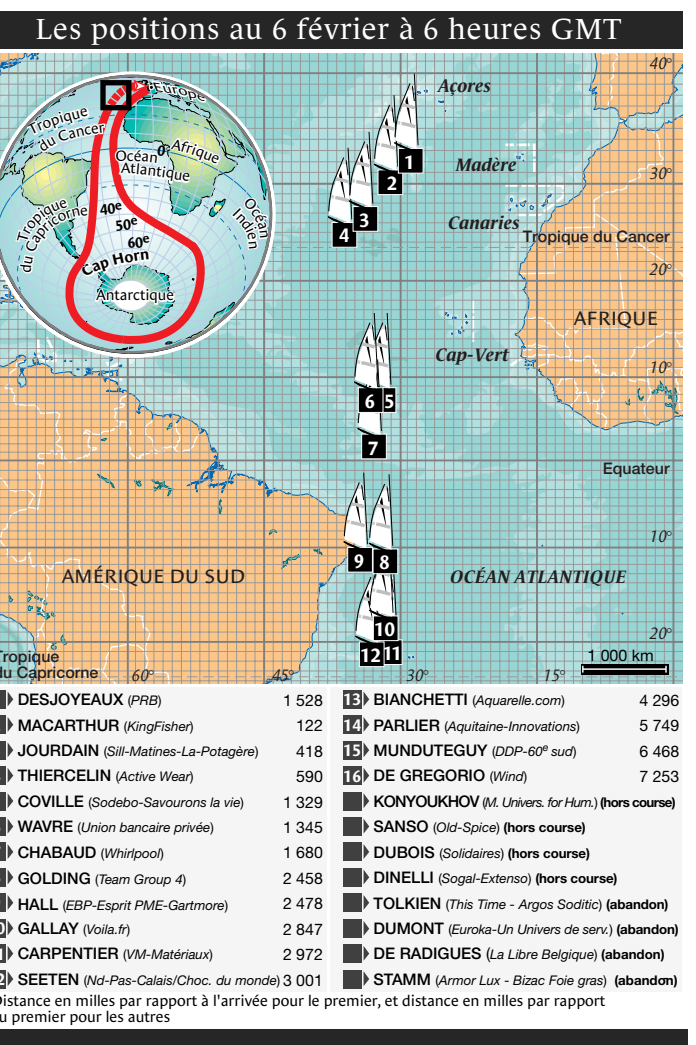
Il n'est d'autant plus que PRB n'en débourse que la moitié. Une autre entreprise vendéenne, Boyer-Leroux, a versé deux millions pour apposer sur la coque et les voiles le logo de son produit : Bio Bric, l'équipementier TBS et les Gites de France donnent chacun un million et demi. Les partenaires techniques Mercedes et Fenwick fournissent respectivement les véhicules utilitaires et le moteur générateur d'énergie.

En renonçant aux épreuves solitaires, Isabelle Autissier a proposé une liste de successeurs sur laquelle le nom de Michel Desjoyeaux primait. Le parcours quasi sans faute du Finistérien permet à PRB d'envisager avec sérénité la suite de son

histoire avec la course au large. « Nous avons reçus à ce jour des demandes d'une trentaine de futurs partenaires potentiels dont certains de renommée internationale », affirme Jean-Jacques Laurent. Mais un nouveau revers maritime aurait irrémédiablement condamné l'engagement de PRB dans la voile.

Le monocoque de 60 pieds arborant le numéro 85 du département de la Vendée repartira donc, avec ou sans Michel Desjoyeaux. Son contrat s'achève à la fin de 2001 et il souhaite s'orienter vers le multi-coque : une discipline jugée « trop chère » par la famille Laurent. Mais rien n'est encore arrêté. Pour l'heure, on règle les détails d'une arrivée probablement victorieuse. Le skipper est attendu dans la soirée du samedi 10 février. La marée sera favorable entre 16 h 30 et 21 heures, mais Jean-Jacques Laurent préférerait un coup de canon final à 19 h 30. Juste à temps pour écumer les journaux télévisés de 20 heures avant le cocktail prévu pour 3 000 personnes dans un des silos de PRB installé sur le port.

Patricia Jolly



Michel Desjoyeaux « PRB », en tête du Vendée Globe devant Ellen McArthur « Kingfisher », a été le premier, lundi 5 février, à sortir des vents faibles générés par l'anticyclone des Açores. Situé un degré plus au nord que sa poursuivante, ralenti par le manque de vent, le skipper de « PRB » fait route directe vers les Sables-d'Olonne (Vendée).

# La skieuse croate Janica Kostelic compte s'imposer dans le slalom

## SANKT ANTON (Autriche) de notre envoyée spéciale

Il a neigé, beaucoup, sur le massif de l'Arlberg. Il a plu, aussi, et les championnats du monde de ski de



Sankt Anton (Autriche) ont pris une tournure désastreuse pendant tout un week-end. Les deux descentes, temps forts de la compétition, ont été reportées, la grande esplanade d'accueil des spectateurs a été transformée en une gigantesque mare et la rue principale de la station hôte a été envahie de promeneurs désœuvrés. Partout, les mines se sont allongées : celles des organisateurs, qui n'en peuvent plus de décaler les épreuves ; celles des pisteurs, épuisés d'avoir remué cent mille tonnes de neige pour remettre les pistes de descente en état ; celles des supporters autrichiens, qui n'ont pas eu une seule médaille d'or à fêter en huit jours de compétition.

Les fans de la Wunderteam autrichienne n'auront sans doute pas été réconfortés d'entendre Renate Götschl annoncer son retrait du slalom, prévu mercredi 7 février. Leur petite reine, abattue par ses deux chutes dans le super-G et dans le slalom du combiné, a renoncé à se mesurer à l'invincible Janica Kostelic. Depuis le début de la saison, la jeune Croate (dix-neuf ans) écrase la concurrence : sept courses de Coupe du monde, sept victoires. « Elle domine vraiment le slalom, pour l'instant, observe la Française Christel Saïoni. Elle a une telle confiance en elle, on a l'impression que rien ne peut l'ébranler. » A Sankt Anton, la jeune fille aux longues tresses et son clan ne font absolument rien pour démentir cette impression d'aisance. L'intéressée répète que les championnats du monde ne représentent rien du tout pour elle.

Son frère Ivica, slalomieur, et son père, Ante, un ancien handballeur, se répandent volontiers pour expliquer, la larme à l'œil, l'origine de cette incroyable force mentale : la gamine de la famille est une miraculée à qui des médecins suisses ne donnaient pas une chance de reskier un an plus tôt. Après avoir survolé la compétition chez les juniors (vingt-deux victoires en vingt-deux courses en 1997), Janica Kostelic effectue des débuts ébou-

riffants en Coupe du monde. Ses adversaires font alors connaissance avec « une petite peste » filiforme, très douée et qui n'a peur de rien : ni de passer sur les skis de la concurrence pour gagner un peu de temps en bas des pistes, ni de voler d'une épreuve à l'autre pour affirmer sa polyvalence. Elle a de l'ambition. La Coupe du monde de slalom, c'est bien, le classement général et le globe de cristal, c'est mieux.

A l'automne 1999, Janica Kostelic signe deux succès consécutifs en slalom. Elle est en tête de la Coupe du monde. Elle veut conforter sa place lors de la descente de Saint-Moritz (Suisse). Elle chute à l'entraînement. Le tendon rotulien, les deux ligaments latéraux et le ligament croisé antérieur sont arrachés, le croisé postérieur est partiellement déchiré. Six heures d'opération seront nécessaires pour lui reconstruire son genou droit, à l'hôpital de Bâle.

## AISANCE TECHNIQUE

A Serre-Chevalier, Luc Alphand se dit « bluffé » par la vitesse à laquelle la Croate se remet, pendant l'hiver 1999-2000. A l'automne suivant, « la » Kostelic, assagie, surprend encore tout son monde, par son avance sur le plan technique. Elle a repris des forces, pas mal de kilos, et conservé son aisance technique. « Elle est impressionnante, admire l'Australienne Zali Steggall, championne du monde en titre de slalom. Très stable, très centrée. Elle ne skie jamais près du piquet, mais elle reste toujours dans sa ligne. Dans ses sept victoires en Coupe du monde, elle n'a pas commis la moindre faute. Mais elle n'est pas infallible. »

« Elle est humaine », disent ses adversaires, sur le même ton, moitié las, moitié suppliant, que celui employé par les skieurs masculins pour évoquer les rares échecs d'Hermann Maier. La piste de Sankt Anton présente un profil atypique, plus pentu, plus raide que celles de la Coupe du monde. Zali Steggall s'en régale : « Faut pas se laisser intimider. » Janica Kostelic, beaucoup moins. Elle a chuté dès la première manche du slalom du combiné, vendredi 2 février. Elle s'est abîmé un doigt, et son éternel sourire ne masque pas tout à fait son inquiétude : elle n'était pas tombée depuis deux ans en slalom.

Eric Collier

# Le Monde

FÉVRIER 2001

## L'Amérique de la peine de mort

Les Etats-Unis restent la dernière grande démocratie à pratiquer la peine capitale. Chaque année, le nombre d'exécutions croît. Des mineurs et des déçifants mentaux sont condamnés à mort. Sous l'administration du gouverneur George W. Bush, au Texas, pendant six ans, un condamné a été exécuté toutes les deux semaines. Enquête sur les « couloirs de la mort » américains.

PARIS LA MAIRIE COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VUE : VISITE PRIVÉE. AFRIQUE LES HOMMES DE L'ANGOLAGATE. DUMAS CE QUE LA JUSTICE LUI REPROCHE. INDE POUR LA KUMBH MELA, LES FIDÈLES SE BAIGNENT PAR MILLIONS DANS LES EAUX SACRÉES DU GANGE. PICASSO CROQUIS ÉROTQUES DE SES ANNÉES DE JEUNESSE.

ET VOIR... SIBÉRIE : VIVRE À -40 °C SANS CHAUFFAGE. ROUCHNER : RETOUR SUR LES ANNÉES KOSOVO. IL Y A DIX ANS : LA GUERRE DU GOLFE. LES « TONTONS » FLINGUENT TOUJOURS. RUSSIE : QUAND LE TSAR ENTERRAIT SES CHEVAUX. NOUVELLE-CALÉDONIE : LES TRÉSORS SOUS-MARINS DE L'ÎLE DE LIFOU. ISRAËL-PALESTINE : DEUX CONCEPTIONS SUR LA SOUVERAINETÉ.

George W. Bush 43<sup>e</sup> président des Etats-Unis

N° 4

Belgique : 150 FB  
Suisse : 6 FS  
Luxembourg : 140 FL  
Royaume-Uni : 39 pence  
Canada : 6 \$ can.

M 5009 - 4 - 20,00 F



# New York, Moscou, sur la corde raide

## Deux super-toques françaises partent en voyage

CELUI qui était entré dans New York accompagné du souffle des buccins, celui qui s'avancait vers Moscou en se demandant ce que l'inéprouvable mélancolie de l'âme slave allait lui réserver... Deux chefs choisissent leur camp : près de Central Park, Alain Ducasse poursuit sa démonstration de jongleur-acrobate universel, alors que Michel Troisgros va essayer, dans l'ombre de la place Rouge, de redonner un peu de réalité à l'ancienne amitié franco-russe. Deux personnalités, deux défis.

Alain Ducasse at the Essex House. Carrément. Fin juin 2000, celui qui quittait l'avenue Raymond-Poincaré pour s'installer dans son nouveau pied-à-terre parisien du Plaza Athénée, impose dans le même temps son enseignement aux Etats-Unis. Ou plutôt, il la plante dans l'échine américaine sans bien s'apercevoir qu'il n'était pas encore tout à fait en pays conquis. Enorme effet de curiosité et listes d'attente qui allaient bientôt largement dépasser la barre du ridicule. La presse grogne et puis s'insurge contre ces mauvaises manières françaises qui donnaient fâcheusement l'impression de sélectionner le client.

Suivent quelques mois pénibles, où, à certaines préciosités de table, s'ajoute un regrettable manque d'éclaircissements sur la manière de lire les repas. Etait-ce une cuisine française folklorisée de produits locaux, ou une cuisine locale valorisée du savoir-faire français ? On ne comprenait pas très bien. Abondamment repris, plusieurs articles

assassins diront que ce n'était ni l'un ni l'autre. Seulement un coup de bluff vendu à prix fort par un excentrique emplumé, sorte de « Gilles César », pour ne pas paraphraser le mot de Rivarol, nouveau La Fayette prétentieux venant s'ébattre sur le continent. Ducasse laissait passer l'orage en demandant à ses hommes de ne pas faiblir dans leur travail.

### POUR SON BON PLAISIR

On peut comprendre le patriotisme froissé de ces citoyens voyant débarquer sur leurs terres un réformateur sans vergogne, sélectionnant pour son bon plaisir les pièces maîtresses du fonds patrimonial et les accommodant à sa propre culture. A moi les poissons de l'Alaska et ceux de la Californie, les homards du Maine, les viandes de l'Arizona, les agneaux de Pennsylvanie, les crustacés succulents, les gibiers, les volailles, les fruits... Tout pour l'ogre, tout pour moi, et laissez-moi mener mon affaire à ma guise.

De sa province, de son Roanne, de sa Loire profonde, Michel Troisgros les réceptionne aussi, les gourmets d'outre-Atlantique. Il pose des questions, curieux, pas méchant. Alors, Ducasse à New York, ça marche ? Magnifique, mon cher Mi-



DESSINS DESCLOZEUX

chel, magnifique ; haute qualité, haute cuisine, haute inventivité ; un restaurant qui nous manquait... Et vous, quoi de neuf à votre carte ?

Le descendant d'une lignée bloquée à trois étoiles au Michelin depuis tant d'années ne peut que répondre modestement. Son oncle et son père - les frères Troisgros - avaient tout inventé, tout tenté, tout réussi. Lui était condamné à ne pas échouer, en regrettant d'être arrivé trop tard pour ne pas apporter une pierre plus résolument neuve à l'édifice. Il n'avait donné que sa jeu-

nesse et sa foi dans l'œuvre, en essayant de ne pas se laisser distancer par des maisons honorées d'une moindre réputation. Dot trop riche avec laquelle il est tout de même parvenu à entrer dans le club des meilleurs.

Cuisinier non violent, est-ce le souvenir de cette impitoyable discipline qui régissait les fourneaux de son enfance, qui lui a fait opter aujourd'hui, en comptoir étranger, pour un peuple à l'obéissance nonchalante. Il aime ces Russes intelligents, agiles, déconcertants. Aucun

sens du service, aucun penchant vers celui de la servilité et des devoirs que l'on doit aux clients. Personnel anarchique, désinvolte. Il mise sa réussite là-dessus et un peu de vraie cuisine française que l'on pourrait, pour la première fois, faire découvrir aux Moscovites et aux gens de passage. Une petite équipe aux manettes, des femmes aux « pianos », selon la tradition. Ouverture de midi à 11 heures du soir, non stop.

C'est un groupe d'assurances qui le soutient avec à sa tête un acharné de gastronomie. Pas de filières mafieuses en vue. L'ouverture officielle avait lieu samedi dernier. Au menu, des soupes, des consommés, des veloutés, pour tenir au corps. Mais aussi salade de homard, coquilles saint-jacques et la fameuse escalope de saumon à l'oseille, gloire des Troisgros. Agneau piqué d'ail, coriandre, beaucoup d'épices, du relevé, du tonique. Et des desserts, puissants et larges. Ses confrères lui souhaitent un succès mérité et beaucoup de courage.

Jean-Pierre Quélin

★ Alain Ducasse at The Essex House, 155 West 58<sup>th</sup> street, New York, NY 10019, tél. : (00-1-212) 265-73-00. Déjeuner les mercredis et jeudis. Dîner du lundi au vendredi. Cartes et menus : à partir de 170 dollars (1 200 francs, 180 euros).  
★ Restaurant Koumir Michel Troisgros, Triokhproudri Peredulok, Moscou 103001, tél. : (00-70-95) 231-25-25. Carte : à partir de 1 000 francs (150 euros).

## TOQUES EN POINTE

### Brasserie

#### LE CLOS SAINT-HONORÉ

■ Frédéric Joulin a fait ses débuts, il y a une dizaine d'années, chez Jean-Claude Ferrero, qui lui apprit l'art de cuisiner les champignons. Au sein de la brigade de Guy Savoy, il sut acquérir maîtrise et précision. Yvan, par la suite, lui permit de s'exprimer. C'est au terme de ce parcours qu'il se lance dans l'aventure, avec Fabrice Dupuy. Il a été à bonne école et sait jouer de la palette des saveurs : langoustines émincées délicatement rehaussées à la crème de caviar, étrilles farcies au tourteau accompagnées d'une bisque relevée au gingembre, rognons de veau au genièvre comme on les aime dans le Nord. La carte offre aussi quelques plats insolites, la croustade d'escargots et tête de veau sauce gribiche, les oursins à la crème d'oursins ou le parmentier de canard au foie gras. Et encore la tartelette chiboust au citron vert. Formule : 148 F, 22,56 €. Menus : 178 F, 27,14 €. Menu Saint-Valentin : 280 F, 42,69 €. A la carte, compter 250 F, 38,11 €.

★ 3, rue Saint-Hyacinthe, 75001 Paris, tél. : 01-40-15-09-36. Fermé samedi midi et dimanche midi.

## Gastronomie

### LE CINQ

■ Passée la mauvaise surprise de voir le palace des années 1930 transformé en Trianon pour un rêve de Shéhérazade, il faut bien constater que, un an après sa prise en main par le groupe canadien Four Seasons, la cuisine de Philippe Legendre tourne rond et la salle dirigée par Eric Beaumard et Patrice Jeanne est l'une des plus brillantes de la capitale. La crème de cresson a le goût du cresson sans chercher la protection du caviar, les saint-jacques simplement poêlées sont maintenues en demi-cuisson et selon les jours, escortées d'une simple salade ou bien de pâtes mi-sèches truffées. Le pigeon de Racan, cuit à la perfection, s'accommode aussi bien de sautis qui de foie gras et cou de canard farci de poivres torréfiés. La simplicité n'est pas à proprement parler recherchée, car il reste toujours quelque chose d'un effort appuyé. Elle est naturelle et partagée par une équipe désormais sûre d'elle. Restaurant de palace, certes, avec ses contraintes, ses usages, ses prix. Menu du marché : 60 €, 393,57 F. Dégustation : 150 €, 983,95 F. A la carte, compter 800 F, 121,96 €. ★ 31, avenue George-V, 75008 Paris, tél. : 01-49-52-70-00. Tous les jours.

Jean-Claude Ribaut

## Le monde de Marcel Pagnol

Pagnol dans la confiture. « C'est une plaisanterie ? » Josée Boutin, présidente de l'association des amis de Marcel Pagnol n'en revient pas. « Vous en êtes sûr ? Des confitures à la marque Marcel Pagnol ? Comment ? Ils vendent aussi de la daube provençale sous son nom ? Et des sauces ? Et des pieds-paquets ? Ma réaction ? Ah ! mais non ça ne me plaît pas beaucoup ! D'ailleurs je ne suis pas sûre que cela aurait enchanté Marcel Pagnol. » Jacqueline, Frédéric et Marianne - la veuve, le fils et la nièce de l'écrivain - ne sont visiblement pas du même avis. C'est la société qu'ils ont fondée, Marcel Pagnol Communication, qui a autorisé le lancement il y a quelques semaines d'une bonne trentaine de produits alimentaires vendus sous l'étiquette « Le monde de Marcel Pagnol ». Ils ont signé en septembre 2000 un accord avec Harry Barran, un Marseillais qui s'était jusqu'ici plus illustré dans le textile, où il avait exploité pendant dix ans une autre licence, celle de Snoopy. Il aurait été logique qu'il continue dans cette veine et propose à la famille une gamme de

tee-shirts à l'effigie de l'écrivain-cinéaste (le

marcel de Marcel Pagnol semblait tout indiqué), mais ce sont finalement les produits d'épicerie fine qui retiennent son attention. « J'avais remarqué que l'engouement pour les produits provençaux allait croissant, notamment à l'export, j'ai donc recherché qui pouvait le mieux incarner la Provence, et Pagnol m'est apparu comme une évidence. » Par l'intermédiaire du fils d'un des anciens cameramen du cinéaste, il entre en contact avec la famille et parvient à les convaincre qu'« il serait dommage de ne pas utiliser ce potentiel commercial, du moment que l'on respecte l'image de l'écrivain. Pour cela, ajoute-t-il, nous n'avons choisi que des produits haut de gamme et, bien sûr, provençaux. Nous avons songé, entre autres, à du foie gras ou à du pastis, qui, pour des raisons différentes, n'ont pas reçu l'aval de la famille. »

Afin de sélectionner ces produits, et au besoin d'élaborer certaines recettes, M. Barran s'est adjoint les services d'un ancien cuisinier toulonnais aujourd'hui « conseiller culinaire », Bernard Bezzina. Le résultat ? Ma foi, pas mal du tout. Jacqueline Pagnol a, paraît-il, goûté

l'ensemble de la gamme et a donné son satisfecit.

Evidemment, pour ce qui est d'être le fidèle reflet de la Provence, dont son mari fut le chantre, mieux vaut ne pas y regarder de trop près. Dans son dépliant publicitaire, Harry Barran écrit que « le monde de Marcel Pagnol n'a pas de limites ». Un slogan qu'il a dû prendre au pied de la lettre. Si ses confitures sont bien fabriquées à quelques kilomètres d'Aix, que dire par exemple des bocaux d'oignons grillés (72 F, 10,97 € les 360 g) en provenance d'Italie, ou de l'huile d'olive (88 F, 13,41 € les 75cl), venue tout droit d'Espagne ? Les produits sont disponibles pour l'instant dans quelques épicerie fines de la Côte d'Azur. Ils sont aussi en vente par correspondance, et très prochainement sur le site Internet encore en construction, www.marcel-pagnol.com. Celui-ci sera consacré au grand homme : sa vie, son œuvre et sa confiture.

Guillaume Crouzet

★ Gamme « Le monde de Marcel Pagnol ». Renseignements au 04-91-22-02-40.

**GASTRONOMIE**  
Publicités

**PARIS 6°**  
**LE POLIDOR** depuis 1845  
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire  
Menu midi 55 F, 110 F et Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince  
☎ 01.43.26.95.34 - 01.43.26.95.34 jusqu'à 0h30

**PARIS 5°**  
"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)  
**MAHARAJAH**  
72, bd Saint-Germain Se  
139 F - 185 F - Climat.  
01.43.54.26.07 / T.L.J.

**PARIS 6°**  
**Vagenende** Maison classée, fondée en 1904  
Cuisine traditionnelle et du marché  
Service continu TLJ de midi à 1h du matin  
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

Le 14 février 2001,  
Marquez la première Saint-Valentin du millénaire  
Par une soirée inoubliable :  
Offrez à votre âme sœur un dîner et une nuit romantiques dans une "chambre Alcôve" de l'Hôtel RAPHAEL.  
Vous trouverez dans votre chambre une bouteille de champagne, des fleurs ainsi qu'un foulard en soie RAPHAEL et un cadeau "surprise" souvenir. Le dîner sera servi en chambre et le lendemain vous quitterez l'Hôtel après un savoureux petit-déjeuner.  
FF 4 800 pour deux personnes uniquement le dîner au restaurant 1 500 F pour 2 pers.  
**Hôtel Raphael**  
17, avenue Kleber - 75116 PARIS  
Réservation : 01.53.64.32.10 / reservation@raphael-hotel.com

**PARIS 14°**  
**LA CREOLE**  
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12  
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.  
122, boulevard du Montparnasse

**92 NEUILLY**  
**Jarrasse**  
L'Ecailler de Paris  
Restaurant gastronomique - Menu 215 F  
4, av. de Madrid - ☎ 01.46.24.07.56  
Ouv. TLJ - Salons particuliers - Voiturier

Restaurant de Haute Mer  
**le bar à huîtres**  
Malin le menu "St. Jacques" 208 fcs 31,71 €  
Toujours les Huîtres élevées à l'Île d'Oléron  
MONT-PARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01  
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ St Michel • 01 44 07 27 37  
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 97 98 92  
http://www.lebarahuîtres.com

A deux pas du pont de Levallois  
**Savourez...**  
**la Saint-Valentin**  
au Café Laurel  
Menu spécial 300F/personne (vin non compris)  
Coupe de champagne et amusettes  
Marbré aux deux saumons sauce cressonnette  
Mesclun de St-Jacques à l'huile de noix et légumes frits  
Carré d'agneau rôti en croute moutardée  
Corolle de pommes de terre persillées  
Choix de fromages affinés à souhait  
Douceur passion et son coulis pistaché  
Café - Mignardises  
Notre restaurant réserve une agréable surprise à toutes les amoureux

**Evergreen Laurel Hotel**  
Réservations : 01 47 58 88 99  
8 place Georges Pompidou, 92300 Levallois-Perret - Parking sur place

**fg francegastronome.com**  
Le temps du goût  
**Haut-Brion, Pétrus, Clinet, Latour, Cheval Blanc...**  
Les Grands Bordeaux dans de rares millésimes sont chez **Francegastronome.com**

**AU MOULIN VERT**  
**Dîner spécial Saint-Valentin 295 F :**  
Cocktail, amuse bouche - Vin et café compris - 1 bouteille de St-Amour pour 2  
■ 3 entrées aux choix : Terrine de foie gras de canard et sont toast brioché, salade Quercy aux noix de St-Jacques, croustade de financière au Porto.  
■ 4 plats aux choix : Filets de bar poêlés sauce champenoise, dos de rougets à la crème d'oursins, suprême de pintade aux écrevisses, filet de bœuf et son escalope de ris de veau.  
■ 3 desserts aux choix : Assiette des amoureux et son sorbet, tiramisu et sa glace cappuccino, crêpes farcies aux pommes et calavdos.  
Tj Menu-Carte 189 F (apéritif, vin et café compris). Bon rapport qualité/prix. Salon de 20 à 80 personnes. 34 bis, rue des Plantes - Paris 14°  
Tél. 01.45.39.31.31 - M° Alésia - Tj - www.aumoulinvert.com

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.25



# Très nuageux avec de la pluie

**MERCREDI.** Une dépression est située à l'ouest de la Bretagne et dirige sur la France un flux de sud à sud-ouest avec de l'air doux. Un front froid ondulant est axé du sud-ouest au nord-est de la France, donnant des pluies faibles au nord, mais plus soutenues vers le sud. Un ciel de traîne s'établit au nord-ouest avec quelques averses.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec quelques averses, plus marquées près des côtes. Le vent de sud soufflera à 70 km/h en rafales. Les températures maximales avoisineront 12 à 14 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Le ciel restera très nuageux, avec de faibles pluies ou quelques averses éparées. Le thermomètre marquera 12 à 14 degrés l'après-midi.

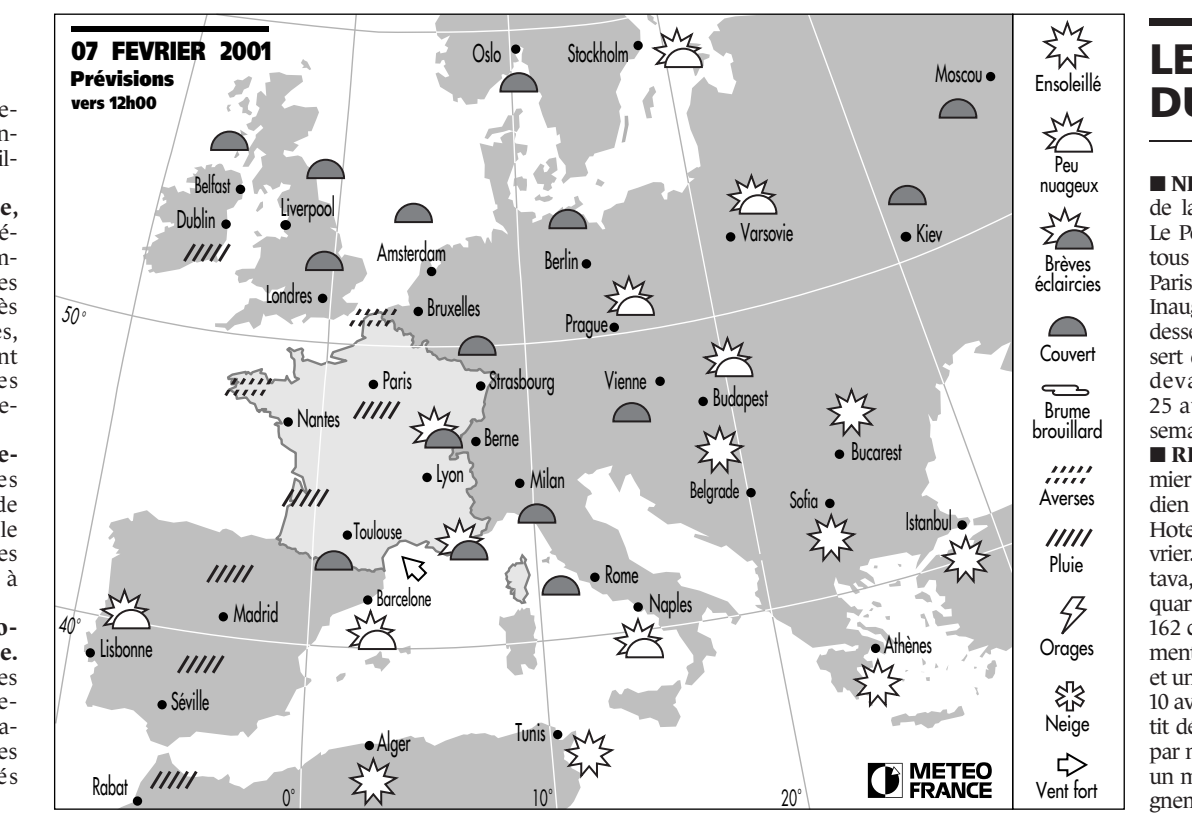
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - De la Champagne à la Lorraine le temps sera couvert et faiblement

pluvieux. Ailleurs, les nuages seront nombreux avec quelques ondées. Il fera 13 à 15 degrés au meilleur moment de la journée.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur Midi-Pyrénées, les nuages seront plus nombreux l'après-midi avec quelques ondées. Ailleurs, le ciel restera très nuageux avec des pluies faibles, devenant plus fortes par moment l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 14 à 18 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Sur Rhône-Alpes, les nuages seront nombreux, avec de rares ondées à l'ouest. Ailleurs, le ciel sera couvert avec des pluies faibles ou des ondées. Il fera 13 à 16 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - De la Côte d'Azur à la Corse, les nuages et les éclaircies alterneront. Ailleurs, le ciel sera très nuageux avec des pluies faibles ou des ondées. Il fera 14 à 17 degrés l'après-midi.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

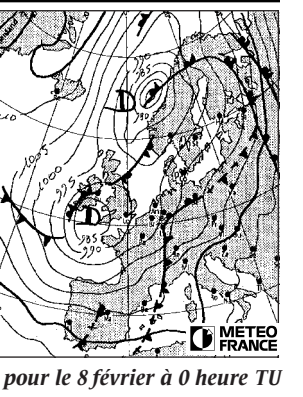
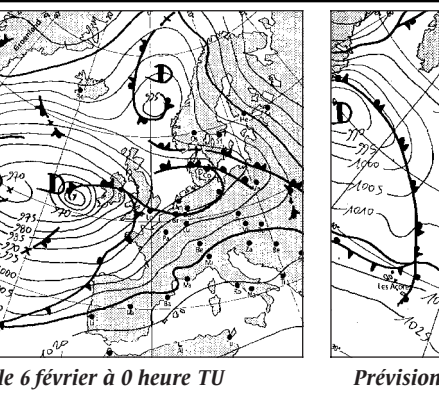
■ **NIGER.** En raison du mauvais état de la piste de l'aéroport d'Agadez, Le Point Afrique a décidé d'annuler tous ses vols charters directs entre Paris et cette ville du nord du pays. Inaugurée en décembre 2000, cette desserte, qui facilitait l'accès au désert du Ténéré et au massif de l'Aïr, devait se poursuivre jusqu'au 25 avril, à raison d'un vol par semaine.

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE.** Premier établissement du groupe canadien dans ce pays, le Four Seasons Hotel Prague doit ouvrir jeudi 15 février. Situé au bord de la rivière Vltava, avec vue sur le château et le quartier de Mala Strana, l'hôtel de 162 chambres comporte un bâtiment baroque, un autre Renaissance et un édifice contemporain. Jusqu'au 10 avril, la chambre double avec petit déjeuner : 2 500 francs HT (381 €) par nuit, avec une nuit gratuite pour un minimum de deux nuits. Renseignements au 00-800-6488-6488.

**PRÉVISIONS POUR LE 07 FÉVRIER 2001**  
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

<b>FRANCE métropole</b>	NANCY	10/14 N
AJACCIO	9/19 S	NANTES
BIARRITZ	12/17 P	NICE
BORDEAUX	11/15 P	PARIS
BOURGES	11/15 P	PAU
BREST	8/10 N	PERPIGNAN
CAEN	8/11 N	RENNES
CHERBOURG	7/11 N	ST-ETIENNE
CLERMONT-F.	11/15 C	STRASBOURG
DIJON	10/15 N	TOULOUSE
GRENOBLE	10/17 N	TOURS
LILLE	9/12 N	<b>FRANCE outre-mer</b>
LIMOGES	10/13 P	CAYENNE
LYON	12/16 N	FORT-DE-FR.
MARSEILLE	12/17 C	NOUMEA

PAPEETE	25/31 S	KIEV	-1/3 C	VENISE	7/10 S	LE CAIRE	9/19 S
POINTE-A-PIT.	21/28 S	LISBONNE	10/13 S	VIENNE	4/9 C	NAIROBI	17/26 S
ST-DENIS-RÉ.	24/29 S	LIVERPOOL	8/10 C	<b>AMÉRIQUES</b>		PRETORIA	18/33 S
<b>EUROPE</b>		LONDRES	8/11 C	BRASILIA	23/31 S	RABAT	9/17 P
AMSTERDAM	7/11 C	LUXEMBOURG	7/10 C	BUENOS AIR.	24/34 S	TUNIS	10/21 S
ATHÈNES	11/17 S	MADRID	6/10 P	CARACAS	22/28 S	<b>ASIE-Océanie</b>	
BARCELONE	11/16 S	MILAN	8/12 C	CHICAGO	-7/6 C	BANGKOK	23/34 S
BELFAST	1/7 C	MOSCOU	-15/-8 C	LIMA	20/25 P	BEYROUTH	11/16 C
BELGRADE	2/13 S	MUNICH	-1/12 S	LOS ANGELES	8/13 S	BOMBAY	18/32 S
BERLIN	7/11 C	NAPLES	8/18 S	MEXICO	7/23 S	DJAKARTA	28/30 P
BERNE	5/13 S	OSLO	-8/5 C	MONTREAL	-12/-5 S	DUBAI	11/21 S
BRUXELLES	9/12 C	PALMA DE M.	9/20 S	NEW YORK	-3/5 S	HANOI	13/23 C
BUCAREST	3/10 S	PRAGUE	2/12 S	SAN FRANCIS.	6/10 S	HONGKONG	15/24 S
BUDAPEST	5/13 S	ROME	10/16 C	SANTIAGO-CHI	15/32 S	JERUSALEM	7/17 S
COPENHAGUE	5/7 C	SEVILLE	9/14 P	TORONTO	-5/0 S	NEW DEHLI	9/25 S
DUBLIN	2/7 P	SOFIA	-6/10 S	WASHINGTON	1/8 S	PEKIN	-14/-4 S
FRANCFORT	8/11 C	ST-PETERSB.	-3/5 P	<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	-6/3 S
GENÈVE	5/16 C	STOCKHOLM	2/5 S	ALGER	10/21 S	SINGAPOUR	25/30 P
HELSINKI	0/3 S	TENERIFE	12/16 S	DAKAR	18/25 S	SYDNEY	21/23 C
ISTANBUL	10/13 S	VARSOVIE	4/8 S	KINSHASA	24/31 S	TOKYO	5/8 C



### PRATIQUE

# Le tri sélectif des déchets pose problème dans les copropriétés

**DEPUIS** deux ans, les poubelles prennent des couleurs. Aux conteurs verts des ordures ménagères s'ajoutent désormais les bacs destinés à accueillir les journaux, magazines et prospectus (couverture bleue), le verre (couverture blanc) et les emballages ménagers en carton, métal et plastique (couverture jaune). Ces bataillons bigarrés, dont la capacité peut aller de 120 à 330 litres pour les plus petits, et de 500 à 750 litres pour les plus grands, envahissent les courtes, jardins, parkings et parfois même les halls d'entrée des immeubles.

Telle se donne à voir la collecte sélective qui sera obligatoire pour l'ensemble des communes en juillet 2002. Les journaux serviront à fabriquer du papier recyclé, les plastiques seront transformés en fibres textiles et l'acier en tôles, poutrelles, fer à béton. Quant au verre, il sera refondu. Personne ne peut contester l'intérêt de cette récupération. L'ennui, c'est qu'elle multiplie les récipients (un pour chaque flux à recycler), aussi bien dans les appartements qu'à l'extérieur.

Si leur stockage ne pose pas de problème dans les pavillons pourvus d'un jardin, il devient plus pro-

blématique en ville dans les ensembles de plusieurs étages. C'est à Paris que les difficultés sont les plus grandes. Lorsque le bâtiment ne dispose pas de locaux suffisants pour accueillir ces nouveaux bacs, on peut envisager d'aménager ou de créer des espaces à cet effet. La solution n'est pas simple lorsqu'on sait que pour soixante habitants il faut un local de 10 m<sup>2</sup>, satisfaisant à des normes précises : peinture lavable ou carrelage, point d'eau, ventilation, éclairage.

« Le local de tri doit être accueillant, indique-t-on aux services techniques de la Ville de Paris. Il

doit aussi se situer sur le passage des occupants de l'immeuble pour leur faciliter au maximum la tâche. » De là à sacrifier l'entrée de l'immeuble, il n'y a qu'un pas, qui est allégrement franchi par les spécialistes de la mairie, pour peu que les habitants négligent la qualité de leur environnement.

**ODEURS PRÉVISIBLES**  
 « Vous avez toute la place qu'il faut, un hall superbe », dit un représentant de la mairie aux résidents d'un immeuble du 13<sup>e</sup> arrondissement qui ont demandé une expertise. Vaste et lumineux avec ses

grandes baies vitrées ouvrant sur des espaces verts, le hall devrait être scindé pour accueillir le local du tri sélectif. Le conseil syndical s'y oppose pour des raisons tenant à l'esthétique et au bruit : les résidents du rez-de-chaussée et du premier étage seront gênés par le bac déversé à toute heure dans le bac ad hoc. Sans oublier les odeurs, prévisibles lorsqu'on laisse des boîtes de conserve non rincées s'accumuler pendant six jours, et le risque d'attirer les cafards. « D'autant que tout le monde n'a pas bien compris les consignes de tri, confirme un habitant. Ainsi, moi, je

édifices en béton ou kiosques à l'extérieur.

● **Législation.** La loi du 13 juillet 1992 fixe l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet 2002 pour interdire la mise en décharge des déchets « bruts ».

● **Gardiens.** Ils bénéficient, pour la manipulation des « poubelles sélectives », d'une prime mensuelle de 5 francs par lot principal, avec un minimum de 100 francs et un maximum de 800 francs, à répartir entre les salariés se partageant le même service.

jette les boîtes de sardines dans le vide-ordures, et ma femme les met dans les emballages ménagers. »

Le local réservé aux vélos et poussettes retient à son tour l'attention des « ambassadeurs du tri ». « Impossible, car il devra être ouvert à tous... avec les risques de vols qui en découlent. De plus, le bruit et les odeurs génèrent les habitants des appartements voisins », objecte le conseil syndical. Reste alors l'extérieur. Un kiosque au fond du jardin ? « Personne ne se déplacera », pronostique l'agent technique. Soudain, il désigne un massif d'arbustes, à droite de l'entrée : « Là, ça serait très bien. » « Derrière la haie ? », demande un résident. « Non, à sa place. » Au nom de l'écologie du tri, on supprime les espaces verts !

Ultime recours, la cave, vaste et éclairée ; mais les représentants de la mairie n'y sont pas favorables : « Lorsque le tri sélectif est relégué au sous-sol, on rencontre 80 % d'échecs. » Dans ce cas précis, l'un des accès à la cave est plus pentu que les 4 % admis, et les conteneurs seront trop lourds pour les bras de la gardienne. D'où l'idée d'installer une rampe électrique sur laquelle seraient fixés les bacs. Un tel équi-

pement pourrait être financé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), « mais pour moitié seulement, car l'Agence ne peut pas prendre entièrement à sa charge un dispositif qui servira aussi à l'évacuation des déchets ménagers », explique Jean-Marie Chaumel, ingénieur à l'Ademe.

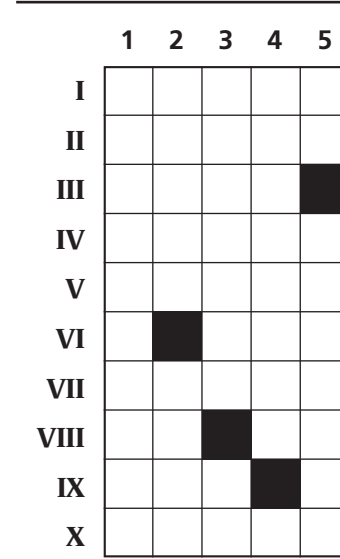
Est-ce pour autant aux copropriétés d'assumer les frais du tri sélectif ? « La voirie est un service public, et je ne suis pas prêt à investir », répond un habitant des tours d'Italie, qui n'hésite pourtant pas à parcourir 1 kilomètre pour amener ses emballages recyclables au point de propreté du quartier. « J'y suis d'autant moins favorable que les pouvoirs publics ne font rien pour taxer les sociétés éditrices des prospectus publicitaires qui encombrant les boîtes à lettres », un volume estimé à 8 000 tonnes à Paris.

Faute de terrain d'entente, les copropriétaires ont le droit de refuser le tri sélectif, car la collecte est imposée aux communes, mais pas aux habitants. Ils le feront d'autant plus facilement qu'ils devront financer 70 % des travaux d'aménagement.

Michaëla Bobasch

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 032 Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



**HORIZONTALLEMENT**

1. N'est jamais certain, au présent ou au passé. - II. A l'aise quand il pense, beaucoup moins quand il agit. Négation. - III. Examiné pour correction. Aime vivre à l'air... libre. - IV. Suite organisée. Grosse antilope. - V. Liées. Au bout de la piste. Note. - VI. Nous a apporté le cajou et l'acajou. Différent. - VII. Délicat travail à l'intérieur. Possessif. - VIII. Dans le pré à une époque où les génisses n'étaient pas folles. Passages avec des hauts et des bas. - IX. Ouverture sur le

large. Mit les voiles et s'arrangea pour les gonfler. Fait tâche. - X. Supporte les charges. Assemblent.

**VERTICALEMENT**

1. Informe tout le monde en même temps. - 2. Est passé de la musique au théâtre. A ne pas ignorer. - 3. Met le feu aux conducteurs. D'un auxiliaire. - 4. Contestable. - 5. Personnel. Dégagé. - 6. Pour marcher à la plage sur un pied. Maison blanche. - 7. Aven dans le Quercy. Prise en considération après retournement.

## SCRABBLE

PROBLÈME N° 212

- 8. Luth arabe. Possessif. Ramassé à fleur d'eau. - 9. Annonce la grande saison du blanc. - 10. Un peu snob. Entrelacé. - 11. Bien placé dans le milieu. Reste dans l'ombre. - 12. Peut remplacer le chef en cas de besoin.

Philippe Dupuis

**SOLUTION DU N° 01 - 031**

**Horizontalement**

I. Répercussion. - II. Acarien. Aine. - III. Prison. GR. Du. - IV. Pal. Moulinet. - V. Oslo. Brasier. - VI. Réaction. CSA. - VII. Tus. Et. Dao. - VIII. Erse. Ejectai. - IX. Ourse. Rt. - X. Rente. Tierce.

**Verticalement**

1. Rapporteur. - 2. Ecraseur. - 3. Paillason. - 4. Ers. Oc. Eut (tué). - 5. Riom. Té. Ré. - 6. Cénobites. - 7. Un. Uro. Jet. - 8. Glande. - 9. Saris. Acte. - 10. II. Nicot. - 11. Ondées. Arc. - 12. Neutralité.

Eh bien, yodlez maintenant !

Aujourd'hui, le Y sera en principe un yod (consonne ayant le son « yé » comme dans PAYÉE).

a) Sans tenir compte de la grille, trouvez dix huit-lettres : 1. ABOUTAI + Y ; 2. REDORAI + Y ; 3. RECUSEE + Y ; 4. TOPERAI + Y. 5. DEVORAI + Y ; 6. RECAUSE + Y ; 7. PALOISE + Y ; 8. LOUATES + Y ; 9. MODERAI + Y ; 10. ROUAMES + Y.

b) Pour chacun des tirages suivants, trouvez un sept-lettres, puis appuyez-vous sur une des lettres de TALE, meurtre, pour un fruit, pour former un huit-lettres.

II. A A B D R E Y (un sept-lettres et un huit-lettres sur une voyelle). 12. A D E I L S Y (un sept-lettres et un huit-lettres sur une consonne). 13. E E G I N P Y (un sept-lettres, deux huit-lettres sur une voyelle et un sur une consonne). 14. A I N O S Y (un sept-lettres, deux huit-lettres sur une voyelle et un sur une consonne).

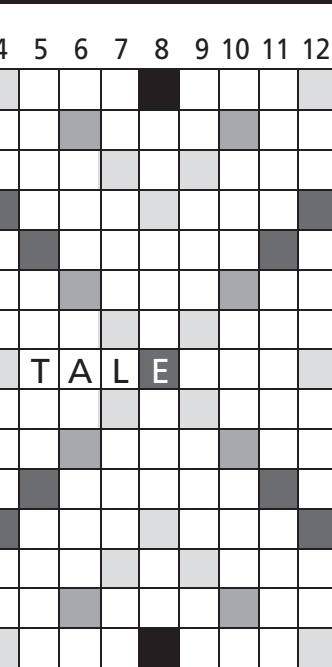
**Préparation de la grille de la semaine prochaine.**

c) Tirage : A A E G L L M. En vous appuyant sur les trois voyelles I, O et U, trouvez trois huit-lettres.

**Solutions dans Le Monde du 14 février.**

**Solutions du problème paru dans Le Monde du 31 janvier.**

a) FERS, I2 A, 35, en collante à droite de JEUX. b) BIFOLIES, bot., qui porte deux feuilles, 1 H. 167. c) ARONDES, hi-



ronnelles, 15 F, 79 ; SONDERA ne passe pas. d) DERAYONS, bomons un champ, 10 F, 72 - ZONARDES, O 8, 107. e) CAPOTA, D 3, 38, faisant ONC, RUA et CEP - PONCA, A 1, 55, faisant OTE, NON, CRU et ACE. f) TALER, v. tr., meurtrir (un fruit) - TALLER, v. intr., donner naissance à des talles, rejets poussant à la base d'une plante - THALLE, système végétatif des plantes inférieures.

Michel Charlemagne



**CINÉMA** Le fait est suffisamment rare pour être signalé : c'est une semaine cinématographique intégralement européenne qui s'ouvre mercredi 7 février, avec, en tête d'affiche, l'excellente surprise que constitue *Sous le sable*, quatrième et meilleur long métrage de François Ozon. La rencontre de ce prolifique auteur français de trente-trois ans avec Charlotte Rampling, star ambiguë et sulfureuse des années 1970, fait des étincelles : elle marque à la fois le retour éblouissant de l'actrice sur le devant de la scène et donne un film fantomatique et charnel à la fois, où l'envoûtement le dispute à la sensualité. Aux antipodes de ces rivages, du côté de la comédie populaire, *La Vérité si je mens ! 2*, de Thomas Gilou, entend remplir de tout autres offices, sans éviter la perte de saveur que ne peuvent généralement éviter les suites de film. La fraîcheur et la vivacité du regard se trouvent plutôt chez deux cinéastes d'origine américaine passés avec armes et techniques « à l'ennemi ». Il s'agit de Jean-Marc Barr, qui signe avec *Too Much Flesh* un film décapant tourné en vidéo numérique, et du regretté Robert Kramer, auquel une rétrospective en dix films est consacrée à Paris.

## Simenon, maître du noir

**SIMENON À L'ÉCRAN.** A partir du 7 février. 11 films au Reflet Médicis, 3, rue Champollion à Paris-5<sup>e</sup>. Parution simultanée de *D'après Simenon, Simenon et le cinéma*, de Claude Gauteur. Édition Omnibus.

Si Georges Simenon a toujours manifesté une sorte d'indifférence pour le cinéma, le cinéma s'est, lui, beaucoup intéressé à l'œuvre de l'écrivain, formidable réservoir de récits policiers, d'ambiances lourdes, d'humanité cloîtrée et rancie. Les onze films sélectionnés pour la rétrospective « Simenon à l'écran » ne constituent ainsi qu'une infime partie de ce qui fut adapté à l'écran dans le monde entier. Ils permettront de vérifier comment le cinéma français s'est emparé de cette œuvre pour y trouver une matière première brute, traitée en fonction de ses préoccupations et des modes du moment. C'est ainsi que l'univers du romancier et de ses personnages enfermés dans l'étroite vie qu'ils se sont construite eux-mêmes ont fourni le prétexte de films désenchantés.

*La Vérité sur Bébé Donge*, réalisé par Henri Decoin en 1951, décrivait la destruction d'un couple bourgeois à travers les souvenirs d'un homme victime d'une tentative

d'empoisonnement par sa femme. *Maigret tend un piège* (1957), première incarnation à l'écran du célèbre commissaire par Jean Gabin, décrit, derrière les ressorts de l'enquête policière, la dégénérescence morale d'un fils de famille. *La Marie du port*, de Marcel Carné, en 1949, continue une tradition née du réalisme poétique. *Le Voyageur de la Toussaint*, réalisé en 1942 par Louis Daquin, contenait des éléments de critique sociale.

### ZOOM

**Rétrospective à Paris de onze films français adaptés de ses romans, de Duvivier à Chabrol**

On retrouvera, bien plus tard, cette volonté de s'appuyer sur une intrigue de Simenon pour exprimer une révolte idéologique avec *L'Horloger de Saint-Paul*, de Bertrand Tavernier, en 1974, à immédiatement déterminée par l'ambiance des années post-68. Chabrol, quant à lui, dépassant le natu-

ralisme, tirera avec *Betty*, en 1991, du récit de la relation entre deux femmes, un tableau morbide à la lisière de l'absurde et du fantastique.

Mais, de toute évidence, les deux plus importantes adaptations de Simenon sont quasiment contemporaines. Il s'agit d'abord de *La Tête d'un homme*, de Julien Duvivier (1932), où Harry Baur incarne Maigret. Le récit policier, prétexte à la peinture d'un Montparnasse sordide, est constamment dynamisé par les recherches formelles du réalisateur – expériences sonores, montage abstrait, cadrages étranges.

C'est Pierre Renoir qui incarne le commissaire Maigret dans *La Nuit du carrefour*, de Jean Renoir, réalisé la même année. L'intrigue en paraît obscure, la perte d'une bobine ayant, dit-on, contribué à cette opacité. Mais l'essentiel du film réside dans la création singulière d'une atmosphère sans équivalent : une maison de banlieue isolée, le brouillard, la nuit, les phares des automobiles, le ronronnement des moteurs. La mise en scène de Renoir installe un climat authentique et palpable, et fait du film un chef-d'œuvre absolu.

Jean-François Rauger

### RENCONTRE

## Les scénaristes de Hollywood en colère

« Nicholas Kazan, vous avez écrit, entre autres, *Frances*, et vous Tom Schulman, *Le Cercle des poètes disparus*. Vous êtes tous deux membres du syndicat des scénaristes, la *Writers Guild of America*, qui menace Hollywood d'une grève. Que demandez-vous ?

– N. K. : Les réalisateurs monopolisent la notion d'auteur. Le cinéma est la forme de travail la plus collective jamais inventée, nous ne pouvons accepter qu'une seule personne revendique d'être l'auteur d'un film. En plus du remplacement de l'expression "un film de..." par "un film réalisé par...", nous demandons que le scénariste soit invité aux projections des rushes, à la première du film, associée à sa promotion, et aux interviews pour l'édition sur DVD.

– T. S. : Les réalisateurs ne sont pas les auteurs des films que nous écrivons. La publicité mensongère est interdite. La mention "film réalisé par..." que nous réclamons est la formulation juste. Nous exigeons aussi que les scénaristes soient invités aux premières répétitions ou lectures avec les acteurs.

– Certains redoutent une déstabilisation des tournages.

– N. K. : Bien sûr, certains réalisateurs craignent de perdre du pouvoir. Mais si le rôle de chacun est mieux reconnu, le climat artistique s'améliorera. Nous ne voulons pas d'un cadre contraignant. Nous leur demandons simplement de changer cette pratique qui consiste à exclure le scénariste.

– T. S. : Leur argument est que nous provoquerons des discussions qui risquent de ralentir le tournage ! Au contraire, l'intervention appropriée du scénariste peut leur économiser de l'argent. Nous estimons que nous apportons une contribution de valeur sur le tournage, car nous avons une autre perspective. D'ailleurs, quand les relations avec le réalisateur sont bonnes, il fait attention à notre avis. Mais nous n'avons pas l'intention de causer des ennuis sur le tournage. Nous ne viendrons pas si notre présence n'est pas souhaitée. A l'exception de quelques réalisateurs, tout le monde à Hollywood est d'accord avec nous.

– D'où vient ce statut subalterne des scénaristes à Hollywood ?

– N. K. : Ce sont peut-être les origines du cinéma muet, qui n'employait pas de scénaristes. A l'avènement du son, ceux-ci étaient déjà mal considérés.

– T. S. : Aux débuts du cinéma, les metteurs en scène venaient du théâtre et respectaient les écrivains, ce n'est plus le cas aujourd'hui. »

Propos recueillis par Claudine Mulard (à Los Angeles)

## Charlotte Rampling et l'amour fantôme

Sous le sable. Le visage de l'actrice irradie le quatrième – et meilleur – long métrage de François Ozon, qui mêle sensualité et fantastique

Film français de François Ozon. Avec Charlotte Rampling, Bruno Cremer, Jacques Nolot, Alexandra Stewart. (1 h 35.)

D'un certain point de vue, à l'instar du David Lynch de *Blue Velvet* découvrant un mortifère grouillement de fourmis sous la beauté un peu trop calme et ordonnée d'un paysage, François Ozon a toujours regardé « sous le sable ». Depuis *Regarde la mer* (1996), moyen métrage très remarqué, jusqu'à *Gouttes d'eau sur pierres brillantes* (1999), son précédent long métrage, adapté d'une pièce de Fassbinder, ce jeune réalisateur français n'aura eu de cesse de creuser la surface des êtres et des choses, pour y déceler la monstruosité tantôt grotesque, tantôt répugnante de la nature humaine. Si l'on a pu admirer dans ces films la maîtrise d'un exercice qui se confrontait non sans brio à divers genres cinématographiques, leur aspect corseté, leur froideur presque sardonique ont souvent fait regretter l'abandon sensuel du très beau court métrage qui avait pourtant révélé le cinéaste à l'attention des cinéphiles, *Une Robe d'été* (1995).

Sans rien céder de son inclination à l'étrangeté et au fantastique, c'est précisément cette sensualité, en l'occurrence lumineusement incarnée par Charlotte Rampling, que François Ozon retrouve avec *Sous le sable*, sans l'ombre d'un doute le plus beau film qu'il a signé à ce jour. La simplicité de son histoire n'a d'égal que le trouble qu'elle inspire. En ouverture, Marie (Charlotte Rampling) roule avec



Marie (Charlotte Rampling) refuse de croire à la mort de son mari, Jean (Bruno Cremer).

son mari, Jean (Bruno Cremer), vers leur maison des Landes. Cela ressemble au voyage laconique et coutumier d'un vieux couple, dont les habitudes et l'intime connaissance mutuelle n'ont pas eu raison de la tendresse amoureuse qu'ils éprouvent l'un pour l'autre. La clé

sous une pierre de la maison, le repas frugal qu'ils consomment, arrosé d'une bonne bouteille de la saison passée, les petits gestes attentifs qu'ils ont l'un pour l'autre dans l'attente du sommeil qui ne tarde pas à les cueillir témoigne-

raient en faveur de cette impression si la présence massive et silencieuse de Jean, portée par Bruno Cremer à une dimension quasiment minérale, ne distillait de façon presque imperceptible des signaux plus inquiétants.

La qualité très particulière de cette présence, associée à quelques légères notations de mise en scène (ici, un grouillement d'insectes suspect dans le jardin, là, le visage vieillissant de Marie, dont elle effleure de la main les rides dans le miroir de la salle de bains), an-

nonce sous la routine concrète du quotidien et le calme anodin de cette installation quelque chose de plus tragique, qui aurait d'emblée à voir sinon avec la promesse du néant, du moins avec l'absence. Celle-ci survient dès le lendemain matin, au cours d'une scène de plage admirablement mise en scène, précise comme un coup de couteau, brutale comme un coup de tonnerre dans un ciel serein.

Marie, allongée sur le sable, lit un livre, tandis que Jean est allé se baigner. Un certain temps passe, dans

l'indétermination un peu enivrante du bruit des vagues, de la lumière du soleil et du brouhaha des baigneurs. Soudain, Marie se lève, inquiète, puis se met en marche vers la mer, tandis que la caméra, qui la filme de dos, effectue une rapide et d'autant plus saisissante rotation sur son visage : on sait, dès lors, que quelque chose d'irréparable s'est produit, qui nourrit la panique de Marie, accentue son désarroi à chaque millième de seconde qui passe, et se perd quelque part au bout de son regard, qui a pris la couleur que l'horizon.

La disparition de Jean, dont on ignore s'il s'est évanoui dans la nature ou s'il s'est bel et bien noyé, inaugure une nouvelle saison du film – un hiver parisien, raccordé par un plan nocturne et fluide de la Seine – que ce doute, comme dans les meilleurs polars, ne va cesser de hanter. Ce film qui commence est une sorte de suite fantomatique à l'histoire de Marie et de Jean. Est-il vivant, comme le laisse croire le comportement de Marie ? Est-il mort, comme l'indiquent les réactions de son entourage ? La mise en scène, extraordinairement économe et subtile, ne permet pas vraiment de trancher entre l'hypothèse réaliste (il est vivant mais sa femme ne peut, pour une raison inconnue, révéler sa disparition) et la variation métaphysique (le film est le flux de conscience d'une femme qui ne peut se résoudre à faire le deuil de l'être aimé).

Cette indécision confère au film son pouvoir de fascination et en révèle la nature profonde, qui est précisément celle du cinéma : une mixte troublante entre présence

réelle et vue de l'esprit. Une scène montre cela, de façon saisissante. C'est l'apparition, en chair et en os, de Jean dans l'entrebâillement d'une porte, tandis que Marie, qui est en train de faire l'amour avec un autre homme (Jacques Nolot, excellent), le regarde fixement. On se dit alors qu'un personnage de cinéma, c'est précisément cela : un fantôme incarné par la grâce d'un regard.

Considéré sous cet angle, *Sous le sable* ressemble à un long face-à-face entre un visage et une ombre. Le visage est celui, resplendissant et souverain, de Charlotte Rampling, il évoque l'énigmatisme triomphant de la beauté au moment de son vacillement, l'épanouissement sensuel d'une chair que le temps a commencé de flétrir, la volonté farouche de continuer à vivre alors même que la mort frappe à la porte.

### « UN HALO LUMINEUX »

L'ombre, à la fois pesante et insaisissable, est celle de Jean, c'est-à-dire celle du temps qui passe, qu'on voudrait abolir et qui n'en continue pas moins de s'insinuer dans chaque ride que Marie effleure devant sa glace. Discrètement placé sous les auspices d'Honoré de Balzac (Marie lit à la plage *Le lys dans la vallée*) et de Virginia Woolf (elle enseigne *Les Vagues* à l'université), ce film est dominé, comme le héros du premier, par un fantôme, et prend la forme sous laquelle la seconde a défini la vie : « Un halo lumineux, une enveloppe transparente où nous sommes enfermés depuis la naissance de notre conscience jusqu'à la mort. »

Par-delà la mort qui la travaille, dans son désir et dans son corps, Charlotte Rampling est ce halo de lumière qui irradie le film de François Ozon et lui donne vie. Leur rencontre aura été infiniment propice à ce jeune cinéaste, depuis toujours tenté par une impureté (distanciation de la mise en scène, goût de l'adaptation et des acteurs étrangers...) qu'il n'avait pas su jusqu'à présent faire triompher de la froideur assumée de ses dispositifs. A ce titre, *Sous le sable* met de façon exemplaire en scène les tensions qui alimentent le cinéma d'Ozon, et qui redoublent, notamment autour de la question du mal, celles du cinéma moderne. Il aura donc fallu une histoire de cadavre sans sépulture et de deuil impossible, ainsi qu'une actrice de feu et de glace ressuscitée des *Damnés*, de Visconti, et de *Portier de nuit*, de Liliana Cavani, pour que François Ozon, en se regardant à travers elle en face, devienne un grand cinéaste.

J. M.

★ Le récit tiré du scénario du film est publié par les éditions de L'Arche (112 p., 75 F).

## Les affinités électives entre un réalisateur et une comédienne

MERCREDI 31 JANVIER, 11 heures du matin, dans un petit hôtel du 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris, retranché du vacarme des Champs-Élysées. A l'heure où cet entretien a lieu, le formidable succès critique du nouveau film de François Ozon n'est plus un mystère pour grand monde. Entre avant-premières en province et entretiens en cascade – du magazine féminin à la revue de cinéma en passant par la presse généraliste –, le cinéaste et son héroïne, Charlotte Rampling, ont déjà répondu cent fois à des questions nécessairement répétitives. Inutile de songer à une quelconque « exclusivité », sauf à penser que la seule exclusivité digne de ce nom est précisément celle de ce couple surprenant, de sa rencontre, des liens qu'il a tissés et de cette mystérieuse alchimie qui a fini par donner naissance à l'un des plus beaux films de ce début d'année.

Qu'est-ce donc qui a poussé l'un vers l'autre ce jeune cinéaste de trente-trois ans, l'un des plus

« boulimiques » de sa génération, et la prestigieuse actrice cultivant sa rareté sur les écrans, qui débuta sa carrière alors que ledit cinéaste n'était même pas né, avant de tourner avec Luchino Visconti, Liliana Cavani, Woody Allen, Sidney Lumet ou Nagisa Oshima ? Qu'est-ce donc qui a si bien fonctionné entre l'Anglaise aux yeux clairs et au charme parisien et le brun Français au maintien tout britannique ? Est-ce l'attirance des contraires, ou bien leur ressemblance dans la manière, toujours plus ou moins sulfureuse, qu'ils ont chacun d'être ailleurs qu'à la place où on les attend ?

Rompus mais heureux de l'enthousiasme suscité par le film, les deux complices se prêtent de bonne grâce à l'exercice, lui légèrement sur sa réserve, elle avec la grâce souveraine de celle qui pressent l'importance du film dans son éblouissant retour sur le devant de la scène. François commence : « J'ai écrit les vingt premières minu-

tes du film sans penser à une actrice particulière, avec l'idée de trouver quelqu'un qui accepte l'idée de s'engager sans connaître la fin, sans savoir où elle va, et qui accepte de nourrir le film avec ce qu'elle est. J'ai d'emblée proposé le rôle à Charlotte parce que d'abord j'ai toujours aimé les actrices étrangères, et que son passé cinématographique renvoie une image très glamourisée, très vamp, qu'il me semblait intéressant de prendre à contre-pied. »

### « QUELQUE CHOSE D'IMMÉDIAT »

Charlotte continue : « J'ai découvert le cinéma de François à peu près un an avant notre rencontre, grâce à mon agent qui m'a montré *Regarde la mer*. J'ai été très impressionnée par ce film, et par les suivants que j'ai découverts plus tard, qui dénotent une vraie originalité, un vrai talent, même s'ils ne sont pas nécessairement aboutis. Quand nous nous sommes rencontrés, c'était dans un bar, il y a quelque chose d'immédiat qui s'est passé avec François, comme

s'il était évident, dès les premières secondes, que j'allais travailler avec lui. Et puis il m'a exposé son idée, que j'ai trouvée très belle, très poétique. »

La suite ? Elle va presque aussi vite que le pressentiment de Charlotte Rampling, le temps d'emmermer dans l'aventure les autres acteurs, tous excellents, Bruno Cremer en tête, qui fut déjà le partenaire de Charlotte Rampling dans *La Chair de l'orchidée* (1975) de Patrice Chéreau. Le premier rendez-vous a eu lieu en juin 1999, le début du tournage dès septembre, en fonds propre de la part des producteurs, dans l'espoir d'intéresser les télévisions à partir des fameuses vingt premières minutes du film, mises en boîte en une semaine. C'est ici que les choses se compliquent, aucune chaîne française n'étant prête à suivre. Le montage financier, d'un montant de 9 millions de francs (le coût moyen d'un long métrage de cinéma est de 20 millions), est donc bouclé dans l'urgence grâce à des apports étrangers, et la suite du film

tournée, nécessité oblige, en super-16, au mois de mars 2000.

Cela ne saurait entamer la nature particulièrement fructueuse de la liaison entre le metteur en scène et l'actrice. François Ozon : « Charlotte s'est tellement engagée dans ce film qu'elle m'a permis de me rendre compte, en cours de route, que le vrai sujet n'était pas la disparition de Jean, mais l'étrangeté qu'elle parvenait à donner au personnage de Marie, dans ses gestes les plus quotidiens. » Charlotte Rampling : « La liberté qui m'était donnée comme actrice m'a permis d'aller très loin dans la découverte de Marie. Je crois que ce rôle marque une étape, en même temps qu'il est une continuité de ce que j'ai connu de plus fort dans ma carrière. Il y a quelque chose d'organique, d'épidermique, qui s'est passé dans ce film, qu'on ne peut pas expliquer mais que le spectateur doit certainement sentir. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum



## Elodie Bouchez sur les ailes du risque

C'EST UNE DRÔLE de vedette de cinéma. Que les cinéphiles de la planète reconnaissent, de New York à Venise, parce qu'elle a joué une pauvre dans *La Vie*

### PORTRAIT

L'actrice de « *La Vie rêvée des anges* » fait volontiers confiance à des débutants

*rêvée des anges*, le premier film d'Erick Zonca. Qui a déjà interprété deux fois la compagne d'un immigré clandestin, en 1999 dans *Lovers*, le premier film de Jean-Marc Barr et Pascal Arnold, et maintenant dans *La Faute à Voltaire*, le premier film d'Abdellatif Kechiche (sortie le 14 février). Et qui, on l'aura remarqué, fait volontiers confiance aux débutants.

D'une petite voix, tout à fait en proportion avec sa silhouette, Elodie Bouchez se défend d'avoir consciemment suscité cette impression d'éternelle marginale. De Lucie, la fille très perdue, navigant entre foyers et hôpitaux psychiatriques, qu'elle incarne dans *La Faute à Voltaire*, elle démontre tout ce qui la sépare de l'Isa de *La Vie rêvée* : « Je n'ai jamais exprimé les choses comme ça, avec ces regards-là, en parlant de cette façon-là. » Elodie Bouchez – qui

n'est « pas du tout *Actors Studio* » – n'a pas visité d'hôpital psychiatrique, ni vécu dans la rue pour trouver son personnage. « Elle est sortie de l'imaginaire du réalisateur. Elle met le grappin sur Djalel [le personnage que joue Sami Bouajila] et sur le plateau, j'étais aimantée par Sami. Je me suis attachée à des choses comme ça. »

### « AVANCER PAS À PAS »

En revanche, elle avoue être restée plus éloignée de Juliette, la Française qui bouleverse un petit village du Middle West dans *Too Much Flesh*, de Jean-Marc Barr et Pascal Arnold, qui ont embarqué Elodie Bouchez dans leur projet de trilogie sur la liberté. Juliette, qui l'a laissée « un peu froide. C'était un tournage très silencieux. Mon personnage est d'abord une observatrice, plutôt qu'un détonateur ». Le tournage, en pleine campagne américaine, a rassemblé à l'histoire que raconte le film. Du jour où l'actrice a invité un couple d'amis gays, venus de New York, le sheriff n'a plus adressé la parole à l'équipe. Dans ces conditions étranges, elle a été filmée avec tendresse et sensualité, et, l'un des paradoxes de ce film tourné en vidéo digitale est d'offrir l'image la plus glamour d'Elodie Bouchez que l'on ait vue jusqu'ici.

Mais son image ne la soucie guère. Sa préoccupation première est « d'avancer. Pas de monter. Mais

d'avancer pas à pas, à travers des expériences uniques ». Au nombre de ces expériences, il y eut une rencontre décevante avec une forme plus classique du cinéma français, en l'occurrence un rôle dans *La Divine Poursuite*, de Michel Deville : « Je préfère faire rire en arrivant dans le champ avec ma dégainée dans *La Vie rêvée des anges* que ne pas faire rire dans un film qui veut être une comédie », explique-t-elle quand on s'étonne du faible nombre de ses collaborations avec des réalisateurs expérimentés.

Mais là encore, elle redit sa peur d'être enfermée dans un emploi, refuse qu'on puisse la croire prisonnière d'un vœu de marginalité expérimentale. On la verra bientôt dans *Le Petit Poucet*, adaptation du conte de Perrault par Olivier Dahan (tiens, un deuxième film). Elle y jouera la femme de l'ogre, qu'on aurait pu croire plus vieille, plus importante, ayant mieux profité de son régime carné. « Il m'a imaginée très belle, avec des paillettes, des plumes et des perles. Peut-être que grâce à lui, des réalisateurs plus en place me verront autrement. » C'est un souhait comme ça, en passant. Son vrai désir est un refus : « Je ne veux pas aller vers la facilité. Ça me fait plus peur que les risques. »

Thomas Sotinel



BRUNO GARCIN GASSER

« Je préfère faire rire en arrivant dans le champ avec ma dégainée dans *La Vie rêvée des anges* que ne pas faire rire dans un film qui veut être une comédie. »

## Le paysage des corps et la nature à l'œuvre

*Too Much Flesh*. Un hymne au désir amoureux qui trouve sa puissance dans le recours à la caméra vidéo

Film français de Jean-Marc Barr et Pascal Arnold. Avec Elodie Bouchez, Pascal Arnold, Rosanna Arquette, Ian Vogt. (1 h 40.)

*Too Much Flesh* est le deuxième volet d'une « trilogie de la liberté » commencée par Jean-Marc Barr et de Pascal Arnold avec leur premier film, *Lovers*. Celui-ci était consacré à la liberté de s'aimer, celui-là est dédié à la liberté de faire l'amour. On retrouve Elodie Bouchez, mais cette fois aux Etats-Unis, dans la Corn Belt, région céréalière aux plaines et ciels immenses, aux esprits étriés.

Jean-Marc Barr y campe Lyle, un paysan un peu simplet, propriétaire de toutes les terres de l'endroit mais objet des risées de ses voisins et amis, et victime de la frustration de toute relation physique avec sa bigote de femme. Elle s'est toujours refusée à lui à cause d'une légende répandue sur la taille anormale de son sexe, c'est le premier sens du « trop de chair » annoncé par le titre. Le deuxième sera la passion physique qui unira Lyle à la petite Française débarquée dans ce village de l'Illinois, et le troisième résume le jugement prononcé par la communauté puritaine contre les amants, et la suite cruelle qu'elle lui donnera.

Mais le raconter ainsi n'est pas la bonne manière d'évoquer le film. Celui-ci se joue, de manière beau-



Juliette, la petite Française (Elodie Bouchez), et Lyle, le paysan simplet (Jean-Marc Barr), deux amants dans la Corn Belt.

coup plus émouvante et spectaculaire que sur le plan de son scénario libertin, dans un autre domaine. Il se joue sur la rencontre entre un petit appareil électronique, la caméra vidéo digitale, et la nature. La nature, ce sont les champs de maïs, les rayons du soleil, le corps de Jean-Marc Barr et celui d'Elodie Bouchez. Et il faut une sorte de bienheureuse naïveté, et une infinie générosité, pour filmer ainsi les végétaux et les météores, les cuisines et les dos. Le script de *Too Much Flesh* aurait pu donner un petit vaudeville paysan pour téléfilm de série, il devient une épopée des sens, fabriquée avec trois bouts de ficelle et un charme infini. Ce charme ne tient pas tant à l'audace des étreintes montrées (en fait, suggé-

rées), dès lors que Lyle l'innocent découvre à la fois la jouissance physique, la malhonnêteté de l'oppression des désirs et l'unité d'un rapport sensuel au monde dont il avait été sevré, qu'au rapport – physique, lui aussi – que le film instaure avec celui qui le regarde.

### PARADOXE STIMULANT

On a dit, à raison, le danger de la numérisation comme méthode unifiant tout selon un codage simplificateur. Le génie de Jean-Marc Barr et de Pascal Arnold consiste justement à ne pas s'opposer à cette tendance, bien au contraire à l'accompagner. Ils le font en insufflant à la « pâte » homogène fabriquée par leur appareillage technique mais aussi leur manière de filmer, sous

le signe d'un rapport fusionnel entre les êtres, les lieux et les sentiments, un élan dont il faut bien dire le nom, même s'il fait bête : de l'amour. Ce serait le quatrième sens de ce titre-valise : au « trop de chair », trop de matière compactée par le scénario au romantisme baba et par la technique de réalisation, répond le souffle d'une réalisation qui préfère regarder que dire, et sentir qu'expliquer.

L'intrigant et stimulant paradoxe de *Too Much Flesh* est que la légèreté de la caméra DV, les qualités et les défauts de l'image qu'elle produit, mais aussi les facilités de production qu'elle autorise, sont indispensables à la réussite du film. En symbiose avec cet outil, l'un devant, l'autre derrière, Barr et Arnold trouvent une évidence qui va bien au-delà du fait de surmonter la délocalisation dans la campagne de l'Illinois. Ce ne sont pas tant les origines à demi-américaines de Jean-Marc Barr qui importent que l'aisance avec laquelle les compères se meuvent dans le paysage et dans le récit. Les principales bénéficiaires de cette rencontre sont féminines : Elodie Bouchez et son double froid, Rosanna Arquette, absolument pas sacrifiée alors que tout y incitait, sont formidables de présence, de singularité physique, de mystère. Et la nature est la véritable héroïne de ce conte panthéiste.

Jean-Michel Frodon

## Une femme s'échappe sur la lagune

Pain, tulipes et comédie. Servi par deux acteurs irrésistibles, un film léger qui réinvente Venise

Film italien de Silvio Soldini. Avec Licia Maglietta, Bruno Ganz, Marina Massironi, Antonio Catania. (1 h 55.)

En Italie, ce joli petit film s'appelait simplement *Pain et tulipes*. Saisi par un louable souci de traçabilité, le distributeur français a rajouté le mot « comédie » au bout du titre et placé le portrait de l'exquise interprète principale, Licia Maglietta, sur fond de place Saint-Marc, parce que, voyez-vous, c'est une « comédie » qui se passe à Venise.

Cette lourdeur commerciale est bien intentionnée. *Pain, tulipes et comédie* mérite qu'on s'efforce de lui attirer tous les spectateurs de bonne volonté. Mais c'est aller à rebours de la qualité première du film : sa légèreté. C'est d'abord d'une légèreté de graveur à l'eau-forte. En quelques séquences, Silvio Soldini montre l'Italie moderne en vacances. La visite d'un temple gréco-romain sur fond de commentaires triviaux ; la découverte d'une famille étendue, dominée par un père artisan qui tente de mériter son statut de patriarce à coups de gueule de grossièretés. Une famille envahie par les objets au premier rang desquels les *telefonini* – mais les Français ne sont plus guère en mesure de moquer le culte que vouent les Italiens au cellulaire.

Et puis, sur une aire d'autoroute, la tribu oublie la mère, Rosalba (Licia Maglietta), qui, au lieu d'attendre bien sagement le retour du bus, prend la tangente, très littéralement, puisque la voiture qu'elle a empruntée continue tout droit, vers Venise au lieu de suivre la courbe qui la ramènerait chez elle. Arrivée sur la lagune, Rosalba passe de l'autre côté du miroir. Contrairement à ce que peut laisser craindre ou espérer l'affiche, la visite guidée a été annulée. A la place, temps libre. Que Rosalba emploie, non pas à l'achat de souvenirs, mais à rencontrer des gens. D'abord Fernando (Bruno Ganz), maître d'hôtel d'un petit restaurant loin des grands canaux, qui s'exprime avec une pré-

ciété délicieusement ridicule. Plus tard, on apprendra qu'il est Islandais, ce qui – tout le respect dû à Björk mis à part – veut dire ici de nulle part. Entre ce suicidaire théâtral et la ménagère de guère moins de cinquante ans, il y aura une idylle, surveillée, veillée, par une galerie de personnages secondaires qui sont en fait le seul lien du film de Soldini avec la tradition comique italienne.

### TENTATIVE D'ÉVASION

*Pain, tulipes et comédie* est une vraie tentative d'évasion. C'est d'abord celle de Rosalba, fuyant le paisible enfer familial. Mais le récit aussi fuit la critique sociale pour s'installer dans un monde de rêves (pas toujours agréables), sans voitures ni téléphones portables, presque sans argent. Il faut beaucoup marcher à Venise, en s'éloignant du Grand Canal, des séductions plus ou moins frelatées qui s'offrent au touriste, pour découvrir les ruelles, les petits canaux, les placettes que filme Silvio Soldini. De toute façon, il ne s'agit même pas de montrer la Venise méconnue, il s'agit d'inventer une ville hors des contraintes de l'époque et d'y faire vivre des personnages qui tous y ont demandé le statut de réfugiés anachroniques.

Ce parti pris n'est pas sans danger ; par exemple celui de réduire le récit à un catalogue de physiologies amusantes, comme ce détective privé obèse et néophyte qui est chargé de retrouver Rosalba ; ou bien de briser le charme fragile qui baigne le film à chaque fois que le scénario revient dans la famille de Rosalba, en pleine décomposition depuis le départ de la *mater familias*. Mais, toujours à temps, *Pain, tulipes et comédie* revient à ce couple si joli. Elle, d'une beauté sans excès, vraisemblable, capable de traduire sans effets l'in vraisemblable courage de son personnage. Lui qui adopte sans rechigner les tics du grand âge pour dissimuler la douleur d'un homme qui voudrait encore vivre avant d'être vieux pour de bon.

T. S.

## Jean-Marc Barr et Pascal Arnold, la résistance en riant

C'EST un petit appartement en désordre au fond d'une cour sombre, près de la place de République à Paris, c'est l'antre des deux acolytes, copains depuis plus dix ans. Enveloppés dans un nuage de fumée et d'euphorie communes, ils s'amuse au jeu des différences qui caractérisent leur complémentarité.

Jean-Marc Barr met ainsi en avant son enfance et son adolescence américaines par contraste avec le Français Pascal Arnold. Celui-ci souligne sa (relative) longue expérience dans l'écriture pour le cinéma, tandis que l'explorateur du *Grand Bleu* apporte sa sensibilité d'acteur à l'œuvre commune. Arnold parle de sa génération, « la première ayant eu accès à la médiatisation du sexe, pour le meilleur et pour le pire, celle qui a vu la transformation du sexe en marchandise, la promotion de la performance centrée sur les mâles, la ghettoïsation des pratiques "différentes". Est-ce qu'on a davantage d'amour, ou même davantage de plaisir ? » Barr rappelle, lui, avoir été élevé dans un milieu catholique rigoriste, n'avoir « découvert la sexualité qu'à [son] arrivée en France, à

vingt ans ». Mais il ajoute : « Nous avons des origines différentes, des éducations différentes, mais les mêmes idées et les mêmes goûts. »

Ce sont ces idées et ces goûts communs qui donnent naissance à des projets, pour lesquels Pascal Arnold écrit un scénario français. Sa transposition en anglais par Jean-Marc Barr crée un « mélange des syntaxes », un métissage des références culturelles qui engendre ce ton singulier, caractéristique de leurs films. Ce jeu entre complexité et différence se retrouve à toutes les étapes de la fabrication du film. Au moment de l'écriture, Arnold déroule le fil de la narration, mais c'est Jean-Marc Barr qui « ne cesse d'en explorer toutes les facettes, toutes les potentialités. Cela donne une relation très dynamique, très amusante aussi, même si on s'engueule souvent ». Au moment de la production, « je suis un super bon vendeur », affirme en riant ce dernier, « tandis que Pascal est lui un organisateur hors pair ».

Sur le tournage également, le travail se fait dans cet aller et retour entre partage des tâches et symbiose. Comme cela avait déjà été le cas pour *Lovers*, un chef opé-

rateur devait tenir la caméra de *Too Much Flesh*, les deux réalisateurs ont vite compris le malentendu. Comme pour *Lovers*, l'un d'eux a donc fait l'image lui-même : non plus Jean-Marc Barr, cette fois interprète principal, mais Pascal Arnold. « Je m'en suis senti capable après avoir passé du temps sur le tournage de *Dancer in the Dark*. J'ai vu Lars von Trier tenir sa caméra, parfois avec une grande maîtrise et en sachant parfaitement ce qu'il voulait, parfois en se laissant seulement emporter par la situation. Son exemple m'a libéré. »

### « MONTRER LA MONTÉE DU DÉSIR »

L'un des avantages de ce dispositif est de permettre le tournage des scènes les plus intimes avec seulement trois personnes, Jean-Marc Barr et Elodie Bouchez filmés par Pascal Arnold. Même si l'enjeu du film était selon eux de « montrer la montée du désir plutôt que l'accomplissement du rapport sexuel. La maniabilité de la caméra DV est importante dans ce contexte, elle permet une proximité aux corps, un rapport "caressant" aux acteurs, plus difficiles avec les systèmes de filmages plus lourds ». Pour

le deuxième épisode de leur trilogie de la liberté (le troisième, *Being Light*, a été tourné en France et en Inde), ils disent avoir voulu retrouver dans la campagne américaine la même liberté, la même sensation d'immersion dans un environnement que dans les rues de Paris pour le premier volet.

Cette légèreté dans la manière de travailler (l'ensemble de l'équipe se limite à sept personnes) est clairement conçue par les deux compères comme une entreprise de résistance à ce qu'ils désignent comme une double menace. Ils se veulent en effet porteurs de modèles de récit et de mise en scène alternatifs aux codes dominants imposés au monde entier par Hollywood. Mais ils se considèrent aussi comme les représentants d'une autre manière de travailler que celle mise en œuvre par les professionnels du cinéma français gonflant les budgets et les équipes techniques sous les effets combinés de l'appât du gain, du corporatisme, de la bureaucratie et des systèmes d'aide hyperprotectionnistes. Et ça les fait rire.

J.-M. F.

THÉÂTRE FONTAINE - 01 48 74 74 40

JACQUES VILLERET  
Jeffrey Bernard est souffrant

Formidable performance d'acteur ! Jacques Villeret émouvant, paumé et drôle, si drôle...

Il est toujours au comble du naturel. Et ce naturel est léger, tissé de mélancolie, de détresse, de vulnérabilité et d'insonnante.

Pierre Marcbre - *Le Figaro*

Villeret apporte toute l'humanité, tout l'humour dont il déborde. On rit beaucoup, on écoute, on est ému.



L'ÉVÉNEMENT



## HORS CHAMP

■ **Steven Spielberg et Ron Howard font leur entrée sur le Net.** Les deux metteurs en scène américains ont réalisé deux films d'animation de trois minutes chacun, qui seront en ligne sur le site [www.CountingDown.com](http://www.CountingDown.com) à partir du 5 février. Ces courts-métrages devraient être accompagnés d'une vidéo sur laquelle les deux réalisateurs américains présenteront leur travail. Spielberg et Howard avaient créé un site, [Pop.com](http://Pop.com), consacré à la production de contenus en ligne, qui a fermé ses portes en septembre 2000.

■ **Juliette Binoche et Dominik Moll en lice pour les British Awards.** Juliette Binoche, dans la catégorie meilleur rôle féminin pour *Le Chocolat*, de Lasse Hallström, et Dominik Moll, dans la section meilleur film en langue étrangère pour *Harry, un ami qui vous veut du bien*, représenteront la France aux Bafta, les Oscars anglais décernés le 25 février à Londres. *Gladiator*, de Ridley Scott, *Billy Elliot*, de Stephen Daldry, et *Tigre et dragon*, d'Ang Lee, sont les films qui obtiennent le plus de nominations.

■ **Les Rivières pourpres triomphent au Japon.** Le film de Matthieu Kassovitz arrive en tête du box-office nippon, amassant 1 680 000 dollars sur 257 écrans, un record pour un film français. Il devance *Ce que veulent les femmes*, avec Mel Gibson, et *Aniki mon frère*, de Takeshi Kitano.

## A Rotterdam, le cinéma nippon émerge d'une offre pléthorique

Le flou de la programmation noie les rares bons films d'un festival riche de plus de deux cents œuvres projetées

ROTTERDAM  
de notre envoyé spécial

Marqué par une affluence record, le 30<sup>e</sup> Festival du film de Rotterdam, qui s'est déroulé du 25 janvier au 3 février, apparaissait comme la synthèse parfaite de ce que sont devenus beaucoup de festivals aujourd'hui : l'absence de programmation originale, une centralisation extrême des projections au profit d'un multiplexe – ici, un gigantesque complexe Pathé, orné d'un immense coq et situé à deux pas de la gare centrale – et une multiplication de l'offre avec plus de deux cents films projetés.

Simon Field, le directeur et programmeur du festival, se félicitait à juste titre de son immense succès public, mais comment aurait-il pu en être autrement lorsque sa manifestation s'assimile davantage à une compilation des temps forts offerts par d'autres festivals, de Cannes à Toronto en passant par Berlin, et offre à des spectateurs forcément comblés des projections en boucle du *Tableau noir* de Samira Makhmalbaf, d'*In the Mood for Love* de Wong Kar-wai, d'*Aniki mon frère* de Takeshi Kitano ou de *La Captive* de Chantal Akerman.

Rotterdam reste traditionnellement un lieu privilégié pour décou-

vrir la production asiatique récente, japonaise et sud-coréenne en particulier, dont le festival obtient la primeur, devançant ainsi Berlin et Cannes, grâce à des liens entretenus en Asie. Encore présentes en masse cette année, ces deux cinématographies étaient englobées par la masse de films offerts. A l'instar du Festival de Toronto, le plus important en Amérique du Nord, il était presque impossible à deux festivaliers de voir les mêmes films étant donné l'absence de fil conducteur dans la programmation.

## ÉTRANGES SECTIONS

Le nom même donné aux sections du festival ne semble guidé par aucune réflexion : « On the Waterfront » – « Sur les quais », où étaient regroupés des films aussi différents que *Samia*, de Philippe Faucon, *La ville est tranquille*, de Robert Guédiguian, et *Freedom*, de Sharunas Bartas ; « In praise of Folly » – « Eloge de la folie » ; « Cinéma sans murs » ; « Cinéma en ligne ». La volonté de rechercher une cohérence à travers des cinématographies éparpillées, ou de mettre en avant les formes les plus expérimentales du cinéma, que ce soit par des artistes plasticiens ou par des jeunes réalisateurs qui se servent du Web, est

louable à coup sûr, mais, sans encadrement ou un travail de programmation rigoureux, de telles initiatives se retrouvent réduites à néant.

Rotterdam ressemblait ainsi davantage à un festival de l'image où le festivalier se retrouve dans la même position qu'un téléspectateur confronté aux centaines de chaînes offertes par la télévision numérique, et incapable de choisir puisque l'offre a anéanti toute idée de programmation.

La véritable vedette de cette année à Rotterdam n'était ni un film particulier ni la rétrospective consacrée au réalisateur suédois Roy Anderson, dont *Chanson du deuxième étage* avait obtenu le prix du Jury au dernier Festival de Cannes, mais un lieu, le CineMart, situé dans un nouveau bâtiment inauguré cette année, à deux pas du grand multiplexe Pathé et destiné à servir de lieu de rencontre aux acheteurs, distributeurs et producteurs. Rotterdam apparaît de plus en plus comme une étape entre le Festival de Sundance (Utah), Berlin et l'American Film Market (Los Angeles), où se finaliseront des accords amorcés dans la ville néerlandaise. Mais la place faite aux acheteurs et la professionnalisation se font aux dépens des films eux-mêmes.

Rotterdam rendait hommage,

l'an dernier, au réalisateur japonais Kinji Fukasaku. Ce vétéran, qui fut, dans les années 60 et 70, un metteur en scène de genre talentueux et dont l'œuvre reste largement méconnue en France, proposait cette année, avec *Battle Royale*, le film le plus brillant et le plus surprenant du festival. Il était la tête d'affiche d'une sélection de films japonais comme le très réussi *Bad Company*, de Furuyama Tomoyuki, qui a remporté le Tiger Award de la compétition et se concentre sur les rapports délicats entre un professeur d'école qui divise sa classe en trois catégories : délinquants, déchets, humains.

## MALAISE DE LA JEUNESSE

Trois de ses disciples figuraient dans la sélection, notamment *Not Forgotten* de Shinozaki Makoto ou *Another Battle* de Sakamoto Junji, parodie intéressante du film de yakuzas, aux préoccupations souvent croisées, sur les guerres entre générations, le malaise de la jeunesse et le sentiment d'abandon des gens plus âgés.

Mais aucun film ne prend plus ce malaise au pied de la lettre que *Battle Royale*, sorti en décembre 2000 au Japon, où il s'est immédiatement installé en tête du box-office. Dans un futur proche, un Japon au bord du chaos se trouve

en butte à une vague de lycéens belliqueux qui risquent de faire sombrer le pays dans l'anarchie. Pour contrecarrer cette révolte, le gouvernement promulgue une nouvelle loi. Tous les ans, une classe sera choisie au hasard et envoyée dans une île déserte où les élèves devront s'entretuer. Seul le dernier survivant gagnera le droit de rentrer chez lui.

Accueillis par leur professeur, interprété par Takeshi Kitano, qui conserve son propre nom dans le film, les lycéens doivent assimiler rapidement les règles de ce jeu situé entre le reality show *Survivor* et une version détraquée de Disneyland. La singularité de ton adoptée par Kinji Fukasaku, qui oscille entre l'humour noir – Kitano s'adresse aux lycéens par haut-parleur en leur conseillant en enseignant avisé de bien se nourrir et d'économiser leurs forces –, le cartoon et le burlesque, se superpose à un dispositif surprenant. Chaque mort est signalée à l'écran avec le nombre de candidats restant à éliminer jusqu'à la fin du jeu. *Battle Royale* va heureusement être distribué en France mais l'on peut se demander comment son cocktail d'humour et d'ultra-violence y sera perçu.

Samuel Blumenfeld

## Un Sentier balisé de poncifs

La Vérité si je mens ! 2. Une suite attendue, gâtée par les clichés et proche de la sitcom

Film français de Thomas Gilou. Avec Richard Anconina, José Garcia, Gad Elmaleh, Bruno Solo, Aure Atika, Gilbert Melki, Daniel Prévost. (1 h 45.)

*La Vérité si je mens ! 2* est le succès programmé de ce début d'année, attendu par un public qui a dû patienter près de quatre ans pour

retrouver les frasques d'un groupe de juifs du Sentier, mises en scène par Thomas Gilou. La présence de l'équipe de comédiens vedettes du premier volet de cette saga (Richard Anconina, Bruno Solo, José Garcia, Aure Atika, Gilbert Melki), à l'exception de Vincent Elbaz, remplacé par Gad Elmaleh, celle du réalisateur Thomas Gilou, les débuts d'Enrico Macias à

l'écran dans un rôle taillé sur mesure de père de famille riche fabricant de meubles représentent autant d'ingrédients synonymes de triomphe assuré.

Une idée de scénario astucieuse – le déclin du quartier du Sentier, victime de mauvais payeurs et de la délocalisation de la confection en Asie et au Maghreb, et la nécessité pour Eddie Vuibert et tous ses amis

de s'allier à une grande surface pour trouver de nouveaux débouchés – permet à *La Vérité si je mens ! 2* de rebondir astucieusement et de poser, espère-t-on, même si cela reste sous l'angle de la comédie, un regard intéressant sur le microcosme du Sentier. La suite n'est malheureusement que pochade. Le succès surprise de *La Vérité si je mens !* reposait sur le choc culturel d'un non-juif confronté par accident au milieu des juifs séfarades, sur une description des us et coutumes du quartier parisien du Sentier et une exploitation de l'humour pied-noir qui évitait en partie les poncifs.

Dépourvu de tous ces éléments, *La Vérité si je mens ! 2* n'a plus que des clichés à faire valoir. La grande distribution est décrite sous un angle simpliste où règne un chef des achats interprété par un Daniel Prévost sadique qui cause en toute illégalité la faillite d'Eddie Vuibert, en refusant la marchandise qu'il lui avait commandée pour vice de forme, se permettant même ensuite de plagier ses modèles pour les revendre sous une autre étiquette.

Les juifs pieds-noirs parlent fort, sudoient le rabbin et finissent par gagner des fortunes

Le film ressemble à une succession d'épisodes de sitcom aussi ineptes les uns que les autres. José Garcia emprunte la Rolls de son cousin, se fait passer pour un riche businessman et se fiance avec la fille d'Enrico Macias. Bruno Solo couche avec la femme de son meilleur ami parti draguer des filles à Los Angeles. Eddie Vuibert fait les marchés pour boucler ses fins de mois au grand désespoir de sa femme confrontée aux huissiers. Comme tout finit bien, ce petit monde réussit à monter une escroquerie invraisemblable avec une fausse usine de textile au Maroc. Le pauvre Daniel Prévost se laisse prendre et perd plusieurs centaines de millions de francs dans l'affaire.

Dans *La Vérité si je mens ! 2*, les juifs pieds-noirs fument le cigare, roulent dans des décapotables, portent des chemises aux couleurs criardes et sont des champions de golf. Ils parlent fort, blaguent en permanence, sudoient le rabbin, possèdent une plage à Saint-Tropez baptisée Benhamou Beach, et finissent par gagner des fortunes. Leur opulence devient le ciment de leur identité. Un autre cliché, auquel il est permis de ne pas rire.

S. Bd

## NOUVEAUX FILMS

## BILL DIAMOND

■ Dans un loft new-yorkais spacieux, un vieil homme manipule quelques photos en imaginant en voix *off* une histoire. C'est par ce procédé chichiteux que débute le film de Wolfgang Panzer, l'histoire d'un photographe qui reçoit la visite d'une jeune fille, envoyée par un de ses confrères, illustre artiste new-yorkais (le vieil homme de l'introduction) pour participer à des séances de pose. Entre l'artiste et le modèle s'établit une relation qui passe de l'hostilité à l'intérêt puis (bien sûr) à l'amour. Bill Diamond décrit cette relation particulière en laissant son personnage principal énoncer quelques banalités sur la photographie, la beauté, le travail. Emailé de sentences définitives, le film réussit à être à la fois d'une prétention insondable et d'une candeur extrême dans l'étalage de lieux communs. J.-F. R. *Film franco-suisse de Wolfgang Panzer. Avec Marek Kondrat, Kati Tastat, Martin Huber. (1 h 31.)*

## THE MAN WHO CRIED

■ On ne voudrait surtout pas faire un procès d'intention à Sally Potter. La cinéaste britannique voulait certainement faire œuvre poétique et pédagogique en racontant l'itinéraire d'une petite fille née dans un shtetl d'Ukraine, chassée par un pogrom bolchevik, exilée en Grande-Bretagne, élevée par des Anglais racistes, réfugiée dans un Paris bohème, fuyant l'avance nazie pour enfin retrouver son père à Hollywood. Jugeons donc le résultat. On est alors frappé par : l'inaptitude totale de Cristina Ricci à tenir le rôle principal, qui exige, entre autres, de savoir danser et chanter ; la manipulation plus que hasardeuse de l'histoire européenne de l'entre-deux-guerres ; l'esthétisme imbécile qui oblige Johnny Depp (encore une fois mobilisé pour tenir le rôle du beau ténébreux dans un projet prétentieux) à traverser la place de la Concorde à cheval ; et enfin l'accumulation de stéréotypes (Russes antisémites, Gitans musiciens, Italien fasciste, Anglais bornés...). Ce serait simplement ridicule, si le matériau historique choisi n'avait exigé un peu plus d'égards. T. S. *Film britannique de Sally Potter. Avec Cristina Ricci, Johnny Depp, John Turturro, Cate Blanchett. (1 h 37.)*

## LES RAZMOKETS À PARIS

■ Bref rattrapage : les *Razmokets* sont une bande d'enfants d'âge préscolaire qui vivent de terribles aventures sans que leurs géniteurs s'en aperçoivent. Typiquement américaine, cette série télévisée est aux tout-petits ce que les *Simpsons* sont aux adultes, une mutation bienvenue (plus intelligente, plus drôle, plus alerte) du divertissement familial. Heureuse surprise, *Les Razmokets*



Tommy Cornichon, bébé âgé d'un an, leader de la petite bande des Razmoket.

à Paris conserve sur grand écran une bonne part du charme des dessins animés réalisés pour la télévision. D'un point de vue strictement chauvin, on se réjouira d'un scénario qui moque les Américains venus en Europe pour visiter des parcs d'attractions imités de ceux construits en Californie ou en Floride. La bizarrerie des péripéties, les quelques intentions parodiques (toute l'ouverture est consacrée à une version couches-culottes du *Parrain*) distrairont les parents, pendant que les plus jeunes rêveront à ce monde où ce sont les enfants qui décident de l'issue des conflits familiaux et professionnels. T. S. *Film d'animation américain de Stig Berqvist et Paul Demyer. (1 h 20.)*

## LA VILLE DES PRODIGES

■ Inspirée du – bon – livre éponyme d'Eduardo Mendoza (paru au Seuil, traduit par Olivier Rolin), il s'agit d'une fresque biographique comme les télévisions européennes en ont besoin pour alimenter leurs grilles de programme avec caution littéraire et historique. Ce long téléfilm de prestige accompagne donc le destin d'Onofre Bouvila, de son enfance de paysan pauvre et humilié à son arrivée à Barcelone à la veille de l'exposition internationale de 1888, de sa participation aux mouvements anarchistes à son entrée dans les gangs mafieux qui tiennent la grande cité catalane en pleine expansion, jusqu'à son ascension vers les sommets de la société par le crime et la trahison. En filigrane, son amour raté avec la belle égérie de la CNT est supposé faire courir un fil tendre au long de ces vignettes dépourvues de durée comme d'espace, où la reconstitution empesée et le jeu compassé conspirent à ensevelir tout espoir d'émotion ou d'intérêt. J.-M. F. *Film espagnol de Mario Camus. Avec Olivier Martinez, Emma Suarez, François Marthouret. (2 heures.)*

## SOUS LE SABLE

■ Lire page 30.  
TOO MUCH FLESH  
PAIN, TULIPE ET COMÉDIE  
■ Lire page 31.  
LA VÉRITÉ SI JE MENS ! 2  
■ Lire ci-contre.

FÉVRIER 2001 N° 554

LE CINÉMA RETROUVÉ  
Les Bonnes Femmes de Chabrol  
MADRAS Ville studio

VAN DER KEUKEN  
Sa dernière leçon de cinéma

CHARLOTTE RAMPLING  
envoûte  
Sous le sable

M 1280 664 26,00 F

ENTRETIEN « Jouer le mystère de sa propre vie »

NUMÉRO DE FÉVRIER EN VENTE  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



## HORS CHAMP

■ **Le palmarès du 23<sup>e</sup> Festival du court métrage de Clermont-Ferrand**, qui a eu lieu du 26 janvier au 3 février, a récompensé du Grand Prix *J'ai quelque chose à te dire*, de Katerina Filiotou (Grèce), et du Prix spécial du jury *Poste restante*, d'Anna Melikian (Russie), le Prix du public à *Lily*, de Marwan Hamed (Égypte), complétant le palmarès international. Pour la compétition française, le Grand Prix est attribué à *Des morceaux de ma femme*, de Frédéric Pelle, le Prix spécial du jury à *Confessions dans un bain*, de Marc Gibaja, et le Prix du public à *Tous à table*, d'Ursula Meier. Les films lauréats sont repris à Paris, au cinéma République, les 10 et 11 février.

■ **Les négociations entre scénaristes et producteurs vont se prolonger à Los Angeles**, au-delà du délai initialement fixé par le syndicat des scénaristes, la Writers Guild of America (WGA), rapporte la presse professionnelle américaine. La WGA avait d'abord annoncé que, faute d'un accord au 2 février, ses membres se mettraient en grève le jour de l'expiration de la convention collective, le 1<sup>er</sup> mai. Apparemment, cette menace est pour l'instant écartée, même si les studios ont accéléré la mise en chantier de films afin de pouvoir disposer des stocks nécessaires à une saison complète en cas de grève. Les syndicats des acteurs et ceux des réalisateurs, dont les conventions collectives arrivent également à expiration dans les mois à venir, menacent aussi d'arrêter le travail.

## Fin de règne et continuité à la Berlinale

« Stalingrad-Enemy at the Gates », de Jean-Jacques Annaud, ouvre la 51<sup>e</sup> édition

LE 51<sup>e</sup> FESTIVAL international du film de Berlin, qui débute le mercredi 7 février, sera la dernière édition dirigée par Moritz de Halden, patron de la Berlinale depuis vingt-deux ans et remplacé désormais par Dieter Kosslick. La manifestation s'ouvre avec un cinéaste français à la tête d'une lourde production allemande à l'interprétation internationale : *Stalingrad-Enemy at the Gates*, réalisé par Jean-Jacques Annaud. Le Festival de Berlin s'est toujours signalé par sa capacité à attirer sans trop de mal en sélection officielle les grosses productions américaines du moment et leur cortège de vedettes, marquant par là une « différence » avec le Festival de Cannes, que certains lui reprochent et dont d'autres se félicitent.

Cette année ne fera pas exception puisqu'on annonce *Hannibal*, de Ridley Scott, avec Anthony Hopkins, suite de *Silence des agneaux* de Jonathan Demme, *Quills*, de Phillip Kaufman, sur un épisode de la vie du marquis de Sade, qui seront présentés hors compétition. Spike Lee avec *Bamboozled*, Gus Van Sant avec *Finding Forrester* et Steven Soderbergh avec *Traffic* seront en compétition.

La France sera présente avec trois films, *A ma sœur*, de Catherine Breillat, *Félix et Lola*, de Patrice Leconte, et *Intimité*, de Patrice Ché-

reau. Pas moins de cinq titres en provenance d'Extrême-Orient seront en compétition (deux en provenance du Japon, deux de Chine, dont *Betelnut Beauty*, la nouvelle œuvre de Lin Sheng-shen, et un film coréen), reconnaissance de la sélection officielle de la vitalité de cette région du monde. Quatre films britanniques seront également en lice dont *The Claim* et *The Tailor of Panama*, les dernières productions en date respectivement de Michael Winterbottom et de John Boorman, grands habitués des festivals internationaux.

## RÉTROSPECTIVE FRITZ LANG

Le jury sera présidé par le producteur américain, ancien dirigeant de la Fox, Bill Mechanic. Cette année sera marquée par l'organisation d'une rétrospective intégrale de l'œuvre de Fritz Lang accompagnée d'une exposition autour des films de l'auteur de *M le Maudit*.

La section Panorama s'est donné pour tâche de sélectionner et de découvrir des films d'auteur destinés à alimenter le marché art et essai européen. Pour la France, on pourra voir *Mortel transfert*, de Jean-Jacques Beineix, *Le roi danse*, de Gérard Corbiau, *Les Blessures assassines*, de Jean-Pierre Denis, et *En quête des secrets Papin*, de Claude Ventura. On se précipitera sur le nouveau

film de Kira Muratova, *Second Class Citizen*. Deux films japonais, *Hotoke*, de Junsei Tsuji, et *Darkness in the Light*, de Kei Kumai, font également partie des œuvres présentées.

Mais c'est sans doute de la section parallèle du Forum du jeune cinéma, dont c'est la 31<sup>e</sup> année d'existence, que surgiront les hypothèses cinématographiques les plus surprenantes. Cette sélection fera la part belle aux cinématographies asiatiques et se paiera le luxe d'un coup de projecteur sur le cinéma vietnamien avec pas moins de huit films.

Sept films japonais, deux films chinois, dont le *Platform* de Jia Zhanke, un film coréen, un film taïwanais et un film iranien démontreront la capacité des organisateurs du Forum de faire leurs emplettes dans les endroits où ça se passe. Hasard de la production ou choix délibéré des programmeurs, de nombreux films témoigneront d'une interrogation rétrospective sur la contre-culture des années 70 et les conséquences de la guerre du Vietnam, comme *Do it*, de la Suisse Sabine Gissiger, ou le film américain indépendant *Pie in the Sky*. Par surcroît, le monumental nouvel opus de Jonas Mekas *As I was moving ahead occasionally I saw brief glimpses of beauty* sera également montré.

J.-F. R.

## Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 <b>Le Pacte des loups</b>	1	1 532 221	725	-	1 532 221
2 <b>Le Placard</b>	3	625 900	638	▼ - 36 %	3 119 513
3 <b>Les 102 Dalmatiens</b>	1	478 683	573	-	478 683
4 <b>Seul au monde</b>	3	221 805	444	▼ - 40 %	1 154 593
5 <b>Billy Elliot</b>	7	128 489	422	▼ - 17 %	1 729 510
6 <b>Mon beau-père et moi</b>	5	111 145	342	▼ - 38 %	1 600 572
7 <b>Incassable</b>	6	852 272	407	▼ - 47 %	3 248 870
8 <b>Vercingétorix</b>	2	72 126	311	▼ - 61 %	294 728
9 <b>Chicken Run</b>	8	56 836	133	▼ - 47 %	2 748 287
10 <b>Le Cercle</b>	1	36 177	48	-	36 177

\* Période du mercredi 31 janvier au dimanche 4 février inclus

Le cinéma français se taille la part du lion dans une semaine où, une fois n'est pas coutume, les films américains sont submergés par la production nationale. Soutenu par une campagne de publicité qui avait débuté plusieurs semaines avant sa sortie, *Le Pacte des loups* atterrit, en toute logique serait-on tenté de dire, à la première place du classement. L'ampleur du succès du *Pacte* dépasse en revanche les prévisions les plus optimistes, avec une moyenne très impressionnante de 2 113 entrées par copie pour un film qui, en raison de sa longueur, bénéficie d'une séance de moins par jour. La barre des six millions d'entrées devrait être franchie par le film de Christophe Gans. *Le Placard* se maintient fermement à la deuxième place. *Les 102 Dalmatiens* affiche un score des plus honorables, plus élevé, en comparaison, que lors de sa sortie américaine. Tous les autres films, à l'exception de *Billy Elliot*, perdent tous entre 38 et 61% de leurs entrées par rapport à la semaine dernière. A noter, en fin de classement, les bons débuts du *Cercle* avec une moyenne de 754 spectateurs par écran, et, hors classement, le score honorable d'*Animal Factory* de Steve Buscemi, avec 25 000 entrées dans 35 salles.

Source : Ecran total

## SORTIR

## PARIS

## Félix Baloy

Né en 1944 à Mayari, dans l'est de Cuba, ce convaincant *sonero* est une « découverte » que l'on doit à Juan de Marcos Gonzalez, l'homme recruteur de la fine équipe de chanteurs et musiciens cubains ayant participé au fameux album *Buena Vista Social Club*. Cet exercice de haute volée, qui a eu le succès que l'on sait (plus de 7 millions de ventes), est en fait le troisième volet d'une série d'enregistrements réalisés à La Havane en mars 1996, dont *Afro-Cuban All Stars*, auquel a pris part le chanteur Félix Baloy. Après une vingtaine enregistrés au sein de différents groupes, il a sorti il y a quelques mois le premier album sous son propre nom, *Baila mi son*, paru chez Tumi/PIAS. *La Cigale*, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Pigalle. 19 h 30, le 7. Tél. : 01-49-25-89-99. 170 F.

## Les treize songes du Hors Humain

Musculature d'ascète, visage d'Indien, drôlerie indémodable ou dévastatrice, rebelle spontané, le Hors Humain (d'autres se font appeler Johnny, Le Che ou El Greco, dit son biographe) donne un spectacle peu commun, dans un café qui ne l'est pas plus. On connaît le Hors Humain par des manifestations solitaires, équipé de son immense timbale, d'où il lance ses roulements au vaste monde en train de se

suicider : au sommet de Notre-Dame, à Verdun, sur les rives du loch Ness ou à la ménagerie de Vincennes (il rend des visites clandestines à un éléphant qui a fait de lui son ami). On connaît ses démêlés avec la maréchassée. Au Satellit Café, série de sketches, de cris, de danses, de jongleries, de musiques, de prédictions, de déclarations, de bizarreries qui ne ressemblent à rien d'autre. Spectacle provocateur et méditatif qui plonge dans une turbulente réflexion. *Satellit Café*, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris-11<sup>e</sup>.

M<sup>e</sup> Saint-Ambroise. 20 h 30, les 6 février, 6 mars, 3 avril et 1<sup>er</sup> mai. 50 F.

**Bex, Catherine, Aldo**  
Emmanuel Bex, orgue ; Philip Catherine, guitariste au long cours, auteur d'un remarquable album, *Blue Prince* (Remyfus) ; Aldo Romano, batterie (on annonce aussi Simon Goubert), l'assurance d'une création sans retenue, sans réserve, trois tempéraments de feu, plus une certaine idée de l'improvisation. De plain-pied, parfaitement central dans Paris, réunissant les charmes de la brasserie biscornue et du club public connaisseur, tout public, le Duc des Lombards s'est fait une spécialité de ce genre de rencontres au sommet du swing et de la créativité. *Duc des Lombards*, 42, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. 21 heures, les 6 et 7. Tél. : 01-42-33-22-88.

## GUIDE

## FESTIVAL CINÉMA

## La mort au cinéma

L'angoisse de la mort (du 6 au 14) *Les Fraises sauvages*, d'Ingmar Bergman (1959). 19 heures, le 7, suivi d'une discussion sur le thème « Comment vit-on l'idée de la mort aujourd'hui ? » avec Marie de Hennezel, psychologue et psychanalyste, auteur de *La Mort intime*. Forum des images, porte Sainte-Eustache, Forum des Halles, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Les Halles. Tél. : 01-44-76-63-33. 30 F.

## TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

## ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Sur les pas de saint Augustin C'est le titre du nouveau livre de l'écrivain franco-marocain Kébir Ammi (Presses de la Renaissance). Roland Bertin, comédien du Français, en dira quelques extraits à 20 heures, le 6. L'Entrepôt, 7 et 9, rue Francis-de-Pressensé, Paris-14<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Pernety. Tél. : 01-45-40-78-38. Entrée libre.

**Wen Hui Living Dance Studio**  
Wen Hui : Report of Giving Birth. Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Paul. 19 heures, le 7. Tél. : 01-42-74-06-44. 40 F.

**Rien de Rien**  
Première chorégraphie du danseur belgo-marocain Sidi Larbi Cherkaoui. *Les Abbesses*, 31, rue des Abbesses, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Abbesses. Tél. : 01-42-74-22-77. 20 h 30, du 7 au 10. 85 F. **Rachid Ouramdane**  
Au bord des métaphores. Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bastille. 21 heures, les 7, 8, 9 et 10. 17 heures, le 11. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.

**La Belle Hélène**  
d'Offenbach. David Gurwicz (chorégraphie), Philippe Ermelier (mise en scène). Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Goncourt. 21 heures, les 6, 7, 9, 10, 13, 14, 16, 17 et 20 ; 15 heures, les 11 et 18. Jusqu'au 1<sup>er</sup> mars. Tél. : 01-48-06-72-34. De 100 F à 130 F. **Tokyo Gui-en-kan**  
O-Shila. Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris-15<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Vanves. 20 h 30, les 6 et 7 février. Tél. : 01-56-08-33-88. De 40 F à 100 F. **Alain Jean-Marie Trio**  
*Sunside* (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. 21 heures, les 7 et 8. Tél. : 01-40-26-21-25. **Afro Cuban All Stars**  
*La Cigale*, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Pigalle. 19 h 30, le 7. Tél. : 01-49-25-89-99. 170 F.

## La voie de Robert Kramer en dix films et deux livres

Deux événements simultanés, dans les salles et en librairie, aident à cerner la personnalité du cinéaste

LE 7 FÉVRIER commencent les cinq semaines de la rétrospective consacrée au cinéma de Robert Kramer (mort en novembre 1999) aux Ursulines à Paris, avant de circuler toute l'année à travers la France. Ces dix films, qui sont loin de constituer une intégrale, dessinent le portrait d'un cinéaste majeur de ces trente dernières années, par son implication dans la vie politique contemporaine comme par son invention artistique. Simultanément, il devient possible de mieux appréhender la nature et l'ampleur de l'œuvre de Kramer grâce à la parution de deux livres, l'un constitué d'un long entretien avec Bernard Eisenschitz, *Points de départ*, l'autre, *Trajets*, une série de textes de collaborateurs et amis du cinéaste, réunis par deux jeunes critiques, Vincent Vatrican et Cédric Venail. Les deux titres suggèrent l'une des dimensions essentielles de tout le cinéma de Kramer : le rapport à l'espace. Tous ces éléments aident à tracer ce qu'on pourrait nommer la voie de Robert Kramer.

Cette voie – au sens que les guerriers philosophes d'Extrême-Orient donnent au terme – peut être parcourue en de multiples sens. La chro-

nologie est une possibilité, on dira alors que le trajet de Kramer s'enracine dans une triple origine. Politique : celle d'un jeune Américain impliqué au début des années 60 dans l'activisme en faveur des droits civiques et contre l'agression américaine au Vietnam. Pratique : la découverte presque fortuite du cinéma, dont il s'empare comme arme militante, cofondant le principal collectif de documentaristes alternatifs, Newsreel. Théorique et artistique : dès son premier film, *In the Country* (1966), le recours au cinéma est à la fois en totale cohérence avec son existence personnelle, son environnement, ses engagements, et dans une relation critique avec tout ce qu'on y montre et tout ce qu'on y dit comme avec les moyens de montrer et de dire.

## UN AUTRE AVENIR

Par la fiction (*En marge*, 1967 ; *Ice*, 1969) comme par le documentaire (*People's War*, tourné au Vietnam en 1969), ses films travaillent l'état intellectuel, psychologique, affectif d'une génération. Après un premier départ prémonitoire vers le Portugal de la « révolution des œilletons », qu'il évoquera dans *Scenes from the*

*Class Struggle in Portugal* en 1977, il réalise *Milestones* en 1975. Bilan lucide et chaleureux d'une époque qui se termine, il recèle aussi les éléments permettant de penser un autre avenir que le désespoir absolu ou le retour au conformisme.

A la fin des années 1970, Kramer s'installe en France, où il développe une variante de son équation personnelle politique/art/critique à travers *Guns* (1980), *Doc's Kingdom* (au Portugal à nouveau, en 1987), *Route One/USA*, son chef-d'œuvre, réalisé à son retour – fugace – aux Etats-Unis en 1989, *Point de départ*, tourné lors d'un deuxième voyage au Vietnam en 1993, *Walk the Walk*, qui est l'une des toutes premières tentatives de penser au cinéma la réalité – fort peu officielle – de l'Europe. Ce sont les films présentés par la rétrospective. Outre leur qualité intrinsèque, ils composent un portrait exact, mais lacunaire, de son travail.

Un travail marqué par les hésitations, les tentatives limite. L'intrigant *A toute allure*, *Diesel*, incontestablement raté, les essais et poèmes filmés de toute longueur, de toute nature, sur tout support, ou encore le passionnant *Notre nazi* (réalisé

sur le tournage de *Wundkanal*, de Thomas Harlan, qui en bloque toujours la diffusion) manquent au programme. Ils apparaissent en revanche dans les deux livres publiés par l'Institut de l'image, élaborés avec Kramer lui-même. A la parole et aux films s'ajoute l'écriture, d'une qualité réflexive et d'une vigueur chaleureuse. Le texte de Kramer qui ouvre *Trajets*, récit autobiographique, analyse politique et méditation sur le cinéma, est à cet égard exemplaire.

J.-M. F.

★ « Marcher, parler, filmer ». Dix films de Robert Kramer au Studio des Ursulines, à Paris-5<sup>e</sup>, du 7 février au 13 mars, puis dans toute la France dans les salles du Groupe national des cinémas de recherche. *Points de départ*, entretien avec Robert Kramer, de Bernard Eisenschitz, avec la participation de Roberto Turigliatto, éd. Institut de l'image, 168 p., 100 F (15,24 €). *Trajets à travers le cinéma de Robert Kramer*, collectif sous la direction de Vincent Vatrican et Cédric Venail, éd. Institut de l'image, 240 p., 150 F (22,87 €). Les deux livres ensemble : 220 F (33,54 €).

## Richard Copans, producteur et opérateur

## « Il était passé de l'ambition de changer le monde à celle de le comprendre »

« Comme chef opérateur producteur au sein des Films d'ici, vous avez souvent travaillé avec Robert Kramer à partir de son installation en France... »

– Je l'ai rencontré en décembre 1979, par l'intermédiaire de la productrice Hélène Vager, qui allait créer la société Quasar avec Raoul Ruiz, Thomas Harlan et Robert, et produire *Guns*, son premier film français. Je venais du cinéma militant, j'avais créé l'année précédente le GIE Les Films d'ici, issu de Cinéclut, le collectif d'intervention dont j'étais un des membres actifs depuis le début de la décennie. Mais c'est en tant que chef opérateur que j'ai été appelé à participer au film. Pour moi, Robert Kramer était un mythe, j'allais rencontrer le cofondateur et animateur de Newsreel, l'auteur de *Ice*, la figure la plus représentative du cinéma engagé.

» Et j'ai rencontré quelqu'un d'assez différent du cliché que m'en faisais. Il arrivait en Europe en ayant épuisé ses possibilités matérielles mais aussi artistiques de travailler en Amérique, il se lançait dans une nouvelle tentative, très différente. Au centre de sa réflexion désormais se trouvait ce qu'il appelait « le style de l'image ». Il voulait conquérir une place comme artiste en France, qu'il considérait comme le pays de l'art du cinéma. Et aussi comme le seul pays où être cinéaste était le moyen de vivre et faire vivre sa famille.

– Comment s'est passée votre collaboration ?

– J'ai travaillé comme opérateur sur *Guns*, *Une naissance* et *A toute allure*. Nous avions surtout des débats esthétiques, Robert essayait de construire un système visuel autonome, jouant sur la saturation et la distorsion des couleurs en cherchant d'autres directions que celles de l'imagerie publicitaire. Il y avait en fait une arrière-pensée politique : l'idée qu'on pouvait détourner les codes dominants de représentation, jouer le jeu du spectacle marchand en étant plus fort que lui. Je crois que cela a été la grande ambition de Kramer jusqu'à l'impasse totale de *Diesel*, qu'il a d'ailleurs parfaitement analysé dans un texte remarquable, *The Mole*, publié en français dans *Le Travail de l'art n°4*.

– Comment est-il sorti de cette impasse ?

– Grâce au geste magnifique du producteur Paulo Branco, qui lui a donné les moyens d'aller inventer un film à Lisbonne. Ce fut *Doc's Kingdom*. Robert avait cessé de vouloir essayer d'être plus malin que le système. Il a trouvé les lieux, il a retrouvé son copain Paul « Doc » McIsaac, il a écrit le scénario et surtout conçu le concept artistique du film. J'étais chef opérateur mais pas cadreur, il faudra un film de plus pour comprendre que le seul cadreur qui convienne à Robert, c'est lui-même. Ce fut un tournage

épuisant, délirant, d'immense bonheur.

– Que se passe-t-il durant ce tournage ?

– Nous sentions le film naître, on voyait Robert hésiter, refuser de tourner tant qu'il n'avait pas trouvé sa propre solution, se concentrer peu à peu sur ses véritables thèmes : la distance, l'exil et l'appartenance, l'engagement par rapport à un espace et à une histoire. A ce moment s'établit l'idée centrale, selon moi, de tout son cinéma jusqu'à *Cités de la plaine* non compris, qui est l'idée de trajet.

– Comment travaillait-il avec les acteurs ?

– Il n'a jamais réellement résolu cette question. Les acteurs l'attiraient, et en même temps l'interprétation, au sens classique, ne correspondait pas à ce qu'il attendait. Il était engagé, pour les séquences new-yorkaises, le tout jeune Vincent Gallo, ça s'est très mal passé, alors que les relations étaient idylliques avec les gens rencontrés dans la rue. Il cherchait autre chose que le rapport classique entre les acteurs et leurs personnages, de même qu'il avait une attente originale envers les techniciens : il voulait que chacun fasse son propre film, ait ses propres idées, avec une grande confiance dans sa propre capacité à faire converger ces initiatives vers son propre projet. Tout le monde n'aimait pas cette exigence de liber-

té. Le projet de *Route One* est né pendant le tournage de *Doc's Kingdom* : un projet fleuve qui tenait en cinq feuillets, mais fondé sur le sens poétique purement cinématographique dont il avait trouvé l'approche.

– Comment le définiriez-vous par rapport à son parcours antérieur ?

– Il était passé de l'ambition de changer le monde à celle de le comprendre, mais il s'agissait toujours de le dévorer. Cela était particulièrement fort avec ce film qui marquait son retour – éphémère – aux Etats-Unis. Pendant ces cinq mois de tournage itinérant, je l'ai vu mettre en œuvre ce rapport si particulier au temps dans sa mise en scène. Sa manière de filmer ralentissait les choses pour les accorder à son regard, étrangement c'est ce qui fabriquait ce rapport immédiat, ce qui fabriquait du présent. Ce rapport au temps lui donne la capacité, partagée par bien peu d'autres réalisateurs, de faire du cinéma avec les plus petits moments de vie. Un autre élément important dans *Route One* est que c'est le moment où, là aussi pour tous ces films à venir hormis *Cités de la plaine*, qui selon moi aurait marqué une nouvelle étape, il intervient explicitement dans ses propres films, il en devient un personnage. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon



## EN VUE

■ « Nous ne donnons pas à notre bétail de farines animales », affirme **Giuseppe Bellapadrona**, responsable des étables de Castel Gandolfo, résidence d'été du pape.

■ Dimanche 4 février à Valdemorillo en Espagne, **José Ignacio Ramos**, matador méritant, a remis « ses » oreilles à l'alguazil qui, pour éviter la transmission de la maladie de la vache folle, les a aussitôt fait jeter dans l'incinérateur où brûlait déjà « son » taureau.

■ La compagnie vénézuélienne Rutaca s'excuse auprès des familles après avoir perdu à l'aéroport de Milan des urnes contenant les cendres des Italiens morts récemment dans un accident d'avion au sud de Caracas : « Seul un acte criminel - ou de laisser-aller - peut expliquer leur disparition. »

■ « Il restera cloué jusqu'à ce que le gouvernement accepte de nous réembaucher », a prévenu, en rabattant le couvercle, **George Moldovan**, mineur roumain au chômage, qui proteste dans un cercueil devant un hospice de vieillards en Transylvanie.

■ En battant en retraite, lundi 5 février, sur le campus de l'université salésienne de Quito où la tribu des Huaoranis protestait contre la hausse des tarifs publics, la police montée équatorienne, attaquée à coups de lance en bois d'ébène, a blessé six Indiens à coups de sabots.

■ « Justice m'a été rendue, d'une certaine façon, même si cela a pris du temps », se consolait, jeudi 1<sup>er</sup> février, **Collin Warner** en quittant la prison de Fishkill près de New York, où il était enfermé depuis 21 ans pour un meurtre qu'il n'avait pas commis. « Je suis juste heureux de rentrer à la maison », avouait de son côté **Peter Limone**, libéré dimanche 4 février, innocent après 33 années de détention, fourbu.

■ Après avoir observé pendant cinq semaines l'impact des survols d'hélicoptères sur un millier de palmipèdes de l'Antarctique, **Richard Stone**, scientifique anglais, dément les forfanteries des pilotes de la RAF : ils racontaient, pendant la guerre des Malouines, que les manchots tombaient sur le dos en regardant les avions passer dans le ciel et se vantaient d'en avoir renversé des colonies entières selon l'effet de dominos.

■ « Homme originaire de l'Union européenne, âgé de 25 à 45 ans, mesurant entre 1,65 et 1,85 m et en bonne santé » : l'institut de médecine spatiale de Toulouse cherche vingt-huit oiseaux rares « dans toute l'Europe » pour rester allongés la tête en bas pendant trois mois.

Christian Colombani

LA DERNIÈRE livraison de la revue trimestrielle *Pratiques : les cahiers de la médecine utopique* propose un dossier original, intitulé « L'information et le patient », consacré notamment à l'épineuse question dite du « dossier médical ». A qui, du médecin, du patient ou de l'institution hospitalière, appartient ce stockage d'informations cliniques, paracliniques, médicamenteuses, mais aussi biographiques et sociales ? Un avant-projet de loi instaurant l'accès direct, et sans réserve, des usagers de la santé à leur dossier sommeille depuis bien longtemps dans les cartons gouvernementaux. Rien ne dit, en dépit des engagements du premier ministre, quand il en sortira.

« N'ayant pas pu être inscrit à la session parlementaire d'automne, le

## DANS LA PRESSE

## LE FIGARO

■ RTL et M 6 sous contrôle allemand, annonce en première page *Le Figaro* à propos de l'acquisition par le groupe allemand Bertelsmann de la majorité des actions de RTL Group. Dans le cahier économie, Emmanuel Schwartzenberg écrit que pour ceux qui se souviennent de l'époque, pas si lointaine, où Havas envisageait d'apporter les titres Canal+ à la CLT, afin de former avec les Luxembourgeois un puissant groupe de communication en Europe, la pilule sera amère. Ils assistent aujourd'hui à la germanisation, à travers RTL Group, de la CLT, qui ne jouera pas un rôle



texte du projet de loi le sera très probablement au printemps. Il s'agit là d'une revendication importante des associations d'usagers et de malades, au nom de la transparence, de la responsabilité du patient et de cel-

leader au sein de Bertelsmann même si elle saura faire entendre sa voix comme actionnaire. Embarrassés, les hommes politiques français ne peuvent réagir, dans la mesure où cette opération financière est en parfaite conformité avec le traité de Rome.

## MARIANNE

Jean-François Kahn

■ Cela fait plus de deux ans que nous montrons, exemples à l'appui, qu'on ne peut pas réduire la montée de l'insécurité à une simple résultante mécanique de la fracture sociale ; qu'il est absurde et pervers de la décrire comme le faisait encore récemment dans *Le Figaro* un sociologue à propos des incidents

de Strasbourg, en termes de « lutte de classes » ; qu'opposer « prévention » et « répression (...) » Comment prendre la mesure des risques que récite la régression tribale induite par le retour des bandes, comment opposer la raison citoyenne à l'incivisme de la déraison délinquante quand, par ailleurs, on exalte tous les communautarismes, y compris ethniques, par exécution affirmée de l'intégrationnisme républicain ?

de Strasbourg, en termes de « lutte de classes » ; qu'opposer « prévention » et « répression (...) » Comment prendre la mesure des risques que récite la régression tribale induite par le retour des bandes, comment opposer la raison citoyenne à l'incivisme de la déraison délinquante quand, par ailleurs, on exalte tous les communautarismes, y compris ethniques, par exécution affirmée de l'intégrationnisme républicain ?

de Strasbourg, en termes de « lutte de classes » ; qu'opposer « prévention » et « répression (...) » Comment prendre la mesure des risques que récite la régression tribale induite par le retour des bandes, comment opposer la raison citoyenne à l'incivisme de la déraison délinquante quand, par ailleurs, on exalte tous les communautarismes, y compris ethniques, par exécution affirmée de l'intégrationnisme républicain ?

## THE WASHINGTON POST

■ La plupart des Israéliens sont habitués aux revirements imprévisibles de situation au Moyen-Orient, mais même les plus blasés d'entre eux doivent éprouver une sorte de

vertige ces jours-ci. Il y a seulement six mois, le gouvernement israélien était sur le point de parvenir à un accord d'ensemble avec les Palestiniens, qui aurait pu mettre fin à un conflit vieux d'un siècle et établir enfin des frontières permanentes pour Israël. Ce mardi, l'élection du premier ministre sera presque certainement remportée par Ariel Sharon, un homme qui incarne les pulsions les plus militaristes d'Israël. Après avoir adopté une offre de paix qui, pendant une génération, paraissait seulement possible à ses colombes les plus radicales, le gouvernement israélien va se retrouver dirigé par un faucon qui a été marginalisé et considéré comme un extrémiste pendant la même période.

## « FORMATAGE DES ESPRITS »

Serait-ce si simple ? « Le dossier que tient le médecin généraliste est bien autre chose qu'une somme de renseignements : reflet de sa subjectivité, il est un élément de la relation de soins entre deux personnes, il concerne l'intime et, à ce titre, il doit rester privé. Alors, un dossier objectif, normalisé, informatisé et communicant ? Cela induit un formatage

des esprits dommageable pour les patients et aussi pour certains soignants, qui en souffrent », écrit, pour sa part, Martine Devries, qui a coordonné ce dossier.

Tout se passe comme si, sous couvert de l'objectif de l'information à donner au patient, se profilaient, de moins en moins discrètement, tous les enjeux de la circulation des informations concernant ce même patient. « Information du patient ou informations concernant le patient : quel est l'enjeu principal ? s'interroge le docteur Philippe Lorrain, médecin généraliste. N'a-t-on pas l'impression que c'est le deuxième aspect qui sera l'objet de la grande bagarre ? L'information du patient ne sera-t-elle que la contrepartie, ne serait-ce que pour la bonne conscience, la nôtre notamment ? »

Pour les responsables de *Pratiques*, il apparaît nécessaire de souligner que le dossier médical est et doit rester un espace privé et absolument protégé des regards extérieurs, au même titre que la relation de soins dont il est le témoin. « Seul le patient concerné y a un droit d'accès et d'information, qu'on ne peut réduire au fantasme de transparence, conclut le docteur Jacquin. Cette dernière notion, très à la mode, renvoie plutôt à l'univers de la consommation et du marché, dans lequel beaucoup voudraient situer le système de soins et de protection sociale. »

Jean-Yves Nau

★ *Pratiques : les cahiers de la médecine utopique*. 52, rue Gallieni, 92240 Malakoff. Tél. : 01-46-57-85-85.

## SUR LA TOILE

## FORFAIT ILLIMITÉ

■ L'association de consommateurs UFC-Que Choisir a assigné en référé le fournisseur d'accès Internet AOL-France, pour non-respect du contrat signé avec les clients de son nouveau service de forfait illimité (99 F par mois, y compris les communications téléphoniques). Selon UFC-Que Choisir, « AOL a fait souscrire des abonnements au-delà des capacités techniques dont elle disposait et a attendu une saturation totale largement prévisible pour bidouiller des solutions techniques inadéquates ». AOL reconnaît qu'elle a connu des problèmes techniques, mais assure qu'ils sont en passe d'être résolus. Cette action en justice fait suite à une campagne de protestation menée sur le réseau par des clients mécontents. - (AFP.)

## BRÉSIL

■ Le gouvernement brésilien va lancer un programme de fabrication et de financement d'ordinateurs multimédia coûtant moins de 250 dollars, pour permettre aux familles modestes de s'équiper et de se connecter à Internet. Un premier prototype, mis au point par l'université fédérale du Minas Gerais, a été présenté au public. - (AP.)

Yves Eudes

www.eureka63.com

En direct de Clermont-Ferrand, une Netradio s'adresse à la France profonde



et femmes, l'hier et le demain, l'offre et la demande... ».

Les personnes désireuses de participer à une émission remplissent sur le site d'Eurêka un formulaire en ligne, où ils indiquent leur sujet de prédilection. M. Belgrand fait son choix, puis organise une interview en direct par téléphone. Pen-

dant l'émission, les auditeurs-internautes écrivent leurs réactions sur le canal de dialogue. De temps à autre, M. Belgrand lit leurs textes à toute vitesse, pour relancer le débat.

Eurêka veut aussi être « la radio de tous les combats » : M. Belgrand va diffuser un reportage sur une

prostituée toxicomane, qui a beaucoup à dire sur la façon dont elle a été traitée par la police... Parfois, il sait débusquer les angoisses cachées de la France profonde : « Je vais faire un débat pour ou contre l'euro, parce que, contrairement à ce qu'on raconte, il est encore temps de faire machine arrière... »

Pourtant, il reste avant tout un homme d'affaires : « Je ne veux plus entendre parler de gratuité sur le Net. Tout travail mérite salaire. » Comme toutes les radios commerciales - à des prix encore modestes. M. Belgrand fait aussi payer certains intervenants : « Quand un internaute veut parler de son site Web personnel, je lui accorde un passage en direct d'une demi-heure, ça lui coûte 250 F. » Parmi ses derniers clients : Christian, de Bruxelles, qui parle avec fierté, émotion et érudition du nouveau site qu'il a dédié à Claude François, son idole de toujours.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : \_\_\_\_\_

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

## Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom : _____			
Prénom : _____			
N° : _____ rue : _____	Ville : _____		
Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° : _____ rue : _____			
Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]			
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/min)

\*Le Monde\* (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## Bagneux (92) par Luc Rosenzweig

QUE DE BRUIT n'avait-on fait autour de ce magazine « Les Maîtres du monde », sur France 2, qui avait été déprogrammé pour cause d'incarcération subite de l'un de ses invités, Jean-Christophe Mitterrand ! Ce dernier est sorti de la Santé, et l'émission du placard, pour notre plus grande déception. La belle affaire que d'apprendre qu'un ancien président de la République menait une double vie familiale, aussi cloisonnée que ses amitiés du matin et du soir ! Pour le reste, ce magazine, moitié investigation, moitié « people », ne fait qu'effleurer les sujets qu'il traite, théâtralise des plateaux d'invités plus ou moins adéquats, animés par un Stéphane Ravion horripilant. Encore de l'esbroufe et du tape-à-l'œil de prime soirée...

Notre attention, ce mardi soir, fut plutôt attirée par un petit sujet diffusé au journal de 20 heures de TF1. L'histoire se passe à

Bagneux (92), où le collègue Joliot-Curie est en grève depuis trois semaines. Un prof explique : « Deux élèves de quatrième, mécontents d'avoir été sanctionnés pour triche à un contrôle de français, ont violemment agressé leur professeur. » Depuis trois semaines, donc, les portes de ce collège sont fermées à des élèves qui errent désormais entre la cité Maurice-Thorez et le square Louis-Aragon. Mais peut-on en faire reproche à des enseignants pour qui cette affaire d'agression a, visiblement, été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase ? « Beaucoup d'élèves, ici, ne sont pas capables d'accepter la façon dont on enseigne les matières. Il faudrait qu'ils aillent ailleurs... », dit encore une enseignante. Pour tous ceux qui, dans le passé, se sont battus pour la grève unique, facteur, à leurs yeux, d'intégration et de promotion sociale, ces paroles résonnent de manière sinistre, donnent

un sentiment d'échec et de gâchis. Ce qui a plutôt bien fonctionné naguère fait aujourd'hui faillite. Et dire que cela se passe dans des collèges qui ont nom Joliot-Curie, Jacques-Prévert ou Georges-Brasens... Faut-il, pour impressionner les « sauvages », les rebaptiser « Joseph-Fouché » « Raymond-Marcellin » ou « Gallieni » ? Une mère d'élève, solidaire des enseignants en grève, nous informait que le nouveau jeu en vogue à la récréation s'appelle « le petit pont massacrer » et consiste, après quelques passes de ballon, à se précipiter en masse sur un enfant pour le rouer de coups.

Pendant ce temps-là, apprenait-on aux « Maîtres du monde », les élèves de l'X s'exercent au quadrille des lanciers en vue de leur grand bal au Palais-Garnier. Il y a loin de Bagneux à Palaiseau, siège de l'École polytechnique, même si ces deux localités sont situées sur la même ligne de RER.



GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

**21.05** L'Histoire au cinéma. Invités : Philippe d'Hugues, Christian Delage, Jean-Loup Bourget, Thierry Lentz. **Forum**

MAGAZINES

**18.30** L'Invité de PLS. Nicolas Sarkozy. **LCI**

**19.05** Aventures. Le 17<sup>e</sup> Festival du film de montagne, à Autrans. **Odyssee**

**20.30** Répondez-nous. Invité : Philippe Séguin. **TF1**

**20.50** Les élections israélienne. **LCI**

**20.50** E=M6 spécial 10 ans. La Terre comme vous ne l'avez jamais vue. **M 6**

**20.55** Vie privée, Vie publique. Doubles vies. **France 3**

**21.00** Le Gal Savoier. Les dernières nouvelles de Dieu. **Paris Première**

**21.05** Temps présent. Mal-être dans la ville. **TV 5**

**22.15** Ca se discute. Peut-on apprivoiser sa mort ? **TV 5**

**22.40** Ciel mon mardi ! En fait-on assez pour combattre les sectes ? **TF 1**

DOCUMENTAIRES

**18.30** L'Actors Studio. Meg Ryan. **Paris Première**

**20.15** 360°, le reportage GEO. Les animaux s'amuse. **Arte**

**20.45** La Vie en face. Moi, l'adoptée. **Arte**

**21.00** Ils ont fait l'Histoire. Camarade malgré lui. **Histoire**

**21.00** Véronèse, le Repas chez Simon. **Mezzo**

**21.45** 36, le bel été. **Odyssee**

**21.46** Guerre des ondes à la BBC. Le caporal Hirschal contre Hitler. **Arte**

**22.00** André Masson. **Histoire**

**23.15** Bongo Man. **Planète**

**0.35** Conversation avec... les hommes du président. Lawrence Eagleburger. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

**18.15** Football. D1 : Rennes - Saint-Etienne. **Canal +**

**20.30** Boxe. Championnat du monde WBA. Poids super-plumes. Joel Casamayor (Cuba) - Roberto Garcia (EU). **Eurosport**

**20.45** Football. D1 : Lyon - Marseille. **Canal +**

MUSIQUE

**18.30** Requiem, de Verdi. Concert enregistré en 1967. Dir. Herbert von Karajan. Réalisation de Henri-Georges Clouzot. **Mezzo**

**20.00** Rhapsody in Blue, de Gershwin. Concert enregistré en 1976. Avec Leonard Bernstein, piano. Et l'Orchestre philharmonique de New-York. **Mezzo**

**20.00** Beethoven Symphonies with Norrington. Interprétées par le London Classical Players, dir. Roger Norrington. **Muzzik**

**23.15** Le Pavillon aux pivoines n° 3. Opéra de Tang. Mise en scène de Chen Shi-Zheng. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

**20.30** Faussaires et assassins. Peter Kassovitz. **Festival**

**21.35** Louis Lumière. Eric Rohmer. **Planète**

**22.50** Vengeance à double face. Jack Bender. **M 6**

**0.45** Denis. Catherine Corsini. **Arte**

COURTS MÉTRAGES

**0.35** Stick. Spécial Festival de Clermont-Ferrand. **Canal +**

**1.25** Libre court. Cuisine chinoise. Frédéric Feder. **France 3**

SÉRIES

**20.05** Une nounou d'enfer. Les perles d'Elizabeth Taylor. **M 6**

**20.50** La Vie à cinq. De grands projets. **Téva**

**21.45** PJ., police judiciaire. Esclavage. **RTBF 1**

**22.15** Le Dammé. Lovers (v.o.). **Série Club**

**22.25** Babes in the Wood. Retrouvailles (v.o.). **Canal Jimmy**

**22.30** Sex and the City. Sex and Another City (v.o.). **Téva**

**22.50** Two Fat Ladies. Le cocktail (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

**16.25** Les Feux de l'été. Martin Ritt (Etats-Unis, 1958, v.o., 120 min). **Ciné Cinémas 1**

**17.00** Bonnie and Clyde. Arthur Penn (Etats-Unis, 1967, v.o., 120 min). **TCM**

**18.25** Tumultes. Bertrand Van Effenterre (France - Belgique, 1989, 90 min). **Ciné Cinémas 1**

**18.30** Le Clan des irréductibles. Paul Newman (Etats-Unis, 1971, v.o., 115 min). **Ciné Cinémas 3**

**18.55** Batman, le défi. Tim Burton (Etats-Unis, 1992, v.o., 125 min). **Cinéstar 2**

**19.00** Key Largo. John Huston (Etats-Unis, 1948, N., 105 min). **TCM**

**19.25** Mais qui a tué Harry ? Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1955, 95 min). **Cinétoile**

**20.30** Une nuit à l'opéra. Sam Wood (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**

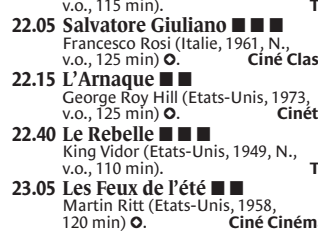
**20.45** La Femme de l'année. George Stevens (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 115 min). **TCM**

**22.05** Salvatore Giuliano. Francesco Rosi (Italie, 1961, N., v.o., 125 min). **Ciné Classics**

**22.15** L'Arnaque. George Roy Hill (Etats-Unis, 1973, v.o., 125 min). **Cinétoile**

**22.40** Le Rebelle. King Vidor (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 110 min). **TCM**

**23.05** Les Feux de l'été. Martin Ritt (Etats-Unis, 1958, 120 min). **Ciné Cinémas 2**



**23.10** Ya, ya, mon général. Jerry Lewis. **Arte**

**0.30** Taro le Païen. Richard Thorpe (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 75 min). **TCM**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

**16.40** Les Dessous de Palm Beach. **17.35** Sunset Beach. **18.25** Exclusif. **19.05** Le Bigdil. **20.00** Journal. Répondez-nous. **20.40** Tiercé, Météo. **20.55** Bimboldand. Film. Ariel Zeitoun. **22.40** Ciel mon mardi ! **1.00** Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

**16.25** Des chiffres et des lettres. **17.05** Un toit pour trois. **17.30** Viper. **18.20** Tutti frutti. **19.15** Qui est qui ? **19.50** Un gars, une fille. **20.00** Journal, The Race, Météo. **20.50** On peut toujours rêver. Film. Pierre Richard. **22.30** On a tout essayé. **0.35** Journal, Météo. **1.00** L'Enfance d'Ivan. Film. Andreï Tarkovski (v.o.).

FRANCE 3

**16.35** MNK, A toi l'actu@. **17.50** C'est pas sorcier. **18.15** Un livre, un jour. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Tout le sport. **20.20** Tous égaux. **20.55** Vie privée, Vie publique. Doubles vies. **22.55** Météo, Soir 3. **23.20** Sailor et Lula. Film. David Lynch.

CANAL +

**16.15** Ressources humaines. **18.00** Football. D1 : 18.15 Rennes - Saint-Etienne. **►** En clair jusqu'à 20.45 **20.15** Flash infos. **20.30** Football. D1 : 20.45 Lyon - Marseille. **22.50** Aussi profond que l'océan. Film. Ulu Grosbard (v.o.). **0.35** Stick. Court métrage. **1.00** Le Bleu des villes. Film. Stéphane Brizé.

ARTE

**19.00** Archimède. **19.45** Météo, Arte info. **20.15** 360°, le reportage GEO. Les animaux s'amuse. **20.45** La Vie en face. Moi, l'adoptée. **21.45** Thema. **Peut-on rire d'Hitler ?** 21.46 Guerre des ondes à la BBC. Le caporal Hirschal contre Hitler. **23.10** Ya, ya, mon général. Film. Jerry Lewis (v.o.). **0.45** Denis. Téléfilm. Catherine Corsini.

M 6

**17.30** Zoe, Duncan, Jack & Jane. **18.00** Le Clown. **19.00** Le Filic de Shanghai. **19.50** 1-minute, Le Six Minutes, Météo. **20.05** Une nounou d'enfer. **20.40** E=M6 Découverte. Sur la piste des vautours fauves. **20.50** E=M 6 spécial 10 ans. La Terre comme vous ne l'avez jamais vue. **22.50** Vengeance à double face. Téléfilm. Jack Bender. **0.25** Two. Sous les feux de la rampe.

FRANCE-CULTURE

**19.30** In vivo. Le développement. Invités : Nicole Le Douarin, Alain Prochiantz. **20.30** Fiction. Malcolm X, de Mohamed Rouabhi. **22.12** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. Bilbao, la Miraculée.

FRANCE-MUSIQUES

**19.07** A côté de la plaque. **20.00** Un mardi idéal. Invités : Danièle Laval, pianiste ; Jean Ferrandis, flûtiste. **22.00** Jazz, suivez le thème. I Didn't Know what Time It Was. **23.00** Le Conversatoire.

RADIO

RADIO CLASSIQUE

**20.40** Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Mozart, Gluck, Dussek, Krommer, Beethoven, Weber. **22.40** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Grieg, Sibelius, Nielsen, Stenhammar.

Le Monde TELEVISION

ARTE

**20.45** La Vie en face : Moi, l'adoptée

Ce documentaire de Deann Borshay Liem raconte le parcours personnel de la réalisatrice coréenne, aujourd'hui âgée de quarante ans, adoptée à l'âge de six ans par une famille américaine. Son histoire révèle la profondeur des problèmes d'identité vécus par une fillette qui s'est débattue avec ses fantômes avant d'assumer son destin.

M 6

**20.50** E = M 6 spécial 10 ans

Exceptionnellement, le magazine de vulgarisation scientifique présenté par Mac Lesggy et produit par VM Productions, qui fête ses dix ans, bénéficie de deux heures d'antenne. Plusieurs sujets seront proposés sur le thème : « La Terre, comme vous ne l'avez jamais vue ». Des images rapportées par les astronautes, des documents sur la vie des fourmis et des mouches, des explications sur l'atome, etc.

ARTE

**23.10** Ya, ya, mon général !

Sorti en 1970, ce film de Jerry Lewis, avec Jerry Lewis, contre la guerre et le racisme, se veut un hommage à *Dictateur* de Chaplin, mais n'atteint pas sa puissance satirique. Il n'a pas non plus l'humour ravageur de Lubitsch dans *To be or not to be*. Reste qu'il est peu connu, inédit à la télévision, et qu'il faut le voir à titre de curiosité pour quelques séquences étourdissantes. En v.o.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

**20.45** et **1.00** Le Club. **LCI**

**21.00** Le Tourisme sexuel. **Forum**

**22.00** Comédie musicale, le retour. **Forum**

**23.00** Alimentation, du laboratoire à l'assiette. **Forum**

MAGAZINES

**14.15** Envoyé spécial. L'amour fou. Alicaments : alicamenteurs ? Les prisons russes. **TV 5**

**16.05** Saga-Cités. Ecarts d'identité. **France 3**

**18.15** Union libre. Invité : Jean-Marc Barr. **TV 5**

**18.30** L'Invité de PLS. **LCI**

**18.40** Nulle part ailleurs. Invités : Xzibit, Charlotte Rampling, Russell Banks, Frédéric Encel. **Canal +**

**19.30** Rive droite, rive gauche. **Paris Première**

**20.20** Strip-tease. Scarface. Les caprices du chef. Le Cladeco. **RTBF 1**

**20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Aviatrices : Les stars de l'aviation stalinienne. **Arte**

**20.55** Combien ça coûte ? Les impôts ? Invités : Jean-Claude Brialy, Alice Evans, Daniel Guichard. **TF 1**

**20.55** Des racines et des ailes. Une vie à part entière. Zip Zap Circus contre l'apartheid. Les prisonniers du feu. **France 3**

**22.05** A bout portant. Charles Aznavour. **Ciné Classics**

**22.35** Ça se discute. Comment réinventer la famille ? **France 2**

**23.10** 52 sur la Une. Surdoués : c'est pas gagné ! **TF 1**

**23.10** Zone interdite. Maîtresses et enfants cachés. Maîtresses à plein temps. Adultère - les enfants de l'ombre. Nés sous X : le combat des anonymes. Enfants de personne. **M 6**

**23.35** Les Dossiers de l'Histoire. Images inconnues, la guerre du Vietnam [1/3] : Le secret de la guerre. **France 3**

**1.00** Aimer vivre en France. Toiles et tissus. **TF 1**

**1.00** Des mots de minuit. Invités : Manuel Poirier, Cynthia Fleury. **France 2**

DOCUMENTAIRES

**17.40** La Terre en question. Kyoto, un accord historique ? **Odyssee**

**18.05** Le Monde des animaux. [13/24]. Le Retour de Douma. **La Cinquième**

**18.25** L'Actors Studio. Faye Dunaway. **Paris Première**

**19.00** Grippe. Le danger des nouveaux virus. **Arte**

**19.05** Voyage aux sources du Nil. [4/5]. La terre des Massai. **Odyssee**

**20.15** 360°, le reportage GEO. La grande muraille verte de Chine. **Arte**

**20.30** Dix ans de voile autour du monde. **Planète**

**20.30** Naissance d'un tambour. **Muzzik**

**21.00** Le XX<sup>e</sup> siècle. Poussières de guerre. [1/2]. Le chant des armes. **Histoire**

**21.25** Les Couillisses du « Royal Opera » de Londres. [6/6]. **Planète**

**21.45** Musica. La Jeune Fille et la Mort. Par le quatuor Alban Berg. **Arte**

**21.50** Soirée Carlson. Cinq chorégraphes. Momix-Pilobolus, Carlson, Gallotta, Béjart, Ailey. **Muzzik**

**22.00** Conversation avec... les hommes du président. [11 et 12/12]. Robert McFarlane. Zbigniew Brzezinski. **Histoire**

**22.00** Le Monde en rythmes. [7/14]. Rock et reggae. **Mezzo**

**22.05** Fous d'animaux. Opération outardes. **Disney Channel**

**22.15** Petites esclaves de Birmanie. **Planète**

**23.05** Pas de lunettes pour le tiers-monde. **Planète**

**23.20** Profil. Peter Zumthor. L'obstination de la beauté. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

**17.30** Ski. Championnats du monde. Slalom dames. (1<sup>re</sup> manche). **Eurosport**

**20.00** Football. D 1 (2<sup>ème</sup> journée) : Bordeaux - Monaco. Au stade Lescure. **TPS Foot**

**20.30** Basket-ball. Suproligue (1<sup>re</sup> phase, Groupe A) 13<sup>e</sup> journée : Asvel - Olier Istanbul. **Eurosport**

**20.30** Basket-ball. Euroligue masculine (8<sup>e</sup> de finale) Match retour : Trévise - Barcelone. **Pathé Sport**

DANSE

**0.40** Café Müller. Ballet. Chorégraphie de Pina Bausch. Musique de Purcell. Avec Pina Bausch, Malou Airaud, Dominique Mercy, Jan Minarik, Nazareth Panadero, Jean-Laurent Sasporthès. **Mezzo**

MUSIQUE

**19.55** Le Trio avec cor, de Brahms. Avec Michael Thompson, cor ; Rostislav Dubinsky, violon ; Luba Edlina, piano. **Muzzik**

**20.20** Sonate pour piano n° 48, de Haydn. Avec Andrés Schiff, piano. **Mezzo**

**21.00** Classic Archive. Œuvres de Chostakovitch, Wagner. **Mezzo**

**22.45** Musica. Pèlerinage pour Jean-Sébastien Bach. Avec Joanne Lunn, soprano ; Daniel Taylor, alto ; Christoph Genz, ténor ; Gotthold Schwarz, basse. Par le Monteverdi Choir, dir. John Eliot Gardiner. **Arte**

**23.50** Dave Holland Quintet. Au Théâtre musical de Paris, en 1984. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

**17.50** Bonjour tristesse. Peter Kassovitz. **Festival**

**20.30** Rêves de meurtres. Tony Bicat. **Festival**

**20.45** Le Message. Tony Bill. **RTL 9**

**20.50** Meurtres sous hypnose. Gérard Cuiq. **M 6**

**20.55** Judiciaël. Claude D'Anna. **France 2**

**22.15** La Clé des champs. Charles Nemes [2/6]. **TV 5**

**22.30** Le Silence de l'innocent. Mimi Leder. **Téva**

**0.40** Louis Lumière. Eric Rohmer. **Planète**

COURTS MÉTRAGES

**1.05** Stick. Festival de Clermont-Ferrand. *Fini zozo*. Catherine Buffat et Jean-Luc Greco. **Canal +**

SÉRIES

**17.50** Starsky et Hutch. Brad de fer. **RTBF 1**



## Le Petit Sirven illustré

par Pierre Georges

COMME il est assez prévisible que l'on va longtemps entendre parler d'Alfred, autant, dans une héroïque contribution à l'effort d'affaire, participer ici à l'élaboration d'un Petit Sirven illustré, dictionnaire de poche fort utile dans les dîners en ville et les conversations de palais. Précisons cependant que ce fast-maneur n'aurait pas existé sans un emprunt massif et sans vergogne aux œuvres complètes, disponibles en kiosque comme en librairie, de notre agrégé en la matière, Hervé Gattegno.

Ces menues précautions prises, allons-y sans plus tarder. Alfred donc. Alfred Sirven. Sauf à paraître définitivement plouc, soignez votre prononciation ! Ne dites pas, phonétiquement, « Sirveine ». Mais « Sirvin ». Car aussi sûr qu'Alfred a un peu de bon vin dans les veines, aussi attesté est le fait qu'il ne supporte pas qu'on escagasse son patronyme. C'est même à cela qu'il reconnaît ses vrais amis. Car voyez comme l'erreur est tentante. Christine Deviers-Joncour, qui le connaît si bien, a une fâcheuse tendance à l'appeler « monsieur Sirveine ». Roland Dumas, qui le connaît si mal, sinon pour le qualifier de vague « factotum », n'écorce pas, lui, le nom de ce « monsieur Sirvin »

Alfred n'a pas les yeux bleus. C'est un fait établi. Et contrairement à ce qu'affirme, là encore, la pauvre Christine, par ses sens et son lyrisme littéraire égarés, les yeux du fugitif ne sont point de ce bel azur qui eût permis à la garde lancée à ses trousses de l'affubler du sobriquet d'Alfred dit « Zyeux bleus ». Marrons, sont les yeux de Sirven. Aussi marrons que sa dent peut être

dure. Ce qui l'autorisa à confier à des policiers philippins, un rien dépassés, que tout de même « Christine aurait pu relire le livre qu'on lui a écrit ».

Alfred, humaniste formé à la rude école des ressources humaines, naguère chez Moulinex, ne déteste pas la formule pressurée. Deux citations le prouvent. L'une fréquemment utilisée, aux fins de convaincre, consistait à répéter à l'envi : « La vie est courte. Et un accident est si vite arrivé... ». L'autre, admirable, quasi gastronomique, tint dans cette promesse faite un jour à la belle Christine : « Elf, c'est une grosse marmite. On va y faire bouillir nos petits légumes. Et toi tu auras ta cuillère en or. »

Formule à rapprocher évidemment de la fameuse « clef d'or » sésame pour Sam-Suffit de luxe, quai de Béthune. Car Alfred, au parler rocailleux, a le sens de la formule. Ce doux ami des chats et des fleurs, roses en Suisse, orchidées à Manille, ce bonhomme tranquille, de noblesse philippine récente, « Sir Alfred », cet elfe fumeur de havanes, peut tout aussi bien brandir l'atome de dissuasion : « Je les tiens tous. Je peux faire sauter vingt fois la République ! »

Et tout aussi bien user de procédés plutôt farce. Comme celui de réserver sa table au restaurant à Paris sous le nom de « Dumas », nom de jeune fille de sa maman. Ou de truffier ses mille et une opérations, comptes secrets, de noms de code évocateurs « Salade », d'anagrammes « Nersiv », de pseudos ludiques « Oscar ».

Bref un personnage auquel on aurait presque envie, avec la publicité, de crier : « Reviens, Alfred, reviens à la maison ! »

## Bernard Kouchner va être nommé ministre délégué à la santé

Dominique Gillot sera chargée des handicapés et des personnes âgées

**BERNARD KOUCHNER** devait être nommé, mardi 6 février, ministre délégué à la santé. Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés, devait conserver le domaine des handicapés et prendre en charge celui des personnes âgées.

Le retour de M. Kouchner au gouvernement était attendu depuis la fin de son mandat de gouverneur au Kosovo, le 13 janvier. Il avait reçu des engagements en ce sens du premier ministre, avant son départ pour Pristina, qui lui ont été confirmés cet automne, à l'occasion d'une

rencontre discrète avec M. Jospin (*Le Monde* daté 26-27 novembre). Dans un communiqué diffusé lors de son retour du Kosovo, M. Jospin avait loué les « qualités personnelles exceptionnelles de Bernard Kouchner, son courage et sa détermination ».

### DÉCISION ACCÉLÉRÉE

Le premier ministre semble toutefois avoir accéléré sa décision de nomination de M. Kouchner, puis-que, contrairement à ce que M. Matignon a longtemps laissé entendre, il n'a pas attendu les élections municipales et un remaniement plus large

de son gouvernement pour faire de la place au *french doctor*. La définition du « périmètre » de son ministère a fait l'objet d'âpres négociations. Fort de sa nouvelle expérience, M. Kouchner n'entendait pas se contenter du secrétariat d'Etat à la santé qui lui avait été dévolu dans le premier gouvernement Jospin de juin 1997. Mais Elisabeth Guigou avait aussitôt fait savoir qu'il n'était pas question, pour elle, d'abandonner un des pans du super-ministère qu'elle a hérité de Martine Aubry. On s'empresse de préciser, lundi, dans l'entourage de la ministre de l'emploi et de la solidarité, que M<sup>me</sup> Guigou « s'était toujours réjouie à la perspective d'un retour de M. Kouchner » et qu'elle accueillait d'autant plus volontiers son nouveau collègue que « la question du périmètre est réglée ».

Dès son arrivée, M. Kouchner va être confronté à ce qui apparaît aujourd'hui comme l'un des sujets de préoccupation majeurs des Français, à savoir la santé publique – de la polémique sur les risques liés à l'utilisation des téléphones portables à la crise de la vache folle, en passant par la création de l'Agence française de sécurité sanitaire, qui vient en débat mardi après-midi à l'Assemblée nationale. Il devra également assurer le lien avec le milieu médical, au moment où celui-ci manifeste son mécontentement grandissant sur la maîtrise des dépenses de santé. Au moment, aussi, où les médecins sont l'objet de la sollicitude appuyée de la droite et du président de la République, Jacques Chirac, en quête d'une réconciliation avec un électoral qui leur a fait sévèrement défaut en 1997.

### PROFIL

#### LE RETOUR

#### DU « FRENCH DOCTOR »

**RETOUR** vers le futur. Bernard Kouchner, 61 ans, réintègre, comme ministre délégué à la santé, la galaxie du pouvoir. Le détour par le Kosovo où il fut nommé en juillet 1999 comme administrateur civil, haut représentant de l'ONU, lui vaut, un peu plus de dix-huit mois après avoir quitté son poste de secrétaire d'Etat à la santé sous la tutelle de Martine Aubry, de gravir une marche supplémentaire. Entre ce médecin gastro-entérologue de formation et la politique, c'est de toute façon devenu juste une question d'aller-retour.

Nommé une première fois secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi en 1988, il a en effet été successivement secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de l'action humanitaire de 1988 à 1991, puis auprès du ministre des affaires étrangères de 1991 à 1992, puis ministre de la santé et de l'action humanitaire de 1992 à 1993, avant d'être élu

au Parlement européen sur une liste « Europe solidaire ». Devenu membre du Parti socialiste en 1997 après avoir abandonné le Parti radical, dont il a été le président, il s'était vu aussitôt attribué par Lionel Jospin « son poste » : la santé.

Médiatique s'il en est, l'homme est né à Avignon en novembre 1939, là où sa nouvelle ministre de tutelle, Elisabeth Guigou, mène en ce moment une campagne difficile pour les élections municipales. Cofondateur de Médecins sans frontières en 1971, il a créé et présidé, près de dix ans plus tard, Médecins du monde. Le « french doctor » a parcouru le monde, du Biafra au Cambodge, du Salvador au Honduras, en élaborant et en défendant le concept du « devoir d'ingérence », titre de l'un de ses livres paru en 1987. Au fil des ans, il a multiplié les opérations « Un bateau pour... », « un avion pour... », jusqu'à trébucher sur cette image d'un sac de riz porté devant trop de caméras en Somalie. Des années plus tard, après un parcours peu contesté au Kosovo, il revient. A la santé, bien sûr.

Isabelle Mandraud

Pascal Robert-Diard

Paul Benkimoun

## L'armée camerounaise, le bois des Singes et le cardinal

### DOUALA

de notre envoyée spéciale

Elle avait dit : « Venez à mon bureau, je vous montrerai. C'est facile à trouver : au feu rouge Bessenge, près de la pharmacie de la gare, l'hôtel Concorde. C'est au premier. » Le bureau est petit. Au mur, des affiches pour la défense des droits de l'homme. Ni ordinateur ni photocopieuse. Une installation de fortune. Madeleine est là, avec Michel et Maxime, bénévoles à l'association Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT). Ils ont préparé des photographies. Madeleine commente. « Celui-là, Diallo, a reçu une balle par la bouche en début d'après-midi. Il a été jeté en prison où il est mort. Nyemb a été abattu à bout portant et son corps retrouvé par sa famille. » Les photographies défilent – une centaine – qui montrent brûlures, plaies ouvertes, blessures de toutes sortes, visages tuméfiés. Toutes attribuées au Commandement opérationnel, un corps d'exception commandé par le général Mpaï et mis en place à Douala pour protéger la population de la grande criminalité.

Le renforcement du dispositif de sécurité à Douala a été demandé, en début d'année, aux autorités camerounaises par la France après l'assassinat d'un Français, boucher de son état, installé depuis trente ans au Cameroun, tué en plein jour devant témoins, en janvier 2000, pour avoir résisté à des bandits qui en voulaient à sa caisse. La réponse des autorités n'a pas traîné. Mais pour nettoyer la ville du grand banditisme, le Commandement opérationnel a « semé la terreur » pendant un an, raconte Madeleine. « Les gens étaient rafflés à toute heure. On les faisait descendre des cars, bus, voitures ; jusqu'aux élèves que l'on faisait asseoir dans la boue avant de les rouer de coups. Entassés dans des camions, ils étaient amenés à la brigade de gendarmerie de Mboppi ou vers une destination inconnue. » « Le constat est effrayant », écrit, en juin, le cardinal Christian Tumi au gouverneur de la province du Litto-

ral : « Le Commandement devait mettre un terme à la vente d'armes et de munitions aux bandits par des hommes en tenue ; à la location de leurs armes, munitions et uniformes pendant leurs permissions pour des opérations spéciales ; à la création de gangs par des hommes en tenue et à la complicité de certains éléments de la force de l'ordre », qui a permis de mettre la ville en coupe réglée.

### « DES CENTAINES DE DISPARUS »

Au lieu de cela, poursuit le cardinal, « les arrestations arbitraires se sont multipliées et le nombre de disparus atteint plusieurs centaines de personnes ». Un chiffre difficilement vérifiable. Dans une lettre adressée au président Biya, à la suite d'une agression dont il a été victime, l'ambassadeur des Etats-Unis avance le chiffre de quatre-vingts exécutions sommaires. C'était au début de l'année 2000.

Selon Madeleine, les corps ont été laissés à l'abandon à la sortie de la ville. Plus tard, on les a enterrés. C'est dans le bois des Singes, derrière l'hôpital de Douala, qu'a été découvert ce qui ressemble fort à un charnier. Depuis, d'autres fosses ont été trouvées. Combien ? Où ? Madeleine ne s'avance pas trop sans avoir fait ses propres vérifications ; même si des villageois lui ont raconté qu'on les avait obligés à enterrer des victimes.

Le Commandement opérationnel n'a toujours pas été dissous ; mais il s'est fait plus discret. L'ACAT s'apprête à adresser au chef de l'Etat une demande d'enquête internationale sur les exactions commises. Le cardinal Tumi s'y associera-t-il ? Il répond qu'en l'absence de réaction du gouverneur à sa lettre du 16 juin 2000, qui dénonce les « exactions extrajudiciaires, ces homicides illégaux perpétrés sur ordre du gouvernement », les faits seront avérés et une enquête ne sera plus nécessaire. A ce jour, aucune réponse ne lui est parvenue.

Babette Stern

## Football : le président de l'OL est suspendu un mois

**LE PRÉSIDENT DE L'OLYMPIQUE LYONNAIS**, Jean-Michel Aulas, a été suspendu d'un mois de vestiaires d'arbitres par la commission d'appel et de l'éthique de la Ligue nationale de football (LNF), lundi 5 février à Paris. Jean-Michel Aulas, qui est également vice-président délégué de la LNF, comparait pour ses propos jugés déplacés à l'encontre de l'arbitre de la rencontre Lyon-Sedan (2-2) du 29 novembre 2000, Bertrand Layec. « Cela me surprend et m'attriste, car il n'y a rien dans le dossier. C'est le fruit d'une campagne médiatique contre les clubs un peu plus structurés », a déclaré Jean-Michel Aulas à l'issue de la réunion. Il y a simplement eu un échange verbal dans le couloir. Mon attitude tendait plutôt à protéger l'arbitre. Il n'y a pas eu d'insultes. La commission a jugé qu'il fallait faire un exemple. On a l'impression que si des gens sont un petit peu plus puissants que d'autres, ils sont mauvais. »

### DÉPÊCHES

■ **FRANCE/ALGÉRIE** : les ministres de l'intérieur français et algérien ont décidé de renforcer la coopération entre leurs polices dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. A l'issue d'une visite à Alger, Daniel Vaillant a signé un accord qui comprend notamment un programme de stages destinés à améliorer l'« efficacité des services de police ». – (Reuters.)

■ **DIVORCE** : Tom Cruise et Nicole Kidman ont annoncé lundi leur rupture après dix ans de mariage. « En raison des difficultés liées à la poursuite de deux carrières différentes (...), ils en sont arrivés à la conclusion qu'une séparation à l'amiable semblait être le mieux pour chacun d'eux actuellement », a précisé l'agent des deux stars qui sont parents de deux enfants.

tenter l'impossible c'est déjà s'en rapprocher.

On dit que ce qui monte doit forcément retomber un jour. Nous, nous pensons le contraire. Nous pensons que c'est en remettant en question les idées reçues que nous faisons le plus de découvertes. Par exemple : une simple pile à combustible capable de fournir l'énergie nécessaire à l'appareillage électrique d'une BMW série 7 pendant deux semaines sans interruption, des ascenseurs qui utilisent Internet pour rappeler aux ingénieurs qu'il est temps de penser à leur maintenance, un métal d'une résistance extraordinaire et léger comme l'air. Toutes ces idées pouvaient sembler bien saugrenues avant que nous en fassions des produits concrets. Mais c'est précisément quand quelque chose semble impossible que nous pensons qu'y arriver en vaut la peine.

**United Technologies**  
NEXT THINGS FIRST.  
www.fr.utc.com Paris SE:utc  
\*En avant le futur

OTIS CARRIER PRATT & WHITNEY SIKORSKY HAMILTON SUNDFRAND INTERNATIONAL FUEL CELLS





**PORTRAIT**  
« Serial entrepreneur », Stelios Haji-Ioannou a fondé easyGroup, véritable pépinière d'entreprises.  
**P. IV**

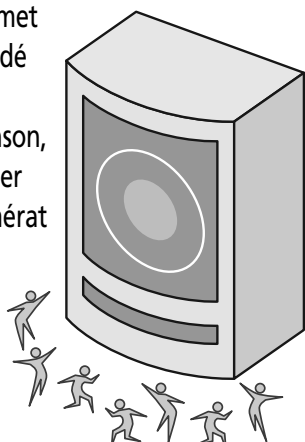
### CITOYEN

Le premier Forum social mondial, qui s'est tenu à Porto Alegre, au Brésil, a jeté les bases d'une reconquête de la communication par la société civile.  
**P. V**



### ENTREPRISES

Internet permet à Virgin, fondé et dirigé par Richard Branson, de réorganiser son conglomérat aux activités multiples.  
**P. VI**

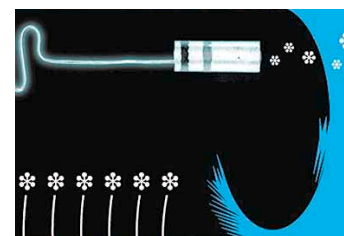


### CYBERCULTURE

Mamoru Oshii, réalisateur de dessins animés japonais, a créé *Avalon*, l'histoire d'un jeu virtuel clandestin tournée en Pologne.  
**P. VII**

### TECHNIQUES

Le Nivotest, petite règle de calcul en carton, permet au skieur d'évaluer le risque d'avalanche.  
**P. VIII**



### ENQUÊTE

## Les maux de la techno

**A la fois séduisantes et pesantes, les technologies de l'information, à forte dose, provoquent bobos et maladies**

À L'IMAGE des virus qui attaquent disques durs et logiciels, l'informatique peut être elle aussi un mal contagieux... pour ses utilisateurs. L'épidémie est insidieuse, et les symptômes divers et variés. Des simples bobos en passant par des pathologies plus lourdes et jusqu'à la dépendance, elle attaque le corps et la tête.

Simple fantasme ou réalité? Les découvertes scientifiques et techniques ont, il est vrai, toujours suscité des peurs. Le chemin de fer, la fée électricité, l'exploration spatiale allaient détraquer environnement et santé. Les nouvelles technologies n'y échappent pas.

Pourtant, au-delà des craintes irrationnelles, la réalité est bien là: les nouvelles technologies et les effets qu'elles engendrent dans la sphère professionnelle, mais aussi dans l'environnement privé, ont une incidence sur la santé.

Cet impact se retrouve chez ceux qui les côtoient dans leur travail à dose plus ou moins mesurée, qu'ils

soient technophiles ou bien technopathes, mais également chez ceux qui les aiment ou qui en ont besoin pour vivre au point de ne plus pouvoir s'en passer et d'en devenir accros. « Chacun a envie de pouvoir téléphoner de n'importe où et n'importe quand, de pouvoir communiquer avec le monde entier et de profiter de la quantité d'informations disponibles sur Internet. Or les limites et les contraintes de ces technologies n'apparaissent que dans un second temps, et sont souvent masquées par le plaisir, indéniable, d'utilisation », explique Yves Lasfargue, directeur de l'Observatoire des conditions de travail et de l'ergostressie.

Ainsi, pour beaucoup, le travail dans un environnement informatisé porte intrinsèquement l'espoir d'un métier plus qualifié, plus autonome, et moins pénible.

En réalité, il signifie également une taylorisation accrue, une surveillance des salariés, une intensification du rythme du travail, qui

peut se traduire par une augmentation des troubles visuels et musculo-squelettiques et des risques de stress. Voir à des situations de cyberdépendance. « Comment ne pas devenir cyberdépendant dans des environnements professionnels qui, de toute façon, ne peuvent se passer de l'informatique et d'Internet en particulier? », s'interroge Isabelle Tisserand, anthropologue médicale et responsable du département des risques sociotechniques au sein du cabinet XP Conseil. « Comment contrôler le phénomène d'addiction alors que nous savons que les temps de connexion à Internet se prolongent dans la sphère privée, lorsqu'on continue à travailler chez soi le soir ou le week-end, ou que l'on s'adonne au télétravail? »

Si la proximité des ordinateurs facilite la cyberdépendance, elle n'en est pas pour autant la cause essentielle. L'utilisation intensive d'Internet cache des causes plus profondes liées à l'histoire de

chaque individu et à son vécu. Internet n'est alors qu'un moyen, un outil comme pourrait l'être l'alcool ou la drogue, pour fuir un problème réel ou compenser un manque.

Médium très « accrocheur », selon le psychologue Jean Garneau, par la quantité d'informations qu'on y trouve, par son caractère interactif et par l'espace de communication qu'il offre, le Web porte en lui tous les ingrédients de la séduction. La frontière entre une utilisation nécessaire et une pratique abusive est par conséquent faible. Tout est question de dosage.

Mais, que ce soit dans le travail ou dans la vie privée, les divers effets négatifs des nouvelles technologies peuvent être atténués par une meilleure communication et une organisation de l'environnement de l'utilisateur. Nouvelles technologies: attention à ne pas dépasser la dose prescrite!

Catherine Rollot



Tête, dos, mains: les usages prolongés de l'ordinateur ou du téléphone portable entraînent des désagréments physiques.

Lire pages II et III



En effaçant les repères géographiques et temporels, l'abus d'Internet et de micro peut se révéler dangereux pour la santé et créer une dépendance. D'où les premiers essais de thérapie.



## SANTÉ ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Au pays des maladies de la high-tech, le stress et la cyberdépendance ne sont pas les seuls maux à empoisonner la vie des utilisateurs. Les usages prolongés de l'ordinateur, des jeux vidéo ou du téléphone portable peuvent entraîner des désagréments physiques des plus légers aux plus handicapants.

DIDAPIX

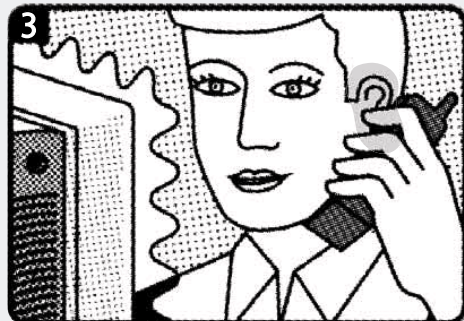


## YEUX

Picotements, sensation de voir « moins bien », larmes, yeux secs... sont dus à une combinaison de facteurs comme : sources lumineuses trop éblouissantes, reflets dans l'écran, intensité et contraste sur l'écran mal réglés, couleurs d'affichage mal choisies, durée du travail ininterrompue.



Plus inquiétant, une équipe de scientifiques allemands vient de mettre en évidence le rôle du téléphone portable dans des cas de cancer des yeux.



## OREILLES

L'usage prolongé d'un téléphone portable peut, chez certaines personnes, provoquer un échauffement de l'oreille ainsi que des rougeurs. Rien de bien grave néanmoins, même si les médecins conseillent de ne pas mettre le son trop fort.



## CERVEAU

Cancer ou non ? La bataille d'experts fait rage sur l'éventuelle dangerosité du téléphone portable et son implication dans des tumeurs cérébrales. Entre études contradictoires et difficultés de mesure, notamment des rayons non ionisants, le flou reste entier.

## Santé et micro: des relations paradoxales

**POUR UN PEU**, on regretterait l'atelier d'usine de grand-papa ! Dans l'univers aseptisé des bureaux, entre ordinateurs, téléphones portables et Internet, sur la moquette gris perle des entreprises, les salariés du tertiaire ont mal de la tête aux pieds. Qu'ils soient physiques, liés à la charge mentale ou psychiques, les risques sur la santé n'ont pas disparu, tant s'en faut. Certes, les dangers et la pénibilité physique ont considérablement diminué, mais à l'inverse les changements des conditions de travail apportés par l'informatique ont engendré de nouveaux maux.

Problèmes physiques d'abord, dus au travail sur écran. Même si personne n'a pu établir une corrélation entre l'apparition de pathologies visuelles et le travail prolongé sur un ordinateur, les symptômes d'inconfort visuel sont fréquents et participent à la fatigue générale de l'utilisateur. De plus, le travail au contact des technologies de l'information et de la communication se fait en général en position assise, ce qui entraîne une contracture des muscles de la nuque, de l'épaule et du dos, et des mouvements répétés de la tête et du tronc.

S'y ajoutent les contraintes biomécaniques liées à l'emploi des outils qui permettent de communiquer avec l'ordinateur comme le clavier ou la souris. Résultat : les troubles musculo-squelettiques (TMS), première cause de maladie professionnelle en France avec 9000 cas, et une progression annuelle de 20%, autrefois apanage du secteur industriel, font aujourd'hui leur apparition dans les bureaux. « D'après les der-

## L'informatisation du poste de travail a mis en relief de nouveaux problèmes de santé

nières statistiques de la CNAM, les TMS reconnus dans le cadre du travail sur écran représenteraient entre 3 et 4% de l'ensemble des TMS, alors qu'aux Etats-Unis elles s'élèvent à 22% », explique François Cail, physiologiste à l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité).

Pourtant, cette statistique française, relativement modeste, ne doit pas faire ignorer l'ampleur du phénomène. « Les pathologies du tertiaire sont encore très mal connues, avertit Michel Berthet, responsable du département santé et travail à l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), mais on a toutes les raisons de croire qu'elles se développent, notamment en raison du fait que l'ordinateur nous rive plus que jamais à notre poste de travail. » Il est vrai que le salarié bouge de moins en moins de son bureau, et même si l'ergonomie du poste de travail s'est améliorée au fil du temps, les sacro-saintes pauses qui lui permettaient de s'aérer la tête et de se dégourdir les jambes ont eu tendance à diminuer, sous l'effet des 35 heures.

Cette sédentarisation s'est accompagnée d'une augmentation considérable du nombre d'informa-

tions à traiter, et ce dans un laps de temps toujours plus court. « Nous sommes poursuivis par les mails, les téléphones portables, estime Bernard Salengro, médecin du travail et fondateur de l'Observatoire du stress de la CFE-CGC. Le travail devient de plus en plus fragmenté, la réflexion et la concentration, de plus en plus difficiles. » Un harcèlement qui peut être source de fatigue mentale, voire de stress.

Nathalie Lecomte, chercheur au Centre de recherches en ergonomie appliquée aux technologies de l'information et de la communication (Creatic) de l'Université libre de Bruxelles, confirme : « Les nouvelles technologies, en affectant le travail de différentes manières, créent de nouveaux schémas de stress qui peuvent prendre des formes très diverses, comme une certaine nervosité, des migraines ou insomnies, jusqu'à des syndromes plus complexes. »

L'augmentation du stress est par exemple reconnue comme génératrice de troubles musculo-squelettiques. La culture de l'urgence, la réduction des communications verbales, la dématérialisation du travail et l'accroissement de l'abstraction, la gestion des pannes, sont quelques-uns des changements avec lesquels les salariés doivent désormais se collecter. De même, l'univers de travail dans lequel ils évoluent s'est considérablement modifié : la frontière entre vie privée et travail est de moins en moins nette.

« On a son bureau dans la poche », s'exclame Bernard Salengro. Et l'informatisation a tendance à isoler les salariés. Pour Michel Berthet,

« quand chacun est retranché derrière un écran, le regard de l'autre peut moins jouer, l'entraide est moins facile à développer », d'où un sentiment d'isolement qui peut participer au stress. Face à cette nouvelle donne, les employés réagissent avec plus ou moins de bonheur et de facilité. « Pour certains, la confrontation à de nouveaux outils de travail est une source de stress, alors que pour d'autres, elle représente plutôt un défi technologique, qui a quelque chose de très attrayant et de très motivant », souligne Nathalie Lecomte.

Les relations entre les nouvelles technologies et la santé sont donc complexes et paradoxales. Complexes parce qu'elles s'inscrivent dans un environnement de travail fait de multiples risques, ceux qui sont liés à l'utilisation des NTIC ne représentant qu'une partie de la situation de travail d'un salarié. Paradoxales, enfin, car dans l'absolu elles peuvent participer à l'épanouissement du salarié et, au-delà, à son bien-être, en rendant son travail moins pénible et plus agréable.

Catherine Rollot

## Glossaire

## TMS

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont un ensemble d'affections survenant au niveau de toutes les articulations (épaule, coude, poignet, main, doigt, genou, cheville, pied) et engendrées par des gestes répétitifs (sur-sollicitation des muscles ou des tendons).

## Technopathe

Personne ayant des difficultés pour percevoir la réalité représentée sur les écrans. Elle a aussi des difficultés à appréhender l'interactivité. Selon différentes estimations, cette pathologie toucherait 15 à 20% de la population française totale.

## Ergostressie

Du grec *ergon* (travail physique) et de l'anglais *stress* (tension). Concept développé notamment par Yves Lasfargue, qui propose une nouvelle manière de mesurer la densité du travail en prenant en compte à la fois la fatigue physique, la fatigue mentale, le stress et le plaisir.

## Conduite addictive

Comportement répétitif plus ou moins incoercible et nuisible pour la santé. On parle notamment de ce type de conduite pour la toxicomanie, la boulimie ou l'anorexie.

## Cyberdépendance

La cyberdépendance s'applique aux personnes qui font un usage compulsif de l'Internet, que ce soit sur des sites de jeux, de sexe, ou de Bourse, et plus généralement de tout ce qui touche à l'informatique (mail, ordinateur...).

## Soigner l'organisation en entreprise

LE CADRE de travail est souvent attrayant, baies vitrées et mobiliers ergonomiques, et pourtant le cœur n'y est pas. Au détour de leurs consultations, la plupart des médecins du travail constatent une montée des troubles psychologiques dans le tertiaire, sous l'effet, notamment, de l'utilisation des technologies de l'information. Un constat qui, semble-t-il, n'est pas étranger aux entreprises, selon les résultats d'une enquête réalisée par l'institut Louis-Harris en juin 2000 pour le compte de la société de travail temporaire VediorBis. 71% des entreprises interrogées se déclarent en effet préoccupées par l'augmentation du stress et des cadences.

Pour autant, comme le confirme Bernard Salengro, médecin du travail et fondateur de l'Observatoire

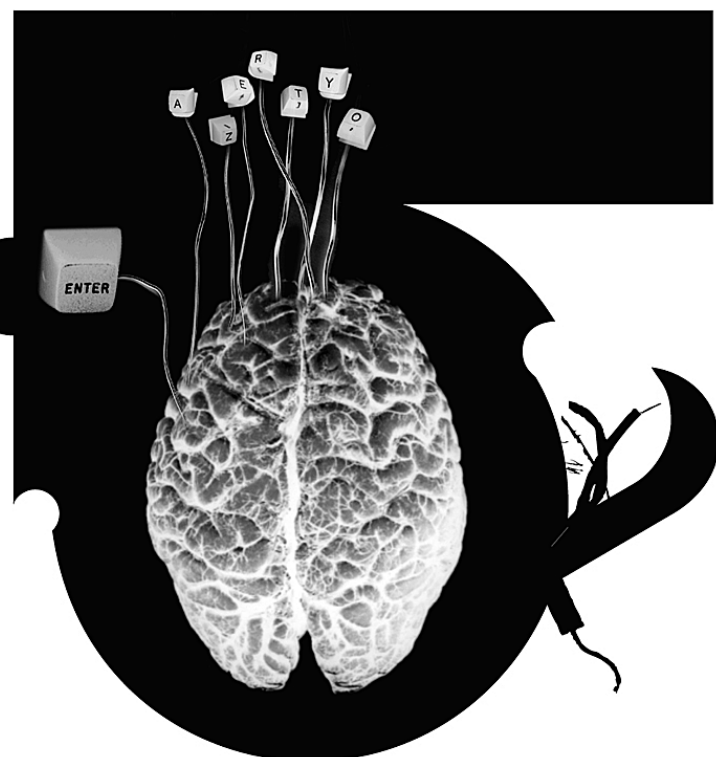
## Les entreprises se contentent au mieux de soulager les maux psychiques de leurs salariés

du stress de la CFE-CGC, « rares sont celles qui ont pris des mesures sérieuses pour le réduire ». En effet au-delà d'une prise de conscience sans doute accélérée par la mise en place des 35 heures et des effets d'annonce, en particulier, de certaines start-up qui proposent exer-

cices de relaxation et musique douce pour leurs cadres, les entreprises adoptent un profil bas.

Et pour cause. « On ne parle du stress que depuis cinq ans en France, souligne Yves Lasfargue, directeur de l'Observatoire des conditions de travail et de l'ergostressie, et aucune disposition sur ce sujet n'est prévue dans le code du travail. »

Facile, dans ces conditions, de nier le problème ou de le reporter sur l'individu. « C'est un problème de compétences, entend-on encore dire trop fréquemment », déplore Bernard Salengro. Pis, comme l'avoue Ivan Béraud, secrétaire général du syndicat Betor-Pub CFDT, présent dans bon nombre d'entreprises de la nouvelle économie, « les représentants du personnel n'ont pas travaillé sur ces questions. Et malheureuse-



PATRICK LINDSAY

ment, les syndicalistes ont souvent un peu la même réaction que les DRH ou les managers, en considérant que c'est un problème personnel ».

Dans ce contexte, il faut attendre bien souvent que les conditions de travail soient suffisamment mauvaises, comme c'est le cas dans la plupart des centres d'appel, pour que salariés et organisations syndicales montent au créneau. « Dans ce type d'entreprises, l'accumulation de problèmes de TMS, d'environnement de travail comme le bruit et de stress est telle que le problème est collectif et donc plus facilement fédérateur », poursuit Ivan Béraud.

Il serait pourtant faux de dire que le sujet est complètement ignoré par les entreprises du tertiaire. Pourtant, même celles qui se disent les plus concernées par les pro-

blèmes de charge mentale, à l'image d'IBM ou Aventis, visent à diminuer les symptômes du stress sans s'attaquer à sa source.

« Rarissimes sont les entreprises qui travaillent sur leurs problèmes organisationnels. La plupart, même si leurs actions sont louables, médicalisent les problèmes de stress, en partant du principe que le stress est d'abord dû au cadre, à sa façon de s'organiser, de manger ou de se détendre, explique Yves Lasfargue. Or soigner le côté comportemental n'est pas inefficace mais reste très marginal par rapport aux raisons profondes. » Marginal mais certainement beaucoup plus facile à mettre en place que la remise en question de l'organisation collective du travail.

C. Ro.

## Les clés

## 120 000 francs

C'est le coût moyen supporté par la Sécurité sociale pour chaque patient souffrant d'une affection périarticulaire en 1994.

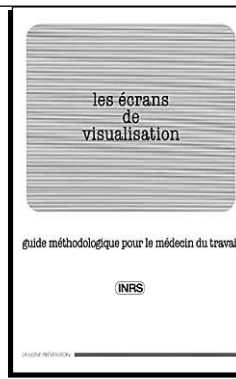
■ Source : INRS.



DAVE LAJIDE

« En ce qui concerne les rayons X, les ultrasons, les champs électrostatiques, les mesures révèlent soit des niveaux proches du seuil de détection, soit des niveaux inférieurs aux valeurs limites d'exposition admises. »

■ Dr François Muller, médecin du travail dans le Bas-Rhin.



## « Les Écrans de visualisation », de F. Cail et P. Méreau

Réalisé en liaison avec des médecins et des ophtalmologistes, ce guide tente de faire la synthèse des connaissances et des méthodes nécessaires à la mise en pratique des textes réglementaires. Editions INRS, 45,92 francs (7 euros), décembre 2000, disponible auprès de l'INRS.





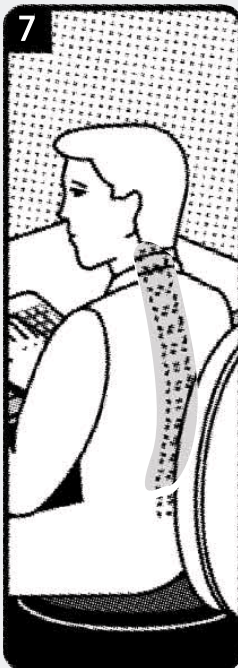
### COU ET ÉPAULES

Un clavier placé trop haut, par rapport au coude, un écran positionné trop haut ou trop bas par rapport au niveau des yeux, ainsi que des documents installés à plat sur le plan de travail peuvent entraîner des douleurs dans cette zone. C'est souvent là que se loge le stress.



### MAINS ET POIGNETS

Tendinites et syndrome du canal carpien peuvent survenir à cause d'une force ou d'une vitesse de frappe excessives. L'emploi de la souris peut constituer aussi une source de troubles musculo-squelettiques (TMS) si l'utilisateur la serre trop fort ou si elle est mal adaptée à la taille de sa main.



### DOS

La plupart des problèmes liés au dos se retrouvent au niveau de la nuque à cause de la fixation de la posture face à l'écran. Les douleurs lombaires sont la conséquence d'un mauvais aménagement du poste de travail, ce qui entraîne des attitudes physiques qui ne sont pas naturelles, et donc génératrices de douleurs musculaires et osseuses.

## Le filon des thérapies en réseau

« JE NE SAIS vraiment pas quoi faire. Il y a un an, j'ai rencontré un homme passionné d'informatique vraiment charmant. Au début, nous sortions beaucoup, au cinéma, chez des amis. Il m'a dit qu'il était passionné du jeu Everquest. Il a commencé à y jouer le soir, le samedi et le dimanche. Aujourd'hui, il ne fait que ça. Il a même préféré dépenser près de 3 000 francs pour acheter un personnage du jeu aux enchères plutôt que de faire un voyage romantique avec moi. Aidez-moi. »

Ce message, déposé sur le forum de discussion américain consacré à la cyberdépendance, est l'un des nombreux témoignages de personnes désemparées par le comportement d'un proche. Des parents, des épouses ou des maris et bien entendu des « malades », qui ont trouvé avec Internet un moyen rapide, anonyme et direct de parler d'un problème douloureux sans avoir à se rendre chez un médecin ou un psy.

### Les sites pour détecter et soigner les cyberdépendants se multiplient

Depuis près de quatre ans pour les plus anciens, une multitude de sites exploitent ainsi le filon des maladies relatives à l'usage compulsif du Réseau. Avec plus ou moins de sérieux. Certains proposant juste des analyses sur le phénomène. D'autres se transformant en cliniques virtuelles avec consultation en ligne par l'intermédiaire de webcam, questionnaires d'évaluation et discussions, souvent payantes, avec des psychothérapeutes.

Américains et Canadiens sont sans aucun doute les plus avancés sur la question. Jean-Pierre Rochon, psychologue établi à Montréal,

anime depuis 1997 Psynernautes, un site consacré à « toutes les formes de dépendance », et prépare un livre sur celles liées à l'Internet. « J'ai déjà traité une centaine de patients atteints de ce type de symptôme, la plupart pour une dépendance au sexe et aux jeux sur Internet. Une grande majorité est venue par l'intermédiaire de parents ou d'amis. » Pour ce spécialiste, le Web sert à prendre contact avec les malades. Pas question de thérapie à distance. « J'oriente les patients vers l'un de mes deux cabinets. Je fais aussi quelques déplacements. Mais le but, c'est de soigner les symptômes profonds qui mènent à la dépendance. »

Souvent critiqué pour son opportunisme, le très médiatique docteur Kimberly Young, responsable du Center for Online Addiction, la plus connue des cliniques virtuelles, réfute l'idée qu'on ne peut pas soigner en ligne. Dans son centre, les patients ont le choix entre une thérapie par téléphone (630 francs les 50

minutes), par mail (180 francs pour une réponse, 420 francs pour trois) et par messagerie instantanée (630 francs les trois sessions).

Face aux critiques de nombreux de ses confrères, Kimberly Young avoue quand même que « le Web n'est qu'une partie [du travail] » et qu'il existe aussi « des traitements en réel ». Car, comme le montrent certains messages laissés sur les forums de discussion, la cyberdépendance mérite plus qu'un simple diagnostic en ligne. Psychologues et autres psychanalystes savent en effet très bien que rien ne remplace une consultation de visu. Et que le Web, à cause de l'anonymat qu'il induit, ne constitue qu'un filtre déformant dans l'appréhension des causes profondes de la cyberdépendance.

Guillaume Fraissard

■ [www.psynernautes.com](http://www.psynernautes.com)  
■ [www.netaddiction.com](http://www.netaddiction.com)

## Une cyberdépendance bien réelle

ILS SONT QUINZE. Quinze patients à avoir poussé les portes du centre Monte-Cristo de l'hôpital Laennec, à Paris. Spécialisé dans le traitement des dépendances, le centre s'occupe essentiellement des toxicomanes, qu'ils soient consommateurs de drogues dures ou sportifs accros au dopage. Mais, depuis 1998, son directeur, le docteur William Lowenstein, et son équipe accueillent un nouveau type de population: les cyberdépendants.

Si le chiffre peut paraître dérisoire, il est révélateur d'un phénomène nouveau et encore peu pris en compte par la médecine. A savoir la multiplication du nombre de personnes pour qui l'informatique entraîne des pratiques addictives nécessitant un traitement médical. Il montre surtout que la cyberdépendance n'est pas qu'un mot à la mode, ni même un mythe.

« Aujourd'hui, explique William Lowenstein, dont les travaux sur le traitement des addictions sont mondialement reconnus, les personnes qui sont venues l'ont fait parce qu'elles étaient consommatrices de produits stupéfiants en plus d'être cyberdépendantes. Nous avons eu par exemple un patient qui, pour soutenir sa production dans le domaine de l'informatique, prenait du Survector [un antidépresseur]. Quand il a essayé d'arrêter, la question de la poursuite de son travail s'est posée. Il s'est alors aperçu qu'il ne pouvait plus faire sans conduite dopante. »

### Des internautes perdent jusqu'à leurs repères temporels et géographiques

Quand ils viennent à Monte-Cristo, ces nouveaux « drogués » se trouvent bien souvent sur le fil du rasoir, en proie à d'extrêmes tensions. Des tensions qui ne sont pas seulement perceptibles dans leur travail mais aussi dans leur vie sociale et privée. Comme des consommateurs d'héroïne ou de cocaïne. « Nous sommes face au même phénomène qu'avec les drogues classiques, résume William Lowenstein. L'addiction à la télévision ou à Internet est un moyen de se cacher la réalité. Pendant que vous faites cela, vous ne pensez pas à ce qu'il y a de plus douloureux dans votre tête. »

Une analyse partagée par Jean Garneau, psychologue québécois, animateur du site redpsy.com: « Les technologies ne font rien en elles-mêmes. Elles n'ont pas plus la capacité de rendre quelqu'un dépendant que l'automobile ou le téléphone. La dépendance est le fait de la personne et non de l'objet que la personne a choisi pour compenser ou éviter. » Et William Lowenstein de

citer également le cas de hackers embauchés par des entreprises pour tester des systèmes de sécurité qui en sont arrivés aux amphétamines pour accomplir leur mission dans les temps. Sans parler des comportements que cela implique. « Ils éprouvent des sensations palpitantes comme lors d'un vol, sauf que là il y a une acceptation officielle et une rémunération », précise-t-il.

Un peu désemparée, au début, par une population qu'elle connaissait mal, l'équipe du centre Monte-Cristo a petit à petit mis en place une grille de lecture pour comprendre la cyberdépendance. Elle s'est aperçue que, comme pour les drogues classiques, on pouvait rapidement perdre ses repères temporels et géographiques face à un ordinateur. Les jeux vidéo ou Internet seraient même plus dangereux car ils induisent une notion d'infini.

« Avec Internet, il y a une disparition totale de la géographie conventionnelle, analyse William Lowenstein. Vous pouvez être partout, tout le temps. La grande difficulté pour certains patients étant alors d'être capables de débrancher leur ordinateur et de quitter un monde qui continue à vivre sans eux. Et surtout, d'être capables de dire stop sans se sentir abandonnés. »

Entre 20 et 30 ans, majoritairement masculins, hyperactifs avec des parcours professionnels bien remplis, les cyberdépendants admis à l'hôpital Laennec sont, d'après les

soignants, des personnes qui ont besoin de sentir le monde autour d'eux mais qui ressentent une solitude permanente. Un manque aggravé par le sentiment de puissance que peut procurer Internet. Isabelle Tisserand, anthropologue médicale et responsable du département des risques sociotechniques au sein du cabinet XP Conseil, analyse cette dépendance: « Le Réseau procure plaisir, pouvoir et performance. Plaisir car vous pouvez toujours ramener des informations nouvelles. Pouvoir car vous avez l'impression de maîtriser la communication et le temps. Performance car vous pouvez travailler plus vite et plus longtemps. »

Si la compréhension de la cyberdépendance se met peu à peu en place, sa détection et son traitement, eux, n'en sont qu'à leurs balbutiements. « Dans le cas d'une personne qui consomme en plus des drogues, nous procédons par étapes, commente William Lowenstein. Nous essayons de voir ce qui dérange le plus et on s'appuie sur la souffrance exprimée en premier. » Le praticien aimerait également mettre en place un système de détection dans d'autres centres hospitaliers ainsi que chez les médecins généralistes. Un projet en ce sens devrait voir le jour prochainement en partenariat avec la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt).

G. F.

## Le top des réseaux

### www.anact.fr

Le site de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) fait le lien entre la santé et le travail. Sa collection « Etudes et documents » est disponible en téléchargement gratuit, et propose ainsi des dossiers dans de nombreux secteurs (technologies de l'information et de la communication, mais aussi manutention, agriculture, industrie...). Le réseau que fédère l'Anact met au service des entreprises plus de 130 intervenants destinés à offrir leurs compétences.

### www.inrs.fr

L'Institut national de recherche et de sécurité s'occupe de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. La rubrique des dossiers donne un panorama assez large des risques dans de nombreuses situations, avec un exposé minutieux des normes légales en la matière.

### www.meditrav.com

Le site des médecins du travail francophones s'est donné pour vocation de réunir toutes les informations concernant la médecine et le travail. Législation, normes, formations, dossiers, matériels... : le site frôle l'exhaustivité, et les renseignements fournis sont accessibles au grand public.

### europe.osha.eu.int/home/fr

L'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail centralise les données et « coordonne depuis 1997 un réseau avec les points focaux de tous les Etats membres de l'Union ». Son conseil d'administration regroupe des représentants des gouvernements et de la Commission, des organisations d'employeurs et de travailleurs de tous les Etats. Peut-être un embryon d'harmonisation européenne des conditions de travail.

Une sélection de Yann Bernal



### Trois questions à...

#### Jean Garneau

**1 Vous êtes psychologue, spécialiste au Québec des problèmes liés à l'usage des nouvelles technologies. Pensez-vous que des personnes puissent se sentir exclues parce qu'elles ne maîtrisent pas l'informatique et les réseaux ?**

Les technologies n'excluent pas plus les personnes que les autres dimensions de la vie et de l'environnement. Les unijambistes ne peuvent pas facilement devenir d'excellents cavaliers. Chaque type d'activité a ses spécialistes et ses cercles fermés ; ceux-ci se donnent souvent une supériorité sur les non-initiés en utilisant un langage hermétique qui leur permet de se reconnaître entre eux. La technologie n'est qu'un des nombreux domaines où l'on observe régulièrement ces phénomènes sociaux. Mais il y a peut-être quelque chose de particulier dans le domaine de l'informatique en général et d'Internet plus précisément. Les personnes qui ne sont pas encore initiées à ces secteurs se retrouvent dans une situation difficile qui n'arrive pas par hasard ou par accident. Elles ne sont pas attirées par la technologie et, dans la plupart des cas, elles en ont une crainte générale qui s'appuie essentiellement sur leur ignorance. L'ennui, c'est qu'il devient de plus en plus évident qu'on ne peut se passer d'ordinateur ou d'Internet sans subir une perte importante, principalement l'efficacité dans l'écriture ou le calcul et l'accès à l'information.

**2 Avez-vous déjà observé des patients qui se trouvaient dans cette situation ?**

Je n'ai jamais vu de patients pour qui c'était un problème majeur. C'est toujours bien secondaire comparativement aux autres questions que nous traitons. Le sentiment d'exclusion est présent, mais il me semble que c'est plus le sentiment d'incompétence ou d'incapacité qui domine. C'est la classique peur des machines qui fait qu'on s'en approche comme s'il s'agissait d'une bombe qui va éclater dès qu'on va faire la moindre erreur. Une peur que les enfants d'aujourd'hui n'ont pas. L'enfant aborde la machine avec une espèce de confiance de base ; le fait de presser sur un bouton va avoir un effet quelconque, un effet qui sera prévisible à compter du moment où l'on aura observé cet effet en faisant l'expérience.

**3 Les discours actuels autour de la fracture numérique, notamment, ne contribuent-ils pas à engendrer du stress chez les personnes mal adaptées aux nouvelles technologies ?**

Il est de plus en plus évident que les personnes qui sont dans cette situation ressentent une forte pression. Celle-ci vient-elle de l'extérieur ou de l'intérieur ? La réponse n'est pas si claire. Ces gens ont le sentiment que la pression vient de l'extérieur, mais il n'est pas facile de le vérifier car les actions réelles où quelqu'un fait pression sont relativement rares. C'est plus, je crois, le fait que les autres en parlent entre eux (d'Internet, de ce qu'ils y ont trouvé, etc.) qui stimule une forme d'envie. Cette envie vient en conflit avec une force inverse qu'on pourrait intituler la crainte de la technologie. La tension et le stress sont probablement les résultats de ce jeu de forces intérieures.

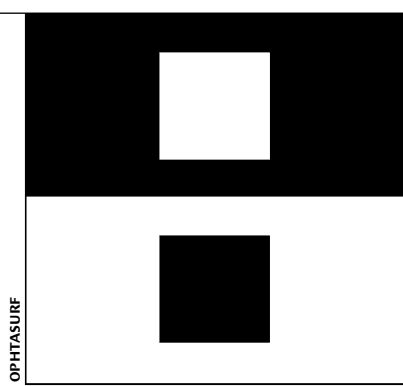
Propos recueillis par Guillaume Fraissard

■ [www.redpsy.com](http://www.redpsy.com)

### Entre 60 et 70 %

C'est le taux de salariés qui utilisent des écrans (à des fins professionnelles ou pas). La proportion approche les 100 % dans certains secteurs tertiaires (banques, assurances...).

■ Source : Insee.



« Un travailleur ne peut être affecté à des travaux sur écran de visualisation que s'il a fait l'objet d'un examen préalable et approprié des yeux et de la vue par le médecin du travail (...). »

■ Article 6 du décret du 14 mai 1991 fixant l'obligation des employeurs quant aux personnels utilisateurs d'écran informatique.

### Cyberdépendance

« Près de 6 % des usagers d'Internet souffrent d'une façon ou d'une autre de dépendance à Internet. »

■ Dr David Greenfield, psychologue américain et chercheur.

**PRÉCISION.** Une erreur s'est glissée dans la brève « Caramail superstar » dans notre numéro du 24 janvier 2001 (page 3). Le chiffre attribué par erreur à Media Metrix, de Jupiter MMXI, était en réalité un calcul effectué par l'Institut Cybermétrie.



# L'homme des affaires faciles

## Stelios Haji-Ioannou a fondé easyGroup, véritable pépinière d'entreprises

À 33 ANS, Stelios Haji-Ioannou a accompli dans le monde des affaires ce que d'autres mettent toute une vie à réaliser. D'easyGroup, sa pépinière d'entreprises, toutes amarrées à la Toile, sont déjà sortis une compagnie aérienne (easyJet), un comparateur de prix sur Internet (easyValue), une entreprise de location de voitures (easyRentacar), un service de messagerie électronique (easy.com).

Sans oublier une chaîne de cybercafés (easyEverything), dont le dernier a ouvert ses portes le 19 janvier 2001, à Paris, dans un tintamarre médiatique d'une rare intensité. Les médias n'étaient, d'ailleurs, pas seuls au rendez-vous. Fort d'une vaste campagne d'affichage sur les murs de la capitale, le dernier rejeton de Stelios Haji-Ioannou a connu, dès son ouverture, une affluence record. Et deux semaines plus tard, easyEverything Paris affiche toujours complet.

### UN « SERIAL ENTREPRENEUR »

Un succès tapageur largement partagé par easyJet. La jeune compagnie de transport aérien affiche en effet un chiffre d'affaires de 2,65 milliards de francs et pèse pas loin de 13 milliards de francs. Après cinq ans d'existence, easyJet possède une flotte de 20 Boeing, et une trentaine d'appareils ont été commandés pour 2004. Ebouffant succès pour cet homme qui aime à se définir comme un « serial entrepreneur ». « Je ne suis qu'une boîte à idées, précise-t-il. Je construis des projets mais dès que les entreprises sont rentables, je préfère tout déléguer. » Visage poupin, sourire carnassier, l'homme est gourmand de nouvelles affaires, voire vorace.

A Londres, il vit à l'hôtel, « deux ou trois jours par semaine », possède une maison à Monaco, « pour l'été », une autre à Athènes, et passe le plus clair de son temps en déplacement. Il vient, il va, inaugure, répond aux journalistes, tape dans le dos de ses collaborateurs épuisés et repart. « Je ne peux pas toujours voyager sur easyJet, parce que nous ne desservons pas encore tous les pays, mais en tout cas, je ne voyage jamais sur British Airways », précise-t-il, en référence à son contentieux avec la compagnie aérienne britannique.

En effet, en 1997, après avoir laissé entendre une possible entrée dans le capital d'easyJet, celle-ci lance Go, une compagnie bon marché, positionnée sur le même secteur. Pour Stelios, c'est un coup bas. Aussitôt, il attaque British Airways pour « abus de position dominante ». « Le procès est toujours en cours, mais nous avons d'ores et déjà gagné la ba-



WALTER

taille puisque Go est à vendre », précise, hilare, l'homme d'affaires grec. EasyJet est en effet en bonne voie de remporter l'âpre combat qu'elle livre à la créature de British Airways. « Ténacité » mais aussi « dynamisme » et « rigueur » : trois qualificatifs qui, pour l'un des membres de sa garde rapprochée, cernent le mieux le personnage.

Rien, pourtant, n'a jamais contraint Stelios – « tout le monde m'appelle ainsi » – à courir avec tant de hargne après le succès. En 1992, à vingt-cinq ans, ce fils d'un riche armateur grec est déjà bien placé dans l'organigramme de la Troodos Shipping Company, l'entreprise familiale. Mais il faut plus que la Grèce, « un pays magnifique, mais trop petit pour les affaires », et les promesses de confortables revenus pour retenir Stelios à Athènes. L'année 1995 sonne l'appel du large. « Mon père m'a donné 5 millions de livres sterling [50 millions de francs environ] pour monter easyJet, raconte-t-il. Mais il m'a tout de même fallu en réunir, au total, 40 millions pour lancer la compagnie ! » A 28 ans, il passe ses premières commandes à Boeing.

Très vite, la Toile devient l'entremetteur commercial idéal. « Aujourd'hui, précise Stelios, près de 80 % de nos passagers commandent leurs billets sur Internet. » Et c'est exclusivement sur le Réseau que sont

recrutés les clients d'easyRentacar. Mais les idées de Stelios ne s'arrêtent pas là. « Yield management » (gestion du rendement) et « no frills » (pas de chichis) sont les maîtres mots de l'homme d'affaires grec. Le « yield management » est l'application du principe de l'offre et de la demande à toute transaction. Par exemple, dans les cybercafés easyEverything, pour 10 francs, l'internaute pourra surfer pendant six heures ou un quart d'heure, selon la taille de la file d'attente.

### « CYNIQUE, GÉNIAL... »

« Pas de chichis » : l'autre obsession de Stelios est de faire simple, le plus simple possible. Tout doit être facile d'accès et d'utilisation, quitte à flirter souvent avec le rudimentaire. Souvent comparé à Richard Branson, le volubile patron de Virgin, Stelios mène toutefois ses affaires dans un tout autre état d'esprit. Certes, les méthodes sont comparables : asseoir la réputation d'une marque sans lui associer un métier précis. Mais pour Stelios, tout doit confiner au minimalisme le plus strict.

EasyRentacar loue des voitures, mais n'a qu'un modèle en magasin. EasyJet transporte ses clients mais ne leur servira pas le moindre plateau-repas. Même constat à easyEverything Paris : le cybercafé – qui est plutôt un point d'accès public

au Réseau – est froid, fonctionnel, aussi peu convivial qu'une pharmacie. Un endroit qui ne reflète que très peu la méridionale personnalité de son propriétaire.

Après l'une de ses premières apparitions publiques en France, le 5 décembre 2000, au cours d'un « First Tuesday » – les rencontres emblématiques de la nouvelle économie –, certains membres de l'auditoire l'avaient décrété « joyeusement cynique », « génial », ou encore « incroyablement charismatique ». Et pour cause. Peu avare de bons mots, suffisamment sûr de lui pour annoncer le lancement d'un comparateur de prix sur Internet alors que les mots « faillite » et « dépôt de bilan » étaient sur toutes les lèvres, il avait imposé un silence religieux à une assemblée dissipée.

Mais ce qui avait, alors, le plus fasciné l'audience, c'est l'étrangeté de cet homme, sorti d'un confortable giron familial pour monter sa propre affaire. Pourquoi ? La question le fait toujours sourire. « Parce que, explique l'intéressé, à force d'avoir les jesses posées sur une chaise, on finit par s'ennuyer. »

Stéphane Foucart

www.stelios.com

RETROUVEZ NOS PORTRAITS SUR  
interactif.lemonde.fr

## Carnet interactif

### Hubwoo.com

Jean-François Moreau (40 ans) est nommé directeur des ventes de l'opérateur européen de places de marché privatives. Diplômé de l'École supérieure d'électricité (Supelec), il a travaillé pour GIXI-CISI Ingénierie, le groupe SG2, Cap Gemini, Numetrix et SAP.

### BTLookSmart

Emmanuelle Siary (31 ans) est promue directrice du développement dans la filiale française de ce groupe qui conçoit des annuaires Internet locaux et des solutions de recherche. Diplômée de l'European Business School, elle a débuté sa carrière chez British Telecom.

### OpinionWay

Diplômée de l'Essec et de sciences politiques, Emmanuelle Flobert (33 ans) sera en charge du développement de l'expertise d'OpinionWay dans le domaine de la santé. Elle était chez Aventis-Pharma après quatre ans passés chez L'Oréal.

### A bon droit

## Les limites des forfaits illimités

ALORS QUE le fournisseur d'accès à Internet Free Surf était condamné le 9 novembre 2000, par un tribunal d'instance parisien, à la requête d'abonnés à son forfait illimité, c'est au tour d'AOL France d'avoir affaire aux protestations et procédures d'abonnés mécontents. Comme d'autres fournisseurs d'accès, AOL France propose des forfaits dits « tout compris illimité » au prix de 99 francs, mais semble avoir été surpris par le succès de cette formule auprès des internautes, au point que le nombre et la durée des connexions auraient dépassé la capacité de son réseau.

A l'automne dernier, AOL France avait décidé de prendre plusieurs mesures pour remédier à cette situation, et notamment l'augmentation de son service clientèle, le report de campagnes publicitaires initialement prévues et la mise en place de « mesures techniques pour gérer de manière équitable le trafic aux heures de forte affluence ». Or la mise en œuvre de ces mesures s'est traduite par l'instauration d'office de sessions limitées, au moyen notamment de « timers » qui déconnectent automatiquement les internautes après un certain temps de connexion (entre 30 et 122 minutes, selon certains utilisateurs). Cette limitation a conduit plusieurs abonnés mécontents à adresser à leur fournisseur d'accès une lettre de mise en demeure – dont un modèle est disponible sur Internet –, afin que le forfait Internet illimité soit respecté à la lettre.

En décembre 2000, un abonné d'AOL est allé plus loin et a saisi, sur requête, le tribunal d'instance de Loudéac d'une demande d'injonction de faire, à laquelle il a été fait droit. Par ordonnance du 1<sup>er</sup> décembre, le juge d'instance a fait injonction à AOL de remplir ses obligations contractuelles et de supprimer, dans un délai d'un mois, toute limitation de connexions, notamment ses « timers ».

Le fournisseur d'accès n'ayant pas donné suite à cette injonction, l'affaire a de nouveau été soumise au tribunal d'instance, cette fois-ci de façon contradictoire, lors d'une audience qui s'est tenue le 12 janvier 2001. Au cours de cette audience, AOL a fait valoir que la très grande majorité des abonnés à son forfait illimité étaient pleinement satisfaits et que les plaintes émanaient en réalité « d'internautes très intensifs ».

Le fournisseur précise encore que les modulateurs de sessions apparaissant sur les écrans de ces internautes n'affectent que 3 % des abonnés et que « le caractère illimité du service était conditionné contractuellement par la disponibilité du réseau ». Le tribunal de Loudéac devrait rendre sa décision au mois de mars, alors que d'autres tribunaux sont également saisis de procédures similaires. De son côté, l'Association des internautes médiateurs (ADIM), qui s'est donné pour objet de défendre les intérêts des internautes français, expose sur son site qu'elle ne s'estime pas satisfaite des propositions faites par AOL et qu'elle a décidé de s'adresser à la justice pour demander « la disparition des mécanismes des sessions », « la suspension de la prise de nouveaux abonnés sur le réseau » et le remboursement aux abonnés actuels de leurs mensualités d'abonnement à l'offre illimitée « jusqu'à ce que le réseau soit stabilisé ».

Alain Hazan, avocat à la cour

www.adim.asso.fr

### LE TOUR DU MONDE DES CYBERCAFÉS

### CETTE SEMAINE EN ÉQUATEUR

Inauguré en février 1998, Papaya.net est devenu le plus grand cybercafé sur la place de La Mariscal, le quartier touristique de Quito. Le haut lieu de l'Internet équatorien abrite effectivement 25 micro-ordinateurs, dont 4 équipés de NetPhone, la téléphonie via le Réseau.

### ÉTAT DE SIÈGE À QUITO

NetPhone est si demandé qu'il est courant de voir une longue file d'attente devant l'établissement. Coût du service : 0,80 dollar l'heure, soit environ 6 francs. Les Équatoriens profitent de la téléphonie sur IP (Internet Protocol) pour contacter à moindre coût leurs proches à l'étranger. La crise économique qui frappe l'Équateur depuis un an, en effet, poussé un million de personnes à émigrer. La dollarisation de la monnaie nationale (le sucre), l'incompétence et la corruption du pouvoir en place (avec une valse de six présidents en trois ans) ont mis à genoux ce petit pays pourtant riche en ressources naturelles. A la pauvreté s'ajoute une violence endémique, quotidienne, omniprésente. Désormais, à Quito, les internautes surfent sous la protection de gardes armés.

Papaya.net  
Calama 413 y Juan Leon Mera  
QUITO, ÉQUATEUR



ALAIN-GILLES BASTIDE



# Cybercitoyens du monde, unissez-vous!

**A Porto Alegre, les activistes d'Internet ont posé les bases d'une reconquête de la communication par la société civile**

**PORTO ALEGRE (Brésil)**  
de notre envoyé spécial

Le monde n'a pas été construit en une semaine, mais en cinq jours. Du 25 au 30 janvier 2000, les participants au premier Forum social mondial sont venus dans la capitale de l'Etat de Rio Grande do Sul, dans le sud du Brésil, apporter leur pierre à l'édification d'« un autre monde possible ». Sur l'immense parvis de l'université catholique, transformée en foyer de la contestation anti-mondialiste, chacun est venu déposer son « morceau de monde », une plaque de roche de sa région d'origine, pour dessiner un gigantesque planisphère. Un symbole tangible pour rappeler que la

mondialisation, qui se joue également ici face à celle qui est en marche au Forum économique mondial de Davos, ne repose pas sur la virtualité des flux financiers mais sur les hommes et les femmes qui en subissent quotidiennement les conséquences.

Il était par conséquent prévisible que, dans un Forum qui essaie de proposer une alternative au modèle néolibéral et de jeter les bases d'une citoyenneté planétaire, il soit davantage question de l'annulation de la dette des pays du tiers-monde et de la taxe Tobin sur la spéculation financière que de la fracture numérique.

« Les organisateurs n'avaient pas encore pris conscience de l'importance majeure que représentent Internet et le contrôle de sa diffusion, mais des intentions se sont profilées sur les enjeux de la communication et d'Internet pour la société civile. Ils devront figurer en bonne place à l'ordre du jour du prochain Forum », estime Joëlle Palmieri, présidente des Pénélopes, un collectif féministe très actif sur la Toile.

Pour autant, parmi la multitude d'associations, d'organisations non gouvernementales et de mouve-

ments de citoyens réunis à Porto Alegre, ils sont nombreux à avoir perçu que la communication et ses nouvelles technologies ne pouvaient être éludées pour construire une alternative à un système dont elles sont l'un des rouages essentiels. « Internet est peut-être en train de devenir le nouveau support pour accéder à la citoyenneté », analyse Roberto Savio, secrétaire général de la Society for an International Development. « Le Web est une véritable révolution dont les mouvements civiques doivent se saisir car il permet à chacun d'être à la fois producteur et diffuseur d'information, et parce qu'il bouleverse les règles du jeu de la communication en donnant une véritable capacité d'action à des mouvements sociaux. »

Et de citer la campagne internationale contre les mines antipersonnel initiée sur Internet qui a permis d'obtenir leur interdiction, comme exemple de l'influence que peut avoir la société civile sur l'opinion publique mondiale quand elle utilise le Réseau.

Dès lors, quelles stratégies adopter pour empêcher qu'Internet, qui reste considéré comme le seul réseau ouvert, ne tombe entre les



STEPHANE MANDARD

Pendant cinq jours, Porto Alegre a vécu au rythme du premier Forum social mondial.

mains de quelques grands groupes de la communication, et permettre à la société civile de se l'approprier pour faire entendre sa voix sur la scène internationale? Pour les acteurs de l'Internet citoyen qui avaient fait le voyage au Brésil, des Français de Vecam (Veille européenne et citoyenne sur les autoroutes de l'information et du multimédia) aux Sud-Américains de l'APC (Association pour le progrès des communications), le combat doit se jouer sur le terrain de la démocratisation de l'accès au Réseau.

L'APC, qui apporte son soutien à des organisations non gouvernementales et des mouvements sociaux dans différents pays d'Amérique latine, défend l'idée que la société civile doit développer un « usage stratégique » d'Internet. Comment? En développant, par exemple, des télécentres pour permettre aux populations exclues de la croissance d'accéder à Internet. Et de coordonner les initiatives provenant de la société civile pour

contrer le projet de portail sur le développement que la Banque mondiale entend développer avec le soutien de Microsoft.

Contrairement à Davos, il n'a pas été ici question de nouvelle économie, et la tarte à la crème de la « fracture numérique » n'a pas été abordée comme un marché à conquérir pour les compagnies de la « dotcom connection », mais comme une inégalité de plus à combattre entre peuples riches et pauvres.

Car ce qui s'est joué à Porto Alegre n'est pas autre chose que la réappropriation par les citoyens des moyens de communication en général, et d'Internet en particulier. Stratégie retenue par les acteurs de l'Internet citoyen: favoriser la création de moyens de communication autonomes, indépendants des pouvoirs politiques et économiques, et contrôlés par la société civile.

Concrètement, ils ont décidé de poursuivre l'initiative de la Ciranda, une agence de presse internationale et indépendante en ligne qui a

couvert l'ensemble du Forum grâce à la mise en commun du travail d'une cinquantaine de journalistes professionnels et amateurs, en ouvrant aux mouvements sociaux. « Il ne faut pas tomber dans le travers de la contre-information et s'enfermer dans le ghetto de l'alternatif, mais jouer la carte de la complémentarité entre la société civile et le journalisme professionnel pour élaborer de nouveaux modèles d'échanges et de production de l'information susceptibles de porter une autre mondialisation », prévient Joëlle Palmieri.

Les activistes de l'Internet ont un an pour trancher la question avant le prochain Forum social mondial qui aura de nouveau lieu à Porto Alegre, à moins que, comme le réclament certaines voix, soit organisé d'ici là un Forum mondial sur la société de l'information.

Stéphane Mandard

■ [www.forumsocialmundial.org](http://www.forumsocialmundial.org)  
■ [fsm.rits.org.br](http://fsm.rits.org.br)



STEPHANE MANDARD

Des fragments de Terre pour « un autre monde possible ».

## Porto Alegre expérimente la **démocratie** interactive

**Le budget participatif de la municipalité sera bientôt voté en ligne**

« LULA! LULA! LULA! » Entassés dans la plus grande salle de l'université catholique de Porto Alegre, qui accueille le premier Forum social mondial, des milliers de personnes scandent à l'unisson le nom du président d'honneur du Parti des travailleurs (PT), Luiz Inácio Lula da Silva. Si l'ancien syndicaliste recalé à la dernière élection présidentielle brésilienne reçoit une telle ovation, c'est parce que son parti, qui est au pouvoir dans la capitale de l'Etat de Rio Grande do Sul, a réussi à la changer en profondeur.

En douze ans, Porto Alegre est devenu un véritable « laboratoire social » de la démocratie participative. Au cœur de l'expérimentation, l'Orçamento participativo (budget participatif) permet à la population de décider, à travers un processus de débats et de consultations, de l'affectation des fonds municipaux et des actions prioritaires à mener par les pouvoirs publics. Dans ce dispositif, Internet occupe une place de

choix. Le site Web de la *prefeitura* (mairie) permet de suivre précisément l'évolution du budget, de faire des propositions ou des réclamations quant à ses allocations et devrait bientôt pouvoir être en partie soumis à un vote en ligne.

« La technologie a longtemps été utilisée par l'Etat pour contrôler les citoyens et servir sa propagande. Nous essayons d'inverser la logique pour mettre Internet au service du citoyen et lui permettre de peser sur la politique municipale », résume Rogerio Santanna dos Santos, le directeur de Procempa, le fournisseur d'accès à Internet public créé par la mairie pour être indépendant de tout prestataire privé. « Nous n'en sommes pas encore au stade du e-gouvernement, mais le site offre de nombreuses possibilités au citoyen de participer à la vie de la cité », tempère Vera Costa, la rédactrice en chef du portail de la municipalité. Cartes détaillées de la ville, horaires et trajets des lignes de bus, état du trafic urbain, mais aussi pharmacies de garde...

De nombreux services pratiques sont disponibles sur le site, qui permet notamment aux habitants de suivre les grands travaux d'urbanisation ou d'assainissement des eaux. Ils peuvent aussi poser toutes sortes de questions (sur la politique éducative ou sanitaire) aux fonctionnaires de la ville, et un puissant moteur de recherche guide les in-

ternauts dans leurs recherches en les orientant vers les services municipaux adéquats.

Reste qu'une minorité d'administrés ont accès à Internet. Sur les 1,3 million d'habitants de la capitale de l'Etat de Rio Grande do Sul, seuls 600 000 possèdent une ligne de téléphone fixe et une très grande majorité n'ont pas d'ordinateur. Pour démocratiser l'accès au Réseau, la *prefeitura* développe actuellement des « télécentres » dans les zones à forte exclusion sociale. Financés par la mairie, les « télécentres » sont implantés au cœur des communautés locales les plus pauvres de la ville et mettent à leur disposition ordinateurs, fax, téléphones..., ainsi qu'un accompagnement dans leur appréhension de l'outil technologique. « Nous voulons que les classes pauvres et moyennes puissent exercer leur citoyenneté. Pour cela, il faut qu'elles aient accès à l'information », résume Rogerio Santanna dos Santos. Un chantier de plus pour le Parti des travailleurs.

St. M.

■ [www.portoalegre.rs.gov.br](http://www.portoalegre.rs.gov.br)

RETROUVEZ TOUS LES ARTICLES ET INTERVIEWS SUR LE PREMIER FORUM SOCIAL MONDIAL DANS LE DOSSIER CONSACRÉ À PORTO ALEGRE, SUR

[interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)

**DASSAR**



# Virgin prend forme sur la Toile

**RICHARD BRANSON** a forgé sa carrière en confondant ses détracteurs. Son Virgin Group compte 170 activités, de compagnies aériennes et ferroviaires aux magasins



de disques et à la fabrication de préservatifs. Et quand ce magnat part à la conquête du Net, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il se limite à la musique numérique ou aux cyber-reservations de billets d'avion.

Virgin Online, c'est 5 500 ménages de Londres qui règlent leurs factures de gaz et d'électricité en ligne, auxquels s'ajoutent 2 000 Britanniques qui arborent leur voiture acquise sur la Toile. Sans compter ces deux millions d'usagers qui passent par Virgin pour effectuer leur réservation de billets de train et le million d'internautes qui lui confient la gestion de 4 milliards de dollars d'actifs financiers. Sans oublier l'équivalent de 58 000 dollars en bouteilles de vin acquises en ligne chez Richard Branson chaque semaine.

L'ironie, c'est que l'entrepreneur le plus original et le plus controversé de Grande-Bretagne est loin d'être un fou de high-tech. En fait, le fondateur et président de Virgin apprécie surtout l'opportunité que lui donne le Net de mettre un peu d'ordre dans un groupe où les filiales s'empilent pour former un inventaire à la Prévert. «*Beaucoup d'analystes reprochent à mon groupe un manque de cohérence car nous ne nous sommes pas spécialisés dans un seul métier, explique-t-il. Mais maintenant qu'Internet est apparu, je peux toujours prétendre que c'était une stratégie savamment étudiée.*»

Et Virgin.com est en passe de devenir un grand du Web. En moins d'un an d'existence, ce site attire déjà 1,9 million de visiteurs par mois et se classe douzième destination Internet la plus fréquentée de Grande-Bretagne, selon l'institut de mesure d'audience MMXI. Richard Branson a investi 225 millions de dollars pour développer des services Internet. Il a la conviction que le nom de Virgin, renommé pour son image «branchée» et sa qualité de service, peut se décliner dans toute une série d'entreprises Internet.

«*Virgin.com n'est pas une entreprise, c'est une marque*», souligne Will Whitehorn, directeur des activités d'e-commerce chez Virgin. Richard Branson n'a qu'à tout frapper aux couleurs rouge et blanc du logo Virgin.com pour s'assurer une publicité omniprésente et peu chère. «*Plutôt que de développer des activités autour de marques isolées, explique Simon Knox, professeur de marketing à l'école de commerce Cranfield, à Bedford, chaque création peut s'appuyer sur les précédentes, grâce à l'effet de marque.*»

En rassemblant toutes les activités de Virgin sur un seul site portail, Richard Branson parie sur les bénéfices de la variété des offres, occasionnant des ventes croisées. Ainsi, l'utilisateur qui se connecte au site pour acquérir un billet d'avion Virgin Atlantic peut en profiter pour étudier les conditions d'un prêt immobilier ou commander du vin.

Depuis le 8 décembre, les Britanniques peuvent d'ailleurs découvrir un nouveau service de vente aux enchères sur Virgin.com. Neuf filiales Virgin y proposent vols, voitures, vin et téléphones mobiles. «*Compte tenu de la notoriété de la marque, cette stratégie de place de marché en ligne pour vendre des produits traditionnels est astucieuse*», déclare Jamie Wood, analyste financier chez J. P. Morgan.

Mais Virgin est arrivé tard sur la Toile. A ce jour, la plupart des initiatives Virgin.com ne sont disponibles qu'en Grande-Bretagne. Le total des ventes en ligne de l'entreprise atteint 216 millions de dollars en 2000, soit une maigre fraction des 5,2 milliards de dollars de chiffre d'affaires total. Bien loin des 500 millions de dollars générés sur le Net par son concurrent America Online.

Les esprits critiques remettent aussi en question la mise en avant du logo Virgin par des filiales aussi disparates, ce qui pourrait nuire à l'intégrité de la marque. En tous cas, aux Etats-Unis, le nom Virgin n'est pas si magique. En décembre 2000, la firme a fermé son site Virgin Megastore de vente de musique en

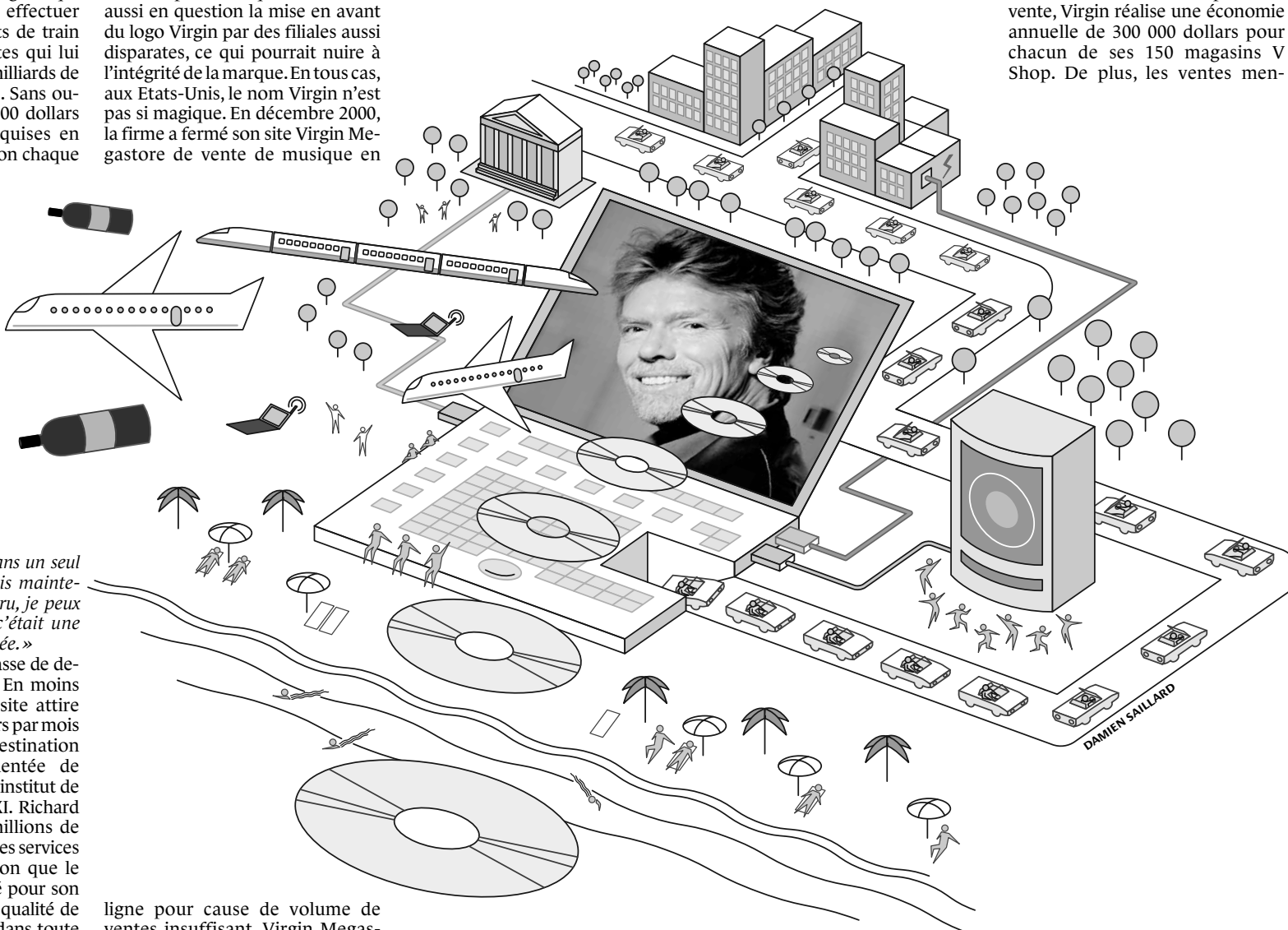
## L'avènement du Net permet à Richard Branson, fondateur et président de Virgin, de mettre de l'ordre et de fortifier son conglomérat aux activités hétéroclites

pour 20% des recettes de Virgin Mobile. Mais d'ici à 2005, cette part devrait passer à 50%. Richard Branson imagine déjà ce jour où l'abonné de Virgin Mobile pourra, depuis la gare, en tapant sur une touche de son téléphone, réserver sa place à bord d'un train Virgin. Une fois installé, il pourra suivre l'évolution de son portefeuille boursier sur le site Virgin Direct, ou réserver ses vacances sur Virgin Holidays, ou écouter les titres les plus vendus dans les Virgin Megastore. D'ailleurs, ce jour où les gens utiliseront leur téléphone mobile pour réserver une place de train est proche – grâce à Richard Branson et à sa Net-filiale TheTrainLine.com (coentreprise avec la compagnie de transports Stagecoach Holdings). Le site met à disposition des billets

routes anglaises, et un service de réparation avec enlèvement et retour de la voiture, nettoyée, à domicile.

Internet a même permis à Richard Branson de réanimer sa chaîne de magasins V Shop, qui accumulait les déficits. Ces magasins sont des Virgin Megastore en miniature, vendant de la musique, des vidéos, de l'électronique de loisir, des logiciels et téléphones mobiles. Plutôt que de stocker d'énormes quantités de CD, de vidéos et de jeux, les V Shop ne gardent désormais en rayon que les produits les plus populaires. Le client qui recherche un produit non disponible a accès à 110 000 références supplémentaires via des bornes connectées au Net. Ces bornes génèrent aujourd'hui 10% des ventes totales.

L'impact sur le compte de résultat est appréciable. En réduisant de moitié son stock sur le point de vente, Virgin réalise une économie annuelle de 300 000 dollars pour chacun de ses 150 magasins V Shop. De plus, les ventes men-



ligne pour cause de volume de ventes insuffisant. Virgin Megastore compte désormais se renforcer aux Etats-Unis via le béton et les briques, en faisant passer à 40 le nombre de ses magasins (actuellement de 19) d'ici à 2005.

Richard Branson se trouve face à la dure concurrence de dotcom planétaires tels qu'AOL ou Yahoo!. «*Tout le monde veut devenir un portail leader, rappelle Mikael Arnbjerg, analyste du cabinet d'études IDC. Virgin peut utiliser sa notoriété comme un levier dans certains secteurs, mais cela ne lui suffit pas pour devenir un acteur-clé.*» S'il ne nie la réalité d'aucun de ces défis, Richard Branson insiste sur le fait que la force de Virgin réside dans ce que la marque n'est indissociable ni d'une activité ni d'un produit spécifique. De même, la firme fait le pari que concevoir le produit qu'elle commercialise – ce que ne font ni AOL ni Yahoo! – lui donnera un avantage concurrentiel. «*Etre virtuel et se contenter de diffuser les produits des*

*autres est un jeu à somme nulle*», affirme Will Whitehorn.

Enfin, en tant que groupe européen, c'est sur l'Internet mobile que la stratégie de Virgin a le plus de chances de payer. Virgin vend déjà des téléphones portables et est opérateur via Virgin Mobile, une coentreprise avec One 2 One (Deutsche Telekom). D'ici à 2005, en Europe, 40% des transactions du e-commerce (de 20 milliards de dollars) devraient provenir d'un téléphone mobile, selon le cabinet d'études londonien Mintel. Grâce à Virgin Mobile, Richard Branson dispose d'une ligne directe vers ses clients sans surcoût marketing. En envoyant des messages courts (dits SMS) sur ces téléphones, Virgin peut cibler ses promotions pour ses innombrables produits ou services.

Aujourd'hui, l'e-mail et autres transferts de données comptent

pour les 23 opérateurs ferroviaires de Grande-Bretagne, dont la ligne qu'exploite Virgin. Près de deux millions de voyageurs utilisent ce service et 55 000 nouveaux clients viennent sur le site chaque semaine. Cette activité devrait dégager un chiffre d'affaires de 144 millions de dollars d'ici à la fin de l'année et arriver à la rentabilité en octobre.

Sur le Net, Virgin profite aussi de son savoir-faire reconnu en termes de service-client, qui manque à tant de dotcom. Virgin Cars, lancé en juin 2000, en est un bon exemple. Ce site offre une vaste gamme de marques et de modèles de voitures. Outre une réduction moyenne de 17% sur les prix des concessionnaires (grâce à l'achat des voitures sur le continent, où, compte tenu de la force de la livre, elles sont meilleur marché), le service «gants blancs» inclut une garantie, une assistance sur les

suelles ont grimpé de 40%; donc Virgin estime que les V Shop ainsi équipés devraient être profitables dès la première année.

Aux yeux de Richard Branson, Internet n'est donc peut-être qu'un outil pour réorganiser ses activités et un canal de diffusion supplémentaire pour sa marque. Il n'empêche: si ses efforts payent, le nom de Virgin pourrait bien devenir synonyme d'entreprise à la pointe de la high-tech.

Kerry Capell



★ Les pages «**Entreprises**» sont réalisées par les rédactions du «**Monde interactif**» et de «**Business Week/e.biz**».

★ Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Maxime Chavanne

## L'empire en ligne de Richard Branson

**Virgin Atlantic Airways**  
C'est la première source de revenus sur le Web de Virgin. La compagnie

aérienne utilise le Net pour y vendre ses billets et réduire les coûts de stockage (commande des pièces détachées en ligne en flux tendu).

**Virgintravel-store.com**  
Dans cette e-agence de voyages, lancée en décembre 2000, les internautes peuvent réserver vols et chambres d'hôtel, en passant par des voyages organisés par tous les plus grands tour-opérateurs, dont... Virgin.

**Virgin Money**  
Ce courtier en ligne, lancé en juin 2000, propose des transactions boursières, de

l'information financière et un moteur de comparaison entre les produits d'épargne disponibles sur le marché anglais, dont... ceux de Virgin.

**Virgin Mobile**  
Cette coentreprise avec One 2 One (filiale de Deutsche Telekom) lancée en novembre 1999 compte 550 000 abonnés en Grande-Bretagne et s'est implantée en Australie et en Asie du Sud-Est. Les abonnés peuvent se connecter à des services (cinémas, restaurants, etc.).

**Radiofree-virgin.com**  
Ce logiciel de tuner radio numérique gratuit se télécharge sur un PC et donne

accès à une cinquantaine de webradios. Lancé aux Etats-Unis il y a un an, le site revendique 500 000 utilisateurs.

**Virgin Direct**  
Virgin propose des assurances, prêts immobiliers et fonds de placement. La filiale compte un million de clients et gère près de 4 milliards de dollars d'actifs. Mais la perte nette a atteint 35 millions de dollars en 1999. Objectif: atteindre l'équilibre fin 2000.

**Virgin Energy**  
Fournisseur de gaz et d'électricité via Internet (détenu à 25% par London Electricity), lancé

en juillet 2000, Virgin Energy a séduit quelque 5 500 consommateurs en Grande-Bretagne et veut se répandre en Europe.

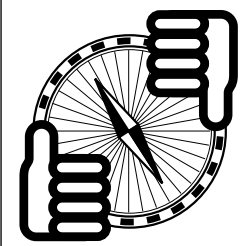
**TheTrainline.com**  
Cette coentreprise avec la compagnie de transports britannique Stagecoach propose des billets pour les vingt-trois opérateurs ferroviaires de Grande-Bretagne. Elle compte 1,8 million d'utilisateurs et 55 000 nouveaux s'ajoutent chaque semaine.

**Virginwines.com**  
Ce site, lancé l'été 2000, est destiné aux Britanniques amateurs de vin. Des

logiciels analysent les comportements d'achat du client et le guident à travers une carte de 17 500 crus. Les ventes approchent 58 000 dollars par semaine.

**Virgin Cars**  
Site de vente de voitures, Virgin Cars propose des tarifs inférieurs de 17% à ceux des concessionnaires. L'acheteur peut aussi négocier son financement et revendre son ancien véhicule sur le site. Depuis le lancement en juin 2000, 1 950 voitures ont été vendues.

## Start-up



## Asterop Du géomarketing pour l'entreprise

**Christophe Girardier**, 39 ans, vient juste de rentrer du Japon. Le voyage fut déterminant, l'issue heureuse, il est euphorique. Sa start-up, Asterop, crée il y a deux ans, qui vend des données de géomarketing pour optimiser le réseau commercial des entreprises, est maintenant prête au décollage. Car la signature avec Kokusai Kogyo, poids lourd nippon des données cartographiques, notamment spécialiste des caractéristiques des zones à tremblement de terre, assure à la française un marché où 70% des entreprises sont connectées à Internet. «*J'avais accepté de participer à un voyage d'étude au Japon de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, payé pour moitié par elle. Nous devions rencontrer cinq chefs d'entreprise nippons, dont celui de Kokusai Kogyo. Je les ai revus quatre autres fois entre août dernier et fin janvier 2001. Ils ont signé, preuve que notre modèle est exportable*», précise Christophe Girardier. Le japonais va investir 25 millions de francs et créer une équipe dédiée de 10 salariés qui exploiteront la licence Asterop au Japon.

Asterop avait déjà montré ce dont elle était capable au cours de l'année dernière. Elle a dépensé ses deux premiers tours de table, 23,5 millions de francs au total, pour développer un outil – en partie avec l'Inria (Institut national de recherche en informatique et automatique) – dont le prix et les performances ont convaincu des clients comme Conforama ou L'Air liquide, et des partenaires tels l'Insee (dont Asterop exploite les données du recensement 1999) ou le cabinet d'études ACNielsen. «*Le géomarketing n'est pas un terme nouveau, les outils de SIG (systèmes d'information géographique) qui mettaient des chiffres sur des cartes, ou de datamining (croisement de bases de données), qui demandaient des mises en place très longues et coûteuses, existent déjà depuis quelques années*», explique Christophe Girardier. Mais, «*pour que le responsable du Carrefour de Quimper sache combien de couples habitant dans un rayon de 15 minutes en voiture sont susceptibles d'être clients, il lui faut acheter un outil cartographique et des données économiques, 200 000 francs au bas mot*», affirme le PDG.

Sur le site asterop.com, le patron du Carrefour breton pourra obtenir sa zone de chalandise, un dossier à télécharger, avec courbes et chiffres, et celle de son concurrent Leclerc, pour 1 000 francs TTC, payables en ligne ou par envoi du numéro de Carte bleue par fax. Asterop propose aux grandes entreprises d'installer ces outils sur l'intranet de leur service commercial. La société attend la signature de son premier client américain, un grand de la distribution outre-Atlantique. Elle s'apprête aussi à rentrer dans l'histoire des principales levées de fonds des start-up françaises 2001, car elle boucle un tour de table de 10 millions d'euros, «*pour développer [son] activité à l'international*», précise le PDG. Tant de marchés restent encore à explorer pour Asterop, ne serait-ce que le chinois: «*Ils viennent juste de terminer leur recensement*», remarque Christophe Girardier.

Cécile Ducourtieux



## Téléphone et PDA

Mobiles et assistants numériques ne font plus qu'un

### Deux univers rassemblés

Extra-plat (19 mm), le Trium Mondo est compatible GPRS. Il synchronise parfaitement les fonctions de téléphonie et d'agenda par son design séduisant (les numéros de téléphone s'activent avec un stylet) et ses capacités (agenda, MP3, lecture de livres électroniques).

Prix : 6 559 francs (1 000 euros).  
Disponibilité : mars 2001.

www.trium.net



### Tout pour la mobilité

Prêt pour le GPRS (connexion haut débit) et doté des fonctions « mains libres », vibreur et WAP, le Sagem WA 3050 s'utilise aussi pour gérer les contacts, écouter du MP3, lire des livres téléchargés car il est équipé du système Pocket PC de Microsoft.

Prix : non fixé. Disponibilité : 1<sup>er</sup> trimestre 2001.

www.sagem.com



### Suite en couleur

Pionnier dans le domaine des téléphones faisant office d'agenda, Nokia prépare le nouveau modèle 9210 Communicator, qui sera équipé d'un écran couleur, d'un clavier complet et de la version 6 du système Epop de Symbian (concurrent du Pocket PC).

Prix : non fixé. Disponibilité : 1<sup>er</sup> semestre 2001.

www.nokia.com

### Mémoire en carte

La carte à mémoire Flash Memory Stick que l'on insère dans le Sony Clie le distingue des autres modèles. Elle permet la visualisation de photos, la présentation d'une conférence (exposé Powerpoint, par exemple) ou des données GPS (carte géographique) sur son écran tactile.

Prix : 2 785 francs (424 euros).  
En vente aux Etats-Unis.

www.sony.com/clie



### Une efficacité maximale

Lors de vos déplacements, vous recevez et envoyez toutes sortes de données (e-mails, messages SMS, etc.) que vous pouvez saisir à l'écran sur le clavier tactile du Motorola Accompli 009 ou en utilisant la reconnaissance d'écriture.

Prix : non fixé.  
Disponibilité : 1<sup>er</sup> semestre 2001.

www.motorola.com



### Cacher son jeu

Astucieusement dissimulé sous le clavier ouvrant de l'Ericsson R380s pour profiter de toute la largeur du téléphone, l'écran du PDA affiche un planning hebdomadaire, un carnet d'adresses, un navigateur WAP et un bloc-notes à activer avec le stylet. Prix : 5 500 francs (838 euros).

www.ericsson.com

Produits sélectionnés par Agnès Batifoulier



## L'étrange guérilla urbaine d'Avalon

### Délire polonais virtuel pour réalisateur de dessin animé japonais

**TOKYO**  
de notre correspondant  
C'est une ville de pays de l'Est en noir et blanc, avec ses vieux tramways, ses foules tristes et ses voitures démodées. Des chars déboulent dans les rues, on croit voir des images d'archives du printemps de Prague avant qu'une étrange guérilla ne réduise en miettes la soldatesque ennemie sur un air d'opéra. Entre *Matrix* et Andrzej Wajda, entre délire et poésie, *Avalon*, première fiction du réalisateur de dessin animé japonais Mamoru Oshii (photo ci-dessus), a été présentée en première mondiale au Festival de Tokyo (du 28 octobre au 5 novembre 2000). Il est sorti dans les salles japonaises le 18 janvier 2001. Six ans après *Ghost in the Shell*, dessin animé culte de la galaxie « japonaise », *Avalon* est un sacré pari, puisque Mamoru Oshii, 49 ans, a choisi de le tourner en Pologne, avec des acteurs polonais et dans l'idiome local. Sorti tout droit de son imagination d'*otaku* (passionné de jeu vidéo), *Avalon* est l'histoire d'un jeu virtuel clandestin. «Lors du

tourage de *Ghost in the Shell*, j'allais souvent regarder ces jeunes qui passaient leur temps à jouer à un jeu d'arcade très populaire de combat virtuel. Je m'étais dit alors que s'ils avaient pu gagner de l'argent en jouant, ils seraient comme les personnages que j'imaginai pour *Avalon*, raconte Mamoru Oshii. Il y a quinze ans, je passais quinze à seize heures par jour à jouer. Dieu sait combien ça m'a coûté d'argent.»

Bataille du futur dans une Pologne du passé, *Avalon* montre des joueurs fanatiques qui chaussent des lunettes de vision dans des caves lugubres pour rejoindre une réalité virtuelle où ils se mesureront à une armée-robot. Les points gagnés sur *Avalon* peuvent être convertis en monnaie. Les plus aguerris des combattants, comme Ash, héroïne aux cheveux couleur de cendre jouée par l'actrice Malgorzata Foremniak, récoltent assez d'argent pour en vivre. Les moins chanceux meurent au combat et finissent, dans la vie réelle, lobotomisés, comme les âmes perdues d'*Avalon*, l'île dont on ne revient pas.

Produit par Bandai Visual, leader dans la production du dessin animé d'auteur et filiale de Bandai, *Avalon* a coûté quelque 6 millions de dollars, en raison notamment de l'utilisation abondante d'images de synthèse. C'est moins par économie que par choix artistique que Mamoru Oshii a choisi de tourner dans la patrie de Wajda : «Je suis habitué dans le dessin animé à utiliser des personnages qui n'existent pas,

dans des endroits imaginaires, donc ce n'était pas si différent pour moi», raconte-t-il, le cheveu en bataille, un sourire caché derrière un collier de poils ras. «En fait, c'est à cause d'un film polonais qui m'avait très fortement marqué que je suis devenu réalisateur. J'ai toujours aimé les films polonais, je voulais retrouver cet univers et le faire exister dans un film à moi», poursuit-il.

Les images de synthèse sont présentes dans les scènes de combat –les morts s'aplatissent symboliquement en deux dimensions avant de se briser en mille morceaux – mais pas seulement : le visage de l'actrice qui joue l'héroïne a été retravaillé sur ordinateur, afin d'obtenir l'expression et la texture que souhaitait le réalisateur.

«Dans l'animation, il faut créer tous les mouvements. Dans la fiction, il s'agissait pour moi d'utiliser un matériel existant, le réel, qui est extrêmement riche en informations, puis de ne garder que ce qui était strictement nécessaire. Le but pour moi était de partir de la réalité, que ça soit celle des lieux et des personnes, pour créer de la non-réalité. Grâce aux nouvelles technologies, les fictions deviennent de plus en plus des œuvres de création, car on peut construire des mondes qui correspondent exactement à ce que le réalisateur a en tête», explique Mamoru Oshii. Entre Lara Croft et Nikita, Ash, belle tueuse slave aux cheveux de cendre, s'apprête à entrer dans la légende.

Brice Pedroletti

## Activisu, l'opticien virtuel en 3D

**CEUX QUI PORTENT** des lunettes le savent bien. Le choix de nouvelles montures est toujours un dilemme. Avec Activisu, ce moment crucial pour son apparence physique devrait devenir plus agréable. La solution de cette entreprise, c'est un miroir magique, disposé chez l'opticien, qui permet l'essayage virtuel de lunettes sur votre visage. Un visage modélisé en 3D qui s'affiche avec différentes montures.

En fait de miroir magique, il s'agit d'une borne interactive équipée d'un miroir derrière lequel est cachée une caméra numérique. Installez-vous devant la borne, et sur un écran de PC situé à côté apparaît votre reflet chaussé d'une paire de lunettes dont vous pouvez modifier à volonté la forme, la couleur de la monture, la coloration des verres... Ce système d'aide à la déci-

sion est en voie de déploiement chez les opticiens à l'enseigne Essilor. Une fois que le visage du client est numérisé et archivé, ce dernier n'a plus besoin de se rendre au magasin. Il lui suffit de se connecter au site Web pour tester virtuellement de nouvelles lunettes, toujours sur son propre visage en 3D.

Une première sur Internet, selon les fondateurs d'Activisu, des jeunes Français passionnés d'informatique. «*Activisu Virtuel Web permet à tout client d'accéder à tout le catalogue vingt-quatre heures sur vingt-quatre, d'effectuer des essais en famille ou avec ses amis...*», commente Benoist Monot, 30 ans, le PDG. Un catalogue de 10 000 montures sera prochainement mis en ligne.

Le logiciel de calcul, noyau du système, est assez précis pour déterminer à 0,5 mm près en temps réel les

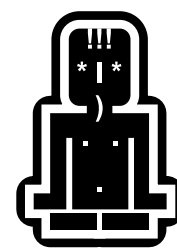
écarts pupillaires, les hauteurs et les segments du visage. Il simule les épaisseurs réelles des verres ainsi que l'effet de distorsion associé, les traitements (antireflet, antirayure) et teintes de verres. Très pratique et facile est l'essayage de lentilles de couleur : cliquez sur la couleur désirée, et elle se mêle naturellement à la couleur de votre iris.

Pour les développeurs d'Activisu, son utilisation ne s'arrêtera pas chez l'opticien. La modélisation du visage pourrait être une technologie à intégrer à l'informatique ludique, par exemple dans les jeux de rôle, où chaque joueur serait représenté par son propre visage avec ses expressions – sourire, clin d'œil, colère, etc.

www.activisu.com

H. Ng.

### Sabir cyber



### Ordi et bécane

Diminutif d'ordinateur, mais réservé en fait aux micros, *ordi* est d'apparition très tardive, à la fin des années 1990. Ce terme évident ne pouvait s'installer qu'une fois consommée la banalisation de l'objet qu'il désigne. D'apparence un peu plouc, il est en fait « jeune » : les utilisateurs de moins de 25 ans ont toujours connu les micros, et ils ne voient ni pourquoi ils auraient la moindre chance de se distinguer à leur sujet, ni le moindre risque de paraître ringards à leur endroit. Le micro-ordinateur va tellement de soi que le plus court est le mieux, et si *PC* et *micro* ne sont ni plus longs, ni très vieux, ils n'affirment plus rien. Ce procédé de fabrication de mot par raccourcissement, dont le nom savant est la *truncation*, apparaît dans la langue populaire au début du XIX<sup>e</sup> siècle. En tout cas, on n'en a pas conservé de traces plus anciennes. Les mots obtenus par ce procédé parviennent parfois à éclipser l'original : il faut faire un petit effort pour se souvenir que vélo, accro ou cinéma ont d'abord existé en version longue. Parfois, ils coexistent à égalité avec leur version originale, comme *beauf* ou *occase*, et restent dans le registre de la langue dite « populaire ». C'est ce qui arrivera sans doute à *ordi*.

**Mais le langage** du peuple n'a sûrement pas dit son dernier mot dans le sabir cyber. On peut penser au contraire que ça n'a pas encore commencé. Le micro-ordinateur équipant bientôt une famille sur deux et la totalité des bureaux, son vocabulaire se dégage progressivement de sa gangue technique, scientifique et officielle. A la bourse des mots, un investissement dans le verlan, par exemple, est probablement sans risque : une *teusse* pour un site Web, un *crome* pour un micro-ordinateur ? Le pire et le meilleur sont à venir.

En attendant, c'est un classique du vocabulaire populaire, le mot *bécane*, qui a été le premier à s'installer dans cet univers. *Bécane* est un nom féminin, la plupart du temps prononcé par des hommes. Son origine n'est pas clairement établie, le plus probable étant qu'il provienne d'un des patois du français. *Bicaner* aurait signifié boiter, et par extension une *bicane* un cheval boiteux, un mauvais cheval, et plus tard une machine qui fonctionne mal. Une autre explication le fait dériver de *becquant*, pour désigner un poulet et par extension le bruit qu'il fait.

**Le terme**, dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, est en tout cas appliqué à une locomotive, puis s'étend à toutes sortes de machines, notamment les vélos et, plus tard et surtout, les motos. A chaque étape des progrès de la mécanisation, il y a eu des bécanes : les machines d'imprimerie, les machines à écrire et, bien sûr, les ordinateurs. Sous un détachement apparent, le terme est en fait affectueux, il témoigne d'un lien entre un ouvrier et une machine que le premier maîtrise. La chaîne de montage ne s'est jamais appelée une « bécane ». Pour qu'une machine se *bécane* il faut qu'elle perde tout mystère, même si elle peut conserver quelques caprices, voire quelque danger. A cette aune, l'ordinateur n'est pas une « bécane » pour le premier déballeur de carton venu. Mais le respect se perd avec l'approvisionnement de Windows et du plug-and-play : *ordi*, *bécane*, *babasse*, le succès même de l'ordinateur individuel le condamne à la condescendance.

Alain Le Diberber

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA CYBERCULTURE SUR [interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)



# Quand le skieur estime le risque d'avalanche

**Un simple disque de carton permet au skieur d'évaluer le risque lié à la neige**

SI LA MONTAGNE est belle, comme le chantait Jean Ferrat, elle est également dangereuse. Les services de sécurité des grands domaines skiables le savent bien. Eux qui, chaque hiver, déclenchent préventivement plusieurs centaines d'avalanches.

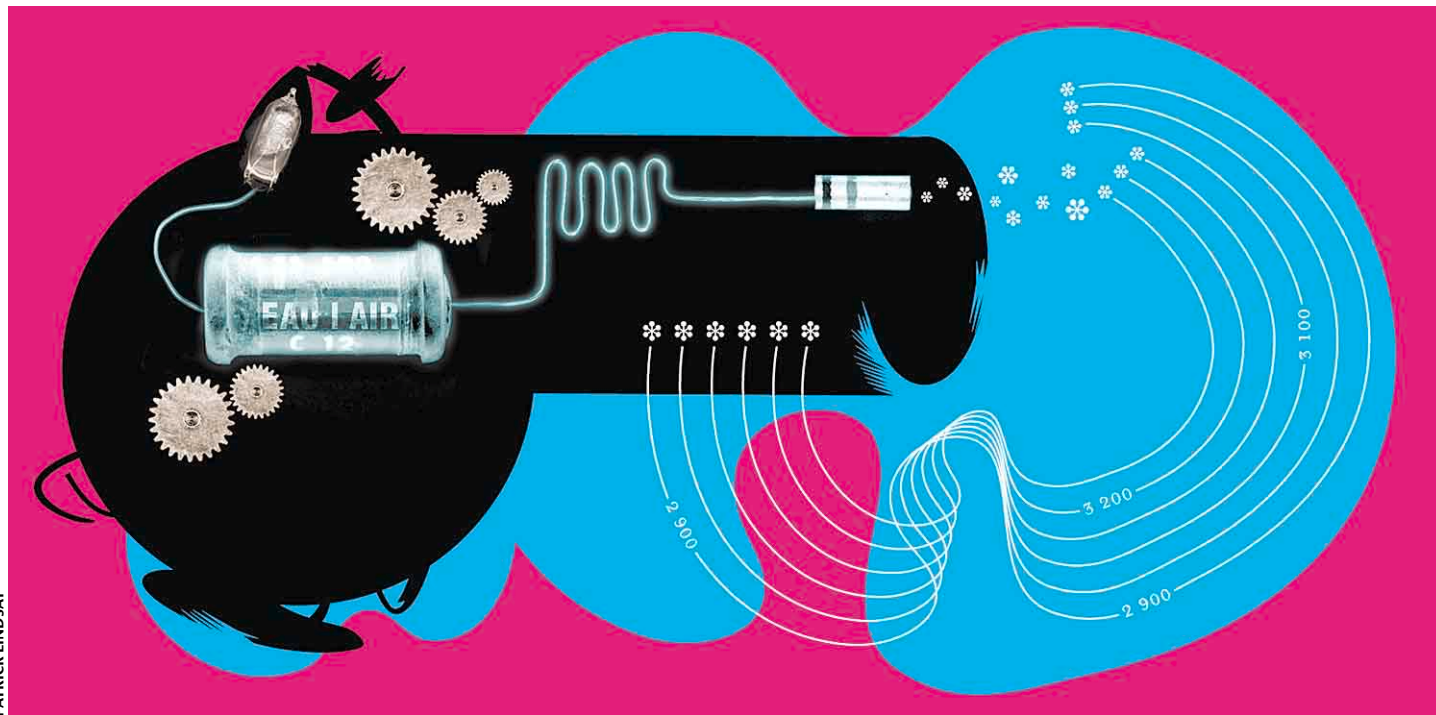
«L'avalanche est le risque naturel qui fait le plus de victimes en Europe sur le long terme», explique le Cemagref (institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement), qui travaille à sa modélisation pour mieux la prévoir. Il dénombre ainsi quelque 1 200 victimes dans les Alpes sur dix ans, dont 250 en France.

L'avalanche est un phénomène complexe. Elle s'explique par la succession des situations météorologiques. Les variations de tem-

pérature, l'eau de pluie ou la fonte déterminent la structure, la cohésion et donc la stabilité de la couche neigeuse. Les métamorphoses, plus rapides près de la surface du manteau, entraînent schématiquement trois types d'avalanche : les avalanches de neige poudreuse, de neige en plaque ou bien de neige humide.

Évaluer le risque d'avalanche induit donc un minimum de connaissances, dont nombre de skieurs occasionnels ne disposent pas. Un vrai problème puisque, selon des chiffres récents, une personne sur deux s'écarterait régulièrement des pistes balisées pour rejoindre d'autres skieurs ou pour goûter aux joies de la neige non damée.

C'est dans ce contexte que Robert Bolognesi, ingénieur diplômé de l'école polytechnique de Lausanne et fondateur du bureau d'études Meteorisk, a développé un petit outil d'utilisation simple, mais fiable, qui permet à n'importe quel skieur d'évaluer le risque d'avalanche. Le Nivotest est une règle de calcul de la taille d'une carte postale, qui a pour point de départ une liste de vingt-cinq questions à caractère d'observation nivo-météorologique. A-t-il plu au cours des



deux derniers jours? Y a-t-il eu des transports de neige liés au vent? L'enfoncement piéton est-il profond? Une avalanche est-elle survenue au cours de la journée, la veille ou l'avant-veille? L'itinéraire comporte-t-il des pentes raides (30 degrés et plus)?

A chaque réponse positive, l'utilisateur tourne un disque du nombre de graduations indiqué. A la fin de cette manœuvre, un personnage apparaît au dos de la règle de calcul. Sa grimace détermine le degré du danger. Le Nivotest estime ainsi le risque pour un itinéraire donné et aide à choisir le moment, le lieu mais aussi le groupe de participants en fonction de leur niveau technique ou de leur condition physique.

Si ce test, en apparence rudimentaire, permet difficilement l'erreur, cela tient à la méthode employée pour le concevoir. «Le scoring», explique Robert Bolognesi,

fait intervenir un grand nombre de facteurs statistiquement indépendants. Comme ils sont tous pondérés de manière équivalente – ils varient de 1 à 5 – aucun des critères retenus n'est susceptible de doubler le niveau de risque.»

## TOPOGRAPHIE ET MÉTÉOROLOGIE

Avant d'en arriver là, Robert Bolognesi a dû alimenter une immense base de données. Sept mille cas d'avalanche sont répertoriés dans le logiciel de prévision d'avalanche qu'il a mis au point et qui a servi de base à la conception du Nivotest. Un logiciel utilisé entre autres à l'Alpe-d'Huez, qui présenterait l'originalité d'ajouter des données topographiques aux données météorologiques. Ainsi, le modèle serait local et non régional, comme celui de Météo France. Il permettrait de déterminer la probabilité d'avalanche pour une pente donnée. A l'Alpe-d'Huez, on

insérerait ainsi manuellement dans ce modèle les informations relevées dans les cinq sites d'observation météorologique qui sont propres à la station.

Aux yeux des pisteurs, vingt-cinq questions ne suffisent pourtant pas à cerner le danger. Alors même que, pour un novice, c'est déjà presque trop. «Il a fallu trouver un compromis», convient Robert Bolognesi. *Etablir la présence de congères ou de corniches, déterminer si la couche intermédiaire est fragile ou pas sont autant de barbarismes pour un skieur occasionnel. Mais la seule ignorance de ces phénomènes devrait le dissuader et l'inciter à rester au sein du domaine skiable sécurisé.* A l'Alpe-d'Huez, des panneaux info-neige ont fleuri au pied des pistes, en accompagnement. Ils regroupent certaines des informations demandées par la règle de calcul, comme la direction du vent ou la température de l'air. Pourtant, comme l'explique

Christian Reverbel, directeur du service des pistes et de la sécurité de la station, le Nivotest n'exclut pas d'autres moyens de prévention des risques. Comme l'appareil de recherche de victimes en avalanche (ARVA), un émetteur-récepteur d'ondes radio, conçu pour localiser une personne ensevelie, qui fonctionne toujours en duo.

Depuis quelques années, la fréquence d'émission de cet appareil est normalisée en Europe et en Amérique du Nord, à 457 kHz. Ce qui signifie que les différents modèles sont compatibles entre eux. L'ARVA est aussi un appareil léger (200 à 300 grammes) et de faible volume (pas plus encombrant qu'un walkman). Il est donc recommandé à tous ceux qui veulent s'éloigner des sentiers balisés. Même si la prudence reste toujours leur meilleure alliée.

Murielle Allouche

## Sauvé malgré lui!

Si l'appareil de recherche de victime en avalanche (ARVA) est très fréquemment employé par les pisteurs, il existe également d'autres procédés pour localiser les personnes ensevelies. Comme le système RECCO, qui est principalement utilisé par les pompiers et les secours en montagne, autrement dit les CRS et les gendarmes. Il s'agit d'un détecteur qui se charge de protéger les skieurs «malgré eux». Le concept, qui repose sur une diode réfléchissante cousue dans les vêtements ou installée dans les chaussures, permet de repérer le skieur à l'aide d'une antenne et d'un casque. La diode réfléchit l'onde à 1000 MHz et permet donc une recherche plus rapide en hélicoptère, à un mètre de la surface de l'avalanche. De 20 à 30 m de portée, le système RECCO émet en effet un signal directionnel, plus faible sur les côtés et en arrière. Un système malgré tout lourd à mettre en œuvre, l'appareil de réception étant plus encombrant que l'ARVA.

## Une neige si cultivée

**Des logiciels pilotent à distance et en temps réel les canons d'une usine à neige**

ADIEU neige «artificielle»! Aujourd'hui, il convient de dire neige «de culture». Les nivologues, spécialistes du flocon et des avalanches, mettent un point d'honneur à rectifier le vocabulaire utilisé. Car s'il nous paraissait logique, jusqu'ici, que les cristaux issus des canons forment une neige de «substitution», les technologies de production ont évolué. Aujourd'hui, il ne s'agit plus que de donner un coup de pouce amical et intéressé à dame Nature.

Le plus «naturellement» possible, en essayant de réduire la pollution sonore, comme l'explique le site de l'Association nationale des producteurs de neige de culture (www.anpnc.com). Mais aussi le moins cher possible, en tentant de réduire la consommation d'énergie nécessaire à la production d'un mètre cube de neige, dont le coût varie entre 4,25 francs et 8,40 francs, selon l'ANPNC.

La gestion et la fabrication de la neige de culture arrivent en effet au troisième rang des soucis d'investissements des stations, derrière les remontées mécaniques et les engins de damage. Le problème se pose avec d'autant plus d'acuité que, ces dernières années, nous avons connu des températures hivernales assez douces. Et le Centre d'études de la neige de Grenoble (CEN), qui dépend de Météo France, prévoit que le phénomène pourrait se prolonger et les chutes de neige devenir moins abondantes (Le Monde du 5 janvier 2001).

La neige de culture ne peut être produite qu'à température négative. Et pour ce faire, plusieurs conditions météo précises doivent être rassemblées. Il existe plusieurs techniques, mais toutes résultent

de la cristallisation dans l'air froid ambiant de gouttelettes fines. Celles-ci sont pulvérisées et obtenues par un mélange d'eau sous pression et d'air comprimé.

Des vannes modulantes insérées dans chaque abri ajustent en permanence le ratio air-eau. En Europe, les nivoculteurs sont en effet confrontés à de nombreuses variations et inversions de températures dues au relief. A tout moment, il faut pouvoir suivre sur le terrain les heures de froid. La société York Neige a par conséquent mis au point un logiciel qui permet de programmer à distance la production de neige en fonction des planings, des priorités et de l'évolution météo.

L'évaluation climatique du site est en effet l'une des premières missions du nivoculteur. La température et l'hygrométrie de l'air, le régime des vents et le relevé des précipitations de neige naturelle sont systématiquement enregistrés près des canons. Données tout aussi importantes les unes que les autres. Car si le vent, par exemple, est trop important, la production n'est plus ciblée sur les pistes. Il faut alors prendre la décision d'arrêter l'installation dans la zone considérée. Grâce aux ordinateurs, cette action peut être réalisée à distance. Le nivoculteur peut en effet gérer de-

puis l'usine ou depuis son domicile la machinerie «air-eau» installée dans chaque canon.

La télésurveillance utilise deux modems. Un ordinateur situé dans l'usine à neige pilote l'ensemble de l'installation grâce à un modem intelligent qui le relie à la piste. La nuit, l'opérateur accède à l'ordinateur grâce à une ligne téléphonique standard. En connectant son portable sur le modem, il obtient ainsi une vision globale des programmes de tous les canons, peut les arrêter ou les déclencher à distance.

Si les appareils se désactivent en fonction de données prédéterminées et intégrées dans le logiciel, il en va de même pour leur déclenchement. Lorsque les conditions de température et d'hygrométrie sont favorables, l'ordinateur lance les séquences de fonctionnement en intégrant les paramètres programmés par l'opérateur.

Le logiciel York Neige permet donc l'information en temps réel et stocke les données telles que les températures, les vitesses de vent et leur direction sur le site, la production de neige par canon, par zone, par jour et par année. L'installation devient ainsi un instrument de statistique en permettant un retour sur ces valeurs.

Mu. A.

CHATEAULINE CLUB mediametrie MILKADO YAHOO!

**Tous en ligne!**

CLICS D'OR 2001

CBNEWS Le Grand Prix de l'Internet

inscriptions du 16 janvier au 19 février 2001 sur [www.clicsdor.com](http://www.clicsdor.com)

- Meilleure campagne de publicité interactive
- Meilleur design
- Meilleur site média
- Meilleur site de la Net entreprise
- Meilleur site BtoB
- Meilleur site institutionnel
- Meilleur site d'intérêt public
- Meilleur site e-commerce
- Meilleur site haut débit

Newbiz M RTL TFI Vivalaville.

Le Monde **INTERACTIF**

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.  
Tél.: 01-53-38-42-60. Fax: 01-53-38-42-97. E-mail: [hitech@lemonde.fr](mailto:hitech@lemonde.fr).

Directeur de la publication: Jean-Marie Colombani.  
Rédacteur en chef: Bertrand d'Armagnac.  
Secrétaire général de la rédaction: Claudine Boeglin.  
Directrice artistique: Maria Mercedes Salgado.

Rédaction: Olivier Zilberstein, chef de service (Enquête), Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtioux (Entreprises), Stéphane Foucart, Guillaume Fraissard (Portrait), Gaëlle Macé (Entreprises), Stéphane Mandart (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Hai Nguyen (Cyberculture), Catherine Rollot (Métiers).  
Édition: Olivier Herviaux.

Réalisation: Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.  
Révision: Olivier Houdart, Christiane Tricoit.  
Publicité: Le Monde Publicité. Directeur général: Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).  
Impression: Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2001. Tous droits réservés.  
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

[interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)